

Le volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions sont au  
n<sup>o</sup> 214 au n<sup>o</sup> 610 de l'année 1819.

Ce que nous certifions.

Lausanne, le 27 novembre 1819.

L'Officier de l'état civil:

H. Siehard



48

**Manque la page1**

**Manque la page 2**

Registre des mariages A.

N° 611  
Légeret  
Bühlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Henri  
célibataire  
jardinier  
originaire de Chebres domicilié à  
Lausanne, Cuchy né à  
Grandvaux le deux février  
mil huit cent soixante six fils de  
François-Louis Légeret et de  
Jeanne-Susanne née Maillard, décédés

2. Bühlmann, Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Rubigen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Belp (Berne) le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Friedrich-Albert Bühlmann, journalier, à Berne et de  
Anna-Elisabeth-Rosina née Ringenried, décédée

Comme témoins :  
1. Gabriel Buder, chêniste, à Lausanne  
2. Lucien Gex, menuisier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Chebres, le 4 et  
à Hünzingen, le 5 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariage à Lausanne, Cheb-  
res et Hünzingen.

Les époux :  
Henri Légeret  
Marie Légeret

Les témoins :  
Studer Gabriel  
L. Gex

Communiqué à l'état civil de  
Chebres et Hünzingen.

L'officier de l'état civil :  
Puce

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 612  
Gavillet  
et  
Schnyder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Florian-Louis  
peuf de Hedwig née Rosenstok, née le 8 octobre 1915  
restaurateur  
originaire de Bionnens et Sionens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Sigriswil (Fribourg) le six février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Antonin Gavillet, tailleur, à Sionens et de  
Elise née Gauch, à Lausanne

2. Schnyder, Anna  
divorcée de Edouard-Emile Fallois, de le 10 juillet  
1911  
originaire de Fallois domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon (Lucerne) le quinze mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Leonhard Schnyder, décédé et de  
Anna née Hakler, à Yverdon

Comme témoins :  
1. Adolphe Eberle, sommelier, à Lausanne  
2. Marcel Beckens, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fallois, le 5, à Bionnens et Sionens, le 6 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent  
quatre-vingt-quinze

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Substitution  
pour la fiancée de contracter  
un nouveau mariage. Cebs de  
publication de mariage à  
Lausanne, Fallois, Bionnens et  
Sionens. Pour l'acte de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir pp.  
Communiq. à l'état civil de  
Yverdon (Fallois)

Les époux :

Florian Gavillet  
Anna Gavillet

Les témoins :

M. Beckens  
A. Eberle

L'officier de l'état civil :

Prac!

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 613

Neuwly

Mühlhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuwly, Joseph

célibataire

magasinier

originaire de St. Anton (Fribourg) domicilié à

St. Anton né à

St. Anton le seize août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Johann-Peter Neuwly, agriculteur et de

Anna Maria née Blumacher, à St. Anton

2. Mühlhauser, Philomena

célibataire

cuisinière

originaire de Rechthalten (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Plasselt (Fribourg) le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Johann-Joseph Mühlhauser et de

Theresia née Fetscher, à Plaffien

Comme témoins : 1. Felix Weber, électricien, à Lausanne

2. Marius Heyer, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Anton et Lausanne, les 5, à Rech-

thalten, le 8 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Authorisation de l'état civil de St. Anton

Les époux :

Neuwly Joseph  
P. (Heidli) Neuwly

Les témoins :

Felix Weber  
Heyer

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil de St. Anton et Rechthalten.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 614  
Clere

Mello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clere, Ernest-Pierre-David

célibataire

maître-relieur

originaire de Froidesville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Samuel-Fictor-Eugène Clere, dentiste, à Lausanne et de

Marie-Éléonore née Richon, de l'édié

2. Mello, Germaine-Olme-Sylvie

célibataire

négoceante

originaire de Venise (Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Roche le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Sylvio-Giuseppe-Michelé-Angelo Mello, peintre et de

Adèle-Émilie-Féanette née Gallaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Georges Clere, mécanicien-dentiste, à Lausanne

2. Reinhold Messelbarth, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Froidesville, le 16

et à Venise, le 7 septembre 1914 août

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent

dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Froidesville et Venise, avec certi-

ficats de capacité. Autorisa-

tion du conseil d'état

Les époux :

E. Clere

G. Mello

Les témoins :

G. Clere

R. Messelbarth-Clere

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de  
Polley-le-Grand et à la Chan-  
cellerie d'état, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 615  
Pasche  
et  
Chivoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Henri-André  
célibataire  
employé aux C.-L.  
originaire de Ferlens domicilié à  
Lausanne né à

Paudex le neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Alfred Pasche, agriculteur, à Renens et de  
Odèle née Pomraz, décédée

2. Chivoz, Mathilde-Constance  
divorcée de Félix-Henri Pelloux, dès le 10 avril 1911  
ménagère  
originaire de Pomy domiciliée à

Lausanne née à  
Payerne le vingt-cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Huber-Louis Chivoz, décédé et de  
Anna née Savary, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Chivoz, graveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Ferlens, le 30  
et à Pomy, le 31 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Ferlens et Pomy. Pour l'acte des mariages de la fiancée, avec divorce, voir fol. 30, fol. 34.

Les époux :

André Pasche  
Mathilde Pasche

Les témoins :

Bruppacher F.D.  
Louis Chivoz

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Oron-la-Ville et Usines

Par jugement du Tribunal...  
discret de Lausanne, rendu  
en date du 31 mars 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juin  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 1er juillet 1924.  
L'officier de l'état civil:

LP Ballif

R. du 10.7.24.



Registre des mariages A.

N° 616  
Auberson  
Kohly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson, Arnold  
jeune de Louise née Charin, née le 2 avril 1914,  
ouvrier de fabrique  
originaire de Essertines domicilié à  
Champagne né à  
Fiez le vingt-six septembre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
François Auberson et de  
Elie Susanne née Faubrayers, de Fiez

2. Kohly, Rose-Hélène  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Champagne née à  
Loveresse (Berne) le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Hélyétien-Démocrate Kohly et de  
Rosette née Freudiger, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :  
1. Emile Prothom, pasteur, à Lausanne  
2. Georges Peleb, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champagne, le 7, à Essertines et  
à Guggisberg, le 10 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf  
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
lissement de Champagne

Les époux :

Arnold Auberson  
Rose Auberson

Les témoins :

E. Prothom  
Peleb

L'officier de l'état civil :

Peleb

Communiqué à l'étab  
lissement de Champagne et  
Guggisberg

## Registre des mariages A.

No 617  
Hamelet  
Berdoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hamel, Louis-Léon

celibataire

agent de police

originaire de Roselek Muriaux (S. Berne) domicilié à

Neuchâtel né à

Courtedoux le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Joseph-Jean-Baptiste Hamel et de

Marie-Melanie née Michel, décédée

2. Berdoz, Emma-Julie

celibataire

couburière

originaire de Rossinière domiciliée à

Lausanne née à

Brens (Schâtelard) le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Fules-Henri Berdoz, employé de ville et de

Elise-Julie née Cochara, à Lausanne

Comme témoins :

1. Blanche Meyer (delle), employée de bureau, à Lausanne

2. Hermann Sermet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 29, à Saignelégier  
et Rossinière, le 30, et à Lausanne, le 31 octobre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Publisation de l'état  
civil de Neuchâtel.

Les époux :

Hamel Louis  
Emma Hamel

Les témoins :

B. Meyer  
H. Sermet

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de  
Saignelégier, Neuchâtel  
et Rossinière.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 618  
Gaillard  
Weylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard, Louis-Urbie  
célibataire  
rédacteur

originaire de Bagnes (Palais) domicilié à  
Lausanne né à

Forbier de Bagnes le seize mai  
mil huit cent soixante-quatorze fils de

Louis-Hercule Gaillard, décédé et de  
Marie-Frudith née Fichaud, à Forbier de Bagnes

2. Weylan née Jaquet, Marie-Elie  
divorcée de Paul-Louis Weylan, dès le 6 juillet 1896

originaire de Lieu domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq mai  
mil huit cent cinquante-sept fille de

Louis-Henri Jaquet et de  
Marie-Louise née Pache, décédée

Comme témoins : { 1. Henri Golaz, papivier, à Lausanne  
2. Marins Herzi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Bagnes et au  
Lieu, le 25 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent  
diu-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de publication de  
mariage à Lausanne, Bagnes  
et de Lieu. Pour l'acte de  
naissance de la fiancée, voir  
vol. 13, fol. 34. Pour l'acte  
de mariage de la fiancée, avec  
divorce, voir vol. 7, fol. 15.

Communiqué à l'époux civil de  
Bagnes et de Lieu

Les époux :

M. Gaillard  
Marie Gaillard

Les témoins :

H. Golaz  
Herzi M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Pruet

Registre des mariages A.

N° 619  
Estoppel  
Chabot<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppel, Alfred  
celibataire  
agent de police  
originaire de Trey domicilié à  
Lausanne né à  
aux Granges-sous-Trey le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Louis Estoppel, décédé et de  
Philomène née Page, à Riggisberg

2. Chabot née Harro, Louise  
veuve de Fules Chabot, décédé le 3 août 1918  
originaire de Belagnens domiciliée à  
Lausanne née à  
Orige le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Antoine - Jacques Harro et de  
Marie - Augustine née Delaloye, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Albert Déglise, agent de police, à Lausanne  
2. Henri Blanc, aspirant agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Belagnens, le 4 et à Trey, le 6 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Belagnens et Trey. Pour l'acte de décès du 1er mari de la fiancée, voir vol. 50, fol. 350

Les époux :  
Alfred Estoppel  
Louise Estoppel  
Les témoins :  
Déglise  
Blanc

Communiqué à l'établiquin de Trey et Schallens

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

No 620  
Shand  
van der Maaten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Shand, Frederick-Henry

celibataire

fermier

originaire de l'Australie du Sud domicilié à

Clarens, Châblard-Fombrey né à

Port-Ellich, Australie du Sud le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henry-Miller Shand et de

Mary-Greenleaf née Tracy, décédée

2. van der Maaten, Jacoba-Carolina-Henriette

Louise-Gustavie, célibataire

originnaire de d'origine hollandaise domiciliée à

Pon-Port, Planches-Fombrey née à

Behleh, Ile de Sumatra le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Klaas van der Maaten, général en retraite et de

Elisabeth-Margot-Gebruid van Beyn van Hensbroek

Comme témoins :  
1. de Linner, Udo, Juge informateur, à Fombrey  
2. Albert-Wells Ingram, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châblard et aux Planches le 1er novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Fombrey

Les époux :

Frederick Shand  
Nonnie Shand

Les témoins :

Udo Linner  
Albert-Wells Ingram  
L'officier de l'état civil :  
Udo Linner

Communiqué à l'état civil de Fombrey

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 621  
Reybaz  
et  
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reybaz, Jules  
celibataire  
menuisier  
originaire de Nontpreveyres domicilié à  
Lausanne né à  
Nontpreveyres le vingt-cinq  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Daniel-Elvis Reybaz, menuisier et de  
Florence née Polomey, à Lausanne

2. Savary, Ida  
divorcée de Alfred-Parthéomy Rohrbach, dès le 25  
septembre 1918  
originaire de Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
Scharlens (Fribourg) le vingt-sept  
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de  
Joseph Savary, déj. dé. et de  
Emma Oboz, à Villarig

Comme témoins :  
1. Elvis Reybaz, père, menuisier, à Lausanne  
2. Lucien Reybaz, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Genève, le 30,  
et à Nontpreveyres, le 31 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent  
dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de mariage de la fiancée  
avec divorce. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Genève et Nontpreveyres

## Les époux :

Jules Reybaz  
Ida Reybaz

## Les témoins :

Elvis Reybaz  
Lucien Reybaz

L'officier de l'état civil :

Ida

Communiqué à l'état civil de  
Nontpreveyres et Genève (B.C.)

Registre des mariages A.

N° 622  
 Neuenschwander  
 et  
 Wagnière

**DIVORCE**

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal civil du district de Vevey définitif et exécutoire des le 5 mars 1966.

Lausanne le: 21 Mars 1966

L'officier de l'état civil:

*E. Rod*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuenschwander, Charles-Oscar-Lucien  
 célibataire  
 bapissier-décorateur  
 originaire de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne  
 né à La Cour-de-Peiz le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de Charles-Frédéric Neuenschwander, bapissier et de Marie-Angèle née Pugnion

2. Wagnière, Eglantine  
 célibataire  
 couturière

originaire de Orzens domiciliée à Payerne  
 née à Payerne le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de Auguste Wagnière, ouvrier à la condensation et de Mlle Cosanday née Duffley, à Payerne

Comme témoins :  
 1. Constant Gilliard, brigadier de police, à Lausanne  
 2. Maurice Linder, bapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Payerne, le 14, à Orzens, le 15 novembre 1965

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication des mariages à Lausanne, Langnau, Payerne et Orzens

Les époux :

C. Neuenschwander  
E. Neuenschwander

Les témoins :

C. Gilliard  
M. Linder

L'officier de l'état civil :

*Rod*

Communiqué à l'état civil de Langnau, Orzens et Payerne

## Registre des mariages A.

No 623  
Chevalley  
et  
Pisler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Oscar

celibataire

employé de fabrique

originaire de Denezy

domicilié à

L'Obervement

né à

L'Obervement

le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Ernest Chevalley, décédé

et de

Marie-Julie-Alexandrine, née Grasset, à L'Obervement

2. Pisler, Berthe-Charlotte

celibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Rances

domiciliée à

Faluyres-sous-Rances

née à

Rances

le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Edouard-François Pisler, décédé

et de

Louise-Marie, née Chevallier, à Faluyres-sous-Rances

Comme témoins :

1. Alexandrine Chevalley, dame, à L'Obervement

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Obervement, le 26, à Rances et à

Faluyres-sous-Rances, le 27 septembre, à Denezy, le 12 octobre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecijil de Signerolle

Les époux :

Chevalley O.

Berthe Chevalley

Les témoins :

Alexandrine Chevalley

M. Emery

Communiqué à l'étabecijil de Denezy, Signerolle et Paulmes.

L'officier de l'état civil :

Pucelet



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 624  
Chabot

et  
Sallin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabot, Georges-Alfred  
divorcé de Firgine dite Lucie Favre, dès le 28 octobre 1918,  
employé aux C.F.F.  
originaire de Selagnens domicilié à  
Lausanne né à

Penthéréaz le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Lombard Chabot, journalier et de

Elise née Perrier, à Lausanne

2. Sallin, Rosa-Françoise  
célibataire

reparseuse  
originaire de Pillarimboud / Trébourg domiciliée à  
Lausanne née à

Romont le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Pierre Sallin, de côté et de  
Emilie née Foin, à Romont

Comme témoins : { 1. Ulric Puagniaux, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Emile Lugin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Selagnens et Pillarimboud,  
le 3 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Selagnens  
et Pillarimboud. Pour l'acte  
de mariage du fiancé, avec  
divorce, voir vol. 32, p. 240.

Les époux :

Chabot Alfred  
Rosa Chabot

Les témoins :

Puagniaux Ulric  
Lugin Emile

L'officier de l'état civil :

Reue

Communiqué à l'état civil de  
Selagnens et Pillarimboud.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 625  
Corbaz  
et  
Dubuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Jules-Emile

celibataire

payeur

originaire de Lausanne, Le Pont et Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jules Corbaz, décédé et de

Julie née Dubois, à Lausanne

2. Dubuis, Marguerite-Elisa

celibataire

repasseuse

originaire de Corbeyrier domiciliée à

Corbeyrier née à

Corbeyrier le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Alfred Dubuis, agriculteur et de

Marie-Louise née Corbaz, à Corbeyrier

Comme témoins :

1. Edouard Auderset, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Alfred Corbaz, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, au Pont et à Corbey-

rier, le 30 et à Epalinges, le 1<sup>er</sup> novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.

Certificats de publication de

mariage à Lausanne, Le

Pont, Corbeyrier et Epalinges.

Les époux :

Jules Corbaz

Elisa Corbaz

Les témoins :

E. Auderset

A. Corbaz

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de  
Trilly, Epalinges et Orège.

## Registre des mariages A.

No 626  
Ozelly  
et  
Mainardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ozelly, Jules-Henri

divorcé de Marguerite Zimmer, dès le 25 septembre 1918  
agent commercial

originaire de Bercher, Rueyes et Oppens domicilié à  
Lausanne né à

Brioley-Ragnoux le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alphonse-Jules Ozelly, agriculteur et de  
Lucie née Freymond, à Pralins

2. Mainardi, Maria-Besarina

célibataire

professeur d'italien

originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à

Turin le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Giuseppe Mainardi, camionneur et de  
Rosa née Brignolo, à Renens

Comme témoins :  
1. Conrad Kern, liquoriste, à Bollonge-Pallorin  
2. Emilie Kern (dame), à Bollonge-Pallorin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, Rueyes et Oppens,  
le 4, à Bercher, le 7, et à Turin le 19 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Extrait de jugement de divorce  
des fiancés. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Rueyes, Oppens, Bercher  
et Turin, avec certificats de  
capacité. Autorisation du  
Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de  
St. Germain, Ley et Pralins et  
à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne.

## Les époux :

H. Ozelly.  
G. Ozelly

## Les témoins :

Kern  
Kern

L'officier de l'état civil :

Ruey

Registre des mariages A.

No 627  
Bovay  
et  
Vonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay, Marc  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Démoré et Chanéaz domicilié à  
Bercher né à  
Démoré le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Hules Bovay et de  
Elise née Reyallonni, décédée

2. Vonnez, Ida-Julie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Yvonand domiciliée à  
Fey née à  
Fey le dix-huit septembre  
mil neuf cent fille de  
Frédéric-Rodolphe Vonnez, agriculteur et de  
Emma née Thomas, à Fey

Comme témoins : } 1. Georges Beleb, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marcel Desoly, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey, Yvonand et Bercher, le 15,  
à Démoré et Chanéaz, le 17 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'évêque  
de Saint-Germain

Les époux :  
Bovay Marc  
Bovay Ida

Les témoins :  
Beleb  
Desoly

L'officier de l'état civil :  
Ruef

Communiqué à l'évêque de  
Donneloye, St-Germain, Yvo-  
nand et Fey

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 628  
Bullet  
et  
Bertschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bullet, Louis-Edouard-Albert  
veuf de Joséphine Péronne Chevalier, décédée par suite  
d'un accident de service des eaux  
originaire de Ferlens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq décembre  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Jacques-Louis Bullet et de  
Anne-Marie née Luber, décédée

2. Bertschi née Kramer, Elisabeth  
veuve de Alfred-Placide Bertschi, décédé le 6 février 1918  
originaire de Fribourg, Cayol et Guin domiciliée à  
Lausanne née à  
Galmiz (Fribourg) le vingt-deux août  
mil huit cent septante-huit fille de  
Johann Kramer et de  
Elisabeth née Meyer, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Jévoz, sous secrétaire municipal, à Lausanne  
2. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ferlens, Fribourg, Cayol  
et Düdingen, le 17 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ferlens, Fribourg, Cayol et Düdingen.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir vol. 42, fol. 23.  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir vol. 49, fol. 34.

Communiqué à l'ébéniste de Oron-la-Fille, Fribourg, Cayol et Düdingen.

Les époux :

EBullet  
Elisabeth Bullet

Les témoins :

Jévoz  
Blanc

L'officier de l'état civil :

Jévoz

## Registre des mariages A.

No 629  
 Bolomey  
 et  
 Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, François-Frédéric  
 veuf de Suzanne née Berez, décédée le 16 octobre 1915  
 agriculteur  
 originaire de Savigny et Epesses domicilié à  
Prangins né à  
Savigny le dix août  
mil huit cent soixante-deux fils de

Jacques Bolomey et de  
Marguerite née Boyet, décédée

2. Marguerat, Marguerite-Mathilde  
 célibataire

originaire de Lubry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le six avril  
mil huit cent soixante-sept fille de  
Fulie Marguerat né Fayat et de

Comme témoins :  
 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prangins, le 18, à Savigny, Lubry,  
Forel et Lausanne, le 19, à Epesses, le 20 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisations de l'état  
civil de Lyon

Les époux :

François Bolomey  
Mathilde Bolomey

Les témoins :

M. Emery  
Heysé M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état civil de  
Savigny, Bully, Lyon,  
Lubry et Forel

Registre des mariages A.

N° 630  
Reymond  
et  
Andersel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Alfred  
celibataire  
employé de fabrique  
originaire de Gimel domicilié à  
Lausanne né à  
Prembles le dix août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Séonard-Elysée Reymond, journalier et de  
Julie née Rigroz, à Lausanne

2. Andersel, Martha-Louise  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Grossgurmels (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gurmels le dix novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Anna Andersel, à Cormondes et de

Comme témoins :  
1. Emile Claude, chauffeur d'autos, à Pully  
2. Edmond Lohry, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cormondes, le 16, à Lausanne et  
Gimel, le 17 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des  
mariages à Cormondes,  
Lausanne et Gimel

Les époux :

Reymond  
Marie Reymond

Les témoins :

Emile Claude  
Edmond Lohry

L'officier de l'état civil :

Pucell

Communiqué à l'établi de  
Gimel et Gurmels

Registre des mariages A.

N° 631  
Dizerens  
Genthorey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Alexandre-Eugène  
celibataire  
charpentier  
originaire de Sasigny domicilié à  
Dompierre sur Lucens né à  
Dompierre sur Lucens le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Paul-Daniel Dizerens, agriculteur et de  
Sophie née Kohler, Dompierre sur Lucens

2. Genthorey, Olga  
celibataire  
ménagère  
originaire de Dompierre sur Lucens domiciliée à  
Dompierre sur Lucens née à  
Dompierre sur Lucens le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Francois Genthorey et de  
Elisabeth née Kohler, de cédeci

Comme témoins : } 1. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marcel Dezol, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dompierre sur Lucens et à Sasigny  
le 20 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Subrogation de l'état civil de Lucens

Les époux :  
Eug. Dizerens  
Olga Dizerens

Les témoins :  
Bellet  
Marcel Dezol

Communiqué à l'état civil à  
Sasigny et Lucens

L'officier de l'état civil :  
[Signature]



Registre des mariages A.

No 632  
Bütlikofer  
et  
Chave

Par décision du 9 octobre 1944  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui est "Bütlikofer" soit ortho-  
graphié :  
Bütlikofer

Lausanne, le 11 octobre 1944  
L'officier de l'état civil:

6-187

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bütlikofer, Oscar  
celibataire  
électricien  
originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Malleray (Berne) le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Elise Bütlikofer, à Lausanne et de

2. Chave, Marguerite-Fulia  
celibataire  
tricoteuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Louis Chave, décédé et de  
Fanny-Elise née Calame, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Félix Braud, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marcel Geronzi, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et à Mühleberg,  
le 22 novembre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Mühleberg

Les époux :

Bütlikofer  
M Bütlikofer

Les témoins :

Geronzi  
Braud

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'établi de  
Mühleberg

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 633  
 Doy  
 Grivot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doy, Louis-Eugène  
 gendre de Marie-Julie née Mackey, décédée le 26 Février 1915  
 maréchal

originaire de Pallaigues domicilié à  
Fallorbe né à

Pallaigues le onze juin  
mil huit cent soixante fils de

Louis-David-Daniel Doy et de  
Françoise-Dorothée née Simon, décédée

2. Grivot née Grobet, Auguste-Julianne  
 yeuve de Othare-Homère Prejost, décédé le 17 octobre  
 1915, bailleuse de limes

originaire de Chesley (Oube), France domiciliée à  
Fallorbe née à

Fallorbe le huit-dix décembre  
mil huit cent soixante-trois fille de

Charles-François Grobet et de  
Louise-Eléonore née Fallochon, décédée

Comme témoins : { 1. Marcel Reyolz, employé de bureaux, à Lausanne  
 2. Edouard Grobet, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 10 et à Pallaigues,  
le 11 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le doze décembre mil neuf cent dix-  
neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Fallorbe

Les époux :

Eugène Doy  
Augusta Doy

Les témoins :

Marcel Reyolz  
Edouard Grobet

L'officier de l'état civil :

Lucien

Communiqué à l'état civil de  
Pallaigues et Fallorbe et à  
la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne

Registre des mariages A.

No 634  
Delacretaz  
et  
Villemaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, René-John  
jeune de Laras-Hay, née Wenger, née le 8 mars 1888  
mécanicien dentiste  
originaire de Lepraz et Yverne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize octobre

mil huit cent quatre vingt huit fils de  
Louis-John Delacretaz et de  
Louise née Wenger, de Siders

2. Villemaire, Alice  
célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Genoroyka (Podolie), Russie le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de  
Ernest-Léon Villemaire, représentant de commerce et de  
Berthe-Marie-Anne née Henggeler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ernest Villemaire, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Paul Delacretaz, instituteur, à Fontmagny

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Yverne, le 5, et à La  
Pray, le 6 novembre 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés  
avec une traduction. Carte de noblesse  
pour la fiancée. Certes de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé. Consen-  
tement des père et mère de la fiancée.  
Certes de publication de mariage à  
Lausanne, Yverne et La Pray. Certes  
de capacité de la fiancée. Lettre  
du Consulat de France. Réquisition  
du Conseil d'Etat.  
Communiqué à l'Etat civil de  
Romans-le-Piémont et à  
la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

Les époux :

R. Delacretaz  
A. Villemaire

Les témoins :

E. Villemaire  
P. Delacretaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 1er octobre 1946  
déclaré définitif et exécutoire le 12  
octobre 1946  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12  
octobre 1946, le délai pendant  
lequel il n'est  
ne pourr. contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 25 octobre 1946.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 635

Müller

Villemaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Paul

celibataire

employé de bureau

originaire de Laufen (Porne) domicilié à

Lausanne né à

Pâle le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Paul Müller, directeur de fabrique et de

Maria née Palkeschwiler, à Münchenstein

2. Villemaire, Nadine

celibataire

originaire de nationalité française domiciliée à

Lausanne, précédemment à Subry née à

Popovskii (Russie) le quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Ernest-Léon Villemaire et de

Berthe-Marie-Onne née Henggeler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Marquis, secrétaire, à Lausanne

2. Ami de Beaumont, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 7, à Laufen,

le 9 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent dix-neuf.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Acte de notoriété de la fiancée. Consentement des père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Subry et Laufen. Certificat de capacité de la fiancée. Lettre au Consulat de France. Autorisation du conseil d'état

Communiqué l'état civil de Laufen et Subry et à la Chancellerie d'état, à Lausanne.

## Les époux :

Paul Müller

Nadine Müller

## Les témoins :

H<sup>u</sup> Marquis

Beaumont

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 636  
Sorex  
et  
Simido

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sorex, Charles-Alfred  
celibataire  
sous-secrétaire au Tribunal cantonal  
originaire de Maracon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis-Antoine Marc Sorex et de  
Amélie Maria née Fallochon, décédée

2. Simido, Alice-Hélène  
celibataire  
originaire de Fagnano-Clona (Milan), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Reuchâtel le douze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
François Simido, décédé et de  
Eugénie-Marie-Déa née Christ, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Simido, maçon, à Lausanne  
2. Marcel Badon, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> et Maracon, le 3 septembre, et à Fagnano-Clona, le 5 octobre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil neuf cent dix

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Maracon  
et Fagnano-Clona, avec  
certificats de capacité. Auto-  
risation du conseil d'état.

## Les époux :

Ch. Sorex  
Alice Sorex

## Les témoins :

Simido Albert  
M. Badon

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'étab. civil de  
Palézieux et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne

Registre des mariages A.

No 637  
Caspar  
et  
Gätsche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caspar, Pierre  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de Schmitzen (Grisons) domicilié à  
Lausanne né à  
Schmitzen le vingt-un février  
mil huit cent septante-trois fils de  
Barbara Caspar, décédée et de

2. Gätsche née Zimmermann, Frieda  
veuve de Louis Pasche, décédé 3 avril 1881  
couburière  
originaire de Serjon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lys (Berne) le vingt-six août  
mil huit cent quatre-vingt  
fille de  
Philippe-Christophe Zimmermann, cordonnier et de  
Caroline née Hunziker, à Lys

Comme témoins :  
1. Louis Chérentaz, limonadier, à Lausanne  
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schmitzen et Serjon,  
le 27 octobre 1893.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de décès du 1er mari de  
la fiancée. Acte de publication  
de mariage à Lausanne,  
Schmitzen et Serjon.

Les époux :

Pierre Caspar  
Frieda Caspar

Les témoins :

L. Chérentaz Junod  
M. Emery

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'ébéniste de  
Schmitzen et Cron-la-Fille.

P. du 24. 11. 22.  
Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 12 octobre 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 9 novembre  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l'  
ne pour... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 novembre 1922.  
L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N° 638  
Amaron  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaron, Oscar  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Denens domicilié à  
Lausanne né à  
Sully le dix-sept janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Gules-Alexis Amaron et de  
Rosalie née Parisod, décédée

2. Curchod, Bertha  
celibataire  
ménagère  
originaire de Dommarbin et Fillars-Biereclin domiciliée à  
Chigny s. Forges née à  
Sty le trois juillet  
mil-huit cent quatre-vingt fille de  
Gules Curchod et de  
Sulie née Gindroz, décédée

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Julien Forelay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Dommarbin, Fillars-Biereclin et Chigny, le 19, à Denens, le 20 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize décembre mil-neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Dommarbin, Fillars-Biereclin, Chigny et Denens.

Les époux :  
O. Amaron  
B. Curchod

Les témoins :  
M. Emery  
J. Forelay

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'établissement de Fillars-sous-Yens, Poliez-le-Grand et Jonnaz

Registre des mariages A.

No 639  
Stucky  
et  
Bellemo

Par décision du 27 mars 1950  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, à ce  
sens qu'le nom patronymique  
"Stucky" soit orthographié:

"Stuckri"

Lausanne, le 30 mars 1950

L'officier de l'état civil:

Cqui à Diemtigen et Aubonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Stucky, Fernand  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Diemtigen (Berne) domicilié à  
Roveray rive Aubonne né à  
Rougemont le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Frédéric Stucky, agriculteur et de  
Julie née Henchoz, à Roveray, Aubonne

2. Bellemo, Mathilde - Yvonne - Louise  
celibataire  
ménagère

originaire de Féchy domiciliée à  
Les Bons rive Aubonne née à  
Mont le vingt-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jacques - Frédéric Bellemo, agriculteur et de  
Emma née Delisle, à Les Bons, Aubonne

Comme témoins: }  
1. Rodolphe Bellemo, agriculteur, à Aubonne  
2. Marie Stucky (delle), à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Aubonne et Féchy, le 26, et à Diem-  
tigen, le 27 novembre 1949

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées:  
Aubonisation de l'étab-  
civil d'Aubonne.

Les époux:  
Fernand Stucky  
Mathilde Stucky

Les témoins:  
Rud. Bellemo  
Marie Stucky

L'officier de l'état civil:  
Puce

Communiqué à l'étab. civil de  
Diemtigen et Aubonne.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 640  
Baux  
Kochummel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baux, Edouard-David  
celibataire  
employé aux b. F. F.  
originaire de Rossinière domicilié à  
Lausanne né à  
Rossinière le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
François-Louis Baux, décédé et de  
Marie-Elise née Troy, à Lausanne

2. Kochummel, Pauline  
celibataire  
repassseuse  
originaire de Döggingen (Pode) domiciliée à  
Lausanne née à  
Döggingen le quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Isidor Kochummel agriculteur, à Döggingen et de  
Marie née Heger, décédée

Comme témoins :  
1. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne  
2. Louis Baux, employé b. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Rossinière, le 12  
et à Döggingen, le 20 juillet 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent  
1914

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Rossinière  
et Döggingen. Autorisation  
du Conseil d'Etat. Dispense  
de certificat de capacité

Les époux :  
Baux Edouard  
Pauline Bause

Les témoins :  
E. Simonet  
Baux Louis

Communiqué à l'établi de  
Rossinière et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Puccel

Registre des mariages A.

No 611  
Regamey  
et  
Verro

11-221  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Théophile  
gendre de Eugénie - Emma née Pasche, dès le 4 novembre 1918  
employé de commune  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à  
Epalinges le vingt-un septembre  
mil-huit cent soixante-quatre fils de  
Jacques-Louis Regamey et de  
Madeline-Elisabeth née Pasche, décédée

2. Verro, Cyrine - Fictorine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Lumholz (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à  
Olsons le vingt mai  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
François Verro, agriculteur et de  
Louise - Laurette née Mabhey à Olsons

Comme témoins :  
1. Jules Panchaud, cafetier, à Sausanne  
2. Armand Durussel, supérieur de ville, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Lumholz, le 10 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariage à Sausanne et Lum-  
holz. Pour l'acte de décès de  
la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
vol. 27, fol. 125.

Les époux :

Regamey Théophile  
Cyrine (Regamey)  
Regamey

Les témoins :

Panchaud Jules  
Durussel Armand

L'officier de l'état civil :

Guell

Communiqué à l'ébavé de  
Plaffeien

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 642  
Riesen  
et  
Gayot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesen, Marcel-Paul

célibataire

sommelier

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le dix-neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Albert Riesen, décédé et de

Eugénie-Marie née Champoud, à Payerne

2. Gayot, Julie-Madeleine

célibataire

cuisinière

originaire de Borcelles sur Concise domiciliée à

Lausanne née à

Borcelles s. Concise le vingt-quatre mai

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis-Emmanuel Payot et de

Julie née Poterat, décédés

Comme témoins : { 1. Louis Payot, jardinier, à Lausanne  
2. Gustave Payot, fleuriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Borcelles s. Concise,

le 22 et à Guggisberg, le 24 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil-neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés  
Certes de publication des  
mariage à Lausanne, Borcelles  
s. Concise et Guggisberg

Les époux :

Marcel Riesen  
Madeleine Riesen

Les témoins :

Payot Louis  
Payot Gustave

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'établi à  
Guggisberg et Concise

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 613  
Linder  
et  
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder, Josef-Eduard

célibataire

comptable

originaire de Herzogenbuchsee (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Wangen s/B. le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Josef-Eduard Linder, menuisier et de

Anna-Maria née Tordi, à Wangen s/B.

2. Zimmermann, Serena

célibataire

commerçante

originaire de Ebikon (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Lucerne le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Kaspar Zimmermann et de

Josefa née Zimmermann, décédée

Comme témoins : 1. Marie Nakhidjelal (dame), prédiante, à Lausanne

2. Gaspard Tondi, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Herzogenbuchsee,

le 22 et à Ebikon, le 23 novembre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent

dix-neuf.

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.

Cotes de publication de

mariage à Lausanne, Herzo-

genbuchsee et Ebikon

## Les époux :

Ed. Linder

Serena Linder

## Les témoins :

C. Nakhidjelal

Tondi

Communiqué à l'établissement de

Herzogenbuchsee et Ebikon.

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 644  
 Penseyres  
 et  
 Bono

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penseyres, Gustave  
 célibataire  
 employé au téléphone  
 originaire de Borcélles-le-Forab domicilié à  
Lausanne né à  
Subry le hrente novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Charles Penseyres, décédé et de  
Rosalie née Rubattel, à Lausanne

2. Bono, Caterina-Lucia  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Prescia (Italie) domiciliée à  
Subry née à  
Prescia le neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Giovanni Bono, charretier, à Selvin et de  
Pasqua née Monticelli, décédée

Comme témoins :  
 1. Alexis Gay, employé au téléphone, à Lausanne  
 2. Robert Brinden, employé au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Borcélles-le-Forab  
 le 11 septembre, à Prescia, le 5 octobre, ainsi qu'à Subry  
 le 16 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Subry  
Borcélles-le-Forab et Prescia,  
avec certificats de capacité.  
Publication de consent  
d'Etat

Les époux :

Penseyres Gustave  
Penseyres Lucia

Les témoins :

A. Gay  
Brinden R.

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'étab. civil de  
Neproz et Subry et à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N<sup>o</sup> 615  
Canner  
Marfud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canner, Jean-Emile  
divorcé de Anna Maria née Tymann, dès le 4 janvier 1818,  
négociant  
originaire de Richerswil (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Richerswil le sept août  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Jean-Henri Canner et de  
Louise née Schoch, décédée

2. Marfud, Rosa  
divorcée de Jacob Fonlaufen, dès le 12 novembre 1818  
originaire de Oberkirch (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lell (Lucerne) le vingt-un novembre  
mil huit cent soixante-sept fille de  
Joseph Marfud et de  
Barbara née Hinzen, décédée

Comme témoins : } 1. Robert Luyet, employé de commerce, à Lausanne  
2. Georges Pedry, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Richerswil et Ober-  
kirch, le 1<sup>er</sup> décembre 1814.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil huit cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certe de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Certes de publi-  
cation de mariage à Lausanne  
Richerswil et Oberkirch.  
Pour l'acte de mariage du  
fiancé, avec divorce, voir vol.  
12, fol. 133.

Communiqué à l'état civil de  
Richerswil et Oberkirch.

Les époux :

J. Canner  
R. Canner

Les témoins :

R. E. Luyet  
G. Pedry

L'officier de l'état civil :

J. H. Luyet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 646  
Favez  
et  
Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Edmond-Ernest-Emile

celibataire

conducteur-typographe

originaire de Penthériaux domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Joseph Favez, décédé et de

Marie-Louise née Paquier, à Lausanne

2. Emery, Emma

celibataire

fille de salle

originaire de Bullayes domiciliée à

Lausanne née à

Fexey le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Alexandre-Charles Emery, serrurier et de

Elise née Sigob, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Emery, mécanicien-dentiste, à Lausanne

2. Jeanne Guelpa, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Penthériaux, le

29 et aux Bullayes, le 30 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Penthériaux  
et aux Bullayes

Les époux :

Favez Edmond  
Emma Emery

Les témoins :

Charles Emery  
Jeanne Guelpa

L'officier de l'état civil :

Ruel

Communiqué à l'état civil de  
Penthériaux et Fexey

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 617  
Fleuti  
et  
Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleuti, Charles  
célibataire  
chauffeur aux C.F.F.  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Borginoub (Berne) le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
André Fleuti, décédé et de  
Elie née Haeder, à Borginoub

2. Mercanton née Burkinder, Berthe-Emma  
veuve de Jacques-Alfred Mercanton, déc. le 13 août 1918,  
employée de commerce  
originaire de Riez et Lubry domiciliée à  
Lausanne née à  
Tschâtel le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Reab-Joseph Burkinder, décédé et de  
Sophie-Guillemette née Liegenthaler, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Rodolphe Fleuti, horloger, à Borginoub  
2. Kalther Scherer, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg et Lubry, le 1<sup>er</sup>,  
à Riez, le 2 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Guggisberg, Lubry et Riez. Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir vol. 57 fol. 312.

Les époux :  
C. Fleuti  
Berthe Fleuti  
Les témoins :  
R. Fleuti  
H. Scherer

Communiqué à l'état civil de Guggisberg, Lubry et Riez.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

Par décision du 3 février 1920, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, des époux Fleuti Mercanton en ce sens que le nom patronymique de l'époux soit orthographié Fleuti au lieu de Fleuti.

Inscrit le 19 février 1920.  
L'officier de l'état civil :

Fucci  
à qui a l'état civil de Guggisberg, Lubry et Riez.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 648  
Pellet  
et  
Chopard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellet, Frédéric-Samuel  
 célibataire  
 horloger  
 originaire de Bas-Fully (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Bienne (Berne) le dix-neuf novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Frédéric-Albert Pellet, horloger et de  
Reame née Jean-Quartier, à Lausanne

2. Chopard, Elvire-Hélène  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Sonzulier (Berne) domiciliée à  
Champagne née à  
Bienne le huit novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis-Emile Chopard, horloger et de  
Emma-Mathilde née Tricche, à Champagne

Comme témoins : { 1. Jean Weber, ébéniste, à Duchy  
 2. Frédéric Pellet, horloger, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bas-Fully, Sonzulier et  
Champagne, le 1<sup>er</sup> décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil-huit cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
actes de publication de  
mariage à Lausanne, Bas-  
Fully, Sonzulier et Champagne.

Registre des familles vol. 23 fol. 180.

Communiqué à l'état civil de  
Mairie, Sonzulier et Cham-  
pagne

## Les époux :

F. Pellet  
Elvire Pellet

## Les témoins :

Frédéric Pellet  
J. Weber

L'officier de l'état civil :

Pellet

## Registre des mariages A.

No 619  
Recordon

Vienet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Bercher domicilié à

Bercher né à

Bercher le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

François-Omi Recordon, décédé et de

Julie née Pahud, à Bercher

2. Vienet, Emma-Eglantine

célibataire

ménagère

originaire de Concise domiciliée à

Démareb née à

Molondins le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Eugène Vienet, décédé et de

Louise-Julie née Crivinel, à Démareb

Comme témoins :

1. Marcel Desolz, employé de bureau, à Lausanne

2. Georges Voelz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bercher, le 24, à Concise, le 25 et à Démareb, le 26 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque civil  
de St-Léonard

Les époux :

Recordon Lucien  
& Recordon

Les témoins :

Marcel Desolz  
Voelz

L'officier de l'état civil :

Vienet

Communiqué à l'évêque civil de  
St-Léonard, Concise et Pully.

Registre des mariages A.

N° 650  
Desponds  
et  
Eperon

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 2 avril 1943, déclaré définitif et exécutoire le 30 avril 1943 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 17 mai 1943  
L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds, Philippe-Edouard  
celibataire  
métallurgiste  
originaire de Sussy domicilié à Lausanne né à L'Oberson, Granges-de-St-Vincent le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Louis-Gustave Desponds, cordonnier et de Sophie-Rosine née Harbin, à L'Oberson.

2. Eperon, Emma  
celibataire  
cousurière  
originaire de Pully domiciliée à Lausanne née à Yver le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Adonstant Eperon, commissionnaire facteur et de Eugénie-Françoise-Henriette née Penbon, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. Edouard Probst, tailleur, à Lausanne  
2. Léonard Lerchod, employé de commerce, à Farambourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sussy, le 26, à Pully, le 27 novembre 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Sussy et Pully

Les époux :  
Edouard Desponds  
Emma Desponds

Les témoins :  
L. Lerchod  
E. Probst

Communiqué à l'état civil de La Sarraz et Givrol

L'officier de l'état civil :  
Puech

N<sup>o</sup> 651  
Eberlé  
et  
Bavaud

1.357  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberlé, Jean-Albert

célibataire

ébéniste

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Ste-Croix le vingt-neuf décembre

mil huit cent soixante-un fils de

Jean Eberlé et de

Henriette née Robert, décédée

2. Bavaud, Sophie-Marie-Henriette

célibataire

cuisinière

originaire de Goumoens-la-Fille et Robbens domiciliée à

Pully née à

Férey le seize novembre

mil huit cent soixante-dix-neuf fille de

Emile-Alexandre-Henri Bavaud, décédé et de

Marie née Fauray, à Houding (Belgique)

Comme témoins : 1. Albert Haldimand, horticulteur, à Lausanne

2. Auguste Chevalier, gérant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Goumoens-la-Fille,

Robbens et Pully, le 22 novembre 1877

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Pièces déposées :

Copies de naissances des fiancés.

Copies de publication de

mariage à Lausanne,

Goumoens-la-Fille, Robbens

et Pully

Les époux :

Albert Eberlé

Sophie Eberlé

Les témoins :

Achevalier

A. Haldimand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi de  
Schallens, Poliez-le-Grand et  
Pully

Registre des mariages A.

No 62  
Porchet  
et  
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Emile - Pauli  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Corcelles-le-Vorab domicilié à  
Lausanne né à  
Bournens le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri Porchet, agriculteur et de  
Caroline-Elisa Folliet née Gaudard, à Bournens

2. Pauli, Hélène - Marie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Guggisberg (Sveve) domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le dix-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Ernest Pauli, agriculteur et de  
Marie - Joséphé Pauli née Fuarnier, au Caudard

Comme témoins :  
1. Ernest Pauli, agriculteur, à Lausanne  
2. Henri Porchet, agriculteur, à Bournens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Guggisberg, le  
28 et à Corcelles-le-Vorab, le 29 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Guggis-  
berg et Corcelles-le-Vorab

Les époux :

Emile Porchet  
Hélène Porchet

Les témoins :

Ernest Pauli  
Henri Porchet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'établissement de  
Reprographie Guggisberg

## Registre des mariages A.

No 653  
Collioud  
et  
Fornachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collioud, Louis-Charles

celibataire

gendarme

originaire de Rolle

domicilié à

Yverdon

né à

La Prissine rière Grandson le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

François-César Collioud, déj. dé.

et de

Olive-Emma-Haline née Oquet, à Crissier

2. Fornachon, Ruth-Eva

celibataire

modiste

originaire de Peseux et Touchâtel

domiciliée à

Lausanne

née à

Annemasse (Hte-Savoie) le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

filie de

Héli-Ami Fornachon, menuisier

et de

Marie-Louise née Simon, à Genève

Comme témoins :

1. Louis Collioud, sergent de gendarmerie retraité, à Lausanne

2. Auguste Brède, sergent de gendarmerie retraité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peseux, Touchâtel, Lausanne et Yverdon, le 21, à Rolle, le 24 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deuxième mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Yverdon

Les époux :

Collioud Louis-Charles  
Eva Collioud

Les témoins :

Auguste Brède  
Louis Collioud

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état civil de Rolle, Yverdon, Peseux et Touchâtel

Registre des mariages A.

No 654  
Weinzierer  
et  
Leuba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weinzierer, Sander - Alexandre  
divorcé de Tura Hinc, dès le 1 juillet 1913  
commerçant

originaire de Pialysbok (Grodno), Pologne domicilié à  
Lausanne né à

Pialysbok le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt fils de

Gors Weinzierer, commerçant et de  
Leibe née Priluker, à Harkoff

2. Leuba, Rose - Marguerite  
divorcée de William-Léon Lergier, dès le 15 janvier 1919

originaire de Morab et Salvaing, Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à

Puttes le neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Frédéric - Emile Leuba, décédé et de  
Louise - Olympe née Leuba, à Puttes

Comme témoins :  
1. Georges Barbezat, fonctionnaire de douane,  
à Genève  
2. Marins Heysse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Morab et Salva-  
nach, le 29 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :  
Carte de notoriété pour le mariage d'acte  
de naissance du fiancé. Carte de naissance  
de la fiancée. Carte de mariage du fiancé,  
avec traduction. Extrait de jugement de  
divorce du fiancé, avec traduction. Carte de  
mariage de la fiancée, avec divorce. Certificat  
de capacité du fiancé. Traduction de finitude  
irrévocabilité. Carte de publication de mariage à  
Lausanne, Morab et Salvaing. Autorisation  
du conseil d'Etat. Permis de mariage.  
Engagement à mariage ratifié.  
Communiqué au Consistoire de  
Morab

Les époux :  
Sander - Alexandre Weinzierer  
Rose Marguerite Weinzierer

Les témoins :  
G. Barbezat,  
Heysse M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :  
Pierre

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 655  
Gerber  
et  
Schriani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber, Charles  
célibataire  
photographe  
originaire de Sumiswald / Berne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Jean-Charles Gerber, géomètre et de  
Marie née Hofmann, à Lausanne

2. Schriani, Olga-Sophie  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Philippe-Paul Schriani, tonnelier, à Genève et de  
Sophie-Elise née Müller, décédée

Comme témoins :  
1. Paul Schriani, tonnelier, à Lausanne  
2. Charles Gerber, géomètre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 et à Sumiswald, le  
13 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Su-  
miswald

Les époux :  
Charles Gerber  
Olga Gerber

Les témoins :  
Schriani  
Charles Gerber

L'officier de l'état civil :  
Fuehr

Communiqué à l'état civil de  
Sumiswald



Registre des mariages A.

No 656  
Blum

et  
Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blum, Ernst  
celibataire  
sellier  
originaire de Pegglingen (Schaffhouse) domicilié à  
Lausanne né à  
Prôle le neuf avril

mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Johann-Jakob Blum, décédé et de  
Ida née Huber, à Lausanne

2. Huber, Emma  
celibataire  
repasseuse  
originaire de Hädenswil (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hädenswil le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Johann-Jakob Huber, facteur et de  
Barbara Bertha née Hablützel, à Hädenswil

Comme témoins : { 1. Charles Tanner, relieur, à Lausanne  
2. Georges Delek, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Pegglingen et  
Hädenswil, le 20 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent dix  
neuf

Pièces déposées :  
Certificats de naissance des fiancés.  
Certificats de publication de  
mariage à Lausanne, Pegg-  
lingen et Hädenswil

Les époux :  
Ernst Blum  
Emma Blum

Les témoins :  
Charles Tanner  
Delek

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Communiqué à l'état civil de  
Pegglingen et Hädenswil.

Divorce.  
Par jugement du Tribunal du dis-  
trict de Lausanne  
déclaré définitif et exécutoire le 4  
juin 1955 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 14 juin 1955  
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 657  
Gauchon  
et  
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauchon, Victor-Emile  
célibataire  
forgeron  
originaire de Chexbres domicilié à  
Lausanne né à  
Troyes (Aube), France le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Henri-Emile-Louis Gauchon et de  
Marie née Hugot, décédée

2. Reymond, Emilie  
dijorée de Joseph-Maurice-Ignace Guillet, décédé le  
16 1891, ménagère  
originaire de Champéry (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Prembles le trente-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Léonard-Elysée Reymond, journalier et de  
Julie née Cigroz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Eugénie Senti (dame), à Lausanne  
2. Henri Bordy, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Chexbres et  
Champéry, le 27 novembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent  
- dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Autorisation de la fiancée de  
contracter un nouveau mariage.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chexbres et Champéry.  
Pour l'acte de mariage de la  
fiancée, avec divorce, XVI vol.  
37, fol. 90.

Communiqué à l'état civil de  
Chexbres et Champéry

Les époux :  
Gauchon Victor  
Emilie Gauchon

Les témoins :  
Eugénie Senti  
Bordy

L'officier de l'état civil :  
Puech

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 8 janvier 1914  
déclaré définitif et exécutoire le  
15 février 1914.  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
15 février 1914, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 15 février 1914.

L'officier de l'état civil :  


## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 658

Ram

Wainstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ram, Scholom

celibataire

docteur en médecine

originaire de Dyinsk (Russie) domicilié àLausanne né àDyinsk le vingt-huit maimil-huit cent quatre-vingt-trois fils deMosel-Schlomoitch Ram, commerçant et deHana-Missieyevna Epsbein, à Moscou2. Wainstein, Hanja

celibataire

docteur en médecine

originaire de Flecken Uchabschi (Sepselschen), Russie domiciliée àLausanne née àFlecken Uchabschi le neuf maimil-huit cent quatre-vingt-douze fille deLeiser-Michelew Wainstein, commerçant et deBeite-Rocha-Osikovna Wainstein née Keliatschko, à MoscouComme témoins :   
 1. David Makewitch, Dr. phil., à Berne  
 2. Sion Politoff, étudiant en sciences sociales, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil-neuf cent  
treize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traductions. Actes de publication de mariage à Lausanne. Autorisation du conseil d'Etat. Déclaration du ministre israélite. Permis de mariage. Engagements à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

Dr Ch. Ramon

Dr M. Ramon

## Les témoins :

Dr Makewitch

Sion Politoff

L'officier de l'état civil :

Pucelet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 659  
Gardel  
et  
Dudan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardel, Henri-Farrel-Alexis

celibataire

instilubeur

originaire de Sainte-Croix domicilié à

aux Planches-Montreux né à

Lausanne le treize août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Constant-Louis-Henri Gardel, secrétaire et de

Marie-Emma, née Flane, à Lausanne

2. Dudan, Susanne-Fanny

celibataire

originaire de Grandcour domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Henri Dudan, instilubeur, à Lausanne et de

Ludie-Susanne, née Rochat, décédée

Comme témoins :

1. Maurice Dudan, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Alfred Dudan, étudiant médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montreux, Planches, Lausanne et  
Granges-de-Sainte-Croix, le 5, à Sainte-Croix et Grandcour, le 6 déce-  
mbre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent dix-  
neuf

Pièces déposées :

Publisation de l'état-civil  
de Montreux

Les époux :

Henri Gardel

Susanne Gardel

Les témoins :

M. Dudan

Alfred Dudan

L'officier de l'état civil :

F. Uccel

Communiqué à l'état-civil de  
Sainte-Croix, Montreux et Grandcour

Registre des mariages A.

N° 660  
Probst  
Philipsona

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Probst, Georges-Ernest  
célibataire  
plâtrier-peintre  
originaire de Finsterhennen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Montzillon (Natchford, Suède) le vingt décembre  
mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Fedor-Edouard Probst, tailleur, à Broc et de  
Marianne-Adeline née Huibel, décédée

2. Philipsona, Marthe-Anne-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Benzingen, Oberschrot et St. Ursen (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à

Obalens (Fribourg) le vingt septembre  
mil huit cent quatre vingt quatre fille de  
Jean-Joseph-Ursich Philipsona, agriculteur, à Granges-Pet et de  
Marie-Cécile née Udry, décédée

Comme témoins :  
1. Arme Desponds, mécanicien, à Lausanne  
2. Juliette Philipsona (Pelle), cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Siselen, Giffers, Oberschrot  
et St. Ursen, le 14 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent  
vingt deux

Pièces déposées :  
Certificats de naissance des fiancés.  
Certificats de publication de  
mariage à Lausanne, Siselen,  
Giffers, Oberschrot et St. Ursen.

Les époux :  
Georges Probst  
Marthe Probst

Les témoins :  
Desponds  
Juliette Philipsona

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Communiqué à l'établi de  
Siselen, Giffers, Plaffien et  
St. Ursen.

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 11 juillet 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 septembre  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 4 octobre 1922  
L'officier de l'état civil :  
Puce!

Registre des mariages A.

N° 661

Cayst  
et  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cayst, Francis-Lucien  
celibataire  
concierge  
originaire de Chenib domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Fules-Frédéric Cayst, employé de bureau et de  
Elise-Léa née Cordes, à Lausanne

2. Bolomey, Blanche-Henriette Mathilde  
celibataire  
originaire de Subry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Eugène-Louis Bolomey et de  
Marie-Henriette née Corsat, décédée

Comme témoins :  
1. Sigismond Cordes, cordonnier, à Lausanne  
2. Arnold Chardon, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Brassus,  
à Subry et à Forel, le 28 novembre 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Le Sentier, Le  
Brassus, Subry et Forel. Pour  
l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 25, fol. 128

Les époux :

Cayst Francis  
Bolomey Blanche

Les témoins :

S. Cordes  
A. Chardon

L'officier de l'état civil :

P. Ponce

Communiqué à l'état civil du  
Sentier, de Subry et de Forel.

Par jugement du Tribunal... des...  
arrondissement de Lausanne, rendu  
en date du 26 mai 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 juin  
1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 25 juin 1932  
L'officier de l'état civil

Bullif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 662  
Richard  
et  
Manera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard, Louis-Alfred

veuf de Marie-Cécilie née Corboz, dès le 24 janvier 1816  
facteur postal

originaire de Crissier domicilié à

Lausanne né à

Crissier le douze septembre

mil huit cent soixante-cinq fils de

Charles-Louis Richard et de

Françoise-Augustine née Poru, décédée

2. Manera née Valet, Hélène

veuve de Jean-Baptiste Manera, dès le 29 juin 1815

originaire de Fanzone S. Carlo (Sogave), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Net le cinq-vingt mai

mil huit cent soixante-deux fille de

Jean-François Valet et de

Louise-Augustine née Corboz, décédée

Comme témoins : 1. Paul Signé, facteur postal, à Lausanne

2. Alexis Coullens, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Crissier, le 4 et  
à Fanzone S. Carlo, le 14 octobre 1879

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-quatre décembre mil neuf cent  
dix-neuf.

## Pièces déposées :

Copies de naissances des fiancés.  
Copies de décès des précédents  
conjoints. Copies de publication  
de mariage à Lausanne, Crissier  
et Fanzone S. Carlo, avec  
certificats de capacité. Pub-  
lication du conseil d'étab.

Communiqué à l'étab civil de  
Trully et à la chancellerie  
d'étab, à Lausanne

## Les époux :

L. Richard  
H. Richard

## Les témoins :

P. Signé  
A. Coullens

L'officier de l'état civil :

J. Gué

Registre des mariages A.

No 663  
 Meylan  
 et  
 Gillevuit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Marius-Albert

celibataire

Télégraphiste aux C.F.F.

originaire de Cherib domicilié à

Lausanne né à

au Prassus le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Mme. Henri-Robert Meylan, horloger et de

Louise-Adèle née Simont, à Aubonne

2. Gillevuit, Susanne

celibataire

originaire de Paulmes domiciliée à

Lausanne née à

Yver le vingt-quatre septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Paul-Auguste Gillevuit, chef de bureau à la poste et de

Elise née Ornen, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Albert Gachet, secrétaire, à Lausanne  
 2. Francis Meylan, employé de commerce, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, au Sentier et au  
Prassus, le 5, à Paulmes, le 5 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent  
vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Le Sen-  
tier, Le Prassus et Paulmes

Les époux :

Meylan Marius  
Susanne Gillevuit

Les témoins :

Gachet  
Meylan

L'officier de l'état civil :

Rudel

Communiqué à l'établi au  
Sentier et à Paulmes



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 664  
Michoud  
et  
Bubloy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Fernand-Benjamin  
celibataire  
négoceant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Cetle (Hérault), France né à  
Lausanne le sept février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri-Samuel-André Michoud et de  
Louise née Coeybaud, à Lausanne

2. Bubloy, Louise-Hatilde  
celibataire  
originaire de La Chaux (Foud) et Le Locle (Neuchâtel) domiciliée à  
au Locle née à  
au Locle le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
François-Henri Bubloy, horloger et de  
Louise née Hisepler, au Locle

Comme témoins :  
1. Louis Rane, inspecteur des pauvres, à Lausanne.  
2. Benjamin Crausaz, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cetle, La Chaux et Le Locle, le 10 novembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cetle, La Chaux  
et Le Locle. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir vol.  
16, fol. 344.

Les époux :  
F. Michoud  
Louise Bubloy

Les témoins :  
L. Rane  
H. Crausaz  
L'officier de l'état civil :  
J. F. [Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Canton de Vaud et du Locle

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 665  
Nicole  
et  
Rawylor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole, Louis-Albert  
peup de Louise-Rosa Chanson, dès le 17 décembre 1918  
employé aux C.-L.  
originaire de Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Féchy \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Herbense-Marie Nicole, à Russins \_\_\_\_\_ et de

2. Rawylor, Lina  
célibataire  
cousurière  
originaire de Worben (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Brissier \_\_\_\_\_ le quatre janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Jacob Rawylor \_\_\_\_\_ et de  
Victorine née Jaquier, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Amiguet, menuisier, à Lausanne  
2. Helène Stamm, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, au Lieu et à Brügg  
le 22 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Lieu et Brügg. Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir vol. 51, fol. 228

Les époux :  
Nicole  
L. Nicole

Les témoins :  
H. Amiguet  
Helène Stamm

Communiqué à l'établissement de  
Lieu et de Brügg

L'officier de l'état civil :  
Recl

Registre des mariages A.

N° 666  
Game dit Surgeon  
et  
Blaser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Game dit Surgeon, Edwin - Francis  
célibataire  
pâtissier - confiseur  
originaire de Angleterre domicilié à  
Felixstowe (Suffolk), en séjour à Fessey né à  
Harbert (Suffolk) le dix-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Emma Game, actuellement femme de Robert Surgeon, et de  
à Felixstowe

2. Blaser, Frida  
célibataire  
cousurière  
originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à  
Fessey née à  
Fessey le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jacob Blaser, tailleur et de  
Reanne née Ludi, à Fessey

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fessey et Schangnau, le 24 novembre  
1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent  
treize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'épave  
civil de Fessey

Les époux :  
E. F. Surgeon  
Frida Surgeon

Les témoins :  
M. Emery  
J. Forebay  
Maurice Emery  
M. Forebay  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'épave civil de  
Fessey et Schangnau

Registre des mariages A.

N° 667  
Campiche  
et  
Gueissaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche, Joseph-Lucien  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Ballaigues né à  
Ballaigues le dix-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Rodolphe-Louis Campiche, Fromager, à Ballaigues et de  
Rose-Emmeline née Bourgeois, décédée.

2. Gueissaz, Alice-Eugénie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Sainte-Croix domiciliée à  
Orbe née à  
Signerolle le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Alfred Gueissaz, décédé et de  
Marie-Elisa née Maillefer, à Orbe

Comme témoins :  
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Tulion Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et Orbe, le 5, à Ste-Croix  
et aux Granges-de-St-Croix, le 6 décembre 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six décembre mil neuf cent  
quarante-six

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Ballaigues.

Les époux :  
Campiche Joseph  
Campiche Alice

Les témoins :  
M. Emery  
J. Foretay

L'officier de l'état civil :  
Lucien

Communiqué à l'état civil de  
St-Croix, Ballaigues et  
Orbe

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe  
rendu en date du 21 janvier 1946  
déclaré définitif et exécutoire le  
19 février 1946  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
19 février 1946, le délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 28 février 1946

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 668  
Gillieron  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Ami  
celibataire  
manoeuvre  
originaire de Serjon  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis Gillieron et de  
Louise-Julie née Zahler, à Lausanne

2. Grivel, Olive-Ida  
celibataire  
ménagère  
originaire de Bournens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-fevrier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Louis-Fules Grivel, journalier et de  
Lina, née Cornu, à Bournens

Comme témoins :  
1. Adrien Cuyser, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Hüfner, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Serjon, le 27 et à  
Bournens, le 28 novembre 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Serjon et Bournens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 18, fol. 51.

Les époux :  
Gillieron Ami  
Ida Gillieron  
Les témoins :  
Robert Hüfner  
Adrien Cuyser

Communiqué à l'établissement de  
Oron la Fille et Sullens

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 11 janvier 1934  
déclaré définitif et exécutoire le  
mars 1934,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
mars 1934, le délai pendant  
lequel l'a. mari  
ne pourr. a. contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 4 avril 1934.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 669  
Cinquely  
Augstburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cinquely, Marcel

celibataire

cuisinier

originaire de Porcel (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

St. Pricé (Seine-et-Marne, France) le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Julien Cinquely, agriculteur et de

Augustine Couberneau, à Couberneau (France)

2. Augstburger, Henriette-Marguerite

celibataire

couturière

originaire de Langnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Marais-Louis Augstburger, agent de sûreté, à Lau. et de

Marie-Louise née Hill, décédée

- Comme témoins :
- 1. Marais Augstburger, brigadier-chef de la Gendarmerie, à Lausanne
  - 2. Henri Augstburger, retraité S.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Langnau, le 3 et à Porcel, le 4 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Langnau et Porcel.

Les époux :

Cinquely Marcel  
Cinquely Henriette

Les témoins :

Augstburger Marais  
H. Augstburger

L'officier de l'état civil :

Frue

Communiqué à l'état civil de Porcel et Langnau

Registre des mariages A.

No 670  
Déraz  
Wehly

Par décision du 14 août 1942  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'il le nom patronymique  
orthographe par erreur  
"Wehly" soit orthographe  
"Wehly".

Lausanne, le 7 septembre 1942  
L'officier de l'état civil:  
H. Leclercq  
suppléant

comé à Guggisberg (Berne) et  
le Lieu.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déraz, Albert-César  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire des Lieu domicilié à  
Lausanne né-à  
au Lieu le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
César-Arthème Déraz, bûcheron et de  
Eugénie-Louise née Feylan, au Lieu

2. Wehly, Anna-Marguerite  
célibataire  
couburière  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Léon-Jean-Henri Wehly, retraité C. F. F. et de  
Emilie-Louise née Lathay, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Emile Wehly, chauffeur C. F. F., à Lausanne  
2. Lucie Wehly, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu, le 26, à  
Guggisberg, le 28 novembre 1942.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
quarante-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Le Lieu  
et Guggisberg

Les époux :

Déraz Albert  
Anna Déraz

Les témoins :

Emile Wehly  
Lucie Wehly

Communiqué à l'état civil de  
Lieu et de Guggisberg

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

6-241

No 671  
Redard  
et  
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Redard, Ulysse - Auguste  
celibataire  
manoeuvrier  
originaire de La Sarraz et des Ferrières domicilié à  
Lausanne né à  
Cothens le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Alexandre - Jules Redard, décédé et de  
Saure née Crausaz, à Lausanne

2. Rouge, Constance - Elise  
celibataire  
repasseuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Etienne - Alphonse Rouge, ponceur et de  
Marie - Constance - Caroline née Rouge, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Etienne Rouge, libographe, à Lausanne  
2. René Redard, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à La Sarraz et aux  
Ferrières, le 4 décembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
quatorze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication des  
mariages à La Sarraz, Lausanne  
et des Ferrières

Les époux :

Ulysse Redard  
Constance Redard

Les témoins :

Etienne Rouge  
Redard René

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué au tabellion des  
La Sarraz et des Ferrières.



Registre des mariages A.

No 672  
Deluche  
et  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluche, Maurice-Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Carouge (Sud) domicilié à  
Boulens né à  
Essertes le dix-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Alfred Deluche, charpentier et de  
Edèle née Guex, à Boulens

2. Curchod, Rose-Valentine-Famy  
célibataire  
ménagère  
originaire de Dommarbin domiciliée à  
vière Peyres-Possens née à  
Dommarbin le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Alexis Curchod, agriculteur et de  
Elise-Emma née Jordan, vière Peyres-Possens

Comme témoins : { 1. Arthur Curchod, agriculteur, à Peyres-Possens  
2. Blava Golay, institutrice, à Poliez-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Boulens et Peyres-Possens, le 10,  
à Carouge et Dommarbin, le 12 novembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :  
Autorisation de l'évêque  
de Lausanne

Les époux :  
Deluche Alfred  
Rose Deluche

Les témoins :  
Arthur Curchod  
Blava Golay

L'officier de l'état civil :  
Rue

Communiqué à l'évêque de  
Lausanne, Lausanne et Poliez-  
le-Grand

## Registre des mariages A.

N° 673

Bernasconi

et  
Marnata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi, Oscar - Antonio - Rodolfo

celibataire

commerçant

originaire de Lugano (Cessin) domicilié àLugano né àWethoud (Berne) le quatre marsmil huit cent quatre-vingt-douze fils deGiulio - Battista Bernasconi et deMaria - Giovanna - Elisabetta née Pradella2. Marnata, Marguerite - Alice

celibataire

originaire de Rebens domiciliée àDailens née àDailens le huit marsmil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille deJacques - Michel Marnata et deHélène - Louise née Delacuisse

Comme témoins :

1. Hélène Borgeaud (delle), institutrice, à Penthalaz2. Carlo Bernasconi, hôtelier, à LuganoLes publications ont eu lieu à Lugano, le 5, à Dailens et Rebens,  
le 7 décembre 1934.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Lugano

Les époux :

Oscar Bernasconi  
Marguerite Bernasconi

Les témoins :

Hélène Borgeaud  
C. Bernasconi

L'officier de l'état civil :

P. H. H.Communiqué à l'établissement de  
Lugano et Dailens

Par jugement - Il Pretore della Giurisdizione di Lugano - Cessin - (Cessin), du 14/mai 1934, déclare de fait nul et en conséquence, le 21 juin 1934, le mariage unis et contraire a été dissous par le divorce.

Lausanne, le 5 juin 1934.

L'Officier de l'Etat civil



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 674  
Viotta  
et  
Grager

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viotta, Henri-Anastase  
jeune de Léonie - Henriette née Wilson, née le 13 septembre 1868  
Docteur en droit  
originaire de Pays-Bas domicilié à  
La Haye, en séjour à Lausanne né à  
Amsterdam (Pays-Bas) le seize juillet  
mil huit cent quarante-huit fils de  
Jean-Joseph Viotta et de  
Hélène-Pétronelle-Louise née Gelisson, décédés  
2. Grager, Alice-Préatrice  
célibataire

originaire des Pays-Bas domiciliée à  
La Haye, en séjour à Lausanne née à  
La Haye (Pays-Bas) le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Abraham-Jean Grager, décédé et de  
Anne-Emilie née Escheuzier, à La Haye

Comme témoins :  
1. Georges Beleb, emp. sup. de bureau, à Lausanne  
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 et à La Haye, le 22  
novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent  
dix-neuf

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
avec traductions. Acte de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, avec  
traduction. Actes de publication de  
mariage à Lausanne et La Haye,  
une traduction. Certificat de capacité,  
avec traduction. Autorisation du  
conseil d'état. Permis de mariage.

Communiqué à la chancellerie  
cantonale, à Lausanne.

Les époux :  
H. A. Viotta  
Alice Viotta

Les témoins :  
Beleb  
H. Regamey

L'officier de l'état civil :  
Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 675  
Cobbaert  
et  
Coroni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cobbaert, Basile-Louis

celibataire

négoceant

originaire de Onvers (Belgique) domicilié à

Onvers né à

Onvers le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Adrien-Alexis Cobbaert, négociant, à Onvers et de

Marie née Obels, décédée

2. Coroni, Maximilienne-Laura

celibataire

Steno-dactylographe

originaire de Basenzano (Cesina) domiciliée à

Lausanne née à

Sales-Montreux le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Laurent Coroni, décédé et de

Fanny née Porboin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Pierre Golay, orthopédiste, à Pully

2. Paissy Golay (dame), à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Basenzano le 30

novembre et à Onvers le 7 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Consentement du père du fiancé. Actes de décès de sa mère. Actes de publication de mariage à Lausanne, Basenzano et Onvers. Certificat de capacité du fiancé. Autorisation du conseil d'état. Permis de mariage. Communiqué à l'établi à Basenzano et à la chancellerie d'état, à Lausanne

## Les époux :

Basile Cobbaert  
L. Coroni

## Les témoins :

Pierre Golay  
Paissy Golay

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 676  
Mouron  
et  
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron, Vincent  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Chardonne domicilié à  
Beobeaux né à  
aux Cayernes le cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Fules Mouron, agriculteur et de  
Emma née Jan, à Chardonne

2. Jan née Budry, Honorine-Sophie  
veuve de Rodolphe Jan, des le 15 novembre 1918  
ménagère  
originaire de Cayernes domiciliée à  
Beobeaux née à  
Beobeaux le six-sept février  
mil huit cent soixante-quinze fille de  
Abram-Frédéric Budry et de  
Jeanne-Louise née Charmoy, décédée

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Georges Bellet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Beobeaux, le 4, aux Cayernes et à  
Chardonne, le 10 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étab. civil de Polézin

Les époux :  
Vincent Mouron  
Sophie Mouron

Les témoins :  
M. Emery  
Bellet

L'officier de l'état civil :  
Pucet

Communiqué à l'étab. civil de  
Corsier, Polézin et Oron-  
la-Clappe

## Registre des mariages A.

No 677  
 Jaquet  
 et  
 Despond

Par jugement du Tribunal des...  
 districts de Lausanne, rendu  
 en date du 26 septembre 1927, déclaré  
 définitif et exécutoire le 3 janvier  
 1928, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à <sup>trois</sup> ~~un~~ an, le  
 délai pendant lequel <sup>le mari</sup> ~~la femme~~  
 ne pourront contracter un nouveau  
 mariage, dès le 3 janvier 1928.  
 Lausanne, le 10 janvier 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Bauffy

R. du 3.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Alfred-Fernand  
 célibataire  
 maréchal-ferrant  
 originaire de Prejondayaux (Fribourg) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Yverdon le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
 Paul-Julien Jaquet, charpentier et de  
 Lucile-Celestine née Prezab, à Lausanne

2. Despond, Maria-Alfredine  
 célibataire  
 ouvrière carbonnière  
 originaire de Macconnens (Fribourg) et Pivoley-Orpigny domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Bossonay le sept juillet

mil neuf cent un fille de  
 Alfred Despond, maçon et de  
 Marie-Susanne Desponds née Surchod, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Marie Desponds (dame), à Lausanne  
 2. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Macconnens, le 22,  
 à Prejondayaux et Pivoley-Orpigny, le 23 novembre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Maccon-  
 nens, Prejondayaux et Pivoley-  
 Orpigny. Consentement des  
 père et mère de la fiancée.

## Les époux :

Jaquet Fernand  
 Alfredine Jaquet.

## Les témoins :

Marie Desponds  
 E Brunner

L'officier de l'état civil :  
 Bauffy

Communiqué à l'état civil de  
 Fribourg, Villarivaud et  
 Echallens.

Registre des familles vol. 24 fol. 65.

Registre des mariages A.

No 678  
Baudin  
et  
Gudner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Paul-Aimé  
veuf de Juliette-Lina née Fieeb, dès le 10 novembre 1918  
agent de police  
originaire de Ursins domicilié à  
Lausanne né à  
Prestigny / Jorrens le trente mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Lucien-Ormand Baudin, agriculteur, à Prestigny et de  
Elise née Raymond, décédée

2. Gudner, Berthe  
célibataire  
ménagère  
originaire de Fahlern (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente-un mai  
mil neuf cent fille de  
Jean-Albert Gudner, employé au C.F.F. et de  
Marguerite-Rosine née Fieeb, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Gudner, employé C.F.F., à Lausanne  
2. Emile Baudin, agriculteur, à Prestigny / Jorrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fahlern, le 5, à  
Ursins, le 6 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent dix  
neuf.

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé.  
Acte de décès de la femme  
du fiancé. Consentement des  
père et mère de la fiancée. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Fahlern et Ursins.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 30, fol. 331.

Les époux :

Baudin Paul  
Berthe Baudin

Les témoins :

Gudner Albert  
Baudin Emile

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de  
Ursins et Schwarzenburg.

## Registre des mariages A.

No 679  
Boven  
et  
Morend

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boven, Maurice-Emile  
celibataire  
employé de bureaux  
originaire de Bagnes (Palais) domicilié à  
Lausanne né à  
Botberg de Bagnes le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Maurice-Turbin Boven, agriculteur et de  
Marie-Fosette née May, à Bagnes

2. Morend, Marie-Louise  
celibataire

originaire de Bagnes (Palais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fillette de Bagnes le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
François Morend et de  
Louise née Rebord, à Bagnes

Comme témoins :  
1. Théophile Gard, electricien, à Lausanne  
2. Louis Perrodin, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8 et à Bagnes, le 9  
décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent dix-  
neuf.

Pièces déposées :  
Copies de naissance des fiancés  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne et Bagnes

Les époux :

M. Boven  
Marie-Louise Boven

Les témoins :

Th. Gard  
L. Perrodin

L'officier de l'état civil :

Ruef

Communiqué à l'établi de  
Bagnes



Registre des mariages A.

N° 630  
Champion de Crespigny  
et  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champion de Crespigny, Edmund-Alexander  
celibataire  
ingénieur  
originaire de d'origine anglaise domicilié à  
Londres né à  
Synderb (Angleterre) le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Philip-Augustus Champion de Crespigny, décédé et de  
Emie-Rose née Key, à Londres

2. Richard, Elisa-Emma dite Lillette  
celibataire  
originaire de Mont-le-Grand domiciliée à  
Prangins née à  
Rolle le vingt août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alfred Richard, ancien receveur et de  
Marie-Julie née Rochat, à Prangins

Comme témoins : { 1. Fernand Rochat, ingénieur, à Lausanne  
2. Emile Richard, secrétaire au Tribunal can-  
tonal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand et Prangins, le 15  
décembre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent dix  
neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque de  
Lyons

Les époux :

Edmund A. de Crespigny  
Lillette de Crespigny

Les témoins :

Fernand Rochat

[Signature]  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'évêque de  
Rolle et Lyons

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 681  
 Nutz dit Profit  
 Chamberlain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nutz dit Profit, Charles-David  
 veuf de Julie Eugénie née Renaud, des le 11 novembre 1865  
 employé de bureau  
 originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
 Russigny sur forges né à  
 Lausanne le quinze juin  
 mil huit cent septante fils de  
 Jean-François Nutz dit Profit et de  
 Louise-Elisa née Gibaud, décédée

2. Chamberlain née Rapin, Jeanne-Olympe  
 veuve de Georges Chamberlain, des le 2 novembre 1818  
 lingère  
 originaire de Londres domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Granges-Marnand le neuf août  
 mil huit cent septante-neuf fille de  
 Jules Rapin et de  
 Mathilde née Quidort, décédée

Comme témoins :  
 1. François Chappuis, employé au gaz, à Lausanne  
 2. Adrien Ceuyer, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Russigny le 4, à Lausanne, le 7 et  
 à Lenk, le 8 novembre 1898.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi  
 de Russigny sur forges

Les époux :

Ch<sup>s</sup> Nutz  
 Jeanne Nutz

Les témoins :

F<sup>r</sup> Chappuis  
 Ceuyer Adrien

Communiqué à l'établi  
 de Lenk et Russigny sur forges.

L'officier de l'état civil :

Reuel

Registre des mariages A.

N° 682  
Vodoz  
de Villeneuve

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vodoz, Oswald-Robert  
act. tabacaire  
artiste au théâtre  
originaire de La Cour-de-Peilz domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize mars

mil huit cent quatre vingt quinze fils de  
Marc-Jaques-Eugène Vodoz, décédé et de  
Marie-Joséphine née Pullyerab, à Genève

2. Combessé de Villeneuve, Marie-Françoise-Eugénie  
divorcée du Baron Ferdinand-Karl-Lothar von Prentkeim  
dés le 19 décembre 1884, artiste au théâtre

originaire de Berlin (Prusse) domiciliée à  
Tribourg née à  
Sakassar (Péltis), Indes hollandaises le douze novembre  
mil huit cent quatre vingt sept fille de

Guillaume-Gérard de Villeneuve et de  
Hélène-Hermine née Ferberck, décédée

Comme témoins :  
1. Albert Kardel licencié en droit, à Lausanne  
2. Daisy Luther (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Cour-de-Peilz et Tribourg  
le 14 novembre 1894

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
Ce acte de naissance des fiancés, avec  
une traduction. Ce acte de mariage  
de la fiancée. Extrait de jugement  
de divorce de la fiancée. Ce acte d'origine  
de la fiancée et acte de naissance de  
son fils prouvant ses titres nobiliaires.  
Ce acte de publication de mariage à  
Lausanne, La Cour-de-Peilz et Tri-  
bourg. L'indication du domicile d'hab.  
de l'épouse de l'époux et sa qualité.  
Communiqué à l'officier de l'état civil de La  
Cour-de-Peilz et Tribourg et à  
la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :  
O. Vodoz  
Eugénie Vodoz.

Les témoins :  
A. Kardel  
Daisy Luther.

L'officier de l'état civil :  
Ruell

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 653  
Cachin  
et  
Gree

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Louis-Francis  
célibataire  
professeur  
originaire de Berniaz domicilié à  
Cossonay né à  
Berniaz le vingt-six mars  
mil huit cent septante-sept fils de  
Jacques-Louis Cachin et de  
Fanny née Bruchon, décédée

2. Gree, Thaline-Gabrielle  
célibataire  
originaire de Foudon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Vincent & Charles Gree et de  
Louise Elisabeth née Barrault, décédée

Comme témoins : } 1. Frédéric Gree, directeur d'imprimerie, à Lausanne  
2. Louis Hegg, directeur du Registre Foncier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le 25, à Lausanne et Foudon, le 26, et à Berniaz, le 27 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébabeuil de Cossonay

Les époux :

Louis Cachin  
Thaline Cachin

Les témoins :

Gree  
L. Hegg

L'officier de l'état civil :

Gree

Communiqué à l'ébabeuil de F. Larzel, Cossonay et Foudon

Registre des mariages A.

N° 684  
Weber  
et  
Pfenniger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Louis-Auguste  
celibataire  
employé de bureau  
originaire de Gossau (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Subry le douze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Auguste Weber, menuisier, à Subry et de  
Bertha-Fulie née Honnier, décédée

2. Pfenniger, Lina  
celibataire  
blanchisseuse  
originaire de Püron (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Zurich le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Johann Pfenniger, employé d'hôtel et de  
Maria-Fortunata née Lampert, à Zurich

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Julien Forelay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 8, à Püron, le 9 et à Gossau, le 10 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de mariage à Lausanne, Püron et Gossau

Les époux :  
Louis Weber  
Lina Weber

Les témoins :  
M. Emery  
J. Forelay

L'officier de l'état civil :  
J. Fucini

Communiqué à l'établissement de Gossau et Püron

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 685  
Cruchet  
et  
Baudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchet, John  
celibataire  
chauffeur aux C.F.F.  
originaire de Pailly domicilié à  
Neuchâtel né à  
Pomy le quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Gustave-François Cruchet, employé C.F.F. et de  
Julie-Caroline née Chaillet, à Yverdon

2. Baudat, Irma - Olympé  
celibataire  
originaire de Orney domiciliée à  
Orney née à  
Orney le trente août  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Charles-Louis Baudat, agriculteur et de  
Marie née Gaillard, à Orney

Comme témoins :  
1. Louis Baudat, employé C.F.F., à Yverdon  
2. Ernest Cruchet, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 1, à Pailly et Orney,  
le 3 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'évêque  
de Neuchâtel

Les époux :  
Cruchet John  
Irma Cruchet

Les témoins :  
Baudat Louis  
Cruchet Ernest

Communiqué à l'évêque de  
Favarsens, Neuchâtel et  
Orney et Orbe

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Le numero 685 de la page  
75 est celui de la dernière fois  
ouppim faite dans l'année  
1919. Les deux doubles sont  
conformes. Ce que nous cer  
tifions.  
Lausanne le 31 décembre 1919  
L'officier de l'état civil :  
Puce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Borgeaud  
et  
Devand

Par jugement du Tribunal du district de Rolle, rendu en date du 25 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1913, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 4 octobre 1913.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Edouard  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Louis-Henri Borgeaud, décédé et de  
Louise-Clémentine née Fontana, à Lausanne

2. Devand, Marie-Alphonsine  
célibataire  
cousurière

originaire de Movel (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fauderens (Fribourg) le vingt-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Pierre-Auguste Devand, cantonnier et de  
Celestine-Belina née Devand, à Rolle

Comme témoins : 1. Alois Ruby, contrôleur b.-l., à Lausanne  
2. Léon Billieux, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pully, le 24, à Movel, le 25 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de publication des mariages à Lausanne, Pully et Movel. Actes de naissance des fiancés

Les époux :

Edouard Borgeaud  
Marie Borgeaud

Les témoins :

Alois Ruby  
Léon Billieux

L'officier de l'état civil :

F. Uccel

Communiqué à l'ébâtelier de Pully et Promatens

R. du 11. 10. 23.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 2  
Crousaz  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crousaz, Robert-Alexandre  
celibataire  
ouvrier de fabrique  
originaire de Subry, Paudex et Hermenches domicilié à  
Lausanne né à  
Paris (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>) le quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis Crousaz, décédé et de  
Louise née Rossiaud, à Paudex

2. Müller, Marie-Louise  
celibataire  
ménagère  
originaire de Prilly domiciliée à  
Lausanne née à  
Prilly le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Louis Müller, jardinier, à Lausanne et de  
Henriette-Mare Bertha née Collet, décédée

Comme témoins :  
1. Mare Müller, employé de commerce, à Prilly  
2. Alice Guendet (delle), lingère, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Subry, Paudex et Prilly,  
le 12 et à Hermenches, le 13 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.  
Celes de publication de  
mariage à Lausanne, Subry,  
Paudex, Prilly et Hermenches.

Les époux :

Robert Crousaz  
Marie Crousaz

Les témoins :

Mare Müller  
Alice Guendet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'épaveur de  
Subry, Prilly, Poudon et  
Prilly



## Registre des mariages A.

No 3  
Monod  
et  
Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Henri-Alexis

veuf de Julie née Findayer, déc. le 3 décembre 1918  
agent de police

originaire de Châtelard, Noyille et Rennaz domicilié à  
Sausanne né à

Schernez-Montreux le huit août  
mil huit cent septante-un fils de

Vincent Monod et de

Séville-Rosalie née Chappalay, décédée

2. Locher, Joséphine

célibataire

ménagère

originaire de Erasmatt (Palais) domiciliée à  
Sausanne née à

Niedergampel (Palais) le dix-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Baptist Locher, agriculteur et de

Katharina née Reichbry, à Erasmatt

Comme témoins :  
1. Emile Fiaux, employé de bureau, à Sausanne  
2. Alice Sèchard (delle), domestique, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5, au Châtelard, le 6, à  
Noyille, Rennaz et Erasmatt, le 7 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Sausanne, Châtelard, Noyille,  
Rennaz et Erasmatt. Pour  
l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir vol. 51, fol. 177.

## Les époux :

H. Monod  
Joséphine Monod

## Les témoins :

Emile Fiaux  
Alice Sèchard

L'officier de l'état civil :

Fuac

Communiqué à l'état civil de  
Montreux, Villeneuve et  
Erasmatt

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Queyrel  
Dufier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Queyrel, Jean-Louis-Joseph

célibataire

cultivateur

originaire de Hautecombe (Hautes-Alpes), France domicilié à

Hautecombe né à

Hautecombe le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean-Victor Queyrel, cultivateur et de

Adeline née Garçon, à Hautecombe

2. Dufier, Marie-Thérèse-Léonie

célibataire

originaire de Lyon (Rhône), France domiciliée à

Lausanne née à

Lyon (3<sup>e</sup> arr.) le douze août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

François Dufier, décédé et de

Stéphanie-Jeanne née Foyant, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Etienne Sirel, entrepreneur de travaux publics à Lyon
  - 2. Ermond Savary, cordier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Hautecombe, le 30 novembre et à Lau-  
sanne, le 10 décembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Consentement des père et  
mère du fiancé. Cebs de décès  
du père de la fiancée. Consen-  
tement de la mère. Cebs de  
publication de mariage à  
Hautecombe et Lausanne. Certificat  
de capacité. Autorisation du  
conseil d'Etat. Permis de mariage.  
Communiqué - à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne (en 2 exp.)

Les époux :

J. Queyrel  
Marie Queyrel

Les témoins :

E. Sirel  
E. Savary

L'officier de l'état civil :

P. P.

Registre des mariages A.

No 5  
de la Harpe  
et  
Siordet

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 septembre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 12 novembre 1937, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 18 novembre 1937.

*[Signature]*

18  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de la Harpe, André-Edmond  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Lausanne, Aubonne, Rolle et Mont-le-Grand domicilié à Paris (16<sup>e</sup> arr.) né à L'Auberson, Granges de St-Broye vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de Jean-Pierre-Eugène de la Harpe, pasteur, à Lausanne et de Hélène-Marie née Genbon, décédée

2. Siordet, Blanche-Mary-Sophie  
célibataire

originaire de Genève domiciliée à Lausanne née à Bex le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de James-Ernest Siordet, pasteur et de Julia-Fanny-Marie née Moreillon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gaston Duckert, ingénieur, au Solel  
2. Pierre Corday, ingénieur, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Rolle, Mont-le-Grand et Genève, le 12, à Paris (16<sup>e</sup>), le 13 décembre 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent trente-huit

Pièces déposées :  
Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Aubonne, Rolle, Mont-le-Grand, Genève et Paris (16<sup>e</sup>).

Les époux :  
André de la Harpe  
Blanche de la Harpe

Les témoins :  
Gaston Duckert  
Pierre Corday

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Aubonne, Rolle et Genève (16<sup>e</sup>).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6  
Dufey  
Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey, Gustave-Louis  
veuf de Penny née Fuagniaux, déc. 3 septembre 1903  
voyageur de commerce  
originaire de Sassel et Palézieux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le onze juillet  
mil huit cent septante-un fils de  
François-Louis Dufey et de  
Louise née Weibel, décédés.

2. Kaufmann, Maria-Hermina  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Briengen (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Hermann Kaufmann, décédé et de  
Marianne née Fesslerli, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. Maurice Humbert, négociant, à Lausanne  
2. Franc Haeschel, libraire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Palézieux, le 4,  
à Sassel et Briengen, le 5 décembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Palézieux, Sassel,  
et Briengen. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir vol. 20,  
fol. 240. Pour l'acte de décès de  
sa 1<sup>re</sup> femme, voir vol. 30, fol. 4.

Communiqué à l'étab. civil de  
Granges, Palézieux et  
Briengen

## Les époux :

Gue Dufey  
Hermann Kaufmann

## Les témoins :

Humbert  
F. Haeschel

L'officier de l'état civil :

Picard

Registre des mariages A.

No 7  
Gavend  
et  
Bouclier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavend, Louis-Marie  
celibataire  
tailleur d'habits  
originaire de Lanerans (Ain), France domicilié à  
Lausanne né à  
Lanerans le vingt-six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Joseph Gavend, cultivateur et de  
Félicie née Marion, à Lausanne

2. Bouclier, Félise  
celibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Chabillon (Hte Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Chabillon le vingt-quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jean Bouclier, journalier et de  
Augustine née Guillen, à Marignier

Comme témoins :  
1. Edouard Probet, tailleur, à Lausanne  
2. Marie Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 décembre 1898

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de publication de  
mariage à Lausanne. Certificat  
de capacité. Autorisation  
du Conseil d'Etat. Permis de  
mariage.

Communiqué à la Chancellerie  
de Lausanne (en 2 exp.)

Les époux :  
Gavend  
Félise Gavend  
Les témoins :  
Edouard Probet  
Marie Heysé  
L'officier de l'état civil :  
Fruet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
Adler

et  
Rolo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adler, Richard  
celibataire  
directeur de banque  
originaire de Budapest (Hongrie) domicilié à  
Lausanne né à  
Tienne (Autriche) le treize octobre  
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de  
Jacob Adler, décédé et de  
Hermine née Popper, à Tienne

2. Rolo, Margherita  
celibataire  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Lausanne née à  
Alexandrie (Egypte) le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Giacomo Rolo, décédé et de  
Grazia née Rossano, à Alexandrie

Comme témoins :  
1. Baron Henri de Senarce, rentier, à Lausanne  
2. Baron Edmond de Senarce, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte d'origine du fiancé, avec  
traduction. Certificats de capa-  
cité des fiancés, une traduction.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne. Autorisation du  
conseil d'Etat. Permis de mariage.

Communiqué à la chancellerie  
d'Etat, à Lausanne (en temp.)

Les époux :  
Richard Adler  
Margherita Rolo

Les témoins :  
Henri de Senarce  
Edmond de Senarce  
L'officier de l'état civil :  
Lucie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 9  
Borel  
et  
de Rham

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Hermann-Henry  
celibataire  
ingénieur  
originaire de Veuchâtel et Couvet (Veuchâtel) domicilié à  
Genève né à  
Collex-Boisy (Genève) le dieu-sept mars  
mil huit cent septante-deux fils de  
Charles Borel et de  
Aloise née Saladin, décédée

2. de Rham, Blanche-Eugénie  
celibataire  
originaire de Giez domiciliée à  
Giez née à  
Giez le deuxième mai  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Michel-Guillaume David de Rham, décédé et de  
Louise-Blanche née Loup, à Giez

Comme témoins :  
1. Fernand Borel, agronome, à Collex-Boisy  
2. Louis de Rham, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 27 novembre, à Veuchâtel, Couvet et Giez, le 1<sup>er</sup> décembre 1911.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de Genève

Les époux :

Hermann H Borel  
Blanche Borel

Les témoins :

F. Borel  
L. de Rham

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de Veuchâtel, Couvet, Genève (V.C.) et Grandson

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
May  
et  
Stoumann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May, Gustave  
celibataire  
laitier  
originaire de Lozabens domicilié à  
Lausanne né à  
Evouettes (Palais) le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
François May, décédé et de  
Emma née Giroud, à Lausanne

2. Stoumann, Clara  
celibataire  
couburière  
originaire de Naz domiciliée à  
Lausanne née à  
Montaubion le quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Maurice Stoumann, décédé et de  
Lucie née Dufour, à Orbe

Comme témoins : { 1. Albert Cornu, employé de bureau, à Lausanne  
2. Louis Chomé, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Naz, le 30 novembre  
et à Lozabens, le 1<sup>er</sup> décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés  
Cebs de publication de  
mariage à Lausanne, Naz  
et Lozabens

## Les époux :

Gustave May  
Clara May

## Les témoins :

Louis Chomé  
A. Cornu

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
1 emp.

Communiqué à l'état civil de  
Lucens et Fey



Registre des mariages A.

No 11  
Rossier  
et  
Raidt

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, rendu le 16 avril 1931, transcrit le 3 octobre 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce  
- Lausanne, le 26 juin 1951  
- L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Edgar-Fernand  
célibataire  
professeur de danse  
originaire de Chazornay domicilié à  
Paris, 8<sup>e</sup> né à  
Payerne le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Alfred Rossier et de

Catherine née Meyer, à Payerne

2. Raidt, Catherine  
célibataire

originaire de Bolgenach, Forarlberg domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Louis Raidt et de  
Marie née Duruz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pierre Hinderer, étudiant, à Grandson  
2. Raoul Monnier, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chazornay, le 17, à Lausanne, le 14 et à Paris, le 21 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étab. civil de Chazornay

Les époux :  
E. Rossier  
Catherine Rossier

Les témoins :  
P. Hinderer  
R. Monnier

Communiqué à l'étab. civil de Chazornay et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
H. Lechant

Registre des mariages A.

No 12  
Schmidt  
et  
Wager

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Henri-Joseph  
celibataire  
fondeur  
originaire de Fermes (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Courroux (Berne) le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Henri-Joseph Schmidt, décédé et de  
Marie-Madeleine née Fleury, à Courroux.

2. Wager, Elsa  
celibataire  
ménagère  
originaire de Blitzingen (Palais) domiciliée à  
Marbigny-Ville née à  
Sierre (Palais) le huit août  
mil neuf cent un fille de  
Jean-Baptiste Wager, décédé et de  
Marguerite née Regli, à Marbigny-Ville.

Comme témoins :  
1. Marguerite Wager (dame), à Marbigny-Ville  
2. Frédéric Flückiger, mouleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Fermes et Marbigny, le 27 et à Blitzingen, le 28 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de décès du père de la fiancée. Consentement de la mère. Actes de publication de mariage à Lausanne, Fermes, Marbigny et Blitzingen.

Communiqué à l'établi de Fermes, Blitzingen et Marbigny-Ville.

Les époux :  
Schmidt, Joseph  
Elsa Schmidt.

Les témoins :  
Frédéric Flückiger  
Wagner, Wagnon.

L'officier de l'état civil :  
H. Lichard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13  
 Chanson  
 et  
 Roos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chanson, Jean-François

célibataire

menuisier

originaire de Moiry domicilié à

Lausanne né à

Rolle le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean-François Chanson, décédé et de

Eugénie-Louise née Meylan, à Lausanne

2. Roos, Martha-Henriette

célibataire

modiste

originaire de Hausen (Schopheim), Bade domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean-Jacob-Frédéric Roos, décédé et de

Henriette-Écécile née Gubler, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Frédéric Pognon, capotier, à Lausanne

2. Ernest Feber, biscuitier, à Forges

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Moiry, le 12, à Hausen,

le 16 novembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés

Cotes de publication de

mariage à Lausanne, Moiry

et Hausen, avec certificats de

capacité. Subscription du

conseil d'Etat

## Les époux :

Jean Chanson

Martha Chanson

## Les témoins :

F. Welser

E. Bonnet

L'officier de l'état civil :

A. Lühaut

1918

Communiqué à l'état civil de

Lausanne et à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
Thierfelder  
Chillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thierfelder, Max-Ulrich

celibataire

docteur-médecin

originaire de Rosstock (Mecklenburg-Schwerin) domicilié à

Lausanne précédemment à Parosclan (Afrique Orientale) né à

Rosstock le huit août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Albert Thierfelder et de

Mathilde née Schulze, décédée

2. Chillot, Marie

celibataire

docteur-médecin

originaire de Chardonney sur Forges domiciliée à

Lausanne née à

Petrograd le dix-vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Albert Chilrot, décédé et de

Anna née Popoff, à Lausanne

Comme témoins :

1. M. Georges Cornaz, médecin, à Lausanne

2. André Chilrot, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Chardonney, le 17 dé-

cembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Déclaration d'origine de la  
fiancée. Acte de publication de  
mariage à Lausanne et Char-  
dorney. Certificats de capacité  
des fiancés. Publication du  
conseil d'Etat. Permis de mariage.

Les époux :

M. Thierfelder

M. Thierfelder

Les témoins :

M. G. Cornaz

André Chilrot

L'officier de l'état civil :

H. Lechant

Communiqué à l'échafaud à  
Sallers-sous-Yens et à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15  
Bovet  
et  
Bondaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, François  
celibataire  
représentant de commerce  
originaire de Forel, Subry et Puidoux domicilié à  
Lausanne né à  
Chardonne le onze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules-Louis Boyet, chef de district aux C.F.F., à Foudon et de  
Louise née Richard, décédée

2. Bondaz, Françoise Madeleine  
celibataire  
gouvernante  
originaire de St-Jean-d'Ornyes (Savoie), France domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Paris, 16<sup>e</sup> née à  
St-Jean-d'Ornyes le quatorze mars  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Marie-Vincent Bondaz et de  
Marie-Péronne née Raymond, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Boyet, père, à Foudon  
2. Albert Erb, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et Subry, le 5, à Pui-  
doux, le 6 et à Paris, 16<sup>e</sup>, le 7 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celex de naissance des fiancés.  
Celex de publication de mariage  
à Lausanne, Forel, Subry, Pui-  
doux et Paris 16<sup>e</sup>. Certificat  
de capacité de la fiancée.  
Autorisation du conseil d'Etat.

Les époux :

F. Bovet  
Bovet Madeleine

Les témoins :

Jules Boyet  
Albert Erb

L'officier de l'état civil :

H. Siehaub  
1913

Communiqué à l'établi de  
Forel, Subry et Chesler et  
à la chancellerie d'Etat, à  
Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16  
Thomas  
et  
Ryffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas, Frédéric-Edouard

celibataire

garagiste

originaire de Donabrye domicilié à

Lausanne né à

Oyennes le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Edouard-Frédéric Thomas et de

Elisabeth née Ryffel, décédée

2. Ryffel, Berthe-Emilie

celibataire

dactylographe

originaire de Stäfa (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Frédéric-Gottlieb Ryffel, à Lausanne et de

Louise-Elise-Lucie née Lang, décédée

Comme témoins :

1. Louis Cottier, métallier à Lausanne

2. Louis Cottier fils, garagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Donabrye et  
Stäfa, le 12 décembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Dona-  
brye et Stäfa

Communiqué à l'état civil de  
Oyennes et Stäfa

Les époux :

F. Thomas  
B. Thomas

Les témoins :

Cottier père  
Cottier

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Registre des mariages A.

No 17  
Fleury  
et  
Jungo

Par Jugement du Tribunal d'Appel de Lausanne, rendu en date du 10 juillet 1931, déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a mis à \_\_\_\_\_ ans le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8 octobre 1931.  
L'officier de l'état civil:  
H. Leshaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury, Julien-Paul  
célibataire  
charretier  
originaire de Termes/Perne/ \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Prez-vers-Noréaz/Fribourg/ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de  
Adolphe Fleury, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie née Somme, à Noréaz \_\_\_\_\_

2. Jungo, Adélaïde  
célibataire  
sommelière

originaire de Fribourg, Bayel et Guin \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Fribourg \_\_\_\_\_ née à

Soubhon/Fribourg/ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Baptiste Jungo \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Joséphine née Rossy, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Fleury, Adolphe, monteur, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Fleury, Joseph, charpentier, à Noréaz/Fribourg \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et Bayel, le 7, 8 et 9 novembre 1931, à Didingen, le 18, et à Termes, le 19 décembre 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent trente et un.

Pièces déposées :  
Promesse de mariage de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Fribourg, Bayel, Didingen et Termes.

Les époux :  
Fleury Paul  
Adélaïde Fleury

Les témoins :  
Fleury Adolphe  
Fleury Joseph

Communiqué à l'état civil de Termes, Fribourg, Bayel et Didingen.

L'officier de l'état civil :  
H. Leshaut

## Registre des mariages A.

No 15  
Pittel  
Gorchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittel, Fernand Charles

celibataire

employé au téléphone

originaire de Villars-le-Cerroir domicilié à

Lausanne né à

Challens le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Bernard-Falentin-Casimir Pittel, décédé et de

Marie-Adélaïde-Joséphine née Pittel, à Lausanne

2. Gorchet, Julie Emma

celibataire

couvrière

originaire de Borcelles-le-Fort domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Vincent Gorchet, décédé et de

Rosa-Louise née Chappuis, au Châlet à Glets

Comme témoins : { 1. Auguste Dupuis, employé de banque, à Lausanne  
2. Léon Bürki, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Villars-le-Cerroir,  
le 6 et à Borcelles-le-Fort, le 7 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.  
Celes de publication des  
mariages à Lausanne, Villars-  
le-Cerroir et Borcelles-le-Fort.

## Les époux :

Pittel Fernand

Pittel Emma

## Les témoins :

Léon Bürki

Auguste Dupuis

L'officier de l'état civil :

H. Seibert

Communiqué à l'état civil de  
Challens et Repraaz



Registre des mariages A.

No 19  
Parlier  
et  
Châtelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parlier, Charles-Emile  
célibataire  
gardien au pénitencier  
originaire de Prévessin  
domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles Parlier, décédé et de  
Marie-Henriette née Gleyre, à Lausanne

2. Châtelan, Berthe  
célibataire  
ménagère  
originaire de Breiligny s. Morrens  
domiciliée à  
Lausanne née à  
Bonvillars le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Alexis Châtelan, décédé et de  
Fanny née Schedel, à Bonvillars

Comme témoins :  
1. Joseph Redard, notaire, à Lausanne  
2. Marcel Gessenay, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 14, à Prévessin et Breiligny s. Morrens, le 20 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissances des fiancés  
Copies de publication de mariage à Lausanne, Prévessin et Breiligny s. Morrens

Les époux :

M<sup>r</sup> Parlier  
B Parlier

Les témoins :

Redard  
Gessenay

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil de  
Prévessin et Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
Grod'hom  
Fricker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grod'hom, Louis-Arthur  
célibataire  
étudiant en droit  
originaire de Monthorod domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Arthur-Eugène Grod'hom, professeur et de  
Charlotte-Henriette-Louise-Fanny née Rochat, à Lausanne

2. Fricker, Isabelle-Lucie  
célibataire  
originaire de Feltheim (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rolle le dix-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Charles-Thomas Fricker, conseiller d'Etat et de  
Marie-Lucie née Martinoni, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Fullimoz, étudiant, à Lausanne  
2. Henri Guhl, étudiant, à Monthorod

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Feltheim, le  
23 et à Monthorod, le 24 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Fel-  
theim et Monthorod

Les époux :

L. Grod'hom  
I. Fricker

Les témoins :

Henry Fullimoz  
Henry Guhl

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de  
Gruel et Feltheim

Registre des mariages A.

N° 21  
Bonnard  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnard, Charles-Pierre-Emile  
celibataire  
étudiant en théologie  
originaire de Cossonay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Charles-Paul Bonnard, négociant, à Lausanne et de  
Anna née Schindler, décédée

2. Pahud, Marie-Eugénie  
celibataire  
originaire de Orens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Alfred Pahud, décédé et de  
Louise-Turbine née Haub, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Jeanne Bonnard (Dams), à Lausanne  
2. Albert Perrin, cand. notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cossonay, le 10, à Orens, le 11 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Cossonay et Orens

Les époux :  
Charles Bonnard.  
Marie Bonnard

Les témoins :  
Jeanne Bonnard  
Al. Perrin

Communiqué à l'état civil de Cossonay et St. Georges

L'officier de l'état civil :  
H. Leclercq

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 22  
Fischer  
et  
Kaulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer, Alexandre Eugène  
celibataire  
technicien  
originaire de Meisterschwanden (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Férey le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Eugène Fischer, décédé et de  
Elisa née Müller, à Lausanne

2. Kaulaz, Alice  
celibataire  
originaire de Fiez domiciliée à  
Lausanne née à  
la Colonie Léopoldine (Bahia) le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Henri Kaulaz et de  
Jeanne née Goudoux, à Lausanne

Comme témoins :  
1. William Fischer, employé de banque, à Lausanne  
2. Odèle Kaulaz (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fiez, le 28, à Meisterschwanden, le 29 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Copie d'acte de naissance de  
la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Fiez  
et Meisterschwanden

Les époux :

M. E. Fischer  
Alice Fischer

Les témoins :

Will. E. Fischer  
Odèle Kaulaz

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil de  
Meisterschwanden et Fiez.

## Registre des mariages A.

No 23

Roth

Schütz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Johann-Jakob

veuf de Maria née Rahm, décédé le 13 juin 1888

jardinier

originaire de Erlinsbach (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Erlinsbach le dix-huit mars

mil huit cent soixante-quatre fils de

Elisabeth Roth, décédée et de

2. Schütz née Segesser, Elie

veuve de Jakob Schütz, décédé le 2 mars 1886

ménagère

originaire de Hasle (Berne) domiciliée à

Grand-Foub née à

Chunsketten (Berne) le vingt-cinq décembre

mil-huit cent soixante-deux fille de

Johannes Segesser et de

Maria née Zaugg, décédée

Comme témoins :  
1. Ernest Roth, typographe, à Lausanne  
2. Fritz Rothbach, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Hasle, le 18, à Erlinsbach et au Foub, le 19 décembre 1888

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Copie d'acte de décès du 1<sup>er</sup>  
mari de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Hasle, Erlinsbach  
et Le Foub. Pour l'acte de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
vol. 52, fol. 120.Communiqué à l'état civil de  
Erlinsbach, Hasle et Foub.

## Les époux :

Johann-Jakob Roth

Elie Schütz

## Les témoins :

Roth Ernest

Rothbach Fritz

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 21  
Faber  
Falso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faber, Philippe-Cornest

celibataire

coupeur

originaire de Romanshorn (Surgovie) domicilié à

Lausanne né à

Paris (8<sup>e</sup>) le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Philippe Faber, tailleur, à Paris et de

Marie-Elisabeth née Tugler, de même

2. Falso, Giuseppina

celibataire

giletière

originaire de Corre Pellice (Turin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Corre Pellice le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Magno Falso, mineur et de

Adria-Antonina née Garnerone, à Pinerolo

Comme témoins : 1. François Rossi, tailleur, à Lausanne

2. Auguste Libscher, coupeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 et Romanshorn,  
le 27 novembre et Corre Pellice, le 7 décembre 1899

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés

Cebs de publication de

mariage à Lausanne, Ro-

manshorn et Corre Pellice,

avec certificat de capacité;

Autorisation du Conseil

d'Etat

## Les époux :

Ph. Faber

Falso Giuseppina

## Les témoins :

Rossi

Libscher

L'officier de l'état civil :

A. Lichant

Communiqué à l'état civil de  
Romanshorn et à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

No 25  
Hermanns  
et  
Sumser

5-134  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermanns, Gottfried-Hubert-Aria  
celibataire  
commerçant  
originaire de Cologne (Prusse) domicilié à  
Cologne né à  
Cologne le dix-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Hubert Hermanns, commerçant et de  
Caroline née Haake, à Cologne

2. Sumser, Joséphine-Marie-Madeleine  
celibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Julien Sumser, rentier, à Lausanne et de  
Louisa née Loreban, décédée

Comme témoins :  
1. Julien Sumser, hôtelier, à Lausanne  
2. François Schmid, Juge fédéral, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 et à Cologne, le  
15 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Promesse du fiancé. Acte de  
publication de mariage  
à Lausanne et Cologne. Actes  
de naissance des fiancés. Certi-  
fiat de capacité du fiancé.  
Abonnement du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Les époux :  
Gottfried H. Hermanns  
Joséphine Hermanns

Les témoins :  
Julien Sumser  
F. Schmid

L'officier de l'état civil :  
H. Siehant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 26  
Jousson  
et  
Converset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jousson, Ernest-Louis

célibataire

concierge

originaire de L'Isle domicilié à

Sausanne né à

Buchillon le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Charles-Louis Jousson, agriculteur et de

Steanne-Marguerite née Prustin, à Buchillon

2. Converset, Marguerite-Steanne

célibataire

femme de chambre

originaire de Belleyaux (Chonon), St-Lazaire (France) domiciliée à

Sausanne née à

Fessey le cinq novembre

mil neuf cent fille de

Pierre-Albert Converset, décédé et de

Anna-Louise née Grogny, à Rossenges

Comme témoins : 1. Louis Niquille, concierge, à Sausanne

2. Lucie Jousson (delle), à Forges

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, à L'Isle et Belleyaux,

le 15 novembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la  
fiancée. Consentement de sa  
mère. Actes de publication de  
mariage à Sausanne, L'Isle  
et Belleyaux. Certificat de capa-  
sité de la fiancée. Autorisation  
du conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de  
L'Isle et à la Chancellerie  
d'Etat, à Sausanne.

## Les époux :

Ernest Jousson  
Marguerite Jousson

## Les témoins :

Louis Niquille  
Lucie Jousson

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut  
1911



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 27  
 Fontannaz  
 et  
 Delarageaz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 octobre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 11 novembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr. contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 25 novembre 1926.

L'officier de l'état civil:

*H. Baur*

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Fontannaz, Robert-Louis  
 célibataire  
 sous-secrétaire  
 originaire de Rebrens et Dailens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Eugène-Louis Fontannaz, décédé et de  
Lina-Bertha née Papet, à Lausanne

2. Delarageaz, Germaine-Fanny  
 célibataire  
 gérante  
 originaire de Préverenges domiciliée à  
Lausanne née à  
Delépens le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Marc-Henri Delarageaz, instituteur et de  
Hélène-Charlotte née Chabloz, à Romanel, Lausanne

Comme témoins: } 1. Henri Delarageaz, instituteur, à Romanel  
 } 2. Oscar Fontannaz, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Rebrens, Dailens et Préverenges, le 3 décembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Rebrens, Dailens et Préverenges

Les époux:  
R. Fontannaz  
G. Fontannaz  
 Les témoins:  
H. Delarageaz  
O. Fontannaz

Communiqué à l'établissement de Sullens et Schandens

L'officier de l'état civil:  
H. Sibant

## Registre des mariages A.

No 28  
Bihl  
et  
Hini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bihl, Joseph-Albert  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Hegenheim (Alsace), France domicilié à  
 Lausanne, précédemment à Zurich né à  
 Hegenheim le vingt décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
 Eugène Bihl, maître-ouvrier et de  
 Marie-Eugénie-Thérèse née Miller, à Hegenheim

2. Hini, Maria-Emma  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Horgen (Zurich) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Zurich le cinq juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Charles-Henri Hini, décédé et de  
 Sina née Sommer, à Zurich

Comme témoins :  
 1. Noël Pedrini, encadreur, à Lausanne  
 2. Marie Pedrini (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Horgen et Zurich, le  
 22 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentements des père et  
 mère du fiancé. Déclaration  
 d'origine du fiancé. Actes de  
 publication de mariage à  
 Lausanne, Horgen et Zurich.  
 Certificat de capacité du fiancé.  
 Autorisation du conseil  
 d'Etat. Permis de mariage.  
 Communiqué à l'épaveur à  
 Zurich et Horgen et à la  
 chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Joseph Bihl  
 Maria Hini

## Les témoins :

Noël Pedrini  
 Marie Pedrini

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 29  
Quoniam  
et  
Ruedi

rep le 4.1.45

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quoniam, Georges-Pierre  
celibataire  
employé de banque  
originaire de Cherbourg Manche, France domicilié à  
Paris, 11<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>  
né à  
Cherbourg le vingt-six juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Georges-Alfred Quoniam, directeur de banque, à Bruxelles et de  
Augustine-Mathilde-Angélique, née Detoub, <sup>leg. Bruxelles</sup> décédée

2. Ruedi, Alice-Pauline  
celibataire  
employée de banque  
originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à  
Lausanne  
née à  
Lausanne le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-Christian Ruedi, employé aux C.L. et de  
Thaline née Fauray, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Georges Quoniam, père, directeur, à Bruxelles-  
Bruxelles.  
2. Charles Ruedi, père, employé C.L., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Paris, 11<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> et à Bol-  
ligen, le 11 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de  
naissance des fiancés. Consentement  
du père du fiancé. Acte de  
décès de sa mère. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Paris, 11<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> et Bolligen. Certificat  
de capacité du fiancé. Permis de  
publier. Permis de mariage

Les époux :

Quoniam  
Alice Quoniam

Les témoins :

Quoniam  
Ruedi C<sup>o</sup>

L'officier de l'état civil :

J. Lehmann  
1920

Communiqué à l'état civil de  
Papiermühle et à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

No 30  
Scheidegger  
et  
Fortis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scheidegger, Franz-Rudolf  
veuf de Emme-Emilie Lang, déc. le 9 septembre 1817  
typographe  
originaire de Triswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le vingt mars  
mil huit cent soixante-douze fils de  
Franz-Rudolf Scheidegger, mécanicien et de  
Elisabeth née Oeschbacher, à Genève

2. Fortis, Henriette-Adèle  
célibataire

originaire de Gargallo (Soyare), Italie domiciliée à  
Morges née à  
Morges le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Frédéric Fortis, tanneur et de  
Helène-Charlotte née Magnanab, à Morges

Comme témoins : 1. Charles Perrin, lapissier, à Lausanne  
2. Fernand Bayle, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Triswil et Morges, le  
12, à Gargallo, le 30 novembre 1818.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier, mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Triswil,  
Morges et Gargallo, avec certificats  
de capacité. Permis de publier.

## Les époux :

Franz Scheidegger  
Adèle Scheidegger

## Les témoins :

C. Perrin  
F. Bayle

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut  
1818

Communiqué à l'écheviquet de  
Triswil et Morges et à la  
chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 31  
 Matousskoff  
 et  
 Ilyinsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matousskoff, Ivan - Iekrowitch  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Koichineff, Russie domicilié à  
Lausanne né à  
Koichineff le dit-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Pierre-Gregorieuitch Matousskoff, décédé et de  
Hélène Népodiewna Matousskoff, à Lausanne

2. Ilyinsky, Eugénie  
 célibataire  
 originaire de Cronstadt, Russie domiciliée à  
Lausanne née à  
Cronstadt le six décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Catherine - Daniloya Paruchnikoff, décédée; fille  
 adoptive de Alexandra-Georgiewna Ilyinsky, décédée

Comme témoins :  
 1. Nikolitch, Hélène (dame), à Lausanne  
 2. Hannibal, Marie (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dit-sept janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Carte de notoriété, tenant lieu  
d'acte de naissance du fiancé.  
Carte de naissance de la fiancée,  
avec traduction. Certificat du  
Pêtre de l'Église orthodoxe. Cartes  
de publication de mariage à  
Lausanne. Permis de publier. Permis  
de marier. Engagements à  
mariage religieux  
Communiqué

Les époux :

Matousskoff  
Eugénie Matousskoff

Les témoins :

Nikolitch  
 Marie Hannibal

L'officier de l'état civil :

A. Lichaut

N<sup>o</sup> 32  
Genthorey  
et  
Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genthorey, Edmond  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Dompierre sur Lucens domicilié à  
Dompierre sur Lucens né à  
Dompierre le premier décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
François Genthorey et de  
Elisabeth née Köhler, décédée

2. Cosandey, Olga-Anna  
celibataire  
ménagère  
originaire de Sassel domiciliée à  
Dompierre sur Lucens née à  
Château-d'Or le Arrente septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Ette Cosandey, agriculteur et de  
Fanny-Caroline, née Dubuis, à Dompierre sur Lucens

Comme témoins : } 1. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne  
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dompierre, le 31 décembre 1914 et à  
Sassel, le 2 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Lucens

Communiqué à l'état civil de  
Lucens et Granges

Les époux :  
Edmond Genthorey

Olga Genthorey

Les témoins :

J. Forebay  
H. Regamey

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Registre des mariages A.

No 33  
Hennegrave  
et  
Scott

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennegrave, Cymard-Henri  
célibataire  
artiste peintre  
originaire de d'origine française domicilié à  
Beauvais (Oise), né à  
Beauvais le trente janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles Hennegrave, décédé et de  
Lucille-Emmeline Henneguy, à Beauvais

2. Scott, Lina-Catherine-Helen  
célibataire  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Nevviteb, Planches-Monbeaux née à  
Talparaiso (Chili) le cinq octobre  
mil huit cent soixante-troize fille de  
Andrew-Galbrith Scott et de  
Marion-Richard Scott, née Bowie, décédés

Comme témoins :  
1. Gerald Langley, officier de marine, à Londres  
2. Mme Hennegrave (delle), à Paris

Les publications ont eu lieu à us Planches-Monbeaux, le 15, et à  
Beauvais, le 20 décembre 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'ébavénil  
de Monbeaux

Les époux :  
Cymard-Henri Hennegrave  
Lina Hennegrave

Les témoins :  
Gerald Langley  
A. Hennegrave  
M. Scott  
L'officier de l'état civil :  
Lucie

Communiqué à l'ébavénil à  
Monbeaux et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

No 34  
Whitehead

Whitehead<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Whitehead, Norman

celibataire

officier de marine

originaire de d'origine anglaise domicilié à

Montreux (Châtelard) né à

Bradford (Yorkshire) le vingt-cinq mai

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

William-Alfred Whitehead, à Baildon et de

Sarah-Ann née Sykes, décédée

2. Whitehead née Mc Laren, Kathleen

veuve de Geoffrey-Field Whitehead, déc. le 15 octobre 1917

originaire de d'origine anglaise domiciliée à

Montreux (Châtelard) née à

Bradford (Yorkshire) le vingt-sept

mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

William-Malcolm Mc Laren, décédé et de

Hannah née Ambler, à Harrogate

Comme témoins :  
1. Alice Ambler, d. d. l., à Montreux  
2. Marius Hesse, comierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard (Montreux) le 24 décembre

1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certification de l'établi de Montreux

Les époux :

Norman Whitehead  
Kathleen Whitehead

Les témoins :

Alice Ambler  
Marius Hesse  
L'officier de l'état civil :  
P. Hesse

Communiqué à l'établi de Montreux



Registre des mariages A.

No 35  
Baud  
et  
Braun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud, Henri-Charles  
celibataire  
mécanicien  
originaire de Yffles domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henri-Louis Baud, comptable et de  
Louise-Emma-Françoise née Siboppey, à Lausanne

2. Braun, Edwina-Juliette  
celibataire  
professeuse de piano  
originaire de Orbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Edouard Braun, décédé et de  
Marie-Louise née Gardinaux, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Baud, employé de bureau, à Lausanne  
2. Charles Braun, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Yffles et à  
Yffles, le 10 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Orbe et Yffles.

Les époux :

H Baud  
H Braun

Les témoins :

L Baud  
C Braun

L'officier de l'état civil :

J. Udet

Registre des mariages A.

No 36  
Mottier  
et  
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier, Paul-Alfred  
veuf de Franche-Marie-Louise née Delessert, de le 26 octobre  
1818, veuf  
originaire de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Ormont-dessous \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
François Mottier, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Félix, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Curchod, Marie-Elise  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Dommarbin et Subry \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Corsier sur Vevey \_\_\_\_\_ née à  
Chardonne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq avril  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
François-Edouard Curchod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Julie-Souky née Fouron, à Corsier \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Gustave Regamey, concierge, à Lausanne  
2. Marius Mareb, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-dessous, Dom-  
marbin, Subry et Corsier, le 26 décembre 1894 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publications de mariage  
à Lausanne, Ormont-dessous,  
Dommarbin, Subry et Corsier.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir vol. 27,  
fol. 11 \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Mottier  
Elise Mottier

Les témoins :

G<sup>ve</sup> Regamey  
M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Mareb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi de  
Ormont-dessous, Poliez-le-  
Grand, Subry et Corsier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 37  
Oberhofer  
et  
Romang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberhofer, Albert-Blasius  
veuf de Léa-Marie-Fanny née Polomey, dès le 18 juin  
1815, journalier  
originaire de Lippertsweiler-Cannhausen (Haut-Rhin) domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Blasius Oberhofer et de  
Caroline-Anna née Fleuret, décédée

2. Romang, Alphonsine-Sophie  
célibataire  
journalière  
originaire de Gsbeig (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Olon le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Francis-Louis-Gabriel Romang, carrier, et de  
Marie-Julienne née Udry, décédée

Comme témoins :  
1. Celestin Vianin, menuisier, à Lausanne  
2. Frédéric Voelkle, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cannhausen, le 26  
et Gsbeig b. S., le 27 décembre 1814

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Cannhausen et Gsbeig b. S.  
Certificat de capacité du  
fiancé. Permis de publier. Permis  
de marier.

Les époux :

Albert Oberhofer  
Alphonsine Oberhofer

Les témoins :

Celestin Vianin  
Fréd. Voelkle

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de  
Gsbeig b. S. et à la sous-préfecture  
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

No 33  
Köhler  
et  
Gröz

9-772  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köhler, Théodore-Samuel  
celibataire  
conducteur-typographe  
originaire de St. Johannis Prayreuth (Pravière) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Wolfgang-Martin Köhler, cordonnier et de  
Madelaine née Rodmer, à Lausanne

2. Gröz, Anna-Martina  
celibataire  
femme de chambre

originaire de Schambach (Pravière) domiciliée à  
Lausanne née à  
Schambach le premier janvier  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Wolfgang Gröz, cordonnier, à Schambach et de  
Thérèse née Pürl, décédée

Comme témoins :  
1. Ernest Kaeser, serrurier, à Lausanne  
2. Marie Wysser (delle), repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Schambach, le 11 et  
à St. Johannis, le 12 novembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Scham-  
bach et St. Johannis. Certificats  
de capacité des fiancés. Permis  
de publier. Permis de marier.

Les époux :  
Th. Köhler  
Martine Köhler

Les témoins :  
E. Kaeser  
Marie Wysser

L'officier de l'état civil :  
Pürl

Communiqué à la chancellerie  
d'Etat, à Lausanne (en 2 exp.)

R. du 11.8.24.  
Par décret du Grand Conseil du  
5 février 1924, Théodore-  
Samuel Köhler désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
avec sa famille  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Lausanne.  
Inscrit le 28 juillet 1924  
L'officier de l'état civil :  
P. Ballig

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 39  
Noverraz  
Schütz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz, Marcel-Henri-Léon  
celibataire  
pompier  
originaire de Cully et Lully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Henri-Samuel-Auguste Noverraz, jardinier et de  
Ida-Anna née Guard, à Lausanne

2. Schütz, Alice-Bertha  
celibataire  
cousine  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Gall le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Elvina Schütz, à Brême et de

Comme témoins :  
1. Ferdinand Brouppacher, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Orzondo, boulanger, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Lully et Sumiswald, le 16, à Cully, le 17 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Lully, Sumiswald  
et Cully

Les époux :  
Marcel Noverraz  
Alice Noverraz  
Les témoins :  
L. Orzondo  
Brouppacher F.D.

Communiqué à l'établissement de  
Cully, Lully et Sumiswald.

L'officier de l'état civil :  
Pellec

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 40  
Cordier  
et  
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordier, Constant-Lucien  
celibataire  
laitier  
originaire de Montbéliard (Doubs), France domicilié à  
Lausanne né à  
Glovelier (Berne) le huitième juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Emile-Constant Cordier et de  
Anna-Marie née Bertrich, décédée

2. Grand, Marie-Madelaine  
celibataire  
ménagère  
originaire de Romont (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Charles Grand, officier de l'état civil, à Romont et de  
Félicie née Devaud, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Buret, employé de commerce, à Lausanne  
2. Eduard Pinard, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romont, le 3<sup>e</sup> décembre  
1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent  
vingt

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne et Romont. Certi-  
ficats de capacité des fiancés.  
Permis de publier. Permis de  
mariage.

## Les époux :

Lucien Cordier  
Marie Cordier

## Les témoins :

Henri Buret  
Eduard Pinard

L'officier de l'état civil :

Lucien

Communiqué à l'état civil de  
Romont et à la chancellerie  
d'état, à Lausanne

Registre des familles vol. 20 fol. 386

Registre des mariages A.

No 41  
Adamek  
Mendes de Oliveira  
Castro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Adamek, Joseph  
célibataire  
vice-consul de Pologne  
originaire de citoyen polonais domicilié à  
Trieste (Italie) né à  
Kempen (Posnanie) le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Florian-Stanislaus Adamek, négociant et de  
Stanislawa née Wikowska, à Kempen

2. Mendes de Oliveira Castro, Leonor  
célibataire  
originaire de citoyenne brésilienne domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (16<sup>e</sup> arr.) le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jose-Mendes, Baron de Oliveira Castro, décédé et de  
Constancia née Olim, à Genève

Comme témoins : 1. Hector de Oliveira Castro, à Barcelone (Espagne)  
2. Charles Harbin, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 décembre 1919 et à  
Trieste, le 4 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent  
vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Dispense de publication pour la  
fiancée. Actes de publication de  
mariage à Lausanne et Trieste.  
Certificats de capacité des fiancés.  
Permis de publier. Permis de  
marier

Les époux :  
Joseph Adamek  
Leonor Adamek

Les témoins :  
Hector de Oliveira Castro  
Charles Harbin

L'officier de l'état civil :  
P. F. [Signature]

Communiqué à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne, en 2 exp.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 42  
Regamey  
Isler

205  
3 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Edouard  
divorcé de Lina - Rosa née Meyer, dès le 11 novembre 1913  
inhabitant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Montblésson s. Lausanne le vingt-six avril  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Louis - Emile Regamey et de  
Augustine - Henriette née Ray, décédée

2. Isler, Marie Sophie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Deschi (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
au Loch (Nuchâtel) le vingt-un décembre  
mil huit cent soixante-onze fille de  
Christian Isler et de  
Julie née Pellabon, décédée

Comme témoins :  
1. Lucien Cayin brigadier de police, à Lausanne  
2. Félix Curchod, auxiliaire de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Deschi, le 6  
janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Actes de  
publication de mariage  
à Lausanne et Deschi

Les époux :  
Edouard Regamey  
Sophie Regamey

Les témoins :  
Lucien Cayin  
Félix Curchod

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Deschi



Registre des mariages A.

No 43  
Kühn  
et  
Buchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kühn, Ludwig-Otto-Georg

celibataire  
architecte

originaire de Heidelberg (Bade), Allemagne domicilié à

Castagnola (Cessin) né à

Castagnola le vingt-neuf août

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Federico Kühn, décédé et de

Adelina Frauenfelder à Castagnola

2. Buchet, Marcelle-Thérèse

celibataire

originaire de Russins domiciliée à

Lausanne née à

Regnins le douze juillet

mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Luigi-Carlo Querenaz, décédé, et de Margherita et de

Champf Renaud, fille adoptive de Marco-Camondo Buchet, décédé le 26 mars 1915.

Comme témoins :

1. Paul Allenspach, journaliste, à Lausanne

2. Adelina Kühn (dame), à Castagnola

Les publications ont eu lieu à Castagnola, Heidelberg, Russins et Lausanne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébâtelier de Castagnola

Les époux :

Ludwig Kühn

Marcelle Kühn

Les témoins :

Adelina Kühn

Paul Allenspach

L'officier de l'état civil :

Juce

Le 19 mai 1922, le nommé ci-contre, sa sibi reçu, avec sa famille, citoyen suisse, résidant à la commune de Castagnola, Lausanne, le 27, son officier de l'état civil.

à l'ébâtelier à Castagnola et Gilly

Récépissé du 30 juin 1922.

Par jugement du Tribunal de Lausanne

rendu en date du 10 juillet 1926 déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1926

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 6 octobre 1926, le délai pendant lequel le mari

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> octobre 1926.

Officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, à l'ébâtelier à Castagnola et Gilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 44  
 Diserens  
 et  
 Bolens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Charles-Edouard  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Saigny domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux décembre  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Charles-Émile Diserens, décédé et de  
Louise-Fanny née Huber, à Lausanne

2. Bolens, Rosa  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Proyence domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix décembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
David Bolens et de  
Lucie née Cornuz, décédée

Comme témoins :  
 1. Adrien Golaz, appareilleur, à Lausanne  
 2. Albert Diserens, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Saigny et Proyence  
 le 8 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Saigny  
et Proyence

## Les époux :

Ch. Diserens  
R. Diserens

## Les témoins :

Golaz Adrien  
Albert Diserens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établissement de  
Saigny et Proyence

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 45  
 Lavanchy  
 et  
 Garison

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Charles-Frédéric  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Saigny et Forel domicilié à  
Saigny né à  
Saigny le sept décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Frédéric Lavanchy, agriculteur et de  
Louise née Bourdey, à Saigny

2. Garison Elisa-Flora  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Fillette et Lubry domiciliée à  
Ferlens née à  
Ferlens le vingt-trois avril  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
François-Louis Garison, agriculteur et de  
Justine née Semroz, à Ferlens

Comme témoins :  
 1. Fenny Burkhard (dame), à Lausanne  
 2. Marius Heyer, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saigny, le 5, Forel, Lubry et Ferlens, le 6, à Fillette, le 7 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
civil de Saigny

Les époux :

Lavanchy Charles  
Lavanchy Flora

Les témoins :

Fenny Burkhard  
Heyer M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Reuer

Communiqué à l'étabe civil de  
Saigny, Forel (Saigny) Gully,  
Lubry et Cron-la-Fille

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 46  
 Mussilier  
 et  
 Dübi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussilier, François-Antoine  
 célibataire  
 agent de police  
 originaire de Obbalens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Obbalens le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Joséphine-Mélanie Mussilier, décédée et de

2. Dübi, Louise  
 divorcée de Garbon-Louis Goethals, décé. le 10 juin 1894  
 originaire de Gand (Belgique) domiciliée à  
Lausanne née à  
Hillars & Olon le vingt-six janvier  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jacob Dübi, décédé et de  
Elise née Josi, à Olon

Comme témoins :  
 1. Emile Favez, hôtelier, à Lausanne  
 2. Louis Girard, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Obbalens, le 21 décembre  
1894

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hrente-un janvier mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée  
avec divorce. Subordination  
de contracter un nouveau  
mariage. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Obbalens. Certificat de capacité  
de la fiancée. Pouvoir de publier.

Communiqué à l'état civil de  
Obbalens et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne

## Les époux :

F. Mussilier  
Louise Mussilier

## Les témoins :

Favez Emile  
Girard Louis

L'officier de l'état civil :

Favez

Registre des mariages A.

No 47  
Grivet  
et  
Mugnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivet, Jules-Albert  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Semsales / Freiburg domicilié à  
Scheneyex / Ain, France né à  
Semsales le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
François-Emile Grivet, agriculteur et de  
Marie-Marguerite née Fichnet, à Scheneyex

2. Mugnier, Blanche-Marie Louise  
celibataire  
originaire de Bogis-Bossey domiciliée à  
Personnes / Ain, France née à  
Fermier Genève le deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Marie-Alfred Mugnier et de  
Louise-Rosalie née Enquet

Comme témoins : { 1. Alfred Mugnier, cultivateur, à Personnes (Ain)  
2. Gilbert Suabon, cultivateur, à Gen / Ain

Les publications ont eu lieu à Semsales, le 14, à Bogis-Bossey le 15, à Scheneyex, le 16 et à Personnes, le 17 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Semsales

Les époux :  
Grivet Jules  
Blanche Grivet

Les témoins :  
Alfred Mugnier  
Juaton Gilbert

Communiqué à l'état civil de Semsales et Crans

L'officier de l'état civil :  
Maes

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 48  
 Masari  
 et  
 Michel

répondu le  
 27.2.1951.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masari, Jacques

celibataire

marié

originaire de Caléop Syrie, protégé français domicilié à  
Lausanne né à

Caléop le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Elie Masari, décédé et de

Polissa née Masari, à Manchester

2. Michel, Marie-Catherine

celibataire

originaire de Paris domiciliée à  
Lausanne née à

Paris (20<sup>e</sup>) le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri-Auguste Michel et de

Eugénie née Elisaïsser, décédée

Comme témoins :

1. Louise Blanc, sage-femme, à Lausanne

2. Dr Gabriel Falero, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17 décembre 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent cinquante

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, une traduction. Acte de notoriété pour le fiancé. Actes de décès des père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne. Certificats de capacité des fiancés. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

## Les époux :

Masari  
M. Masari

## Les témoins :

L. Blanc Tiquet  
Dr Falero

L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 49

ÉVE

Girod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ÉVE, Maurice-Léon

celibataire

boitier

originaire de Somme (Nord), France domicilié à

Lausanne, précédemment à Fours-en-Paroisse (Nord), France né à

Somme le huit-vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Emile-Alphonse Eve, décédé et de

Mélanie-Rose née Louidi à Fours-en-Paroisse

2. Girod, Elise-Hermanne

celibataire

originaire de Loyeresse (Perne) domiciliée à

Pully née à

Loyeresse le vingt

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Alfred Girod et de

Elisabeth née Psychiger, décédée

Comme témoins : { 1. François Lamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, le 27, à Cayannes, le 28, à Lau-  
sanne, le 29 décembre 1919, à Fours-en-Paroisse, le 3 janvier  
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cote de décès du père du fiancé.  
Consentement de sa mère. Cotes  
de publication de mariage à  
Pully, Cayannes, Lausanne et Fours-  
en-Paroisse. Certificat de capacité  
du fiancé. Permis de publier. Permis  
de marier

Les époux :

[Signature]  
[Signature]

Les témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 50  
Cuvini  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvini, Domenico - Edo  
celibataire  
sommelier  
originaire de Sessa (Cessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Sessa le deux août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Edoardo Cuvini, décédé et de  
Ernestina née Forandi, à Sessa

2. Richard, Hélène - Elisa  
celibataire  
femme de chambre  
originaire de Orbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Paulmes le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Louis Richard, agriculteur, à Paulmes et de  
Fanny-Julie née Suagnier, décédée

Comme témoins :  
1. Oscar Gros, jardinier, à Montreux  
2. Cécile Jacob (delle), à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orbe, le 14, à Sessa, le  
15 janvier 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent trente

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Orbe et Sessa

Les époux :  
Edo Cuvini  
Hélène Cuvini

Les témoins :  
Oscar Gros  
Cécile Jacob

Communiqué à l'état civil à  
Sessa et Orbe

L'officier de l'état civil :  
Pucelet



## Registre des mariages A.

51  
Hocquet  
et  
Reinlé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hocquet, Louis

jeune de Octavie née Boitiaux, des le 29 mai 1914  
menuisier

originaire de Douchy (Nord), France domicilié à

Noyelles-sur-Selle (Nord), France né à

Douchy le trente juillet

mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Louis Hocquet et de

Augustine née Lavallois, à Noyelles-sur-Selle

2. Reinlé, Lucie-Mathia

célibataire

originaire de Stein (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel (Berne) le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Hermann Reinlé, décédé et de

Lina née Lellweger, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jean Reisser, hôtelier, à Cuchy

2. Otto Reinlé, actuaire, à Bonabrinople

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Stein, le 19 et à Noyelles-sur-Selle, le 25 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Actes de naissance des fiancés. Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne, Stein et Noyelles-sur-Selle. Certificat de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'état civil de Stein et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

L. Hocquet

M. Hocquet

## Les témoins :

J. Reisser  
O. Reinlé

L'officier de l'état civil :

Lucie

## Registre des mariages A.

No 52  
Kahan  
et  
Idelson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kahan, Nathan

celibataire

étudiant

originaire de nationalité russe domicilié à

Lausanne

né à

Witebsk (Russie) le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Abraham Kahan, commerçant

et de

Pauline Kahan née Gubelowsky, à Witebsk

2. Idelson, Nadine

celibataire

originaire de nationalité russe domiciliée à

Lausanne

née à

Prakou (Baouss), Russie le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jacques Idelson, ingénieur

et de

Eugénie Idelson née Chapiro, à Prakou

Comme témoins :

1. Eugénie Begounne (delle), à Lausanne

2. Gustave Pichowski, D<sup>r</sup> médecin, à Laury

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de notoriété, tenant lieu  
d'actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne. Déclaration du  
ministre israélite. Permis de  
publier. Permis de mariage.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

N. Kahan  
Nadine Kahan

## Les témoins :

Eugénie Begounne  
Gustave Pichowski

L'officier de l'état civil :

Recht

Registre des mariages A.

No 53  
Monod  
et  
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Eugène-Adrien

divorcé de Aline-Léonore née Porloy, de le 11 juillet 1919  
redacteur

originaire de Ormont-dessous domicilié à

Fessey né à

Ormont-dessous le dix-sept janvier

mil-huit cent soixante-seize fils de

Emile-Adrien Monod, à Orge et de

Angeline-Léonore née Porloy, à Ormont-dessous

2. Bovay, Suzanne-Clémence

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Rougemont domiciliée à

Fessey née à

Oron-la-ville le seize avril

mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Jean-François Bovay, à Villars-sous-Yens et de

Charlotte-Justine née Perrier, décédée

- Comme témoins :
- 1. Henri Bovay, officier de l'état civil, à Villars-sous-Yens
  - 2. Ami Porloy, instituteur, à Prebois (Orbe)

Les publications ont eu lieu à Fessey, le 16, à Ormont-dessous, le 17  
et à Rougemont, le 19 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fessey

Les époux :

Eug. Monod.  
Suzanne Bovay.

Les témoins :

Henri Bovay  
Ami Porloy

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'état civil de Ormont-dessous, Fessey et Rougemont

Registre des mariages A.

No 54  
Essenti  
Redard

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne rendu en date du 11 juin 1931 déclaré définitif et exécutoire le 6 juillet 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 8 juillet 1931

L'officier de l'état civil:

L. Bauff  
Comm. au Dép.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Essenti, Giulio - Brenesbo  
célibataire  
serrurier-fumiste  
originaire de Masnago (Côme), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Masnago le quinze-trois août  
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Brenesbo Essenti, décédé et de  
Anna-Maria née Picora, à Lausanne

2. Redard, Marie-Elise  
célibataire  
couburière  
originaire de La Sarraz et des Ferrières (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Louis Redard, jardinier et de  
Marie née Frauchiger, à Lausanne

Comme témoins: 1. Pascal Boninsegni, professeur à l'Université, à Lausanne  
2. Louis Romerio, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 octobre, à La Sarraz et aux Ferrières, le 1<sup>er</sup>, à Masnago, le 23 novembre 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, La Sarraz, Les Ferrières et Masnago, avec certificats de capacité. Permis de publier. Permis de marier

Les époux:  
Giulio Essenti  
Elise Essenti

Les témoins:  
P. Boninsegni  
L. Romerio

Communiqué à l'étab. civil de La Sarraz et des Ferrières et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil:  
Jules

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 55  
Dubois  
et  
Pavillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Louis-Emile

celibataire

manoeuvre

originaire de Gland domicilié à

Saint-Prex né à

Eysins le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jules-Samuel Dubois, manoeuvre et de

Marie dite Louise Ceuscher, à Saint-Prex

2. Pavillard, Marie-Louise

celibataire

originaire de Orny domiciliée à

Saint-Prex née à

Saint-Prex le seize août

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Louis-Charles Henri Pavillard, agriculteur et de

Caroline-Jenny-Sophie née Pugnion, à St-Prex

Comme témoins :  
1. Jules Guisab, ingénieur, à Lausanne  
2. Pierre Casserini, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Prex et Gland, le 14, à Orny, le 16  
janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
civil de St-Prex

Les époux :

Dubois Emile  
Marie Dubois

Les témoins :

J. Guisab  
P. Casserini

L'officier de l'état civil :

J. Guisab

Communiqué à l'étab. civil de  
Pregny, Chy et La Sarraz.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 56  
Burdet  
Ogliaro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Jules-Charles-François  
celibataire  
imprimeur  
originaire de Mathod domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Pieter-Louis Burdet, décédé et de  
Lina née Billaud, à Lausanne

2. Ogliaro, Benigne dite Benjamine  
celibataire  
ménagère  
originaire de Figliano Biellese (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept - fille de  
Jean Ogliaro maçon et de  
Catherine née Biasetti, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pieter Légeret, relieur, à Lausanne  
2. Fernand Péroux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Mathod, le 27  
septembre et à Figliano Biellese, le 14 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Mathod et Figliano  
Biellese, avec certificats de  
capacité. Permis de publier.

Les époux :  
Ch. Burdet  
B. Burdet

Les témoins :  
Victor Scherret  
Ferd. Péroux

Communiqué à l'établi civil de  
Mathod et à la chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

L'officier de l'état civil :  
P. U...

Par jugement du Tribunal... du...  
discret de Lausanne rendu  
en date du 25 avril 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juillet  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 juillet 1927.  
Lausanne, le 25 août 1927.  
L'officier de l'état civil:

P. Bailly

R. du 24. 10. 27.

## Registre des mariages A.

No 57  
Blaser  
et  
Hachmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Ernst

déjà divorcé de Susanna Famy, née Hasenfratz, dès le 24  
novembre 1917, hôtelier

originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Langnau le treize octobre

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de  
Johann Blaser, fabricant, à Langnau et de  
Marie née Hermann, décédée

2. Hachmann, Oline - Elmire

célibataire

originaire de Bâle et Möriken (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à

Bâle le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Johann-Friedrich Hachmann, décédé et de  
Emma - Oline née Wütsch, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Julien Sumser, hôtelier, à Lausanne  
2. Alfred Hachmann, barman, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Langnau, Bâle,  
et Möriken, le 20 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé  
avec divorce. Acte de publi-  
cation de mariage à Lausanne,  
Langnau, Bâle et Möriken.

Les époux :

Ernst Blaser  
Elmire Blaser

Les témoins :

J. Sumser  
A. Hachmann

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué l'établissement des  
Langnau, Bâle et Möriken.

## Registre des mariages A.

No 53  
Dirica  
et  
Monneyron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dirica, Georges-Edouard  
veuf de Anna-Marie-Thérèse née Pigenwald, décédée le 15 septembre 1915, ayants  
originaire de Veuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Pesoul (Hte Saône), France le neuf août  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quinze \_\_\_\_\_ fils de  
Suzinab-Joseph Dirica \_\_\_\_\_ et de  
Anne-Scholilde née Protschy, décédée \_\_\_\_\_

2. Monneyron, Jeanne-Marie-Caroline  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Féchy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de  
Jules-Félix Monneyron, contrôleur à la P.C.T. \_\_\_\_\_ et de  
Emma-Henriette née Chabuis, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Jules Monneyron, contrôleur à la P.C.T., à Pully  
2. Louis Monneyron, architecte, à Forges \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Veuchâtel et Pully, le  
16, à Féchy, le 17 janvier 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copie de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Copies de publication  
de mariage à Lausanne, Veuchâtel, Pully et Féchy \_\_\_\_\_

## Les époux :

G. Dirica et  
Jeanne Dirica

## Les témoins :

J. Monneyron  
L. Monneyron.

L'officier de l'état civil :  
J. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'établi de  
Veuchâtel, Aubonne et Pully.



Registre des mariages A.

No 59  
Sallaz  
et  
Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sallaz, Marc-Louis-Pierre  
celibataire  
appareilleur  
originaire de Seiry  
Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles-Marc Sallaz, dévêde et de  
Marianne-Marie née Gatto, à Lausanne

2. Nicolas, Elizabeth  
celibataire  
ménagère  
originaire de Carrouge, Mézières et Montpreveyres domiciliée à  
Carrouge née à  
Carrouge le vingt-quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Héli Nicolas, agriculteur et de  
Eugénie née Laudet, à Carrouge

Comme témoins :  
1. Louis Perret, employé postal, à Lausanne  
2. Charles Borgatta, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carrouge, Mézières et  
Montpreveyres, le 12, à Seiry, le 13 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Carrouge, Mézières,  
Montpreveyres et Seiry

Les époux :

Marc Sallaz  
E. Nicolas

Les témoins :

L. Perret  
Borgatta

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'abbé civil de  
Grancy, Mézières et Repraiz.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 60  
Dumuid  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid, Jules-Charles-Ernest  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Romaz domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Henri-Jean-Louis Dumuid et de  
Louise-Marguerite née Blanc, à Lausanne

2. Chevalley, Julia-Louise  
célibataire  
originaire de Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Henri Chevalley, agriculteur et de  
Cécile née Burchod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Dumuid, ancien jardinier, à Lausanne  
2. Henri Chevalley, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Romaz, le 7, à Pui-  
doux, le 8 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Romaz et Puidoux.

Les époux :

Ernest Dumuid  
Julia Dumuid

Les témoins :

Henri Dumuid  
Henri Chevalley

L'officier de l'état civil :

uaa

Communiqué à l'épaveur de  
Romaz et Chêbles

Registre des mariages A.

No 61  
 Tenthorey  
 et  
 Sunier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey, Henri  
 célibataire  
 laitier  
 originaire de Dompierre domicilié à  
Lausanne né à  
Lemberg (Galicie) le trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Elise Tenthorey, décédée et de

2. Sunier, Julie-Sophie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Nods (Berne) domiciliée à  
Nods née à  
Nods le neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis-Alexis Sunier, agriculteur et de  
Bertha-Sophie née Botteron, à Nods

Comme témoins :  
 1. Charles Sunier, cultivateur, à Nods (Berne)  
 2. Fiolette Daulte (delle), à Dulle (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Nods, le 6 et à  
Dompierre, le 7 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Nods et Dompierre.

Les époux :  
Mr. Tenthorey  
Sophie Tenthorey.

Les témoins :

Charles Sunier  
Fiolette Daulte

L'officier de l'état civil :  
Pucci

Communiqué à l'état civil de  
Lucens et Nods

## Registre des mariages A.

No 62  
 Monnard  
 Gablin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, Jules-Romain

célibataire

coiffeur

originaire de Atalens (Freibourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Châtel-St-Denis (Freibourg) le six mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

François Monnard, boucher

et de

Anna Monnard née Schmidt, à Châtel-St-Denis

2. Gablin née Barbezat, Louise-Elie

veuve de Marcel-Lucien Gablin, dès le 15 juillet 1917

coiffeuse

originaire de Châteauroux (Indre), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Georges-Charles Barbezat

et de

Lina-Bertha née Dupraz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Barbezat, imprimeur, à Lausanne

2. Edouard Barbezat, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Atalens, le 21 janvier 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de

la fiancée. Consentement des

père et mère de la fiancée. Actes

de publication de mariage à

Lausanne et Atalens. Certificat

de capacité de la fiancée. Permis

de publier

Communiqué à l'ébéniste à

Atalens et à la chancellerie

d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Romain Monnard

Louise Monnard

Les témoins :

Ch. Barbezat

E. Barbezat

L'officier de l'état civil :

Lucien

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 63  
Schmidt  
et  
Barrazotto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Erwin Charles  
celibataire  
négociant  
originaire de Gossens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Auguste Schmidt \_\_\_\_\_ et de  
Thilie Laura née Gansseberg, décédée \_\_\_\_\_

2. Barrazotto, Letizia Maria Margherita Madalena  
celibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Pettinengo (Novare), Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Pettinengo \_\_\_\_\_ le premier mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
Celestino Barrazotto, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Domenica née Forgnone, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Gubbaye Barrazotto, gypcier-peintre, à Lausanne  
2. Jean Pozio, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Gossens, le 31 octobre  
et à Pettinengo, le 16 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne Gossens et Pettinengo,  
avec certificats de capacité.  
Permis de publier \_\_\_\_\_

Les époux :  
Chs. Schmidt  
Letizia Schmidt

Les témoins :  
Justine Barrazotto  
J. Pozio

L'officier de l'état civil :  
Pucet

Communiqué à l'établiquin de  
Usine et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne \_\_\_\_\_

N. au 24.7.25.

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 18 mai 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 juin  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 26 juin 1925.  
L'officier de l'état civil:

L. Bally

## Registre des mariages A.

No 61  
Bessard  
et  
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessard, Pierre-Aurice

celibataire

pierriste

originaire de Bagnes (Palais)

domicilié à

Lausanne

né à

Bagnes

le vingt-trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Aurice-Eugène Bessard, agriculteur, à Bagnes et de  
Marie-Louise née Bruchez, décédée

2. Borgeaud, Antonia

celibataire

employée d'hôtel

originaire de Penthalaz

domiciliée à

Rienne (Bernes)

née à

Lyon

le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Auguste-Henri Borgeaud

et de

Marie-Elisabeth née Reubi, décédée

Comme témoins :

1. Joseph Lustenberger, portier, à Lausanne

2. Gottfried Spring, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes, Penthalaz et  
Rienne, le 16 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bagnes, Penthalaz  
et Rienne

Les époux :

Bessard Océ  
A Bessard

Les témoins :

G. Spring  
J. Lustenberger

L'officier de l'état civil :

J. Ue

Communiqué à l'état civil de  
Bagnes, Bossonay et Rienne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 65  
Fresch  
et  
Ebelshäuser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fresch, Théodore  
celibataire  
conducteur-typographe  
originaire de nationalité française domicilié à  
Lausanne né à  
Saubertbourg (Alsace) le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean-Joseph Fresch et de  
Elisabetha née Guckert, décédée

2. Ebelshäuser, Elisabetha-Magdalena-Henrietta  
celibataire

originaire de Pirmasens (Prusse) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pirmasens le vingt-cinq juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Christian-Franz Ebelshäuser, négociant et de  
Antoinette Céline née Brodbeck, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Hri Bloch, commerçant, à Drubach  
2. Alfred Heger, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 et à Pirmasens, le  
15 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Pirmasens.  
Actes de capacité des fiancés.  
Permis de publier. Permis de  
marier

Les époux :  
Théodore Fresch  
Elisabetha

Les témoins :  
Hri Bloch  
Alfred Heger

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne (en 2 exp.)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 63  
Sommer  
et  
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommer, Jean - Alexandre  
celibataire  
serveur  
originaire de Dürrenroth (Borne) domicilié à  
Lausanne né à  
Sac - ou - Villers (Doubs), France, le vingt septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jacob Sommer, décédé et de  
Olinc - Elise - Emma née Schmann, à St. Imier

2. Baudin, Marie - Elise  
celibataire  
sommelière  
originaire de Challand - St. Victor (Turin), Italie domiciliée à  
Orbe née à  
aux Planches - Nombreux le vingt-deux août  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Ambroise - Léopold Baudin, serveur, à Genève et de  
Marie - Virginie née Sarbeur, à Orbe

Comme témoins :  
1. Charles Seiler, employé de commerce, à Lausanne  
2. Marie Baudin (delle), sommelière, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dürrenroth et Orbe  
le 3, à Challand - St. Victor, le 14 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Copies de naissances des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Dürren-  
roth, Orbe et Challand St. Victor  
avec certificats de capacité.  
Permis de publier

Les époux :  
Jean Sommer  
Elise Sommer

Les témoins :  
Ch. Seiler.  
M. Baudin

L'officier de l'état civil :  
Picre!

Communiqué à l'établi de  
Dürrenroth et Orbe et à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.



## Registre des mariages A.

No 67  
Séchaud  
et  
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Eugène-Oscar  
veuf de Susanne Eglantine Harbin, déc. le 7 octobre 1878,  
servant  
originaire de Sullens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Samuel-Jean Séchaud, comptable et de  
Jeanne-Marie-Louise Zahnd, née Baillet, à Lausanne

2. Roth, Catharina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Buchholterberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Guggisberg (Berne) le dix-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jakob Roth, décédé et de  
Catharina née Beyeler, à Riedstetten

Comme témoins : { 1. Louis Zahnd, agent d'affaires, à Lausanne  
2. Ernest Baillens, employé C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens et Buchhol-  
terberg, le vingt janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Sullens  
et Buchholterberg. Pour l'acte  
de naissance de fiancé, voir  
vol. 13, fol. 185

## Les époux :

Eugène Séchaud,  
Catharina Séchaud

## Les témoins :

L. Zahnd,  
Et Baillens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de  
Sullens et Buchholterberg.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 68  
Thüler  
Stötz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thüler, Friedrich  
 divorcé de Elise-Lida Grafelob, dès le 28 septembre 1917  
 représentant  
 originaire de Landiswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bürschengflüh - Diemtigen (Berne) le dix-sept septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Johann Thüler, boulanger et de  
Rosina née Tschanz, la Diemtigen

2. Stötz, Emma-Rosa  
 célibataire

originaire de Calw (Wurtemberg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Zurich le vingt-cinq juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Karl-Gustav Stötz, capelier et de  
Maria-Pauline née Wagner, à Zurich

Comme témoins :  
 1. Gaspard Pürschner, hôtelier, à Lausanne  
 2. Charles Bischoff, forblancier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Priglen, le 21, à Calw, le 23 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Consentement  
du père de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Priglen et Calw.  
Certificat de capacité de la  
fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'établi civil de  
Priglen et à la chancellerie  
de Calw, à Lausanne

Les époux :

Thüler Friedrich  
Emma Thüler

Les témoins :

Gasp. Pürschner  
Ch. Bischoff

L'officier de l'état civil :

Rue!

Registre des mariages A.

No 69  
Bidlingmeyer  
et  
Siber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bidlingmeyer, Charles-Georges-Louis  
veuf de Cléonore Caroline née Siber, des le 22 décembre 1913  
négociant  
originaire de Chexbres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Auguste-Henri-Aimé Bidlingmeyer \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Henriette-Fanny née Grange, de cédés \_\_\_\_\_

2. Siber née Caille, Louise-Eugénie  
veuve de Henri Siber, des le 15 novembre 1911 \_\_\_\_\_

originaire de Songny \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Orbe \_\_\_\_\_ le vingt-six juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Caille \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Henriette née Rochat, de cédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. François Torney, armurier, à Lausanne  
2. John Gloy, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Chexbres, le 24  
et à Songny, le 26 janvier 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chexbres et Songny.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 12, fol. 24. Pour l'acte de  
cédés de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
voir vol. 30, fol. 139. Pour celui du  
1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir vol. 51,  
fol. 141.

Communiqué à l'étab. civil de  
Chexbres et Orbe \_\_\_\_\_

Les époux :

C. Bidlingmeyer  
Louise Bidlingmeyer

Les témoins :

F. Torney  
J. Gloy

L'officier de l'état civil :

Uccé

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
 Haberler  
 et  
 Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haberler, Johan

celibataire

fonctionnaire

originaire de Wimpassing (Autriche du Nord) domicilié à

Saigny né à

Pötschach (Autriche) le huit-vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Joseph Haberler, fabricant et de

Maria nee Scheiner, à Fiemme (Autriche)

2. Regamey, Emma

celibataire

institutrice

originaire de Lausanne domiciliée à

Saigny née à

Saigny le onze novembre

mil huit cent septante-six fille de

Emmanuel Regamey, décédé et de

Caroline-Françoise nee Rother, à Saigny

Comme témoins :

1. Lucien Diserens, boulanger, à Saigny

2. John Badoux, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fiemme, le 18 décembre 1899, à Saigny, le 20, et à Lausanne, le 21 janvier 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque de Saigny

Les époux :

Haberler Johan  
Haberler Emma

Les témoins :

Lucien Diserens  
John Badoux

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'évêque de Saigny et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

No 71  
Menthonnex  
Collier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menthonnex, Eugène-Edouard  
celibataire  
employé de commerce  
originaire de Bursins domicilié à  
Lausanne né à  
Bursins le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Auguste-Alfred Menthonnex, décédé et de  
Pauline-Elisabeth née Tüng, à Lausanne

2. Collier, Emma-Clara  
celibataire  
originaire de Rougemont domiciliée à  
Rougemont née à  
Rougemont le vingt-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Louis-Alexis Collier, agriculteur et de  
Marie née Bertholet, à Rougemont

Comme témoins :  
1. Jean Faurex, chauffeur à l'usine à gaz, à Lausanne  
2. Bertha Faurex (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Lausanne, le 16, à Bursins, le 17 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés,  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Rougemont et  
Bursins

Les époux :  
Eug. Menthonnex  
Clara Menthonnex

Les témoins :  
Maurer  
B. Maurer

Communiqué à l'état civil de  
Gilly et Rougemont

L'officier de l'état civil :  
Ruef

Registre des mariages A.

No 72  
Etier  
et  
Stucky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etier, Marc-Paul  
celibataire  
jardinier  
originaire de Founex domicilié à  
Lausanne né à  
Founex le onze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean-François Etier, agriculteur et de  
Lina née Guebey, à Fies

2. Stucky, Lina  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Grosshöchstetten (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Morat (Fribourg) le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Christian Stucky et de  
Anna-Elisabeth née Dürig, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Postmann, évangéliste, à Lausanne  
2. Jonas Glauser, valet, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Founex et Grosshöchstetten, le 21 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Founex  
et Grosshöchstetten

Les époux :  
Marc Etier  
Lina Etier

Les témoins :  
Charles Postmann  
Jonas Glauser

Communiqué à l'état civil de  
Coappet et Grosshöchstetten

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

## Registre des mariages A.

N° 73  
 Perret  
 Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, James-Ernest  
 veuf de Doris née Hagen, déc. le 30 janvier 1917  
 photographe  
 originaire de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le vingt-neuf novembre  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de  
Henri-Ernest Perret, pharmacien, à Bercher et de  
Thérèse Caroline née Michaux, décédée

2. Golaz, Marcelle Lina  
 célibataire  
 professeur  
 originaire de L'Abbaye domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Auguste-Louis Golaz, mécanicien, à L'Abbaye et de  
Lucile-Oline née Fallon, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Louis Golaz, mécanicien, à Lausanne  
 2. Henri Perret, pharmacien, à Bercher

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à La Sagne et à  
L'Abbaye, le 13 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, La  
Sagne et L'Abbaye

Les époux :

James Perret  
Marcelle Perret.

Les témoins :

De Perret Am  
Louis Golaz

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil de  
La Sagne et L'Abbaye

Registre des mariages A.

No 74  
Gillieron  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Alexis  
veuf de Marie-Joséphine Criffoa née Pedroletti, née le 20  
décembre 1918, mouleur  
originaire de Serjon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Saigny \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de

Louis Gillieron \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Julie née Lakler, à Sausanne

2. Marguerat, Elise-Susanne  
divorcée de Gustave Saccoud, née le 23 avril 1917  
blanchisseuse  
originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Borsier sur Lully \_\_\_\_\_ le douze juin  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_ fille de

Samuel-Jules Marguerat \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Pflüger, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Gillieron, manoeuvre, à Sausanne  
2. Gustave Bezencou, supérieur de ville, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 1, à Serjon et Puidoux,  
le 10 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, Serjon  
et Puidoux. Pour l'acte de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
vol. 51, fol. 230.

Les époux :

Gillieron Alexis  
Elise Gillieron

Les témoins :

Gustave Bezencou  
Louis Gillieron

L'officier de l'état civil :

Reuel

Communiqué à l'étab. civil de  
Oron-la-Fille et Chêbles.

Par jugement du Tribunal  
de Lausanne, rendu  
en date du 31 mars 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 avril  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel l'e marié  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 11 mai 1923.

R. du 1.6.23.

L'officier de l'état civil:  
A. Ballif



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 75Zimmermann  
et  
Henrioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Adolphe Gottlieb

célibataire

peintre en bâtiments

originaire de Miltenberg (Bavière) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles-Quoine Zimmermann, cordonnier et de

Marie née Lahnd, à Lausanne

2. Henrioud, Marie-Marguerite

célibataire

repasseuse

originaire de Biolley-Orjulaz domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Léonard-Louis Henrioud, typographe et de

Augusta née Quiolat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Quoine Zimmermann, cordonnier, à Lausanne  
2. Henri Henrioud, commis, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, Biolley-Orjulaz, le  
14 et à Miltenberg aff., le 15 janvier 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Biolley-Orjulaz  
et Miltenberg aff. Certificats de  
capacité du fiancé. Permis de  
publier. Permis de marier.

## Les époux :

Adolphe Zimmermann  
Marie Zimmermann

## Les témoins :

Antoine Zimmermann  
Henri Henrioud

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Schallens et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 76  
Bretagne  
et  
Lienhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bretagne, Charles-Léon  
veuf de Augusta née Magnenat, des le 17 octobre 1916  
réquiseur  
originaire de Günsberg (Soleure) domicilié à  
Lausanne né à  
Paris, 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le quinze mai  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Charles-Fébor Bretagne et de  
Julia née Seconde, décedée

2. Lienhard née Guignet, Marguerite  
veuve de Paul-Emile Lienhard, des le 2 décembre 1916  
directrice d'atelier à l'Asile des Aveugles  
originaire de Helziken (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Corvier le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Charles Guignet et de  
Suzette Fanny Charlotte née Foudon, décedée

Comme témoins :  
1. Eugène Fajella, Président de la Chambre de Commerce à Lausanne  
2. Emile Félix, Directeur à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Günsberg et Helziken,  
le 30 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme du  
fiancé. Acte de publication  
de mariage à Lausanne, Güns-  
berg, Helziken. Pour l'acte de  
décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée,  
voir vol. 46, fol. 345

Communiqué à l'époux civil de  
Günsberg et Helziken

Les époux :

Bretagne C<sup>s</sup>  
et  
M<sup>e</sup> L. Bretagne

Les témoins :

Fajella  
Félix

L'officier de l'état civil :

Fuel

## Registre des mariages A.

No 77  
Burgat  
et  
Racle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgat, Jules-Emile

celibataire

employé aux C. L.

originaire de Montbalechez (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à

Montbalechez le douze avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Louis-Arthur Burgat, journalier et de  
Sophie-Elise née Dupuis, à St. Aubin (Neuchâtel)

2. Racle, Jeanne-Marguerite

celibataire

originaire de Neuchâtel (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Corbaillet (Neuchâtel) le dix-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Frédéric-Auguste Racle, mécanicien aux C. L. et de  
Marie-Sophie née Wenker, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Paul Burgat, jardinier, à Lausanne  
2. Edmond Burgat, employé C. F. F., à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St. Aubin et Neuchâtel,  
le 28 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, St. Aubin et Neuchâtel

Les époux :

Burgat Jules  
Burgat Marguerite

Les témoins :

Burgat Ed.  
Burgat Paul

L'officier de l'état civil :

Racle

Communiqué à l'établissement de  
St. Aubin et Neuchâtel

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 78  
Petter  
et  
Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter, Frédéric  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Savey-Fordes domicilié à  
la Vallée Neuse, France né à  
Savey le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Paul Petter, bureau postal, à Lausanne et de  
Marie-Fulie née Guillat, décédée

2. Morel, Marie-Luise  
celibataire  
originaire de Milly domiciliée à  
Milly née à  
Milly le vingt-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-Auguste Morel, agriculteur et de  
Louise née Facheron, à Milly

Comme témoins :  
1. Simie Petter (delle), à Lausanne  
2. Henri Laurent, ancien concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Savey, le 10, à Milly, le 13 et à La Vallée, le 15 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'évêque de Vevey

Les époux :  
Frédéric Petter  
Marie Petter

Les témoins :  
Simie Petter  
Henri Laurent

Communiqué à l'évêque de Vevey et Grandcour

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Registre des mariages A.

No 79  
Laufer  
et  
Creux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laufer, Marcel-Jacques

celibataire  
horticulteur

originaire de Schüpfen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Paris, 15<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jean-Jacques Laufer, horticulteur et de

Caroline née Staub, à Lausanne

2. Creux, Louise-Eugénie

celibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Frédéric-Emile Creux, agriculteur et de

Odèle née Poron, à Lausanne

Comme témoins :

1. Julien Rane, secrétaire, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Schüpfen, le 31 décembre

1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne et  
Schüpfen

Les époux :

M. Laufer  
E. Laufer

Les témoins :

J. Rane  
M. Emery

L'officier de l'état civil :

Rane

Communiqué à l'état civil de  
Schüpfen

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 80

Ducry  
et  
Stulzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducry, Louis-Ernest  
celibataire  
manoeuvre  
originaire de Dompierre (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Grenilles (Fribourg) le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Cayier-Lucien Ducry, charron et de  
Catherine Eugénie née Bussey, à Givisiez

2. Stulzmann, Yvonne-Marie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Uebeschi (Berne) domiciliée à  
Renens née à  
Lausanne le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
David-Jacob Stulzmann, machiniste et de  
Henriette-Jeanette née Clerc, à Renens

Comme témoins : 1. Louis Joly, agent de Police, à Lausanne  
2. Edouard Krieg, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Chierachen et  
Renens, le 22, à Dompierre, le 24 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Chier-  
achen, Renens et Dompierre.

Les époux :

Ducry Louis  
Yvonne Ducry

Les témoins :

Krieg Ed.  
Joly Louis

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de  
Dompierre, Chierachen et  
Pully

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 14 décembre 1923  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
janvier 1924  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 26  
janvier 1924, le délai pendant  
lequel l.e. maris  
ne pourr. pas contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 23 janvier 1924

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 81  
Gely  
et  
Scaglia

7-163  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gely, Auguste-Marcel-Edouard  
célibataire  
plâtrier-peintre  
originaire de Lausanne et Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Paul Gely, décédé et de  
Anne-Suzanne Henry née Paeriswyf, à Lausanne

2. Scaglia née Rey, Rosa-Félicie  
veuve de Sino-Giuseppe Scaglia, décédé le 22 juillet 1915  
originaire de Commandona (Nogaro), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Sperton le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Alfred-Protais Rey et de  
Catherine-Rosa née Berchier, décédés

Comme témoins : 1. Charles Dubied, nettoyeur, à Lausanne  
2. Victor Peretti, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Genève, le 25 oc-  
tobre, à Commandona, le 4 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de  
la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Genève  
et Commandona, avec certificats  
de capacité. Permis de publier.

Les époux :

Edouard Gely  
Rosa Gely

Les témoins :

Chs Dubied  
V. Peretti

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'établiquin de  
Genève (R. L.) et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 82  
Diserens  
et  
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Alphonse-Eugène  
célibataire  
charpentier  
originaire de Lubry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Auguste Diserens, cafetier et de  
Marianne née Källler, à Renblesson

2. Bovard, Mathilde  
célibataire  
originaire de Epesses domiciliée à  
Lully née à  
Epesses le neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Edouard Bovard, vigneron et de  
Elise née Margairaz, à Lully

Comme témoins :  
1. Fules Simonin, gypcier-peintre, à Lausanne  
2. Maurice Simonin, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, vers, Lubry, le 24, Epesses,  
et Lully, le 25 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Lubry,  
Epesses et Lully

Les époux :

Alphonse Diserens  
M Bovard

Les témoins :

F Simonin  
M Simonin

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'établi de  
Lubry et Lully



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 83  
 Burnier  
 et  
 Sagier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier, Victor-Louis  
 veuf de Rosa-Elise née Tanner, décédée le 23 mai 1886  
 manoeuvre  
 originaire de Rossinière — domicilié à  
 Lausanne — né à  
 Raugy s. Clavens — le vingt août  
 mil huit cent soixante-dix-sept — fils de  
 Louis-Jules Burnier, agriculteur — et de  
 Susanne Marie née Dupraz, à Cayol s. Clavens

2. Sagier, Marie-Emilie  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Orres (Hautes-Alpes), France — domiciliée à  
 Lausanne — née à  
 aux Orres — le vingt-un septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-six — fille de  
 Joseph-André Sagier, décédé — et de  
 Marie-Emilie née Roux, aux Orres

Comme témoins : { 1. Edouard Krieg, serrurier, à Lausanne  
 2. Charles Mercanton, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 et à Rossinière, le  
 29 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
 Cote de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
 du fiancé. Cotes de publication  
 de mariage à Lausanne et  
 Rossinière. Certificat de capa-  
 cité de la fiancée. Permis de  
 publier.

## Les époux :

Burnier Victor  
 Marie Burnier

## Les témoins :

Krieg Ed.  
 Chs Mercanton

L'officier de l'état civil :

Fude!

Communiqué à l'état civil de  
 Rossinière et à la chancellerie  
 d'Etat, à Lausanne.

No 81  
Hirschi  
et  
Castellano

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirschi, Roger-Henri  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Trub (Berne) et Teuchâtel domicilié à  
Lausanne né à

Teuchâtel le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Sules-Arnold Hirschi, décédé et de  
Hena-Fina, née Seameret, à Lausanne

2. Castellano, Marguerite-Fictsa-Rosina  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Naples (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à

Genève le dix-sept août  
mil neuf cent un fille de  
Gasparo Castellano, négociant et de  
Charlotte-Henriette-Olice, née Herminod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Martin, electricien, à Lausanne  
2. Augustin Berger, commis de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Trub, le 29 no-  
vembre, à Teuchâtel, le 1<sup>er</sup> et à Naples, le 14 décembre 1909

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-fevrier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Trub, Teuchâtel et Naples,  
avec certificats de capacité.  
Permis de publier

Les époux :

R Hirschi  
Marguerite Hirschi

Les témoins :

L Martin  
A Berger

L'officier de l'état civil :

Truc

Communiqué à l'abbé qui de  
Trub et Teuchâtel et à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Par jugement du Tribunal...  
distribué de Lausanne, rendu  
en date du 15 novembre 1908, déclaré  
définitif et exécutoire le 21 janvier  
1909, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 21 janvier 1909.  
Lausanne, le 7 février 1909  
L'officier de l'état civil:

L Baujff

R. du 13.10.20

Registre des mariages A.

No 85  
Pollak  
Albiez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pollak, Rodolfo  
célibataire  
négociant  
originaire de Trieste (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Alexandrie (Egypte) le vingt sept juillet  
mil huit cent soixante dix sept fils de  
Daniel Pollak, décédé et de  
Josephine née Rimsenstein, à Alexandrie

2. Albiez, Rosa - Hermine  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Säckingen (Baden) domiciliée à  
Lausanne née à  
Säckingen le dix-neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Hermann - August Albiez, négociant et de  
Hermine née Pfister, à Säckingen

Comme témoins :  
1. Thérèse Farqa (dame), à Genève  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Säckingen, le 7 de  
tembre 1919, ainsi qu'à Trieste

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de nationalité du  
fiancé. Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Säckingen  
et Trieste, avec certificats de  
capacité. Certificat de capacité  
de la fiancée. Permis de publier.  
Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne (en 2 exp.)

Les époux  
Rodolfo Pollak  
Rosa Pollak

Les témoins :  
Thérèse Farqa

L'officier de l'état civil :  
Puce

N<sup>o</sup> 86  
Forelay  
et  
Roos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forelay, Alfred  
célibataire  
mancœuvre  
originaire de St. Sulpice domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Henri-Louis Forelay, cimenteur et de  
Elise née Noverraz, à Belmont 4. Pully

2. Roos née Gubler, Henriette-Cécile  
veuve de Jean-Jacob-Frédéric Roos, des le 2 juillet 1817,  
couturière  
originaire de Losborp (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept novembre  
mil huit cent soixante-quinze fille de

Mrs-Joseph Gubler, décédé et de  
Louise-Cécile née Poinat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Schneider, jardinier, à Lausanne  
2. Henri Forelay, cimenteur, à Belmont 4. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Losborp, le 8, et à  
St. Sulpice, le 9 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Losborp et St. Sulpice.  
Pour l'acte de naissance du fiancé.  
voir vol. 22, fol. 268. Pour l'acte de  
décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée, voir  
vol. 49, fol. 90. Pour son acte de  
mariage, avec réintégration,  
voir vol. 14, fol. 6.  
Communiqué à l'étab. civil de  
Cublens et Losborp

Les époux :  
Alfred Forelay  
Henri Forelay

Les témoins :  
Fréd. Schneider  
Alfred Forelay

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2001 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 87  
Roth  
Eichenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth, Johannes  
célibataire

fonctionnaire aux douanes

originaire de Heiringen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Grindelwald (Berne) le huit août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Honas Roth, cordonnier et de

Elise née Baumann, à Lausanne

2. Eichenberger, Bertha  
célibataire

originaire de Brix (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à  
Windisch (Argovie) le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jakob Eichenberger, employé de chemin de fer et de

Bertha née Schaffner, à Hausen (Argovie)

Comme témoins : 1. Charles Eichenberger, concierge, à Leyrin  
2. Elise Roth (dette), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Heiringen et  
Brix, le 29 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Heiringen  
et Brix

Les époux :

J. Roth  
Bertha Roth

Les témoins :

Ch. Eichenberger  
Elise Roth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de  
Heiringen et Brix.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88  
Raccard  
et  
Roth

2-146  
2

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raccard, Emile-Olivier  
celibataire  
candidat ingénieur  
originaire de Sausanne et Le Pont domicilié à  
Sausanne né à  
aux Piquet-dessous (Brassus) - le vingt-six mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze - fils de  
Jules-Emile Raccard, fabricant et de  
Thérèse née Burnand, à Aubonne

2. Roth, Elisabeth-Emma-Barbara  
celibataire  
originaire de Magjörz (Coronfal), Hongrie domiciliée à  
Sausanne née à  
Pienne (Autriche) - le trois novembre  
mil neuf cent un - fille de  
Barbara Roth, à Sausanne et de

Comme témoins :  
1. Robert Barrelet, étudiant ingénieur, à Sausanne  
2. James Huber, étudiant ingénieur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, au Pont, le 11 février

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février, mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés  
consentement de la mère de  
la fiancée. Celes de publication  
de mariage à Sausanne et Le  
Pont. Certificat de capacité de  
la fiancée, avec traduction. Permis  
de publier

## Les époux :

Emile Raccard  
Elisabeth Raccard

## Les témoins :

M. Barrelet  
James Huber

L'officier de l'état civil :

Raccard

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 24 novembre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 février  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 11 février 1925.

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à l'état civil de  
Pully et à la chancellerie  
d'état, à Lausanne.

R. du 10.2.25.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 83  
Ballif  
Callichet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballif, Louis-Adolphe

célibataire

ouvrier-chocolatier

originaire de Combremont-le-Grand, Lucens et Henniez domicilié à

Orbe né à

Signerolle le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Pictor Jules Ballif, décédé et de

Pauline née Pallefer, à Orbe

2. Callichet, Louisa

célibataire

ouvrière-chocolatière

originaire de Orbe domiciliée à

Orbe née à

Moudon le vingt-quatre mars

mil neuf cent fille de

Albert Callichet, agriculteur et de

Odèle - Emilie née Grosjean, à Orbe

Comme témoins : 1. Louis Dubois, monteur, à Lausanne

2. Maurice Robert, manoeuvre, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 4, à Lucens, le 5, à Henniez  
et Combremont-le-Grand, le 6 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Autorisation de l'ébaviseur  
d'Orbe

## Les époux :

Ballif Louis

Ballif Louisa

## Les témoins :

Louis Dubois

Robert Maurice

L'officier de l'état civil :

Picorel

Communiqué à l'ébaviseur de  
Combremont-le-Grand, Lucens,  
Granges et Orbe

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 90  
Bourgeois  
et  
Siegfried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois, René-Gustave  
celibataire

agronome

originaire de Yverdon, Giez et Grandson domicilié à

Giez né à

Lausanne le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Edouard-Conrad Bourgeois, décédé et de

Augusta-Anboinette-Cécile née Francillon, à Giez

2. Siegfried, Alice

celibataire

originaire de Chalwil (Zurich) domiciliée à

Lausanne née à

Marseille (France) le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri-Auguste Siegfried, décédé et de

Élie-Hélène née Wägely, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Brandenburg, banquier, à Lausanne

2. Lucien Bourgeois, industriel, à Paris (VII<sup>e</sup>)

Les publications ont eu lieu à Grandson, le 17, à Giez, Yverdon et

Lausanne, le 19, à Chalwil, le 21 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Grandson

Les époux :

René Bourgeois  
Alice Bourgeois

Les témoins :

Alfred Brandenburg  
Lucien Bourgeois

Communiqué à l'état civil de  
Yverdon, Grandson et Chalwil

L'officier de l'état civil :

Juce



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 91  
Guerre  
et  
Perrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerre, Eugène - Joseph  
celibataire

pâtissier  
originaire de La Pierre / Isère, France domicilié à

La Pierre né à  
La Pierre le vingt deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Joseph - Jean Guerre, cultivateur et de  
Marie Adeline née Bouchet Lanat, à La Pierre

2. Perrenoud, Lucette - Béate  
celibataire

originaire de Ponts-de-Morbel, La Sagne, La Prévine et La Chau domiciliée à  
Lausanne du filieu (Nuchâtel) née à

Orige le vingt quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Alfred Perrenoud, boucher, à Grenoble et de  
Bertha - Louise née Richard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Bertha Perrenoud (dame), à Lausanne  
2. Hermance Perrenoud (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Pierre, le 24 décembre 1914, à Lau-  
sanne, Les Ponts-de-Morbel, La Sagne et La Prévine, le  
21, à La Chau-du-Filieu, le 23 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
du fiancé. Actes de publication de  
mariage à La Pierre, Lausanne,  
Les Ponts-de-Morbel, La Sagne,  
La Prévine et La Chau-du-Filieu.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Permis de publier. Permis de  
mariage.

Communiqué à l'Etat civil des  
Ponts-de-Morbel, La Sagne, La Prévine,  
et La Chau-du-Filieu et à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne

Les époux :

Guerre Eugène  
Béate Perrenoud

Les témoins :

Bertha Perrenoud  
Hermance Perrenoud

L'officier de l'état civil :

Uccel

Registre des mariages A.

No 92  
Hugonnet  
et  
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonnet, William-George  
célibataire  
hôtelier  
originaire de Morges et Gollion domicilié à  
Lausanne né à  
Morges le quatorze juillet  
mil huit cent cinquante-huit fils de  
George-Henri Hugonnet et de  
Catherine-Elizabeth née Kovv, décedés

2. Berger, Henriette-Julie  
célibataire  
originaire de Étoy domiciliée à  
Lausanne née à  
Chataignierez s. Rolle le quinze octobre  
mil huit cent soixante fille de  
Marc François-Louis Berger et de  
Louise-Susanne née Durand, décedés

Comme témoins :  
1. Julien Foreber, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marcel Devolz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Étoy, le 11, à Gollion,  
le 12 et à Morges, le 13 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Étoy, Gollion et Morges.

Les époux :  
W Hugonnet  
H Hugonnet

Les témoins :  
J. Folet  
Marcel Devolz

Communiqué à l'état civil de  
Morges, Cossonay et Étoy

L'officier de l'état civil :  
Rece!

Registre des mariages A.

No 93  
Perriraz  
Weiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perriraz, Auguste-Ulysse  
célibataire  
chauffeur à la C<sup>ie</sup> G<sup>le</sup> de N.  
originaire de Chavornay et L'Obervement domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Emile Perriraz, décédé et de  
Nancy née Beney, à Lausanne

2. Weiss née Leibundgut, Alexandrine-Marie-  
Josephine, veuve de Paul Weiss, dès le 20 juillet 1915  
originaire de Frenkendorf, Bâle-Campagne domiciliée à  
Lausanne née à  
La Cour-de-Trême (Fribourg) le sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Alémeut Leibundgut, journalier et de  
Marie-Emma née Andrey, à La Cour-de-Trême

Comme témoins : 1. Francis Porloz, mécanicien C. S. F., à Lausanne  
2. Georges Pulek, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavornay et Frenken-  
dorf, le 4 et L'Obervement, le 5 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chavornay, Fren-  
kendorf et L'Obervement.  
Pour l'acte de décès du 1<sup>er</sup> mari  
de la fiancée, voir vol. 46, fol. 238.

Les époux :  
U. Perriraz  
A. Perriraz

Les témoins :  
Porloz F.  
Pulek

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Communiqué à l'état civil de  
Chavornay, Signerolle et  
Frenkendorf

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 91  
Kaiser  
et  
Chélin

10/11/1  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaiser, Werner - Armin  
celibataire  
commerçant  
originaire de Leuzigen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Franz - Ludwig Kaiser, commerçant et de  
Emma née Müller, à Lausanne

2. Chélin, Arme  
celibataire

originaire de Pibley - Orjulaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Fich le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Henri - Frédéric - Adrien Chélin, Juge fédéral et de  
Oline - Marie - Ernestine - Hélène née Panchaud de Pibley à  
Lausanne

- Comme témoins : 1. Alfred Brandenburg, banquier, à Lausanne  
2. Jean Kenecht, étudiant en médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leuzigen et Pibley -  
Orjulaz, le 23 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Leuzigen et Pibley -  
Orjulaz

Les époux :

W. Kaiser  
Arme Kaiser

Les témoins :

Alfred Brandenburg  
J. Kenecht

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'établissement de  
Leuzigen et Echallens

Par décret du Grand Conseil du  
6 mai 1924, Werner -  
Armin Kaiser désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois <sup>avec sa famille</sup> nombre des bour-  
geois de la commune de  
Lausanne.

Inscrit le 15 août 1924.

L'officier de l'état civil :

D. Bailly

à Leuzigen et Echallens

Registre des mariages A.

No 95  
Hürner  
et  
Galley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hürner, Charles-Frédéric  
célibataire  
typographe  
originaire de Carou (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit-vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jules-Emile Hürner, serrurier et de  
Bertha née Nathy, à Lausanne

2. Galley, Marie-Gabrielle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Prez-vers-Soréaz (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fusterrens-en-Cyng le treize mars  
mil neuf cent fille de

André Galley, charpentier, à Genève et de  
Francine née Prayer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Huguenin, employé de commerce, à Lausanne  
2. Henri Duerst, agriculteur, à Fiangères (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Carou, le 24, et  
à Prez, le 25 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés,  
consentements des père et  
mère de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Carou et Prez.

Les époux :  
Ch. Hürner  
G. Galley

Les témoins :  
C. Huguenin  
H. Duerst

Communiqué à l'état civil à  
Carou et Prez-vers-Soréaz.

L'officier de l'état civil :  
Ruce!

Dans sa séance du 5 mars  
1920, le conseil d'état a ordonné  
la rectification de l'acte ci-  
dessus en ce sens que les parents  
du fiancé soient désignés com-  
me suit : Fils de Jules-  
Emile Hürner, serrurier, à  
Lausanne, et de Bertha  
née Nathy, décédée.  
Lausanne, le 10 mars 1920  
l'officier de l'état civil.  
Ruce!  
Agut à l'état civil à Carou  
et Prez-vers-Soréaz.

Reçu de 26. finis 1920  
Le W. H. H.  
R. H. H.

Registre des mariages A.

No 96  
Marguerat  
et  
Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat, Gustave - Paul  
célibataire  
horticulteur  
originaire de Subry domicilié à  
Pully né à  
Lausanne le vingt-sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Charles-Albert Marguerat, décédé et de  
Olive dite Lina née Nicole, à Renens

2. Perret, Jeanne - Elvina - Julienne  
célibataire

originaire de Esserbines sur Yverdon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Paul-Jules-Alexandre Perret, et de  
Elvina-Julienne Marie née Guignard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Grandjean, jardinier, à Cuchy  
2. Jules Perret, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully et Lausanne, le 28, à Subry  
et Esserbines sur Yverdon, le 29 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Publisation de l'ébat-civil  
de Pully

Les époux :  
G. Marguerat  
J. Marguerat

Les témoins :  
Jules Perret  
Louis Grandjean

Communiqué à l'ébat-civil de  
Subry, Pully et Renens

L'officier de l'état civil :  
Perret

Registre des mariages A.

No 97  
Winkelmann  
et  
Gousaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winkelmann, Fernand-Robert

célibataire

employé de commerce

originaire de Niderolligen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Delémont (Berne) le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Léon-Fritz Winkelmann, décédé et de

Isabelle-Olga née Konbandon, à Lausanne

2. Gousaz, Elisa

célibataire

originaire de Olon domiciliée à

Lausanne née à

St-Triphon le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept - fille de

Philippe-Samuel Gousaz, décédé et de

Sophie-Elisa née Forerod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Victor Gousaz, agent de sûreté, à Lausanne

2. Marcel Bada, commis C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Niderolligen, Olon, et Hérimoz, le 25 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, Niderolligen, Olon  
et Hérimoz

Les époux :

Fernand Winkelmann

Elisa Winkelmann

Les témoins :

Gousaz

M. Bada.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement de  
Niderolligen et Olon

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 93  
Girard  
et  
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Jules-Louis  
celibataire  
boulangier  
originaire de Proyence domicilié à  
Lausanne né à  
Percher le vingt-sept août  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Ferdinand-Louis Girard et de  
Virginie Recordon née Forel, décédée

2. Roulet, Ida-Lucie  
celibataire  
sommelière  
originaire de Chichens et La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fontcherand le trois mars  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
François-Frédéric Charles Roulet, agriculteur et de  
Louise-Henriette Nicole soit Nicoulay, à Orbe

Comme témoins :  
1. Ernest Husy, cafetier, à Lausanne  
2. Emile Roulet, marchand, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Proyence et La Sagne,  
le 21, à Chichens, le 22 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Copies de naissance des fiancés  
Copies de publications de mariage  
à Lausanne, Proyence, La Sagne  
et Chichens

Les époux :  
Jirard Jules  
Girard Ida

Les témoins :  
E. Husy  
Roulet Emile

L'officier de l'état civil :  
Puce

Communiqué à l'épab civil de  
Proyence, Romaz et La  
Sagne



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 99  
Rose  
et  
Leresche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rose, Francis-Constant

celibataire

employé

originaire de Ballaigues domicilié à

Ballaigues né à

Ballaigues le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Henri-Alfred Rose, agriculteur et de

Emma née Bergundhal, à Ballaigues

2. Leresche, Emma-Fanny

celibataire

ménagère

originaire de Ballaigues domiciliée à

Ballaigues née à

Ballaigues le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Louis-Emile Leresche, agriculteur et de

Marie née Féliu, à Ballaigues

Comme témoins : { 1. Palmyr Rose, forgeron, à Ballaigues

2. Louise Leresche (delle), à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 7 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit février mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil  
de Ballaigues

Les époux :

Francis Rose

Emma Rose

Les témoins :

Louise Leresche

Rose Palmyr

L'officier de l'état civil :

Uccle

Communiqué à l'état civil de  
Ballaigues

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
Meystre  
et  
Rod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre Edmond

célibataire

agriculteur

originaire de Chierrens domicilié à

Orges né à

Orges le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Emile Meystre, agriculteur et de

Bertha née Pakud, à Orges

2. Rod, Marguerite - Elie

célibataire

comburière

originaire de Ropraz, Corcelles-le-Forab et Fézières domiciliée à

Prioley-Magnoux née à

Prioley-Magnoux le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Emile Rod, agriculteur et de

Quirelle née Perey, à Prioley-Magnoux

Comme témoins : { 1. Blanche Rod (dame), à Lausanne  
2. Julien Forelay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Orges, Dommeloye et Fézières, le 7, à Ropraz et Corcelles-le-Forab, le 8 Février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit Février, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque de  
Saint-Geroges

Les époux :

Edmond Meystre

Marguerite Meystre

Les témoins :

Blanche Rod

J. Forelay

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'évêque de  
Saint-Geroges, Ropraz, Fézières  
et Dommeloye

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 101  
Regamey  
Fallegger

9381  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles-Louis  
veuf de Marie née Rachelard, des le 8 avril 1916  
rentier

originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze août

mil huit cent cinquante-sept fils de  
Pierre-Fusbe Regamey et de  
Yvonne-Henriette née D'Allmen, décédée

2. Fallegger née Amrein, Marie  
veuve de Jules Fallegger, des le 29 juin 1918

originaire de Flühli (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à

Muri (Argovie) le vingt-neuf juin  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Jost Amrein et de

Anna-Maria née Skierli, décédée

Comme témoins : { 1. Frédéric Rudolf, rentier, à Lausanne  
2. Marie Rudolf (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Flühli, le 11 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de décès des précédents  
conjointes. Actes de publication  
de mariage à Lausanne  
et Flühli

Communiqué à l'étab civil de  
Flühli

Les époux :

Ch. Regamey  
Marie Regamey

Les témoins :

F. Rudolf  
Marie Rudolf

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 102  
Baudin  
Wys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Emile  
celibataire  
fromager  
originaire de Hollens domicilié à  
Granges né à  
Hollens le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Georges-François Baudin, décédé et de  
Marie-Louise née Santochy, à Lausanne

2. Wys, Marguerite  
celibataire

originaire de Bramois (Valais) domiciliée à  
Ballens née à

Champalais (Genève) le dix-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Marie-Louise-Lucie Wys, à Ballens et de

Comme témoins : 1. Charles Bolay, sellier, à Lausanne  
2. Auguste Lavenex, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges, le 10, à Bramois, le 11, à  
Hollens et Ballens, le 12 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil à Granges

Les époux :  
Baudin Emile  
Marguerite Baudin

Les témoins :  
Bolay Charles  
Lavenex Auguste

L'officier de l'état civil :  
Rue!

Communiqué à l'état civil de  
Hollens, Granges et Bramois.

Par jugement du Tribunal de  
distriict de Lausanne, rendu  
en date du 28 mars 1929, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juin  
1929, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'ennari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 10 juin 1929.  
Lausanne, le 14 février 1924

L'officier de l'état civil:  
Le Bauff

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
Duthovex  
Dépraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duthovex, François-Auguste

célibataire

seigneur

originaire de Origle et Corbeyrier domicilié à

Lausanne né à

Origle le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Auguste Duthovex, electricien, à Origle et de

Marie-Louise née Gillieron, décédée

2. Dépraz, Clara-Augusta

célibataire

infirmière

originaire de Le Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Montbriker le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Louis-Henri Dépraz, agriculteur et de

Rosine-Henriette née Freymond, à Montbriker

Comme témoins : 1. Auguste Henry, agent de police, à Lausanne

2. Antoine Berthet, plâtrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Origle, Corbeyrier et  
au Lieu, le 11 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Origle,  
Corbeyrier et au Lieu

Les époux :

François Duthovex  
Clara Duthovex

Les témoins :

St Henry  
Antoine Berthet

Communiqué à l'état civil de  
Origle et du Lieu

L'officier de l'état civil :

Prax

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 104  
Favre  
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Antoine - Henri  
divorcé de Kate - Ida née Oury, dès le 6 février 1918  
chef de bureau postal  
originaire de Pont (Feyssie), Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
Romont / Fribourg le dix juillet  
mil huit cent septante-trois fils de

Jacques - Antoine - Albert Favre et de  
Marie - Joséphine - Eulalie dite Adèle Fuller, décedée  
2. Oulevay, Annette - Louise  
célibataire

originaire de La Sarraz domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Louis - Adolphe - Samuel - Francis Oulevay, décedé et de  
Bertha - Celestine née Lapière, à Lausanne

Comme témoins : 1. Georges Rühmann, mouleur, à Lausanne  
2. Paul Bideau, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Sarraz, le 11, à  
Pont, le 12 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copie de l'acte de mariage  
du fiancé, avec divorce.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, La Sarraz et Pont.

Communiqué à l'échevins de  
St. Martin et La Sarraz

## Les époux :

H. Favre  
Annette Favre

## Les témoins :

Rühmann  
Bideau

L'officier de l'état civil :

Mace

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 105  
Chevalier  
Corthésy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Valdo-Gustave

celibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Talleyres-sous-Rances domicilié à

Perroy né à

Talleyres-sous-Rances le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Fules Chevalier, agriculteur et de

Théodore-Marie née Gdulkey, à Pugnans et Cusserbines

2. Corthésy, Rosa

celibataire

infirmière

originaire de Dompierre domiciliée à

Prilly née à

Pillars-Pramard le trois août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Olivier Corthésy, agriculteur et de

Emma née Faury, à Dompierre

Comme témoins :

1. Marcel Ecoffey, agriculteur, à Fullens

2. Germaine Chevallier (delle), à Fullens

Les publications ont eu lieu à Perroy, le 20, à Talleyres-sous-Rances, Dompierre et Prilly, le 23 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Rolle

Les époux :

Chevalier Valdo

Rosa Chevalier

Les témoins :

Marcel Ecoffey

Germaine Chevallier

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de  
Paudines, Rolle, Lucens et  
Prilly

N° 106  
Abravanel  
et  
Schmann

1-215  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abravanel, Gaston  
celibataire  
licencié en droit  
originaire de citoyen portugais domicilié à  
Lausanne né à  
Salonique le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Edouard Abravanel, chimiste et de  
Rachel née Pitty, à Lausanne

2. Schmann, Jeanne  
celibataire

originaire de Dauendorf (Alsace), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Aron Schmann, ministre israélite et de  
Caroline née Croizard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Berthold Marx, négociant, à Lausanne  
2. Marie Plum, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et  
mère de la fiancée. Certes de  
publication de mariage à  
Lausanne. Certificats de  
capacité des fiancés. Permis de  
publier. Permis de marier.

Les époux :  
Gaston Abravanel  
Jeanne Abravanel

Les témoins :  
M. Plum  
M. Marx

L'officier de l'état civil :  
Le Baufy

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne (ent. appl.)

Par lettre de bourgeoisie reçue de  
Allaman, notaire, à Lausanne  
le 20 mai 1921, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Gaston Abravanel  
mentionné ci-contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Lausanne.

Lausanne, le 14 février 1921  
L'officier de l'état civil :  
Le Baufy  
Réception du 20 juin 1921.

Par jugement du Tribunal... du  
arrondissement de Lausanne rendu  
en date du 5 juillet 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juillet  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ..... an. m. le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 3 août 1928  
L'officier de l'état civil :  
Le Baufy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1912.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 107  
 Boujon  
 et  
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boujon, Albert-Edmond  
 célibataire  
 ingénieur  
 originaire de Hermance (Genève) domicilié à  
Genève né à  
Hermance le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean-Louis Boujon, agriculteur et de  
Bertha née Favre, à Hermance

2. Rochat, Marcelle-Albertine  
 célibataire  
 originaire de Lieu domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Charles-Hules-Albert Rochat, déj. dé. et de  
Elise-Adèle née Feylan, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Mariette Pellet, d'elle, à Lausanne  
 2. Jean Perrin, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève, le 1, au Lieu, le 12, à Hermance  
et Lausanne, le 13 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étab. civil  
de Genève

Les époux :  
Albert Boujon  
Marcelle Boujon

Les témoins :  
Mariette Pellet  
Perrin

Communiqué à l'étab. civil de  
Genève (D.C. en 2 expl.) et  
du Lieu

L'officier de l'état civil :  
Uccet

## Registre des mariages A.

No 103  
Gautier  
et  
Savary

Par décision du 28 avril 1931,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que Léopold-Alphonse  
Gautier est originaire de  
Genève-Ville et non de  
Cologny.

Lausanne, le 30 avril 1931.

L'officier de l'état civil:

M. Baillif  
basé à Genève (D. G. 2) et  
Payerne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gautier, Léopold-Alphonse  
célibataire  
maître d'école  
originaire de Cologny (Genève) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles-Lucien Gautier, professeur honoraire et de  
Berthe Fickore née Henrich, à Cologny

2. Savary, Reine  
célibataire  
originaire de Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Faoug le onze mai

mil neuf cent fille de  
Théodore-Charles-Edouard Savary, technicien, à Lausanne et de  
Alice-Emilie-Elisa née de Lois, de Lédie

Comme témoins : 1. Charles Savary, technicien, à Lausanne  
2. Olois Gautier, pasteur, à Prévessin (Belgique)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Payerne, le 27, et  
à Cologny, le 28 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la  
fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Payerne et Cologny. Pour  
Mack de décès de sa mère,  
voir vol. 50, fol. 250

Les époux :

Léopold Gautier  
Reine Savary

Les témoins :

C. E. Savary  
Olois Gautier

L'officier de l'état civil :

M. Baillif

Communiqué à l'établi de  
Genève (D. G.) et Payerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 109  
 Drapel  
 Mühlerstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drapel, Louis  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de Origle et Leyrin domicilié à  
Lausanne né à  
Olon le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Louis-Jean-François Drapel, agriculteur, à Olon et de  
Marie-Lina née Foyeb, décédée

2. Mühlerstein, Elise  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Wahlern (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Gummenen (Berne) le dix janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Johannes Mühlerstein et de  
Elisabeth née Hüfischer, décédée

Comme témoins :  
 1. Hermann Sermet, agents de police, à Lausanne  
 2. Félix Curchod, auxiliaire de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Origle, Leyrin  
et Wahlern, le 17 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Leyrin,  
Wahlern et Origle

## Les époux :

Drapel Louis fils  
Elise Drapel

## Les témoins :

Sermet Hermann  
Curchod Félix

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à  
Origle, Leyrin et Schwarzenburg.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 110  
Maillard  
et  
Cornaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Charles-Louis

celibataire

commis de banque

originaire de Chesalles-sur-Cron domicilié à

Lausanne né à

Oyennes le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles-Louis Maillard, décédé et de

Louise née Schupbach, à Oyennes

2. Cornaz, Julia-Isabelle

celibataire

sage-femme

originaire de Faoug domiciliée à

Oyennes née à

Oyennes le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Eugène-François-Benjamin Cornaz, journalier et de

Marie-Louise née Leth, à Oyennes

Comme témoins : 1. Marc Chapuis, employé de banque, à Lausanne

2. Auguste Füller, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Chesalles, Faoug

et Oyennes, le 15 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des

mariages à Lausanne, Chesalles,

Faoug et Oyennes

## Les époux :

Ch. Maillard

Julia Maillard

## Les témoins :

Chapuis

Aug. Füller

L'officier de l'état civil :

Reu

Communiqué à l'état civil de  
Cron-la-Ville et Oyennes

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Henny  
et  
Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henny, Robert-Louis

célibataire

négociant

originaire de Montherod domicilié à

Lausanne né à

Bequins le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Frédéric Henny, agriculteur et de

Lucie-Henriette née Fagge, à Fillars-sous-Yens

2. Grand, Germaine-Théne

célibataire

originaire de Fillars-sous-Yens domiciliée à

Fillars-sous-Yens née à

Fillars-sous-Yens le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Laurent-Fules-Samuel Grand et de

Célestine-Rose née Hattley, à Fillars-sous-Yens

- Comme témoins :
- 1. Jean von Allmen, négociant, à Lausanne
  - 2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fillars-sous-Yens, le 13,  
à Montherod, le 14 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Fillars-  
sous-Yens et Montherod

Les époux :

Henny  
Théne Henny

Les témoins :

Jean von Allmen  
Heysi

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état civil de  
Ginél et Fillars-sous-Yens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 112

Wild

et  
Berthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wild, Marc-Tibor

célibataire

journalier

originaire de Linthal (Glaris)

domicilié à

Lausanne

né à

Allon le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Jakob Wild

et de

Julie-Alice née Quereux, à Allon

2. Berthold, Frida-Augusta-Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Chardonnay sur Forges

domiciliée à

Lausanne

née à

Forges le vingt-six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jules-Henri-Frédéric Berthold, pêcheur

et de

Henriette Kalthor, née Marchand, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Meyer, employé S. T. à Lausanne

2. Emma Francou (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Chardonnay, le 12 et à Linthal, le 13 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Chardonnay et  
Linthal.

Les époux :

M Wild

Frida Wild

Les témoins :

Henri Meyer  
& Francou

L'officier de l'état civil :

P. Reo

Communiqué à l'établi à  
Linthal et Villars sous Yens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113  
Gantzy  
et  
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gantzy, Marc-Louis-Victor  
veuf de Sina, née Rochat, décédée le 18 septembre 1908  
employé de bureau  
originaire de Subry domicilié à  
Lausanne né à  
aubhâtelard-Montreux le vingt-quatre juin  
mil-huit cent septante-deux fils de  
Marc-Louis Gantzy, décédé et de  
Louise Eugénie, née Gerock, à Ypples

2. Maillard, Alphonsine-Alice  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Pillaranon (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Corsier V. Froy le vingt-sept avril  
mil-huit cent soixante-sept fille de  
Jean-Désirée-Félicien Maillard et de  
Marie-Louise, née Verrier, décédée

Comme témoins : { 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Marcel Devolz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Subry et Pillaranon,  
le 13 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Subry  
et Pillaranon. Pour l'acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
voir vol. 36, fol. 365.

Les époux :

M. Gantzy  
A. Gantzy

Les témoins :

Marcel Devolz  
F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

P. Reue

Communiqué à l'état civil à  
Subry et Yverney

## Registre des mariages A.

No 111  
 Marguet  
 et  
 Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguet, Fernand-Charles  
 célibataire  
 cordonnier  
 originaire de Dommarbin domicilié à  
Lausanne né à  
Pich le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Emile-Alexandre Marguet, cordonnier et de  
Elisa-Marie née Péroz, à Lausanne

2. Basset, Nina-Marie  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Goumoens-la-Fille domiciliée à  
Lausanne née à  
Goumoens-la-Fille le dix-sept octobre  
mil neuf cent fille de  
Jules-François Basset, charbon et de  
Ferny-Elie née Faquier, à Goumoens-la-Fille

Comme témoins : } 1. Guelfo Croari, cordonnier, à Lausanne  
 2. Charles Rochat, gypcier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Goumoens-la-Fille, le 12 et à Dommarbin, le 13 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et  
mère de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne, Goumoens-la-Fille  
et Dommarbin

Les époux :

Fernand Marguet.  
Marie Marguet

Les témoins :

Croari Guelfo  
Charles Rochat.

L'officier de l'état civil :

Picci

Communiqué à l'état civil à  
Poliez-le-Grand et Echallens.



Registre des mariages A.

8-302

No 115  
de Cerjat  
et  
Secretan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Cerjat, René-Gaston  
célibataire  
banquier  
originaire de Lausanne, Noudon et Berne domicilié à  
Paris (16<sup>e</sup>) né à  
Lyon (6<sup>e</sup>) le vingt-cinq septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles-Oscar de Cerjat, banquier et de  
Marquerite-Isabelle-Anna née Palézioux-Falconnet, à Paris

2. Secretan, Clémence  
divorcée de Paul Koitabgi Kéhan, dès le 7 février 1919

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept février  
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Edouard-Henri Secretan, décédé et de  
Caroline Laurence née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri de Cernyille, directeur honoraire de La Suisse, à Lausanne  
2. Marcel de Meuron, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Noudon et Berne, le 10 et à Paris, 16<sup>e</sup>, le 11 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce et réintégration.  
Déclaration d'origine du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Noudon, Berne et  
Paris

Les époux :

R. de Cerjat  
Clémence de Cerjat

Les témoins :

H. de Cernyille  
M. de Meuron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi civil à  
Noudon et Berne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 116  
 Warrilow  
 et  
 Wyszponzky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Warrilow, George Steele-Bakewell

celibataire

chauffeur d'automobile

originaire de d'origine anglaise domicilié à

Monte-Carlo né à

Chippenhams (Wiltshire), Angleterre, le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

James Bakewell Warrilow et de

Blara-Sophia née Steele, à Chippenhams

2. Wyszponzky, Maria Stefania

celibataire

femme de chambre

originaire de Kosice (Tchécoslovaquie) domiciliée à

Montreux née à

Kosice le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Sandor Wyszponzky, décédé et de

Kuzsanna née Tkacs, à Kosice

Comme témoins :   
 1. Haris Hoyri, concierge, à Lausanne  
 2. Charles Porro, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montreux/Planches, le 3 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Autorisation de l'étab  
civil de Montreux

## Les époux :

George S.B. Warrilow  
Maria Warrilow

## Les témoins :

Hoyri H<sup>s</sup>  
Porro Ch<sup>s</sup>

Maurice Goussier  
Vice consul britannique  
 L'officier de l'état civil :  
Uex

Communiqué à l'étab civil à  
Montreux et à la Chancellerie  
d'étab, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 117  
Wuilleumier  
et  
Gillieron

15-219

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuilleumier, Willy

célibataire  
électricien

originaire de Tramelan-dessus et La Sagne (Pouchâtel) domicilié à Lausanne né à

Tramelan-dessus le quatorze août mil huit cent quatre vingt-douze fils de

Charles-Frédéric Wuilleumier et de Anna-Elisabeth Chabelain née Chierstein, décédée

2. Gillieron, Jeanne-Thérèse-Loï  
célibataire

originaire de Rivaz et Serpion domiciliée à Fillette née à

Fillette le premier novembre mil huit cent quatre vingt-douze fille de

Emile Gillieron, retraité C.F.F. et de Rosalie Famy née Sin, à Fillette

- Comme témoins : { 1. Félix Minelloro, photographe, à Pully  
2. Charles Gillieron, photographe, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Tramelan, La Sagne et Serpion, le 3, à Fillette, et à Rivaz, le 6 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Tramelan, La Sagne, Serpion, Fillette et Rivaz

Les époux :

Willy Wuilleumier  
Jeanne Wuilleumier

Les témoins :

Félix Minelloro  
Charles Gillieron

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'épave civil à Tramelan, La Sagne, Chevres, Cron-la-Ville et Cully.

Par décision du 29 mai 1945 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique Wuilleumier soit orthographié Wuilleumier

Lausanne, le 7 juin 1945  
L'officier de l'état civil : Grand suppl.

Copie à Tramelan, La Sagne, Chevres et Cron-la-Ville

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 118  
Chevalley  
et  
Guel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Edward - Henri

célibataire

propriétaire de commerce

originaire de Champbauraz domicilié à

Lausanne né à

Cossonay le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Edward Chevalley, représentant, à Genève et de

Odile - Henriette née Saquet, à Lausanne

2. Guel, Alice - Mathilde

célibataire

lingère

originaire de St. Saturnin (Creysron), France domiciliée à

Lausanne née à

Saigny le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Augustin Guel, marchand et de

Anna - Elisa née Fournat, à Saigny

Comme témoins : 1. Louis Fellay, agent de sûreté, à Lausanne  
2. Henri Chevalley, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Champbauraz, le 16 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Champbauraz.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

## Les époux :

Ed. Chevalley fils.  
Mathilde Chevalley

## Les témoins :

Fellay  
H. Chevalley

L'officier de l'état civil :

Guel

Communiqué à l'état civil à  
Combremont-le-Grand et à  
la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 119  
Utz  
et  
Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Utz, Emile  
veuf de Alice Eugénie née Genicoud, de le 10 janvier 1818  
négociant  
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le douze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Madeleine Utz, à Genève et de

2. Ledermann, Germaine Clotilde  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Cubonne domiciliée à  
Lausanne née à  
Ballens le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Gules-Henri Ledermann, de cédé et de  
Marie née Pasche, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Bonjeu, commis, à Lausanne  
2. Fritz Schwyzil, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald et Cubonne,  
le 11 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certificat de naissance des fiancés.  
Certificat de publications de mariage  
à Lausanne, Sumiswald et Cu-  
bonne

Les époux :  
Emile Utz  
Germaine Utz

Les témoins :  
G. Bonjeu  
George

L'officier de l'état civil :  
Rece

Communiqué à l'état civil à  
Sumiswald et Cubonne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
Hennard

Redard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard, Louis-Henri

célibataire

supérieur de ville

originaire de Bugy et Brouens domicilié à

Lausanne né à

Assens le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Emile Hennard et de

Julie née Depierraz, à Lausanne

2. Redard, Clara

célibataire

ménagère

originaire de Echandens domiciliée à

Lausanne née à

Fiez le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Emile-Cléophrate Redard, jardinier, à Lausanne et de

Susette-Nancy née Pakud, décédée

Comme témoins :

1. Armand Durussel, supérieur de ville, à Lausanne

2. Charles Yuber, maraîcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Bugy et Echandens, le 14, à Brouens, le 15 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.  
Certificat de publication de mariage à Lausanne, Bugy, Echandens et Brouens.

Les époux :

Hennard Louis

Hennard Clara

Les témoins :

Durussel Armand

Yuber Charles

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à  
Follet-le-Grand, St-Georges  
et Echandens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 121  
Schaffner  
Brühlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaffner, Jacob  
veuf de Anna Maria née Kaufmann, des le 1<sup>er</sup> août 1844,  
commissionnaire - facteur

originaire de Hintersingen (Baie-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à

Hintersingen le six décembre  
mil huit cent soixante-neuf fils de

Johannes Schaffner et de  
Barbara née Grob, décédée

2. Brühlmann née Spitznagel, Maria -  
Ferena, veuve de Jean Comad. Brühlmann, des  
le 15 juillet 1846, ménagère

originaire de Hemmerswil et Rächlisberg (Chaux) domiciliée à  
Lausanne née à

Berne le trois septembre  
mil huit cent septante-un fille de

Samuel Spitznagel et de  
Margdalena née Brügger, décédée

Comme témoins : { 1. Alois Emery, commissionnaire, à Lausanne  
2. Lucien Dessanges, commissionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Hintersingen,  
le 17, à Hemmerswil, le 18, et Rächlisberg, le 19 février  
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Hintersingen, Hem-  
merswil et Rächlisberg pour  
l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir vol. 44, fol. 416.  
Pour celui de la 1<sup>er</sup> mari de la  
fiancée, voir vol. 47, fol. 339.

Communiqué à l'établi à  
Hintersingen, Hemmerswil  
et Amriswil

## Les époux :

J. Schaffner  
Morie Schaffner

## Les témoins :

Alois Emery  
Lucien Dessanges

L'officier de l'état civil :

Rece!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 122  
Bory  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bory, Cléopâtre - Jacques  
célibataire  
fonctionnaire aux C. F. F.  
originaire de Coppet, Arans, Fies et Ornex / Nyon - domicilié à  
Saint-Prex - né à  
La Sarraz le trente mai

mil huit cent quatre vingt quatre - fils de  
Jacques - Henri Bory, agriculteur, à La Sarraz - et de  
Caroline - Henriette née Dietrich, décédée

2. Gillieron, Clara - Marie  
célibataire  
couburière  
originaire de Seryon - domiciliée à  
Lausanne - née à

rière Paulmes le vingt sept juin  
mil huit cent quatre vingt seize - fille de  
Fritz Gillieron, aiguilleur aux C. F. F. - et de  
Marie - Béatrice née Kolbe, à Puidoux

Comme témoins :  
1. Fritz Gillieron, employé C. F. F. à Puidoux  
2. Ormond Gillieron, employé C. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Prex et Lausanne, le 4, à Seryon,  
Arans et Ornex, le 5, à Coppet et Fies, le 6 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état  
civil de St. Prex

Les époux :

Bory  
Clara Bory

Les témoins :

Gillieron Ad  
Gillieron Fritz

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'état civil à  
Coppet, Arans, Ornex et  
Ornex-la-ville



Registre des mariages A.

N° 123  
Oulvey  
et  
Bauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulvey, Ernest-Louis  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Payenne domicilié à  
Lausanne né à  
Songny le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de  
Berthe-Marie Oulvey, à Pechâtel et de

2. Bauer, Léa  
célibataire  
pédicure  
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Korben (Berne) le neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Alfred Bauer et de  
Elisabeth née Fischer, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Payenne et  
Langnau, le 21 février 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent quarante

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Payenne  
et Langnau

Les époux :  
E. Oulvey  
L. Bauer

Les témoins :  
H. Regamey  
M. Emery

L'officier de l'état civil :  
P. Uccel

Communiqué à l'état civil à  
Payenne et Langnau

Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne  
rendu en date du 16 janvier 1944  
déclaré définitif et exécutoire le  
16 février 1944  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
16 janvier 1944, le délai pendant  
lequel l'ed. et l'autre  
ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 février 1944

Officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 121  
 Glauser  
 et  
 Demarchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glauser, Fritz-Guillaume  
 divorcé de Lucile née Vincent, née le 25 janvier 1878  
 négociant  
 originaire de Fraubrunnen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
La Sagne le huit juin  
mil huit cent septante-deux fils de

Alfred Glauser, agriculteur, à Brobigny, Neuchâtel et de  
Marie née Graf, décédée

2. Demarchi, Elise-Hélène  
 célibataire  
 négociante  
 originaire de Travers (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Travers le quatre avril  
mil huit cent septante-six fille de

Laurent-Julien Demarchi, décédé et de  
Marie-Elise née Delachaux, à Travers

Comme témoins :  
 1. Emile Champion, représentant de commerce, à Lausanne  
 2. Louis Chomé, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Travers, les 11, à Gra-  
femied, le 12 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars, mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de mariage des fiancés,  
avec divorces. Cebs de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Travers et Grafemied

## Les époux :

F. Glauser  
F. Glauser

## Les témoins :

Champion  
Chomé  
 L'officier de l'état civil :  
Fucci

Communiqué à l'état civil à  
Grafemied et Travers

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 125  
Baudin  
et  
Hadorn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Ernest-Hyppse  
celibataire

manoeuvre

originaire de Ursins domicilié à

Lausanne né à

Prebigny 4. Novrens le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Lucien-Armand Baudin, agriculteur, à Prebigny et de

Elise née Raymond, décédée

2. Hadorn, Marie-Eugénie

celibataire

ménagère :

originaire de Forst (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Novrens le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Paul-Louis Hadorn, journalier, à Crislier et de

Lucile née Batak, décédée

Comme témoins :

1. Albert Gurbner, employé C.F.F., à Lausanne

2. Paul Baudin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Orsoldingen, le 20,

à Ursins, le 21 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Orsoldingen et Ursins

Les époux :

Ernest Baudin  
Marie Baudin

Les témoins :

Baudin Paul  
Gurbner Albert

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à l'établi à  
Ursins et Orsoldingen

N<sup>o</sup> 126  
Delacretaz  
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Charles-Emile  
veuf de Sophie Elza née Pileb, des le 16 janvier 1818  
employé  
originaire de Yvernes domicilié à  
Aigle né à  
Aigle le trois février  
mil huit cent soixante-huit fils de

Jean-François-Louis Delacretaz et de  
Rose-Sylvie née Piller, de icelles

2. Barbezat née Sieber, Eliza dite Elza  
divorcée de Charles-Alfred Barbezat, des le 18 septembre  
1868, couturière  
originaire de Bayards et La Côte-aux-Fées (Souchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lucerne (Herslanden) le treize septembre  
mil huit cent soixante-huit fille de  
Maria Sieber, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Félix Curchet, auxiliaire de police, à Lausanne  
2. Alfred Clément, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle et Yvernes, le 9, à Lausanne,  
le 10, aux Bayards et la Côte-aux-Fées, le 11 de icelles 1894

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Aigle

Les époux :  
C. Delacretaz  
Elza Delacretaz

Les témoins :  
Curchet Félix  
Alfred Clément

L'officier de l'état civil :  
Puce

Communiqué à l'état civil à  
Aigle, Les Bayards et La  
Côte-aux-Fées

Par avis du 30 jan-  
vier 1924, le Tribunal Fé-  
déral a déclaré dissous  
par le divorce le mariage  
inséré ci-dessus.  
Lausanne, le 10 janvier 1924  
L'officier de l'état civil:  
L. Bellif 24.1.24.

Registre des mariages A.

No 127  
Richardet  
Mieville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richardet, Aimé  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Combremont-le-Petit domicilié à  
Pomy né à  
Pomy le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Ulysse Richardet et de  
Rosalie née Fols, à Pomy

2. Mieville, Louise-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pomy domiciliée à  
Pomy née à  
Pomy le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Louis Mieville, décédé et de  
Marie née Rouilly, à Pomy

Comme témoins :  
1. Julien Forebay, employé de bureau, à Lausanne  
2. Georges Beleb, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pomy, le 20, et à Combremont-le-Petit, le 23 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Subrogation de l'état civil d'Usins

Les époux :  
Aimé Richardet  
Louise Richardet

Les témoins :  
J. Forebay  
Beleb

Communiqué à l'état civil à Combremont-le-Grand et Usins

L'officier de l'état civil :  
Furet

Registre des mariages A.

N° 128

Uhl

et  
Wächter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Uhl, Otto-Franz  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Zurich domicilié à  
Lausanne né à

Rorschach (St. Gall) le dix février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Barbara Uhl, à Zurich et de

2. Wächter, Elisabeth-Rosalie  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Straubing (Bavière) domiciliée à  
Lausanne née à

Buchs (St. Gall) le neuf avril  
mil neuf cent un fille de  
Ernst Wächter, horloger et de  
Maria née Müller, à Zurich

Comme témoins :  
1. Auguste Chapuis, chef de section, à Lausanne  
2. Robert Eyacher, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Zurich, le 23, à Straubing  
le 27 janvier 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Zurich  
et Straubing. Certificat de  
capacité de la fiancée. Permis  
de publier

Les époux :

Otto Uhl  
Elsa Uhl

Les témoins :

A. Chapuis  
R. Eyacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Zurich et à la chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Par jugement du Tribunal de l'Etat civil  
de Lausanne, rendu en date du 10 novembre 1919,  
déclaré définitif et exécutoire le 10  
novembre 1919. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 29 décembre 1919.  
Officier de l'état civil.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 129  
 Henchoz  
 et  
 Goumoëns

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Marcel-Edouard  
 célibataire

représentant

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

Corrier le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Louis Henchoz, inspecteur scolaire, à Lausanne et de

Beame-Adrienne-Françoise née Gandillon, décédée

2. Goumoëns, Elise-Louise

célibataire

cohabitante

originaire de Saint-Saphorin (Savauz) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Marcel Goumoëns et de

Louise-Charlotte Marie-Henriette née Regamey, décédée

Comme témoins : 1. Henri Regamey, secrétaire, à Lausanne

2. Auguste Conyers, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Château-d'Oex et

St. Saphorin, le 12 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publications de mariage

à Lausanne, Château-d'Oex

et St. Saphorin

## Les époux :

Henchoz Marcel

Elise Henchoz

## Les témoins :

H. Regamey

A. Conyers

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'établissement à  
Château-d'Oex et Chables.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
 Tissot  
 et  
 Gauthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot, Fernand-Edouard  
 célibataire  
 photographe  
 originaire de Fontaubion - Chardonnay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-sept janvier  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Alexandre-Louis-Henri Tissot, employé de bureau, et de  
Elise née Surchod, décédée à Lausanne

2. Gauthier, Jeanne-Lucie  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Rueyres-les-Prés (Fribourg) et Teuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Teuchâtel le vingt-sept septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Ursinne Gauthier, décédée et de  
Rosalie née Girard, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Albert Harlignier, horloger, Rouve-gare  
 2. Edouard Feysbe, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, Teuchâtel le 21,  
 à Rueyres les Prés le 24 et à Fontaubion Chardonnay  
 le 26 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Carte de naissance des fiancés  
Cartes de publication de  
mariage à Lausanne, Teuchâtel  
Rueyres-les-Prés et Fontaubion  
Chardonnay. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir fol.  
30, fol. 80.

## Les époux :

F. Tissot

J. Tissot

## Les témoins :

A. Harlignier  
E. Feysbe

L'officier de l'état civil :

Pelle

Communiqué à l'état civil à  
S. Georges, Rueyres-les  
Prés et Teuchâtel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 131  
Schläppi  
et  
Fornero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläppi, Otto-Adèle  
divorcée de Berthe née Fiene, dès le 12 novembre 1817  
comptable  
originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St. Imier le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Adèle Schläppi et de  
Charlotte-Elisabeth née Plattner, à Prâle

2. Fornero, Marie-Adèle  
célibataire  
originaire de Oyennes domiciliée à  
Lausanne née à  
Oyennes le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Marc-Frédéric-Henri Fornero, secrétaire au Département de  
Julie née Deyevin, à Lausanne moment de l'habitation

Comme témoins :  
1. Henri Fornero, secrétaire au Département de l'Intérieur, à Lausanne  
2. Blaise Fornero (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Lenk et Oyennes,  
le 21 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage des fiancés,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Lenk  
et Oyennes.

Les époux :  
Schläppi  
M. A. Schläppi

Les témoins :  
Fornero  
Bl. Fornero

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Communiqué à l'ébâtelier à  
Lenk et Oyennes

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 132Lagerweff  
et  
Westenberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lagerweff, Cristiaan-Johan  
divorcé de Maria-Elisabeth-Henriette Silbergiller Hoogland  
dès le 6 février 1894, capitaine d'infanterie  
originaire de Haarlem (Hollande) domicilié à  
La Haye (Hollande) né à  
Haarlem le quatorze février

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de  
Johan-Christiaan Lagerweff, décédé et de  
Gesina-Beela Gerharda Sandt van Toeben, à La Haye

2. Westenberg, Henriette-Christine  
divorcée de Wilhelm-Hendrik Tacometti, dès le 1<sup>er</sup> octobre  
1918  
originaire de La Haye (Hollande) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Haye le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jean-Vincent Westenberg, décédé et de  
Wilhelmine-Hendrika-Elisabeth, née van Lidth de Jhaude,

Comme témoins :  
1. Louis Exhaquet, médecin, à Lausanne  
2. Oscar Fovel, médecin, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Haye, le 14, à  
Flissingen et Soestbergen, le 31 janvier 1920. (Publications  
hollandaises gardées par l'état civil de La Haye.)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduc-  
tion. Extraits de jugements de divorce du  
fiancé, avec traduction. Acte de mariage  
de la fiancée, avec traduction. Extraits de  
jugements de divorce de la fiancée. Acte  
de décès du père de la fiancée, avec traduc-  
tion. Consentement de la mère de la fiancée.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificat de capacité d'infirmité, avec traduc-  
tion. Formes de publication. Formes de mariage.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne (en 2 exp.)

## Les époux :

*[Signature of H. Lagerweff]*  
H. Lagerweff

## Les témoins :

M<sup>r</sup> L. Exhaquet  
D<sup>r</sup> O. Fovel

L'officier de l'état civil :

*[Signature of the official]*  
Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
Chappuis  
et  
Kaufmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Louis-Vincent  
celibataire  
domestique  
originaire de Magnedens (Fribourg) domicilié à  
Fribourg né à  
Magnedens le neuf août  
mil huit cent soixante-dix sept fils de  
Nicolas-André Chappuis et de  
Sophie née Sallin, décédée

2. Kaufmann, Marie-Louise  
celibataire  
couburière  
originaire de Oeschi (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Villeneuve le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Curs-Joseph Kaufmann, décédé et de  
Marie-Louise née Schik, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Seraphin Barman, chauffeur d'auto, à Lausanne  
2. Isabine Rappaz (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 23, à Magnedens, Lausanne  
et Oeschi, le 25 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publication de l'ébavouil  
de Fribourg

Les époux :

Louis Chappuis  
Louise Chappuis

Les témoins :

J. Rappaz  
Barman

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'ébavouil à  
Corbapau, Fribourg et  
Oeschi

## Registre des mariages A.

No 134  
Salzmann  
et  
Lambercy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salzmann, Maurice

celibataire

agriculteur

originaire de Saint-Pres domicilié à

Saint-Pres né à

Buchillon le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Emile-Eugène Salzmann, pêcheur et de

François-Adèle née Perrout, à Buchillon

2. Lambercy, Adèle

celibataire

originaire de Saint-Pres domiciliée à

Saint-Pres née à

Saint-Pres le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Charles-Louis Lambercy, agriculteur et de

Louise-Fabrique née Lacroix, à St-Pres

Comme témoins : 1. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne

2. Georges Guignard, employé C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Pres le 27 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Puboyation de l'ébaveuil  
de St-Pres

Les époux :

Salzmann Maurice  
Adèle Salzmann

Les témoins :

Emile Simonet  
Guignard Georges

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'ébaveuil à Stoy

Registre des mariages A.

No 135  
Bruand  
et  
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruand, Louis-Emile  
veuf de Thaline-Louise née Clob, déc. le 12 octobre 1918  
instituteur  
originaire de Cronay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze janvier  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Francois Bruand et de

Julie née Guigneb, décédée  
2. Monachon, Hortensia  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Pepres-Possens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Emile-Louis Monachon et de  
Hortense née Blanc, décédée

Comme témoins :  
1. Emile Grandchamp, cocher, à Lausanne  
2. Léa Monachon (delle), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Cronay et Pepres-Possens, le 20 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cronay et Pepres-  
Possens. Pour l'acte de naissance  
du fiancé, voir vol. 22, fol. 121.  
Pour l'acte de décès de la  
femme du fiancé, voir vol. 51, fol.  
144.

Les époux :

E. Bruand.  
H. Bruand.

Les témoins :

E. Grandchamp  
L. Monachon

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'époux à  
Donneloye et St-Georges

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 136  
Weiss  
Weicker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss, Karl  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Sulz b. L. (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Saufenberg (Argovie) le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Bernhard Weiss, décédé et de  
Rosalia née Schäuble, à Saufenburg

2. Weicker, Elise-Alice  
célibataire  
cousurière  
originaire de Buchillon domiciliée à  
Lausanne née à  
Saint-Prex le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Julien Weicker, verrier et de  
Maria née Bigler, à Forges

Comme témoins :  
1. Emile Hinkler, employé de banque, à Lausanne  
2. Ernest Quiswyl, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Sulz et Buchillon, le 15 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sulz et Buchillon.

Les époux :

K. Weiss  
Alice Weicker

Les témoins :

E. Hinkler  
E. Quiswyl

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Sulz b. L. et Forges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 137  
Berthoud  
et  
Gonel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud, Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Pofflens et Prebonnières domicilié à

Prebonnières né à

Prebonnières le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Henri Berthoud, décédé et de

Elie née Collomb, depositaire postal, à Prebonnières

2. Gonel, Berthe-Régina-Talentine

célibataire

ménagère

originaire de Fuarrens domiciliée à

Penthalaz née à

Penthalaz le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

François Gonel et de

Lina-Louisa née Epars, décédée

Comme témoins : 1. Lucien Berthoud, instituteur, à Digny

2. Mathilde Gonel (delle), à Penthalaz

Les publications ont eu lieu à Pofflens et Prebonnières, le 23, à Fuar-

rens et Penthalaz, le 24 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Autorisation de l'ébavénil  
de Romainmôtier

## Les époux :

Constant Berthoud  
Berthe Berthoud

## Les témoins :

Luc. Berthoud.  
Mathilde Gonel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'ébavénil à  
Romainmôtier, Fuarrens  
et Collonay

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 138

Jan

et  
Lude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan, Maurice - Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

garçon \_\_\_\_\_  
originaire de Châtilleins \_\_\_\_\_ domicilié à  
Fernes, Châtelard - Fombroux \_\_\_\_\_ né à  
Crassier \_\_\_\_\_ le dix août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fils de  
Alfred Jan, comptable \_\_\_\_\_ et de  
Hélène dite Sophie née Dupour, à Fernes \_\_\_\_\_

2. Lude, Léa - Marie \_\_\_\_\_  
divorcée de Albert-Jean Obry, dès le 28 mars 1913 \_\_\_\_\_  
repassee \_\_\_\_\_

originaire de Chus (Haute-Savoie), France \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
L'Épiaz, Château-d'Or \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Marc Lude, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Roch, à St. Prex \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Combank Blanc, facteur au télégraphe, à Lau-  
sanne  
2. Louis Liardon, agriculteur, à St. Prex \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 5, à Lausanne et à  
Châtilleins, le 7 janvier 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil  
de Fombroux \_\_\_\_\_

Les époux :

M<sup>re</sup> Jan  
Léa Jan

Les témoins :

Combank  
Louis Liardon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'étabecivil à  
Oron-la-Fille Fombroux et  
à la chancellerie à Lausanne.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 139  
Roulet  
et  
Hug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Charles-Emile

celibataire

commis aux C. F. F.

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Genève le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Emile Roulet, décédé et de

Julie-Elzina Roulet née Huguenin-Burgenak

2. Hug, Julia-Mathilde

celibataire

originaire de Buchslen (Tribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri Hug, cordonnier et de

Louise née Bokler, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Lucien Borgeaud, chef-comptable, à Lausanne
  - 2. Charles Souffler, étudiant médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Yverdon et à Buchslen, le 2 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Yverdon et Buchslen.  
Pour l'acte de naissance de la  
fiancée, voir vol. 25, fol. 353

Les époux :

Ch Roulet

M Hug

Les témoins :

Hug

Ch Souffler

L'officier de l'état civil :

Hug

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil à Yverdon et Buchslen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 110  
Collier

et  
Schöpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collier, Louis-Maurice  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Rougemont (Aud) et Nôtiers (Neuchâtel) — domicilié à  
Aigle — né à  
Nôtiers — le vingt-cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Frédéric-Louis-Adolphe Collier, ancien négociant — et de  
Marie-Anne Thérèse née Eugnier, décédée

2. Schöpfer, Julie-Elise  
célibataire  
originaire de Lauenen (Berne) — domiciliée à  
Aigle — née à  
Armont-dessus — le treize mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de  
Albert Schöpfer, agriculteur — et de  
Léonie-Lucie née Purgnat, à L'Ebouaz

Comme témoins :  
1. Fritz Collier, rentier, à Nôtiers (Neuchâtel)  
2. Georges Collier, négociant, à Nôtiers

Les publications ont eu lieu à Aigle, le 28 février, à Rougemont, le  
1<sup>er</sup>, à Nôtiers et à Lauenen, le 21 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'ébabit  
d'Aigle

Les époux :  
L. Collier  
J. Schöpfer

Les témoins :  
F. Collier  
G. Collier

Communiqué à l'ébabit civil à  
Rougemont, Nôtiers, Aigle  
et Lauenen

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 111  
Yenni  
et  
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yenni Paul Eugène  
veuf, en 2<sup>es</sup> noces, de Marguerite née Peyrolaz, des le 20 juillet  
1868, employé aux C. F. F.  
originaire de Porolon (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fallorbe le six janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
François-Louis Yenni, décédé et de  
Berthe-Clara née Grobet, à Fallorbe

2. Favre, Julie  
divorcée de Henri Nicolier, des le 25 février 1898  
ménagère  
originaire de Chyres domiciliée à  
Lausanne née à  
Renens le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis Favre, employé de commune rebraité, à Lausanne et de  
Henny née Raymond, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Favre, rebraité communal, à Lausanne  
2. Edouard Grobet, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Porolon, le 4, et à  
Chyres, le 5 mars 1920

Registre des familles vol. 16 fol. 134

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance du fiancé.  
Cote de décès de la 2<sup>e</sup> femme du  
fiancé. Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Porolon  
et Chyres. Pour l'acte de mariage  
de la fiancée, avec divorce, voir  
vol. 81, fol. 182

Les époux :  
Yenni Eugène  
Yenni Julie

Les témoins :  
Louis Favre  
Edouard Grobet

L'officier de l'état civil :  
Favre

Communiqué à l'état civil à  
Porolon et Chyres

Registre des mariages A.

No 112  
Ogg  
et  
Muggli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogg, Jakob  
celibataire  
commerçant  
originaire de Chayngen (Schaffhouse) domicilié à  
Lausanne né à  
Chayngen le dix mai  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Rudolf Ogg, agriculteur, à Chayngen et de  
Katharina née Lenhard, d'ici

2. Muggli, Bertha  
celibataire  
originaire de Sursee (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rechtthalben (Fribourg) le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Heinrich-Kasimir-Balthasar Muggli, d'ici et de  
Maria-Juliana née Lehner, à Guin

Comme témoins :  
1. Henri Flach, technicien, à Genève  
2. Victorine Muggli (d'ici), gouvernante, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Sursee, le 2<sup>e</sup> et à  
Chayngen, le 4 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication des  
mariage à Lausanne, Sursee  
et Chayngen.

Les époux :  
Jacques Ogg,  
Bertha Ogg

Les témoins :  
Muri Flach,  
Victorine Muggli.

L'officier de l'état civil :  
J. Ueli

Communiqué à l'établi à  
Chayngen et Sursee.

Registre des mariages A.

No 143  
de Serber  
et  
Vionnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Serber, Charles-Maurice  
celibataire  
agriculteur  
originaire de <sup>Berne</sup> Romainmôtier et Gilly domicilié à  
Lausanne né à  
Orny et Orbe le sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
François-Charles de Serber, agriculteur et de  
Sina-Termy née Chevalier, à Lausanne

2. Vionnet, Sina  
celibataire  
ménagère  
originaire de St-Livres domiciliée à  
Font-sur-Rolle née à  
la Fissanche rive Gilly le six août  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Auguste Vionnet, vigneron et de  
Adèle-Termy née Croix, à Font-s/Rolle

Comme témoins :  
1. Antoine de Serber, employé de bureau, à Lausanne  
2. Henri de Serber, conducteur-typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, le 29 février, à Lausanne et St-Livres, le 1<sup>er</sup>, à Gilly et Font, le 2<sup>o</sup> mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage  
à Romainmôtier, Lausanne,  
St-Livres, Gilly et Font

Les époux :

Maurice de Serber  
Sina de Serber

Les témoins :

A. de Serber  
H. de Serber

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à Romainmôtier, Gilly, Aubonne et Rolle

Par décision du 23 novembre 1937, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que la famille de Serber est désignée comme étant originaire de Berne, Romainmôtier et Gilly.  
Lausanne, le 25 novembre 1937.  
L'officier de l'état civil:  
H. Leclercq  
suppléant  
à Berner, Romainmôtier, Gilly et Aubonne.

## Registre des mariages A.

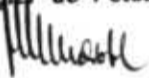
N<sup>o</sup> 111

Zysse

et  
Madinelli

Par jugement du Tribunal... de la  
... section rendu  
en date du 21 décembre 1932...  
déclaré définitif et exécutoire le 21  
décembre 1932. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 11 avril 1933...

L'officier de l'état civil: AD INT.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zysse, Frédéric - Léon

expert-comptable

célibataire

originaire de König (Berne) domicilié à  
Bâle né à

Cortebert (Berne) le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Frédéric Zysse, ancien directeur de fabrique et de  
Félicie Lombard, née Guignard, à Cortebert

2. Madinelli, Valentine - Vincente - Joséphine

célibataire

originaire de Brissago (Cessin) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Rome-Louis-Angelico Madinelli, bijoutier, à Lausanne et de  
Aloïse-Louise-Françoise, née Gandolfo, actuellement femmeComme témoins : } 1. Joseph Gandolfo, rentier, à Lausanne  
2. Emile Emonod, industriel, à LausanneLes publications ont eu lieu à Bâle, le 11, à König et Brissago,  
le 12, à Lausanne, le 13 février 1930.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent trente

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Bâle

Les époux :

F. Zysse

V. Madinelli

Les témoins :

J. Gandolfo

E. Emonod

L'officier de l'état civil :


Communiqué à l'état civil à  
König, Bâle et Brissago

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 145  
Thomas  
et  
Cressier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas, Emile-Alfred  
celibataire  
boulangier  
originaire de Fey domicilié à  
Lausanne né à  
Fey le dix-neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules Thomas et de  
Emma née Lambelin, décédée

2. Cressier, Germaine-Lucie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Haut-Fully (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jules Cressier, jardinier et de  
Julie née Lörtscher, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Fliter, rebraité b. F. F. à Lausanne  
2. Jules Cressier, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Fey et Haut-Fully, le 28 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent  
vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Fey  
et Haut-Fully.

Les époux :  
Thomas Alfred.  
Germaine Thomas

Les témoins :  
Fliter  
J. Cressier

Communiqué à l'établi à  
Fey et Nôvier.

L'officier de l'état civil :  
Fucci

Registre des mariages A.

N° 116  
Santschi  
et  
Mooser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Santschi, Arthur - André

celibataire

médecin-dentiste

originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à

au Petit-Saconnex (Genève) né à

La Chaux-de-Fonds le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean-Henri Santschi, décédé et de

Marguerite née Gysok, à Lausanne

2. Mooser, Maria - Laura - Elena

celibataire

originaire de Frynigen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Falenzia (Pérezuela) le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Frédéric Mooser, décédé et de

Maria-Louise née Bourquin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Knecht, étudiant médecin, à Lausanne  
2. Charles Bezencon, étudiant médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à le Petit-Saconnex, le 14, à Sigriswil  
et Frynigen, le 21, et à Lausanne, le 23 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent  
vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil du Petit-Saconnex.

Les époux :

Arthur Santschi  
Maria Santschi

Les témoins :

J. Knecht  
Charles Bezencon

L'officier de l'état civil :

Juret



## Registre des mariages A.

No 147  
Benham  
et  
Adnams

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benham, Henri-James

veuf de Cléopâtre - Anne née Adnams, dès le 15 mars 1815  
docteur - médecin

originaire de Londres domicilié à

Olon né à

Londres le dix-huit juin

mil huit cent quarante-sept fils de

James Benham et de

Eliza-Horsey née Farmington, décédée

2. Adnams, Annie-Charlotte

celibataire

originaire de Aldermaston (Angleterre) domiciliée à

Olon née à

Aldermaston le vingt-un septembre

mil huit cent cinquante-sept fille de

Georges Adnams et de

Anne née Underhill, décédée

Comme témoins : } 1. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne  
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Olon, le 2, et à Huémor, le 3 mars 1820

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Subrogation de l'étabecueil  
de Olon

Les époux :

Henry J Benham  
Annie C Benham

Les témoins :

Pelet  
Regamey  
Mrs James (with the)  
L'officier de l'état civil :  
Picet

Communiqué à l'étabecueil à  
Olon

## Registre des mariages A.

8-185

L

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin, Armand-Harc  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un février  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis-Harc Moulin, menuisier et de  
Pauline-Aline née Nicolet, à Lausanne

2. Ruegger, Bertha  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Langnau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Christian Ruegger et de  
Rosine-Eugénie-Lydie née Culeyay, décédée

Comme témoins : } 1. Louis Berner, boulanger, à Prilly  
 2. Ernest Ruegger, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 et à Langnau, le  
4 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de  
mariage à Lausanne et  
Langnau

## Les époux :

Moulin  
B. Moulin

## Les témoins :

L. Berner  
E. Ruegger

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à  
Langnau

N<sup>o</sup> 148  
Moulin  
 et  
Ruegger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 149  
 Pitteloud  
 et  
 Schwertfeger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitteloud, Jean-Edouard

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Ogettes (Palais) domicilié à

Lausanne né à

aux Ogettes le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

François Pitteloud, décédé et de

Madeline née Pitteloud, aux Ogettes

2. Schwertfeger, Anna-Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Chardonnay s.orges domiciliée à

Lausanne née à

Chagnières le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Auguste Schwertfeger, décédé et de

Henry Paudeb née Hermoud, à Poliez-le-Grand

Comme témoins : 1. Hermann Pasche, hôtelier, à Lausanne

2. Urbain Frossard, electricien C. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Chardonnay, le

24 et à Fex, le 26 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés

Certificat de publications de

mariage à Lausanne, Char-

donnays et Fex

## Les époux :

Jean-Edouard Pitteloud

Marie Pitteloud

## Les témoins :

H. Pasche

Frossard

L'officier de l'état civil :

Verre!

Communiqué à l'établissement à  
Fex et Pillars-sous-Fens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 150  
 Karbel  
 et  
 Châtel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Karbel, Henri-Samuel  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Fuarens domicilié à  
Lausanne né à  
Epalinges le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François Karbel et de  
Elise mi Schapuis, décédée

2. Châtel, Marguerite-Stamme  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Amney, (Hte Savoie), France domiciliée à  
au Mont sur Lausanne née à  
Carouge (Genève) le quatre novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Stamme-Marie Châtel, décédée et de

Comme témoins :  
 1. Fernand Dony, agriculteur, à Lausanne  
 2. Louise Borgeaud, (delle), femme de chambre, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Fuarens, le 28  
février, au Mont, le 1<sup>er</sup> mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la mère de  
la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Fuar-  
rens et Le Mont. Certificat  
de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

Communiqué à l'état civil à  
Fuarens et Prilly

## Les époux :

Henri Karbel  
Marguerite Karbel

## Les témoins :

Fernand Dony  
Louise Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Pucet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 151  
Moraz  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moraz, Edouard-Maurice  
celibataire  
employé de bureaux  
originaire de Villars-St-Croix domicilié à  
Fexey né à  
Lausanne le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Maurice-Charles-Auguste-Henri Moraz, menuisier et de  
Sophie-Emma née Fenne soit Fenni, à Lausanne

2. Dupuis, Hedwige-Emma-Louise  
celibataire  
insolubrice  
originaire de Belagnens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Félic-Pierre Dupuis, employé de bureaux et de  
Adelina née Kurz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Marius Gris, employé de bureau, à Lausanne  
2. Constant Faiss, libraire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fexey, le 26, à Belagnens et Lausanne,  
le 27, et à Villars-St-Croix, le 28 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étab. civil  
de Fexey

Les époux :  
Moraz  
Hedwige Moraz

Les témoins :  
Marius Gris  
Constant Faiss

Communiqué à l'étab. civil à  
Burriquet, Forges, Fexey  
et Challes

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 152

Rod

et  
Crichon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Fernand

celibataire

léléphoniate

originaire de Poney-le-Forab domicilié à  
Lausanne né à

Fézières le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Fischer Rod, agriculteur et de

Cécile née Dubois, à Fézières

2. Crichon, Adèle

celibataire

ménagère

originaire de Precher domiciliée à  
Lausanne née à

Montpreveyres le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Gustave Crichon, agriculteur et de

Herbense née Fellet, à Montpreveyres

Comme témoins :  
1. Paul Duperruis, ouvrier de ville, à Lausanne  
2. Paul Durussel, ouvrier de ville, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Poney-le-Forab  
et à Precher, le 6 mars 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne,  
Poney-le-Forab et Precher.

## Les époux :

Rod, Fernand

Adèle Rod

## Les témoins :

Duperruis Paul

Durussel Paul

Communiqué à l'état civil à  
Noyray et St-Georges

L'officier de l'état civil :

Ferrer

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 153  
Deprez  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deprez, Jules-Frédéric  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Subuyes Foreb domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jules-Isaac-François-Louis Deprez, fonctionnaire postal et de  
Marie-Salentine née Renaud, à Lausanne

2. Guignard, Blanche-Henriette  
célibataire  
originaire de Chenib domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Auguste Guignard, fonctionnaire postal et de  
Joanne-Marie-Philippine née Orsermier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Guignard, chef de bureau, à Lausanne  
2. Emile Dufourne, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Subuy, à Foreb et  
au Sombier, le 26, au Prassus, le 27 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de mariage  
à Lausanne, Subuy, Foreb, Le  
Sombier et Le Prassus

Les époux :  
Frédéric Deprez  
Blanche Deprez

Les témoins :  
Ch. Guignard  
E. Dufourne

Communiqué à l'état civil à  
Subuy, Foreb, Lausanne et au  
Sombier

L'officier de l'état civil :  
Juce

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 154  
Ravussin  
et  
Deprez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravussin, Maurice-Alfred

celibataire

fonctionnaire aux C. F. F.

originaire de Paulmes

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Louis-Alfred Ravussin

et de

Fanny-Louise-Marie Rosemy née Blanc, décédée

2. Deprez, Susanne

celibataire

originaire de Subry et Forel

domiciliée à

Lausanne

née à

Prayerne

le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Hules-Isaac-François-Louis Deprez, fonctionnaire postal et de

Marie-Valentine née Renaud, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hules Deprez, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Emile Dijolme, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Paulmes, Subry et Forel, le 26 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Paulmes,  
Subry et Forel

Les époux :

M. Ravussin

S. Ravussin

Les témoins :

J. Deprez

E. Dijolme

L'officier de l'état civil :

J. Vuat

Communiqué à l'état civil à  
Paulmes, Subry et Forel (Lausanne)



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 155  
Mignot  
et  
Gmehlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Jules-Henri-Emile

celibataire

sténographe

originaire de Prilly domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louise-Charlotte-Félicité-Pauline Mignot, à Lausanne et de

2. Gmehlin, Claire

celibataire

ménagère

originaire de Corsier domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze août

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de

Jacques-Isaac-Jules-Louis Gmehlin, employé postal et de

Caroline-Louise née Gonthier, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Favrat, chauffeur, à Lausanne

2. Gustave Bergey, sténographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Prilly et Corsier,

le 24 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-sept mars mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication des

mariages à Lausanne, Prilly

et Corsier

Communiqué à l'établi à

Prilly et Corsier

Les époux :

M. Mignot

C. Mignot

Les témoins :

Favrat Ch<sup>les</sup>

G. Bergey

L'officier de l'état civil :

Weser

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 156  
Grobety  
Fabio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety, Charles-Marcel

celibataire

négociant

originaire de Prilly et Pallanques domicilié à

Aubonne né à

Frey le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Charles Grobety, chemisier et de

Thérèse-Mathilde Marie, à Lausanne.

2. Fabio, Clara-Edith-Louise :

celibataire

caissière

originaire de Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri-Benjamin Charles Fabio, décédé et de

Clara-Elisa Hemard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Grobety, chemisier, à Lausanne  
2. Charles Fabio, artiste-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le 23, à Prilly, Pallanques et Orbe, le 24, à Lausanne, le 25 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-sept-mars mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab civil d'Aubonne.

Les époux :

Marcel Grobety

Clara Grobety

Les témoins :

M. Grobety

Ch. Fabio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étab civil à Prilly, Pallanques, Aubonne et Orbe

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 157  
Pithon  
et  
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pithon, Max-François-Albert

celibataire

mécanicien

originaire de Coblenz

domicilié à

Lausanne

né à

au Lieu

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Louis-Maxime Pithon, décédé

et de

Thérèse-Julie-Olympe, née Guignard, à Lausanne

2. Porchet, Lina

celibataire

agriculteur

originaire de Corcelles-le-Fort

domiciliée à

Lausanne

née à

Corcelles-le-Fort

le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

filles de

Emile Porchet, employé aux C.-L.

et de

Eugénie née Porchet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alfred Häusli, employé postal, à Lausanne

2. Robert Belet, agriculteur, au Mont St. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Coblenz et Cor-

celles-le-Fort, le 27 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Coblenz et Cor-  
celles-le-Fort

Les époux :

M. Pithon  
L. Porchet

Les témoins :

Alfred Häusli  
Belet Robert

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à  
Grancyes Porchet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 158  
Fornero  
et  
Joliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fornero, Jean-Frédéric-Théophile  
divorcé de Louise née Guzzi, née le 18 octobre 1878  
agent colonial  
originaire de Oyenches domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jean Fornero, ouvrier de ville et de  
Anna-Maria née Quereb, à Lausanne

2. Joliet, Cécile-Clémentine  
célibataire  
couvrière  
originaire de Montboyon (Fribourg) domiciliée à  
Montboyon née à  
Montboyon le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Justin-Isidore Joliet, agriculteur et de  
Marie-Clémentine dite Clémentine née Parnas, à Montboyon

Comme témoins : } 1. Henri Lumbrunnen, employé de bureau, à Lausanne  
2. Joseph Portmann, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Oyenches, le 6 et  
à Montboyon, le 7 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Oyenches et Montboyon

Les époux :  
J Fornero  
Cécile Fornero

Les témoins :  
H. Lumbrunnen  
J. Portmann

Communiqué à l'état civil à  
Oyenches et Montboyon

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Par jugement du Tribunal civil de la  
Gruyère à Bulle (Fribourg) rendu  
en date du 14 juillet 1953.  
déclaré définitif et exécutoire le 29  
septembre 1953. le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 2 octobre 1953

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 159  
Sack  
et  
Vaucher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sack, Edouard-Henri

celibataire

libraire

originaire de Zurich domicilié à

Prâle né à

Fontaines (Neuchâtel) le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Guillaume-Théodore Sack, ancien libraire à Lausanne et de

Julie-Elisabeth née Girardet, décédée

2. Vaucher, Nelly-Anna

celibataire

originaire de Fleurier (Neuchâtel) et Genève domiciliée à

Pully née à

Pully le douze octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Joseph-Henri Vaucher, rentier et de

Ernestine-Emilie-Charlotte Julia, née Schaffroth, à Pully

Comme témoins : 1. Théodore Sack, éditeur, à Lausanne

2. Ernest Vaucher, agronome, à Pully

Les publications ont eu lieu à Prâle, le 5, à Zurich et Pully, le 6, à

Fleurier et Genève, le 8 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil  
de Prâle

Les époux :

Henri Sack

Nelly Sack

Les témoins :

Th. Sack

Er. Vaucher

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'étabecivil à  
Zurich, Prâle, Fleurier,  
Genève (P.C.) et Pully

Registre des mariages A.

No 160

Delacretaz  
et  
Coigny

Par jugement du Tribunal de...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 15 novembre 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 31 janvier  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 31 janvier 1927.  
Lausanne, le 8 février 1927.  
L'officier de l'état civil:

H. Baugé

R. au 13.1.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Georges-François-Jacques

celibataire

négoceant

originaire de Corbeyrier

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Eugène-Henri Delacretaz, négoceant

et de

Charlotte-Louise née Lathy, à Lausanne

2. Coigny, France

celibataire

infirmière

originaire de Champbaucq

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Ferdinand Coigny, décédé

et de

Olime-Marie née Epibaut, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Beck, négoceant, à Lausanne

2. Jeanne Beck, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Corbeyrier, le 9 et  
à Champbaucq, le 10 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Cor-  
beyrier et Champbaucq

Les époux :

G. Delacretaz  
F. Delacretaz

Les témoins :

J. Beck  
E. Beck

L'officier de l'état civil :

H. Baugé

Communiqué à l'habitant à  
Aigle et Combremont-le-  
Grand

Registre des mariages A.

N° 161  
Boude  
Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boude, Henri  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Tilleneuve-les-Faguelonne (Hérault), France domicilié à  
Chéragas (Algèr), précédemment à Tilleneuve-les-Faguelonne, né à  
Tilleneuve-les-Faguelonne le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jacques Boude, décédé et de  
Marguerite née Pouladou, à Chéragas

2. Gallay, Marie-Cécile  
célibataire  
originaire de La Côte d'Or (Canton de Yverdon), France — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Lausanne le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Philippe Gallay, marchand grainier et de  
Marie-Philomène née Ramel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Gallay, marchand grainier, à Fesey  
2. Alfred Barrié, rentier, à Forges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Tilleneuve-les-Faguelonne, le 6 et à Chéragas, le 9 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance du fiancé.  
Acte de décès du père du fiancé.  
Consentement de la mère du fiancé.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Tilleneuve-les-Faguelonne et Chéragas.  
Certificat de capacité.  
Permis de publier. Permis de mariage.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exp.).

Les époux :  
Boude  
Cécile Boude  
Les témoins :  
J. Gallay  
Alfred Barrié  
L'officier de l'état civil :  
Rueff

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. — 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 162  
Kaltenrieder  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaltenrieder, Jean  
celibataire  
ingénieur  
originaire de Kerzers (Fribourg) domicilié à  
Cherp (H. Garonne), France né à  
Paris le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Jakob Kaltenrieder et de  
Jenny-Louise née Decoppet, à Lausanne

2. Baud, Marie-Louise-Elie  
celibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François Baud et de  
Marie-Sophie née Mus, décédée

Comme témoins :  
1. Jakob Kaltenrieder, rentier, à Lausanne  
2. Jenny Kaltenrieder (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cherp, les 12, à Kerzers et Lausanne, le  
20 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Subordination de l'état civil de Kerzers

Les époux :  
J. Kaltenrieder  
Marie Kaltenrieder

Les témoins :  
J. Kaltenrieder  
J. Kaltenrieder

L'officier de l'état civil :  
Pucel

Communiqué à l'état civil à  
Kerzers



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 163  
Boy-de-la-Tour  
Gilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boy-de-la-Tour, Edouard-Philippe-Benjamin  
celibataire

architecte

originaire de Nétiviers (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Brocy le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Frédéric-Gustave Boy-de-la-Tour, contre-maître et de

Marie-Hélène née Petrochon, à Vallorbe

2. Gilet, Germaine-Jacqueline

celibataire

insubricée

originaire de Château-d'Œy domiciliée à

Renens née à

Nevels le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Philippe-Auguste Gilet, insubricé et de

Marie née Gilin, à Renens

- Comme témoins :
- 1. Auguste Regamey, architecte, à Lausanne
  - 2. Louis Küss, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Nétiviers et Château-d'Œy, le 6, et à Renens, le 8 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Nétiviers,  
Château-d'Œy et Renens

Les époux :

E. Boy-de-la-Tour, arch  
G. Boy-de-la-Tour

Les témoins :

Auguste Vust  
Regamey

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'habitant à  
Nétiviers, Château-d'Œy et Pully

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 164  
Leite Guimarães  
Eraber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leite Guimarães, Washington  
celibataire  
propriétaire  
originaire de Etats-Unis du Brésil domicilié à  
Lausanne né à  
Sorocaba (São Paulo), Brésil le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Luiz Leite Guimarães et de  
America-Franco Leite Guimarães, décédée

2. Eraber, Lucile  
celibataire  
originaire de Churdorf (Surgovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Jean-Urich Eraber, négociant, à Lausanne et de  
Julie-Amélie née Kertiger, décédée

Comme témoins :  
1. Adolphe Rauby, négociant, à Monbréux  
2. Lily Rauby (dame), à Monbréux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Churdorf, le 11 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hrente-un mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :  
Déclaration consulaire, tenant lieu  
d'acte de naissance du fiancé. Acte  
de naissance de la fiancée. Actes de  
publication de mariage à Lausanne  
et Churdorf. Certificats de capacité  
du fiancé. Dispense de publications  
pour le fiancé. Permis de publier.  
Permis de marier.

Communiqué à l'établi civil à  
Churdorf et à la chancellerie  
d'établi, à Lausanne.

Les époux :  
Leite Guimarães  
Lucile Leite Guimarães

Les témoins :  
A. Rauby  
Lily Rauby

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 165  
Chave  
et  
Monnet

N<sup>o</sup> 242  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave, Julien-Fernand  
célibataire  
électricien  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Carouge (Genève) le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de François Chave, marchand et de Louise-Suzette née Pelletier, à Lausanne

2. Monnet, Ursule-Lulia  
célibataire  
blanchisseuse  
originaire de Riddes (Valais) domiciliée à Lausanne née à Riddes le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Alexandre Monnet, décédé et de Augustine née Lebrun, à Riddes

Comme témoins :  
1. François Chave, imprimeur, à Lausanne.  
2. Georges Pelet, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, et à Riddes, le 27 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Riddes

Les époux :  
Demandeur Chave  
Julia Chave

Les témoins :  
Chave  
Pelet

Communiqué à l'ébabeuil à Riddes

L'officier de l'état civil :  
Perey

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 106  
Greiner  
Ribi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greiner, Jean  
celibataire  
peintre en voitures  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le treize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Jacob Greiner, ferblantier et de  
Louise-Adèle née Heubi, à Lausanne

2. Ribi, Ida - Augusta dite Lily  
celibataire  
ménagère  
originaire de Crumatingen (Surgovie) et Genève domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Jean-Urich Ribi, décédé et de  
Louise-Eugénie-Augusta née Barraud, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jacques Greiner, serrurier-appareilleur, à Lausanne  
2. Robert Mantz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Genève et Crumatingen, le 25 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Genève et Crumatingen. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 24, fol. 15.

Les époux :

Jean Greiner  
Lily Greiner

Les témoins :

J. Greiner  
R. Mantz

L'officier de l'état civil :

Rice

Communiqué à l'abbé civil à  
Genève (S.C.) et Crumatingen.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 167  
Hunziker  
et  
Duboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunziker, Marcel-Henri-Louis  
celibataire  
encaisseur  
originaire de Nooskeraw (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Marcel-Louis Hunziker, serrurier et de  
Fanny-Lucie née Pache, à Lausanne

2. Duboux, Mathilde  
celibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Subry et Grandvaux domiciliée à  
Grandvaux née à  
Grandvaux le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Constant Duboux, vigneron et de  
Beurette-Louise-Etne née Paccard, à Grandvaux

Comme témoins :  
1. Rictor Ding, employé de bureau, à Lausanne  
2. Edouard Rochat, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Subry, le 28 février,  
à Nooskeraw et Grandvaux, le 1<sup>er</sup> mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Subry,  
Nooskeraw et Grandvaux.

Les époux :  
Marcel Hunziker  
Mathilde Hunziker

Les témoins :  
R. Ding  
E. Rochat

Communiqué à l'état civil à  
Nooskeraw, Subry etully.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

## Registre des mariages A.

No 105

Erb

et  
Bovel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erb, Paul-Albert-Auguste

celibataire

électricien

originaire de Röttenbach i. C. (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Leuchätel le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Fritz-Auguste Erb, commissionnaire, à Lausanne et de

Marie-Cécile née Fouaille, à Prilly

2. Bovel, Blanche-Marie

celibataire

femme de chambre

originaire de Lubry, Forel et Puidoux domiciliée à

Lausanne née à

Bellevue (Genève) le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Stiles-Louis Bovel, chef de district et de

Louis née Richard, à Moudon

Comme témoins :

1. Fritz Erb, commissionnaire, à Lausanne

2. Aimé Favre, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 à Forel le 6, à Röttenbach i. C., Lubry et Puidoux, le 8 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Forel,  
Röttenbach i. C., Lubry et Puidoux.

Les époux :

Albert Erb

Blanche Erb

Les témoins :

Fritz Erb

Favre

L'officier de l'état civil :

Favre

Communiqué à l'état civil à  
Röttenbach i. C., Lubry,  
Forel (Layoux) et Chélbes.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 169  
Hilde

Welli

Par décret du Grand Conseil du  
23 Février 1927, Vladimir  
Hilde, désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Corseaux.

Inscrit le 6 juin 1927.  
L'officier de l'état civil:

L. Baugl

à qui a été remis le 20.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hilde, Vladimir  
célibataire  
étudiant ingénieur  
originaire de Rousschouk (Scherson), Bulgarie domicilié à  
Lausanne né à  
Rousschouk le vingt-six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Charles Hilde, décédé et de  
Christine, née Kabakchieff, à Tistov (Bulgarie)

2. Welli, Anna-Emma  
célibataire

originaire de Hämmedorf (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Robert Felli, décédé et de  
Marie-Anna, née Friedli, à Lausanne

Comme témoins: 1. Maria Felli (dame), à Lausanne  
2. François Pamblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Hämmedorf, le 10 mai  
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés,  
avec une traduction. Actes de  
publication de mariage à  
Lausanne et Hämmedorf. Certificat  
de capacité du fiancé. Certificat  
du Pasteur de l'église orthodoxe.  
Permis de publier. Permis de  
marier. Engagements à mariage  
religieux.  
Communiqué à l'état civil à  
Hämmedorf et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne.

Les époux:  
V. Hilde  
Anna Welli  
Les témoins:  
Marie Welli  
Pamblan  
L'officier de l'état civil:  
Baugl

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 170  
Berthod  
et  
Delisle

rel le 7.2.55

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthod, Henri

celibataire

hôtelier

originaire de Château-d'Oex

domicilié à

Château-d'Oex

né à

Château-d'Oex

le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Paul Berthod, agriculteur

et de

Louise-Amélie née Fayre, à Château-d'Oex

2. Delisle, Augusta-Hélène

celibataire

employée de commerce

originaire de Forrens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Fiebot Delisle, sergent de police, à Lausanne

et de

Francoise-Marie née Charpié, décédée

Comme témoins :

1. Fiebot Delisle, sergent de police, à Lausanne

2. Hans Messerli, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 16, à Lausanne, le

17, et à Forrens, le 18 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Authorisation de l'ébaviseur  
de Château-d'Oex

Les époux :

Henri Berthod  
Hélène Berthod

Les témoins :

H. Delisle

Hans Messerli

L'officier de l'état civil :

Uccu

Communiqué à l'ébaviseur à  
Château-d'Oex et Polley-  
le-Grand.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 171  
 Eugénie  
 et  
 Magniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eugénie, Emile-Henri

célibataire

agent de police

originaire de Lieu domicilié à

Lausanne né à

Fallobe le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-William Eugénie, boucher et de

Marie-Louise née Guignard, à Fallobe

2. Magniaux, Berthe-Christine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Fuchères domiciliée à

Lausanne née à

Fuchères le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Emile Magniaux, commerçant, à Genève et de

Amélie née Magniaux, de Genève

Comme témoins :  
 1. Paul Jaquier, boulanger, à Lausanne  
 2. Alfred Gonet, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, au Lieu, le 26 et à Fuchères, le 27 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
 Cotes de publication de mariage  
 à Lausanne, Le Lieu et Fuchères.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. — 1913.

## Les époux :

Eugénie Emile  
 Berthe Magniaux

## Les témoins :

Alfred Gonet  
 Paul Jaquier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil au  
 Lieu et à Fuchères

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N° 172

Byrde  
et  
Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Byrde, Charles-Henri

celibataire

facteur au télégraphe

originaire de Corbeiprieux et Château-d'Ocy

domicilié à

Lausanne

né à

Yverne

le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

ans

Louis-Henri Byrde, agriculteur, à Yverne

et de

Marie-Elisabeth-Caroline née Carron, décédée

2. Chaillet, Hélène-Jeanne

celibataire

modiste

originaire de Chavornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Sales (Châtelard)

le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

ans

Sépold Chaillet, décédé

et de

Marguerite née Cullen, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Louis Gurkinden, chéministe, à Lausanne
  - 2. Fernand Pousaz, employé C.F.F., à Prévessin

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corbeiprieux et Château-d'Ocy, le 1<sup>er</sup> mars, à Chavornay, le 3 février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Cor-  
beiprieux, Château-d'Ocy et  
Chavornay.

Les époux :

Byrde  
Hélène Byrde

Les témoins :

Louis Gurkinden  
Pousaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Prévessin, Château-d'Ocy et  
Chavornay.

Registre des mariages A.

No 173

Herren

et  
Baillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herren, Robert-Christian

celibataire

employé de commerce

originaire de Tevenegg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Christian Herren, cordonnier, à Lausanne

et de

Anna-Maria née Trachsel, décédée

2. Baillard, Marie-Emma

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Subry

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six avril

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fille de

François-Louis Baillard, décédé

et de

Fanny-Françoise née Corbaz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Christian Herren, cordonnier, à Lausanne  
2. Clément Baillard, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tevenegg et Subry, le 18 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Tevenegg et Subry

Les époux :

R. Herren  
Marie Baillard

Les témoins :

C. Baillard  
Chr. Herren

Registre des familles vol. 23 308.

Communiqué à l'état civil à Tevenegg et Subry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 174  
Besson  
et  
Champendal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Ernest

celibataire

marcquinier

originaire de Chapelle

Lausanne domicilié à

St. Georges né à

le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulrich Besson, condenseur et de

Becky née Henchoz, à Hoorn (Hollande)

2. Champendal, Amalie-Rosa

celibataire

modiste

originaire de Bollens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Emile-Louis Champendal, chef de service, à Lausanne et de

Rosa née Keindlimann, de l'étranger

Comme témoins : 1. Emile Champendal, chef de service, à Lausanne

2. Edouard Besson, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Bollens, le 6, et à Chapelle, le 7 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Celex de naissance des fiancés,  
Celex de publication de  
mariage à Lausanne, Bollens  
et Chapelle.

## Les époux :

E. Besson  
Amalie Besson

## Les témoins :

Champendal  
E. Besson

L'officier de l'état civil :

Guar

Communiqué à l'état civil à  
St. Georges et Bollens

Registre des mariages A.

No 175  
Bovey  
et  
Held

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Alfred  
veuf de Marie née Schwab, déc. le 8 juillet 1919  
employé de commerce  
originaire de Romanel et Cheseaux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf février  
mil huit cent septante-trois fils de  
Samuel-François Bovey et de  
Julie-Susanne-Françoise née Pointet, déc. déc.

2. Held, Chécla  
célibataire  
professeur de piano  
originaire de Ruesyes domiciliée à  
Lausanne née à  
Verrièr le douze avril  
mil huit cent septante-quatre fille de  
George Held et de  
Antonine née Reichstad, déc. déc.

Comme témoins : { 1. Marguerite Fucifel (dame), à Lausanne  
2. Julia Bertholet (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Romanel, Cheseaux  
et Ruesyes, le 15 mars 1920.

\*Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Romanel, Cheseaux  
et Ruesyes. Pour l'acte de naissance  
de la fiancée, voir vol. 21, fol. 264.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme du fiancé, voir vol. 52,  
fol. 161.

Les époux :  
Alfred Bovey  
E. Bovey  
Les témoins :  
M. Noufflet-Nicod  
G. Bertholet

Communiqué à l'établissement à  
Prilly et Fuy

L'officier de l'état civil :  
Reue!

R. du 22. 12. 20.  
Par Jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 18 septembre 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 5 décembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 18 décembre 1924.  
L'officier de l'état civil:

S. Ballif

Registre des mariages A.

No 176

Furrer

et  
Ramsier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furrer, Emile  
 célibataire  
 commerçant  
 originaire de Sternenberg (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Curbenthal (Lucerne) le vingt-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Rudolf Furrer et de  
Elisabeth née Ritschard, décédée

2. Ramsier, Elise-Frida  
 célibataire  
 giletière  
 originaire de Rüegsau (Berne) domiciliée à  
Prilly née à  
Lausanne le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Gottfried Ramsier, tailleur et de  
Elisabeth née Müller, à Prilly

Comme témoins :  
 1. Arthur Ramsier, fonctionnaire postal, à Lausanne  
 2. Albert Gsell, négociant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Rüegsau et Prilly,  
le 11 et à Sternenberq, le 12 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lausanne, Rüegsau, Prilly et Sternenberq

Les époux :  
Furrer Emile  
Frida Furrer

Les témoins :  
Arthur Ramsier  
Albert Gsell

L'officier de l'état civil :  
P. U...

Communiqué à l'état civil à  
Sternenberq, Rüegsau et Prilly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 177  
Eindigner  
et  
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eindigner, Joseph-Henri  
veuf de Ida Magnin, dès le 19 avril 1878  
maître-coupeur  
originaire de Saint-Pres domicilié à  
Nyon né à  
Rollé le seize juin  
mil huit cent septante-trois fils de  
Joseph Eindigner, décédé et de  
Marie André, à Genève

2. Margot, Berthe-Armanda  
célibataire  
originaire de St-Louis domiciliée à  
Nyon née à  
Orens le vingt-quatre mars  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Fules-Henri Margot et de  
Quinée-Armanda née Pilet, décédée

Comme témoins :  
1. Fules Magnin, représentant de commerce, à  
Lausanne  
2. Jean von Allmen, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nyon et St-Louis, le 11, à St-Pres et  
aux Granges de St-Louis, le 12 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Nyon

Les époux :  
Henri Eindigner  
Berthe Eindigner

Les témoins :  
M. Magnin  
J. von Allmen

Communiqué à l'état civil à  
Nyon et St-Louis

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

8-109.

No 178  
Goldschmidt  
et  
Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goldschmidt, Joseph-François  
celibataire  
commerçant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à

Paris, le 27 mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Alfred-Alexandre Goldschmidt, commerçant et de  
Georgine née Disorens, à Lausanne

2. Locher, Hélène-Augusta  
celibataire  
dactylographe  
originaire de Sigriswil (Berne) et Teuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à

Teuchâtel le quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Louis-Fules Keller, commerçant et de  
Augusta-Blanche née Rapp, à Genève

Comme témoins :  
1. Henri Quereb, employé postal, à Lausanne  
2. Joseph Pernet, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigriswil et Teuchâtel,  
le 17 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Sigriswil et  
Teuchâtel

Les époux :

Joseph Goldschmidt  
Hélène Goldschmidt

Les témoins :

H. Quereb  
J. Pernet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
Sigriswil et Teuchâtel

[Signature]

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne de Genève rendu  
en date du 23 novembre 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 décembre  
1920, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 14 décembre 1920.  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 179  
Chenevard  
et  
Maury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard, Héli  
celibataire  
technicien  
originaire de Borcelles-le-Forat domicilié à  
Lausanne né à  
Borcelles-le-Forat le six juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Louis Chenevard et de  
Olive née Chenevard, décédée

2. Maury, Rose-Marguerite  
celibataire  
femme de chambre  
originaire de Fuilloye domiciliée à  
Lausanne née à  
Donneloye le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Louis-Bonstant Maury et de  
Solange-Marie née Robs, décédée

Comme témoins :  
1. Alfred Chapuis, chef de bureau, à Lausanne  
2. Emile Chenevard, agriculteur, à Borcelles-le-Forat

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Fuilloye, le 13 et à  
Borcelles-le-Forat, le 14 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept. avril, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Fui-  
loye et Borcelles-le-Forat.

Les époux :

H. Chenevard  
Marguerite Chenevard

Les témoins :

A. P.  
Amie Chenevard

Communiqué à l'état civil à  
Reposaz et Cron-la-Fille

L'officier de l'état civil :

P. [Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 180  
Schäfer  
et  
Comus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schäfer, Charles-Gottlob  
veuf de Lina née König, de le 31 mars 1818  
employé de bureau  
originaire de Sausanne domicilié à  
Sausanne né à

Sausanne le vingt-cinq  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Gottlob Schäfer, cordonnier et de  
Christina née Harber, à Sausanne

2. Comus, Marie-Alphonsine-Elie  
célibataire

originaire de Forlens (Fribourg) domiciliée à  
Sausanne née à

Fribourg le vingt-deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Alexandre-Joseph-Léon Comus, décédé et de  
Marie-Marguerite née Schneuwly, à Fribourg

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Sausanne  
2. Marius Heyer, concierge, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 12, et à Forlens, le 14 mars  
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de  
mariage à Sausanne et Forlens.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 17, fol. 363. Pour l'acte  
de décès de sa 1<sup>re</sup> femme, voir  
vol. 50, fol. 44.

Communiqué l'établi à  
Ursy

## Les époux :

Ch. Schäfer  
M. Schaefer

## Les témoins :

H. Regamey  
M. Heyer

L'officier de l'état civil :

P. Reu

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 181  
Leresche  
et  
Groubel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Jean-Nicolas  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Ballaigues domicilié à  
Ballaigues né à  
Ballaigues le vingt octobre  
mil huit cent septante-cinq fils de

Jean-Louis Leresche et de  
Anna-Melanie née Bourgeois, décédée

2. Groubel, Marie-Alice-Augusta  
célibataire

originaire de Gland et Fies domiciliée à  
Fies née à  
Fies le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Antoine-Paul-François Groubel, décédé et de  
Louise née Genzano, à Fies

Comme témoins :  
1. Octave Leresche, ingénieur, à Fallorbe  
2. Samuel Leresche, hôtelier, à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 4, à Fies, le 5, à Gland  
et à Fies, le 6 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Ballaigues

Les époux :  
M. Leresche  
Alice Leresche

Les témoins :  
Monuche  
H. Hermet

Communiqué à l'état civil à  
Ballaigues, Begnins et Coffab.

L'officier de l'état civil :  
Perez

Registre des mariages A.

No 182  
Bolomey  
et  
Galabin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolomey, Jules-Louis  
celibataire  
securier  
originaire de Lubry et Forel domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jules-Noé Bolomey, officier et de  
Georgine-Marie-Rosine née Combernoux, Lausanne

2. Galabin, Juliette-Blanche-Louise  
celibataire  
couburière  
originaire de Sottens et Combremont-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Charles-Samuel-Louis Galabin et de  
Henriette-Louise Ellenbach, née Schwitzguibel, décédée

Comme témoins :  
1. Jules Bolomey, plâtrier-peintre, à Lausanne.  
2. Edouard Cochet, encaisseur d'impôts, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Lubry, le 9, à Forel  
et Combremont-le-Grand, le 10 et à Sottens, le 11 mars  
1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Lubry,  
Forel, Combremont-le-Grand  
et Sottens.

Les époux :  
Bolomey Louis  
J. Bolomey,  
Les témoins :  
Jules Bolomey  
E. Cochet

Communiqué à l'état civil à  
Lubry, Forel, Soyant, St-  
Christophe et Combremont-  
le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

g-265.

N<sup>o</sup> 183  
Gillard  
et  
Baillens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillard, Edouard

célibataire

négociant

originaire de Suissey et Essert-sous-Champvent domicilié à

au font sur Lausanne né à

Yverdon le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

François Gillard, agriculteur, et de

Emma-Louise née Chaillet, à Yverdon

2. Baillens, Alice - Ida

célibataire

employée de magasin

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Eugène Baillens, journalier, et de

Georgine-Louise Chambaz née Chaillet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Ferrini, employé de cinéma, à Lausanne

2. Marcel Royeraz, employé C.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à au font sur Lausanne, le 3, à Suissey

et Essert-sous-Champvent, le 5 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Prilly

Les époux :

Ed. Gillard

A. Baillens

Les témoins :

Charles Ferrini

L'officier de l'état civil :

Ruce

Registre des mariages A.

No 184  
Day  
et  
Alewyn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Day, Alfred - Pineley  
célibataire

régisseur

originaire de d'origine anglaise domicilié à  
Mombrens (Châtelard)

né à  
Harrogate (Yorkshire) le vingt-cinq avril  
mil huit cent soixante-quatorze

fils de  
John Day et de

Mary - Anne née Child, décédée

2. Alewyn, Dido - Lucie  
célibataire

originaire de d'origine hollandaise domiciliée à  
Mombrens (Châtelard), précédemment à Amersfoort

née à  
Utrecht (Hollande) le dix-neuf mars  
mil neuf cent un

fille de  
Antoine - Charles - Marie Rietjens Alewyn, décédé et de

Sosine - Lucie Grayin van Limburg Sturum, à Mombrens

- Comme témoins :
- 1. Louis d'Hangest, Baron d'Espois, à Dives (Calvados)
  - 2. Johnkheer H. van Schuylenburgh, à Courbois (Hollande)

Les publications ont eu lieu à Mombrens (Châtelard), le 15, et à Amersfoort, le 20 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Mombrens

Les époux :  
Alfred Day  
Dido Day

Les témoins :

H. de Schuylenburgh  
Officier de l'état civil :  
Uccel

Communiqué à l'état civil à  
Mombrens et à la Chancellerie  
d'état, à Lausanne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 185  
Bron  
et  
Bussel

Par jugement du Tribunal civil...  
du district de Lausanne de la date du 5 décembre 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 31 décembre  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 21 janvier 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Baufy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Marc-Henri  
célibataire  
garçon de magasin  
originaire de Saigny et Riez domicilié à  
Lausanne né à  
Saigny le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

François-Louis Bron et de  
Julie née Bolomey, décédée

2. Bussel, Lucile-Julie-Rosine  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Hulot-Edouard Bussel, décédé et de  
Louise-Julie née François

Comme témoins :  
1. Henri Bron, charretier, à Lausanne  
2. Eugène Porchet, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Saigny et Ormont-  
dessus, le 16 et à Riez, le 18 mars 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, Saigny, Ormont-  
dessus et Riez  
Pour l'acte de naissance de  
la fiancée, voir vol. 24, fol. 346.

Les époux :  
Marc Bron  
Lucile Bron  
Les témoins :  
Bron Henri  
Porchet Eugène

Communiqué à l'état civil à  
Saigny, Sully et Ormont-  
dessus

L'officier de l'état civil :  
Baufy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 186  
Bron  
et  
Andergon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Louis-Alfred

celibataire

charrelier

originaire de Orges domicilié à

Lausanne

né à

Quillier

le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Louis-Alfred Bron et de

Loé-furie-Félicité née Girard, décédée

2. Andergon, Adèle-Marguerite

celibataire

cuisinière

originaire de Fribourg domiciliée à

Lausanne

née à

Romont

le seize août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

François Andergon, serrurier et de

Marie née Périsset, à Romont

Comme témoins : { 1. Henri Bron, charrelier, à Lausanne  
2. Eugène Porchet, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Fribourg, le 13  
et à Orges, le 15 mars 1896.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Fri-  
bourg et Orges.

## Les époux :

Louis Bron  
Adèle Bron

## Les témoins :

Bron Henri  
Porchet Eugène

L'officier de l'état civil :

Prac!

Communiqué à l'état civil à  
Monthagny et Fribourg



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 187  
Rosat  
Kuhn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosat, Samuel

celibataire

maître de pension

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Château-d'Oex né à

Château-d'Oex le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Gustave-Frédéric Bruce Rosat, agriculteur et de

Susanne-Marie née Pireton, à Château-d'Oex

2. Kuhn, Katharina-Feréna

celibataire

employée d'hôtel

originaire de Waldhäusern (Argovie) domiciliée à

Château-d'Oex née à

Waldhäusern le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Joseph-Léon Kuhn, dévot et de

Katharina-Feréna née Süss, à Waldhäusern

Comme témoins : 1. Albert Rosat, mécanicien, à Lausanne

2. Rose Krieger, demoiselle de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 12, et à Waldhäusern,

le 15 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Château-d'Oex

Les époux :

Samuel Rosat

Feréna Rosat

Les témoins :

Rose Krieger

Rosat

Communiqué à l'état civil à  
Château-d'Oex et Waldhäusern.

L'officier de l'état civil :

Pecre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 188

Bryois

Delacour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryois, Fernand-Constant

celibataire

gendarme

originaire de Houdon domicilié àOrbe né àBonwillars le dix-neuf févriermil huit cent quatre-vingt-trois fils deAdrien Bryois, boulanger et deFrederique-Emilie Favre, à Bonwillars2. Delacour, Léa

celibataire

lingère

originaire de Borcelles et Hussy domiciliée àLausanne née àBorcelles près Payerne le huit-vingt-un maimil huit cent quatre-vingt-douze fille deHenri-Louis Delacour, décédé et deElise née Rey, à Borcelles près Payerne

Comme témoins :

1. Henri Burchod, sergent de police, à Lausanne2. Maurice Paris, agriculteur, à BonwillarsLes publications ont eu lieu à Orbe, le 10, à Lausanne, Houdon, Borcelles et Hussy, le 12 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe

Les époux :

Bryois Fernand  
Léa Bryois

Les témoins :

H. Burchod  
Paris Maurice

L'officier de l'état civil :

PelleCommuniqué à l'état civil à  
Houdon, Orbe, Borcelles et Grandcour

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 189  
 Emery  
 W<sup>olff</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Henry-Marcel  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Bullyes domicilié à  
Mezières né à  
Mezières le six mars  
 mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Henri Emery et de  
Sophie-Emmanuèle Boyer, à Mezières

2. Wolff, Julia-Fenny  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Solzwyl et Chumstetten domiciliée à  
Sarrange née à  
Forges le trois décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Julie-Marie Wolf, à Genève et de

Comme témoins :  
 1. Justin Brun, agent de police, à Lausanne  
 2. Félix Curchod, auxiliaire de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mezières, le 12, aux Bullyes, Sarrange, le 13, à Solzwyl et Chumstetten, le 14, mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Mezières

Les époux :  
M. Emery  
Julie Emery

Les témoins :  
Brun Justin  
Curchod Félix

Communiqué à l'état civil à  
Mezières, Solzwyl et Chumstetten.

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 190

Witz  
et  
Barth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz, Charles-Jean  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Immerbiamos (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean Witz, ouvrier C. F. et de  
Rosa-Lina, née Schneider à Lausanne

Barth, Charlotte-Cécilie  
célibataire  
originaire de Corban (Berne) domiciliée à  
Moubier (Berne) née à  
Moubier le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Paul Barth, horloger et de  
Marie, née Born, à Moubier

Comme témoins :  
1. Jean Witz, fonctionnaire C. F., à Lausanne  
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Linder, Corban et  
Moubier, le 15 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Linder, Corban et Moubier.

Les époux :

C. Witz  
Ch. Witz

Les témoins :

J. Witz  
H. Regamey

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil à  
Horsmattenberg, Corban et  
Moubier.

Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne  
rendu en date du 21 février 1914  
déclaré définitif et exécutoire le  
11 mars 1914  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
11 mars 1914, le délai pendant  
lequel l'un d'eux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 9 avril 1914

L'officier de l'état civil :  
Hubert  
suppléant

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 191  
Girardet  
et  
Comtesse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Julien  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Suchy  
Yverdon domicilié à  
Yverdon né à  
Yverdon le dix-huit décembre

mil neuf cent fils de  
Eugène Girardet, décédé  
et de  
Hélène née Schmitter, à Yverdon

2. Comtesse, Hélène  
celibataire

originaire de La Sagne et Les Ponts-de-Parbel / Touchâtel domiciliée à  
Yverdon née à  
Concise le seize mars

mil neuf cent fille de  
Fritz-Albert Comtesse, agriculteur  
et de  
Leontine née Dyens, à Yverdon

Comme témoins : 1. Ormand Girardet, mécanicien, à Yverdon  
2. Alice Girardet, dame, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Suchy, La Sagne, aux Ponts-de-Parbel et à Yverdon le 17 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Duborisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :  
J. Girardet  
H. Girardet

Les témoins :  
A. Girardet  
A. Girardet

Communiqué à l'état civil à  
Belmont d'Yverdon, Yverdon,  
La Sagne et Les Ponts

L'officier de l'état civil :  
Puer

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon  
rendu en date du 9 décembre 1919  
déclaré définitif et exécutoire le 11 janvier 1943  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 11 janvier 1943, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 22 janvier 1943.

Officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 132  
Dougoud  
et  
Fragnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dougoud, Pierre - Jules  
celibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Fillarimboud (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fillarimboud le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Félix Constant Dougoud, charpentier et de  
Marie-Joséphine née Eguez, à Lausanne

2. Fragnière, Marie - Mathilde  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Gumefens et Trens (Fribourg) domiciliée à  
Gumefens née à  
Gumefens le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François-Hypolite Fragnière, agriculteur et de  
Emilie-Alberbine née Genoud, à Gumefens

Comme témoins :  
1. Eugène Dougoud, employé C. F. F., à Renens  
2. Denis Fragnière, agriculteur, à Gumefens (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 17, à Fillarimboud, le  
18, à Trens, le 19 et à Gumefens, le 20 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne, Filla-  
rimboud, Trens et Gumefens

Les époux :  
Pierre Dougoud  
Marie Dougoud

Les témoins :  
Dougoud Eugène  
Fragnière Denis

Communiqué à l'habitant à  
Fillarimboud, Aury-devant-  
Pont et Trens

L'officier de l'état civil :  
Puce

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 193  
Lippi  
et  
Gianola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lippi, Attilio-Francesco-Giuseppe  
celibataire  
magasinier  
originaire de Livourne (Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Alexandrie d'Egypte le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Urbano Lippi, télégraphiste et de  
Paolina nié Forrella, à Alexandrie d'Egypte

2. Gianola, Carolina  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Melano (Cessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Melano le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Giuseppe Gianola et de  
Matilde nié Forrella, décédée

Comme témoins :  
1. Ottore Brovarone, carrelleur, à Lausanne  
2. Yvonne Lepori (delle), demoiselle de magasin, à Lau

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Melano, le 29 janvier  
et à Livourne, le 29 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Melano et Livourne,  
avec certificats de capacité. Permis  
de publier. Permis de marier.

Les époux :

A. Lippi  
Carolina Lippi

Les témoins :

Brovarone Ottore  
Yvonne Lepori

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'établissement à  
Melano et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Nom bourgeois de  
Vigorelli - La Motte &  
24 août 1928  
(cf lettre du 22.I. 1929)

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 194  
Briod  
Gillliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Louis-Gustave  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Moudon, Lucens et Forel domicilié à  
Lausanne né à

Bressonnaz s. Jrens le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Ami-Abram-Daniel-Louis Briod, décédé et de  
Thérèse-Lucie née Crausaz, à St-Pres

2. Gillliand, Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à  
St-Pres née à

St-Pres le dix-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Charles Gillliand, décédé et de  
Fanny-Sophie née Bugnon, à St-Pres

Comme témoins :  
1. Jean Kraege, marseur, à Lausanne  
2. Henri Gillliand, employé C.F., à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Moudon, Lucens,  
Forel et Lucens et St-Pres, le 18, à Combremont-le-Grand,  
le 19 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon, Lucens  
Forel et Lucens, St-Pres et  
Combremont-le-Grand

## Les époux :

Louis Briod  
Lina Briod

## Les témoins :

Jean-Robert Kraege  
Gillliand Henri

L'officier de l'état civil :

Pere

Communiqué à l'habitant à  
Moudon, Lucens, Combremont-  
le-Grand et St-Pres



Registre des mariages A.

No 195  
Schilling  
et  
Cuscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilling, Albert

célibataire  
cuisinier

originaire de Landschlacht (Churgosie) domicilié à

Lausanne né à

Rorschach (St-Gall) le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Albert Schilling, serrurier, à Bâle et de

Maria-Kreszenzia-Franziska née Ougehyn, décédée

2. Cuscher, Luise

célibataire  
sommelière

originaire de Sittschenthal (Borne) domiciliée à

Lausanne née à

Sittschenthal le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Peter Cuscher et de

Elisabeth née Gerstsch, décédée

Comme témoins : 1. Melchior Hochuli, cafetier, à Lausanne  
2. Louisa Hochuli (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Interlaken, le 25, et à Landschlacht, le 26 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des  
mariage à Lausanne Inter-  
laken et Landschlacht

Les époux :

Albert Schilling  
Luise Schilling

Les témoins :

M. Hochuli  
L. Hochuli

Communiqué à l'état civil à  
Scherzingen et Interlaken.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 133  
Sanguetin  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sanguetin, Ogenot

celibataire  
agent de police  
originaire de Signerolle domicilié à

Lausanne né à  
Signerolle le dit avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Marc-Louis Sanguetin et de  
Sophie-Félicie née Leroy, décédée

2. Martin, Lucie-Henriette  
celibataire

commerçante  
originaire de Oyennes domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Henri Martin, décédé et de  
Lucie née Corbaz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Alfred Péclard, sergent-major du garde-fam.  
2. Charles Martin, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Oyennes, le 5, et à  
Signerolle, le 6 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Oyen-  
ches et Signerolle

Les époux :

O. Sanguetin  
Lucie Sanguetin

Les témoins :

A. Péclard  
A. Marty

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à  
Signerolle et Oyennes

## Registre des mariages A.

N° 197  
Galley  
et  
Pidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galley, Sidore \_\_\_\_\_

divorcé de Cécile Claire née Jachet, des le 4 février 1820  
charretier \_\_\_\_\_

originaire de Aubigny (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Aigle \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles Galley, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Kurbze, au Grès (Fribourg) \_\_\_\_\_

2. Pidoux, Lina \_\_\_\_\_

divorcée de François-Louis Pidoux, des le 17 mai 1818  
ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ le dix-sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Pidoux, agriculteur, à Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ et de  
Lydie-Rosalie née Goumaz, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Louis Fasel, agriculteur, Les Basses (Fribourg)  
2. Marie Morel (delle), cuisinière, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Aubigny, le 15 et à  
Villars-le-Comte, le 21 mars 1820 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé,  
avec divorce. Certificat de publication  
de mariage à Lausanne, Aubigny  
et Villars-le-Comte. Pour l'acte  
de mariage de la fiancée, avec  
divorce, voir vol. 42, fol. 340.

Communiqué à l'état civil à  
Aubigny et Dorez \_\_\_\_\_

## Les époux :

Sidore Galley  
Lina Galley

## Les témoins :

Louis Fasel  
Marie Morel

L'officier de l'état civil :

Fasel

Registre des mariages A.

No 193  
Wertheimstein  
Feiler

Par jugement du Tribunal de Budapest rendu en date du 26 novembre 1946 déclaré définitif et exécutoire le 27 novembre 1946 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce susnommé, le 17 avril 1947.  
L'officier de l'état civil:

La femme conserve en vertu d'une disposition du jugement en divorce le nom de Wertheimstein.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wertheimstein, Victor  
célibataire  
banquier  
originaire de Nagyvarad (Hongrie) domicilié à Lausanne né à Nagyvarad le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de Alfred Wertheimstein et de Marie née Grosz, décédés.

2. Feiler, Anna  
divorcée de Stephan Furst, dès le 26 juin 1918  
originaire de Mezöpeberd (Rohat), Hongrie domiciliée à Leyrin née à Mezöpeberd le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Joseph Feiler, propriétaire et de Franciska née Feutsch, à Budapest.

Comme témoins :  
1. Bela Glaz de Parkfa, secrétaire de Légation, à Vienne  
2. Etienne de Bélegy, à Meggen (Lucerne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, et à Leyrin, le 28 mars 1950.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent cinquante.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés, avec traductions. Acte de mariage de la fiancée, avec divorce et traduction. Actes de publication de mariage à Lausanne et Leyrin. Certificat de capacité des fiancés. Permis de publier, Permis de marier.

Les époux :

Victor Wertheimstein  
Anna Wertheimstein

Les témoins :

Bela de Glaz  
Etienne de Bélegy

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne, (en 2 exp.) et à l'état civil à Leyrin.

Registre des mariages A.

No 199  
Verraz  
et  
Jeandel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verraz, Eugène - Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_  
originaire de Chabrey \_\_\_\_\_ domicilié à

Chexully, précédemment à Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fils de

François - Eugène Verraz \_\_\_\_\_ et de

Louise Ruffly née Faréndon, décédée \_\_\_\_\_

2. Jeandel, Marie - Angeline \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Collombey - Muraz (Falais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Collombey \_\_\_\_\_ le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Jeandel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Germaine née Delons, à Collombey \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Louis Pache, chauffeur d'autos, à Lausanne  
2. Albert Déglise, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chexully et Lausanne, le 8, à Chabrey,  
le 10 et à Collombey, le 11 mars 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril, mil neuf cents vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Subrogation de l'état civil  
de La Verraz \_\_\_\_\_

Les époux :  
Eugène Verraz  
Marie Verraz

Les témoins :  
Déglise  
Pache Louis

Communiqué à l'état civil à  
Coblenz - Bellouze, La Verraz  
et Collombey - Muraz \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Ruech

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 200  
Clément  
et  
Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clément, Philippe-Albert

celibataire

employé de commerce

originaire de Granges-près-Payerne domicilié à

Lausanne né à

Orbe le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Eugène Clément et de

Emma-Caroline née Hermann, décédée

2. Cuendet, Jeanne-Marie-Louise

celibataire

garde-malades

originaire de Montpreveyres domiciliée à

Pully née à

Arvens le deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jules Cuendet et de

Henriette-Julie-Françoise née Royeraz, à Pully

Comme témoins : 1. Jules Clément, représentant de commerce, à Zurich  
2. Amié Néroz, chef de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Granges et Pully, le 6 et à Montpreveyres, le 8 mars 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent zéro

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.  
Certificats de publication de mariage  
à Lausanne, Granges, Pully  
et Montpreveyres

Les époux :

Ph. Clément  
J. Cuendet

Les témoins :

Jules Clément  
Amié Néroz

L'officier de l'état civil :

J. Cuendet

Communiqué à l'état civil à  
Granges, Royeraz et Pully.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 201  
Layat  
et  
Coché

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Layat, Joseph  
celibataire  
journalier  
originaire de Brentbonne (Hte Savoie), France domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Emile Layat agriculteur et de  
Rose née Layanchy, à Lausanne

2. Coché, Virginie - Adèle  
celibataire  
repasseuse  
originaire de Praraboud, Surpierre et Cheiry / Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Praraboud le seize décembre  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Joseph - Hypprien Coché, employé S.-G. et de  
Marie - Louise née Foulet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Coché, manoeuvre, à Lausanne  
2. Alexandre Layat, journaliste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 à Praraboud, Surpierre et Cheiry, le 5 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne, Praraboud, Surpierre et Cheiry. Actes de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Les époux :  
Layat, Joseph.  
Virginie Layat

Les témoins :  
Blanc  
Louis Coché

Communiqué à l'état civil à  
Surpierre et à la Chancellerie d'état, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Fucini

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 202

Badan  
et  
Jonnaz

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 23 décembre 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 février  
1929, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l... marié...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage, dès le 2 février 1928  
Lausanne, le 13 février 1928.  
L'officier de l'état civil:

H. Bailly

R. du 6. 3. 28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan, Louis-Joseph

célibataire

pierriste

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Font-la-ville

le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Marc-Philippe Badan, de cédé

et de

Emma-Louise née Pélaz, à Font-la-ville

2. Jonnaz, Cléopâtre

célibataire

pierriste

originaire de Cully et Sully

domiciliée à

Lausanne

née à

Orlach, Berne

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Ernest Jonnaz, pierriste

et de

Louise-Perthe née Fosb, à Font-la-ville

Comme témoins :

1. Hermann Regner, violoniste, à Lausanne

2. Marcel Ruffi, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Sullens, le 21, à Cully,

le 22 et à Sully, le 23 février 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, Sullens, Cully et Sully

Les époux :

Louis Badan

Cléopâtre Badan

Les témoins :

Regner

Ruffi M.

L'officier de l'état civil :

Ruffi

Communiqué à l'état civil à  
Sullens, Cully et Sully



Registre des mariages A.

No 203  
Blanc  
et  
Jainin

10-358 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Georges-Jean  
celibataire  
gazier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatorze mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Félix-Jules-Louis Blanc, décédé et de  
Louise-Fanny née Favez, à Lausanne

2. Jainin, Emma  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Villars-le-Grand domiciliée à  
Chailly sur Lausanne née à  
Villars-le-Grand le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
David-Daniel Jainin, décédé et de  
Marie-Louise née Fomney, à Villars-le-Grand

Comme témoins : 1. Armand Blanc, charretier, à Lausanne  
2. Ernest Jainin, agriculteur, à Villars-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, et à Villars-le-Grand, le 20 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage  
à Lausanne et Villars-le-Grand.

Les époux :  
Blanc  
Emma Blanc

Les témoins :  
Mme et  
Ernest Jainin

L'officier de l'état civil :  
Pucel

Communiqué à l'état civil à  
Robert-Pellerin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 201  
 Visinand  
 et  
 Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Visinand, Marius-Charles-Thodore

célibataire

concierge

originaire de Corsier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le onze août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Louis-Jacques-Henri Visinand, employé S.-O. et de  
Gelesbine née Rochaton, à Lausanne

2. Gendre, Marie-Madeleine

célibataire

repasseuse

originaire de Enney/Fribourg domiciliée à

Pulle/Fribourg née à

Enney le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

François-Alphonse Gendre, agriculteur et de

Marie-Thérèse née Beaud, à Pully

Comme témoins : { 1. Henri Visinand, receveur au S.-O., à Lausanne  
 2. Robert Visinand, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Corsier et Pully,  
le 16, et à Enney, le 17 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Corsier, Pully et Enney

## Les époux :

Visinand Marius  
Madeleine Visinand

## Les témoins :

Visinand H<sup>r</sup>  
Visinand Robert

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'étab. civil à  
Corsier, Gruyères et Pully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 205

Rey

et  
Pidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Paul

veuf de Sophie née Briod, dès le 15 décembre 1918  
instituteur

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Lausanne né à

Lucens le quinze mars

mil huit cent cinquante-sept fils de

Abram-Philippe Rey et de

Fanchette-Suzanne-Augustine née Fabio, de ce décès

2. Pidoux, Alyda dite Ada

célibataire

instituteur

originaire de Forel sur Lucens domiciliée à

Layigny née à

Forel le neuf septembre

mil huit cent septante-un fille de

David-Simon Pidoux et de

Jeanne-Louise née Pidoux, de ce décès

Comme témoins :  
1. Samuel Pidoux, employé de bureau, à Lausanne  
2. Méry Better (dame), à LausanneLes publications ont eu lieu à Layigny, le 21, à Lausanne et Forel  
sur Lucens, le 22 mars 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Layigny, Lausanne et Forel.  
Pour l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé, voir vol. 51, fol. 214.

## Les époux :

Paul Rey

Ada Rey

## Les témoins :

Méry Better

S. Pidoux Dumont

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à  
Lucens et Villars-sous-Yvernois.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208

Stiss

et  
Conil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stiss, Alfred-Otto

celibataire

orthopédiste

originaire de Brâle domicilié à

Lausanne né à

Brâle le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Ludwig Stiss et de

Maria-Anna née Faly, décedée

2. Conil, Mathilde-Madeleine

celibataire

employée de commerce

originaire de Philippeville (Algérie) domiciliée à

Lausanne née à

Philippeville le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Pie-Fébor Conil, menuisier et de

Marie-Joséphine née Salvade, à Lausanne

Comme témoins :

1. Fébor Conil, menuisier, ébéniste, à Lausanne

2. Frédéric Minger, Dr. phil., à Brâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Brâle, le 12 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.  
Certificats de publications de mariage  
à Lausanne et Brâle. Certificat  
de capacité de la fiancée. Permis  
de publier.

Les époux :

Stiss  
Mathilde Stiss

Les témoins :

Stiss  
Dr. F. Minger

L'officier de l'état civil :

Stiss

Communiqué à l'évêque vicar à  
Brâle et à la chancellerie d'état,  
à Lausanne.

## Registre des mariages A.

No 207  
 Holzhauser  
 et  
 Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holzhauser, Louis

divorcé de Hélène née Schaub, dès le 23 octobre 1907

fonctionnaire postal

originaire de Prilly

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le onze mars

mil huit cent

septante-un

fils de

Fenny - Marie - Ernestine Holzhauser, décédée

et de

2. Meyer née Deglise, Emma - Bertha

veuve de Jacob - Ferner - Haldrich Meyer, dès le 30 août 1915, maîtresse de pension

originaire de Schaffhouse et Glatfelden

domiciliée à

Lausanne

née à

Schâtel - St. Denis

le trente août

mil huit cent

septante-neuf

fille de

Hulst - Antoinette Deglise

et de

Marie - Hélène née Savoy, décédée

Comme témoins :

1. Albert Ammann, employé postal, à Lausanne

2. William Travalletti, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Prilly, le 24, à Schaffhouse et Glatfelden, le 25 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certs de naissance des fiancés  
 Cert de mariage du fiancé,  
 avec divorce. Cert de décès  
 du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée. Cert  
 de publication de mariage  
 à Lausanne, Prilly, Schaffhouse  
 et Glatfelden

Les époux :

L. Holzhauser  
 Bertha Holzhauser

Les témoins :

William Travalletti  
 Albert Ammann

Communiqué à l'état civil à  
 Prilly, Schaffhouse et Glatfelden

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 208  
Bloesch  
et  
Gingoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloesch, Rodolphe - Alfred

célibataire

manoeuvre

originaire de Hörigen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lyon le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Rodolphe Bloesch, employé de ville et de

Adèle née Dufaux, à Lausanne

2. Gingoud, Lize - Oline

célibataire

cuisinière

originaire de Lausanne, La Sarraz et Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Estrobinas 4. Rolle le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Omi - Henri Gingoud, agriculteur et de

Constance - Fanny née Düclot, à Eclép

Comme témoins : 1. Henri Décorbord, constructeur, à Lausanne

2. Edouard Rosset, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Träuffelen et La

Sarraz, le 13, et à Fribourg - Nèzery, le 16 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Träuffelen,  
La Sarraz et Fribourg - Nèzery.

## Les époux :

Rodolphe Bloesch  
Lize Bloesch

## Les témoins :

Henri Décorbord  
Ed. Rosset

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
Träuffelen, La Sarraz et Pully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 209  
Gyger  
et  
Cauze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gyger, Emile-Gustave  
célibataire  
Lapissier  
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Christian-Jean-Samuel Gyger, lapissier et de  
Rosina née Fyss, à Lausanne

2. Cauze, Renée-Sylvie  
célibataire  
caissière  
originaire de Origle, Leyrin et Ormont-dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
Origle le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Frédéric-Emile Cauze, conservateur-adjoint et de  
Augusta-Fanny-Sophie née Hauswirth, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Robert Gognuz, publiciste, à Lausanne  
2. Eric Finet, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Gessenay, Origle  
et Ormont-dessous, le 4, à Leyrin, le 5 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Gessenay,  
Origle, Ormont-dessous et Leyrin.

Les époux :

Gyger Gustave  
Renée Gyger

Les témoins :

Gognuz  
Finet

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'établissement à  
Gessenay, Origle, Leyrin et  
Ormont-dessous

Registre des mariages A.

No 210

Kramer

et  
Scalvinoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kramer, Karl  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Berg 4. Tschel (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Berg 4. Tschel le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Nakob Kramer, décédé et de  
Elisabetha née Limiker, à Rheinau (Zurich)

2. Scalvinoni, Pierina  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Berzo-Inferiore (Vercelli), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Bré (Vercelli) le treize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Faustino Scalvinoni, décédé et de  
Caterina née Prati, à Lugano

Comme témoins :  
1. Jules Carrard, musicien, à Lausanne  
2. Emile Gröbli, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Berg 4. Tschel, le  
31 janvier et à Berzo-Inferiore, le 22 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publications de  
mariage à Lausanne, Berg  
4. Tschel et Berzo-Inferiore,  
avec certificats de capacité.  
Permis de publier

Les époux :

Karl Kramer  
Pierina Kramer

Les témoins :

Jules Carrard  
Emile Gröbli

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à  
Bergerie à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 21 janvier 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 9 avril  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à — an —, le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr — contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 19 avril 1926.  
L'officier de l'état civil:

R. n. n. 2. d. 26.

J. J. J.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 211  
Jayet  
et  
Gogel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jayet Ernest-Alexis  
célibataire

facteur au télégraphe  
originaire de Herménches et Moudon domicilié à  
Lausanne né à

Prilly le vingt-un janvier  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Alexis-Félix-Jules-Jayet, maçon et de  
Sophie née Häfliger, à Lausanne

2. Gogel, Elise  
célibataire

originaire de Orgey domiciliée à  
Prilly née à

Belmont, Prilly le vingt-deux novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Edouard Gogel, carrier et de  
Marie née Pinnard, à Prilly

Somme témoins : { 1. Robert Halder, employé au télégraphe, à Lausanne  
2. René Herren, employé au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Prilly, le 24,  
à Herménches et Orgey, le 25 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certs. de naissance des fiancés  
Certs. de publication de mariage  
à Lausanne, Moudon, Prilly,  
Herménches et Orgey

Les époux :

Jayet Ernest  
Elise Jayet

Les témoins :

Robert Halder,  
René Herren

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'établi à  
Moudon, Orgey, Prilly et Herménches

Registre des mariages A.

No 212  
Schläppi  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schläppi, René-Gustave  
celibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
Prigue (Palais) né à  
Péere le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Gustave-André-Alois Schläppi et de  
Bertha-Fulie née Blouy, à Lausanne

2. Barraud, Hélène-Louise  
celibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Esserbines & Yverdon domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Henri-Louis-Daniel Barraud, décédé et de  
Charlotte-Françoise-Hélène née Polomey, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Schläppi, commerçant, à Lausanne  
2. Rosa Barraud (Dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prigue, le 2, à Lenk et Lausanne, le 3, à Esserbines, le 4 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Prigue

Les époux :  
Lothar Schläppi  
Hélène Schläppi

Les témoins :  
Schläppi  
Barraud Rosa

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Communiqué à l'état civil à  
Lenk, Prigue et Yverdon

Par jugement du Tribunal de la  
Cant. de Lausanne, rendu  
en date du 3 mars 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 juin  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 22 juin 1928.  
Lausanne, le 19 juillet 1928

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 213  
 Kuffer dit Barrillier  
 et  
 Bourguinet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuffer dit Barrillier, Pierre-César  
 célibataire  
 employé postal  
 originaire de Cossonay, Bonsullars et Onet (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri-Eugène Kuffer dit Barrillier, décédé et de  
Susanne-Catherine née Hillbrand, à Lausanne

2. Bourguinet, Hedwige-Angèle  
 célibataire  
 originaire de Gimentz (Palais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Monthey (Palais) le vingt-deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Félicie Bourguinet, à Lausanne et de

Comme témoins :  
 1. Jacques Fischer, retraité C. F., à Lausanne  
 2. Henri Cottier, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cossonay, Bonsullars, Onet  
et Fissioz, le 22 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Cossonay,  
Bonsullars, Onet et Fissioz

Les époux :  
C. Kuffer dit Barrillier  
A. Kuffer dit Barrillier

Les témoins :  
Fischer  
Cottier

Communiqué à l'écheviller à  
Cossonay, Bonsullars, Onet et  
Fissioz

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 214  
Schönfelder  
Kriest<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönfelder, Arthur-Karl

célibataire

tapissier

originaire de Schweidnitz (Prestau), Prusse domicilié à

Lausanne né à

Schweidnitz le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt fils de

Wilhelm Schönfelder et de

Bertha née Böse décédée

2. Kriest, Johanna-Friederika

célibataire

originaire de Eger (Tchécoslovaquie) domiciliée à

Granges (Soleure) née à

Eger le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Ottob Kriest, contre-maître et de

Regina née Reint, à Hemmingen (Bavière)

Comme témoins : 1. Georges Hummer, chêniste, à Lausanne

2. Auguste Popp, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Granches, le 6, et à Schweidnitz, le 20 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Granches et Schweidnitz. Certificats de capacité des fiancés. Permis de publier. Permis de marier.

## Les époux :

Arthur Schönfelder

J. Schönfelder

## Les témoins :

G. Hummer

A. Popp

L'officier de l'état civil :

J. Pucelet

Communiqué à l'état civil à Granges et à la chancellerie d'état, à Lausanne (en 2 exp.).

Registre des mariages A.

No 215  
Failloubaz  
et  
Conne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Failloubaz, Armand-Henri  
célibataire  
fonctionnaire aux C. F. F.  
originaire de Fallamand domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Henri Failloubaz, retraité C. F. F., à Lausanne et de  
Louisa-Célestine née Perrelet, décédée

2. Conne, Jeanne-Esther-Marie  
célibataire  
originaire de Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Emile Conne, boulanger, à Lausanne et de  
Marie née Cherpillet, décédée

Comme témoins :  
1. Emile Conne, boulanger, à Lausanne  
2. William Rigler, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Fallamand et à  
Puidoux, le 26, mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance de la fiancée.  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Fallamand et  
Puidoux. Pour l'acte de nais-  
sance du fiancé, voir vol. II, fol.  
28

Les époux :

Failloubaz  
Jeanne Failloubaz

Les témoins :

E. Conne  
W. Rigler

L'officier de l'état civil :

P. Uccel

Communiqué à l'état civil à  
Andréfin et Pestres

Registre des mariages A.

No 216  
Favrat  
et  
Nicolas

1289 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Alfred-Charles  
célibataire  
secrétaire  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne, en séjour à Belgrade (Serbie) né à  
Lausanne le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Louisa-Éléonore-Fanny Favrat, à Lausanne et de

2. Nicolas, Marie-Louise  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Cynans (H<sup>te</sup> Saône), France domiciliée à  
Lausanne née à  
aux Cynans le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Gustave Nicolas, mason et de  
Marie-Eugénie-Cyprienne Taxelaire, aux Cynans

Comme témoins : 1. Henri Gion, électricien, à Lausanne  
2. Georges Allaz, gérant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Acte de naissance du fiancé. Consentement des père et mère du fiancé. Acte de publication de mariage à Lausanne. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Alf. Favrat  
Louisa Favrat

Les témoins :

H. Gion  
G. Allaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie d'état, à Lausanne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 217

Payot

et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot, Edouard-Léon

celibataire

peintre

originaire de Borelles-sur-Concise

domicilié à

Granges

né à

aux Hanches

le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Paul-Louis Payot, peintre

et de

Louise-Emma née Gonin, à Chêne-Paquier

2. Pache, Lucie-Marie-Alice

celibataire

originaire de Epalinges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Fules Pache, imprimeur, à Lausanne

et de

Lucie-Julie née Périllard, d'Écléppe

Comme témoins :

1. Fules Pache, imprimeur, à Lausanne

2. Fules Renner, mathématicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges, Lausanne et Borelles 1/

Concise, le 24, à Epalinges, le 25, mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil  
de Granges

Les époux :

E. Payot peintre  
L. Payot

Les témoins :

Paul Sullow  
J. Renner.

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué, à l'état civil à  
Concise, Granges et Epalinges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
 Strohmaier  
 et  
 Häuer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strohmaier, Karl

célibataire

coiffeur

originaire de Reublingen (Wurtemberg) domicilié à

Reublingen né à

Reublingen le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Wilhelm Strohmaier, boulanger et de

Margarete née Fischer, à Reublingen

2. Häuer, Frieda

célibataire

sommelière

originaire de Grossaffoltern (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Grossaffoltern le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Johann Häuer, hôtelier, en Amérique et de

Rosina née Reut, décédée

Comme témoins :

1. Gottfried Deschmann, sommelier, à Lausanne

2. Max Braun, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Grossaffoltern,  
le 23 et à Reublingen, le 25 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.

Cotes de publication de

mariage à Lausanne, Gross-

affoltern et Reublingen.

Certificat de capacité des fiancés.

Permis de publier, Permis de

mariage.

Les époux :

Karl Strohmaier

Frieda Strohmaier

Les témoins :

Gottfr. Deschmann

Max Braun

L'officier de l'état civil :

F. Reut

Communiqué à l'état civil à

Grossaffoltern et à la Chan-

cellerie de Lausanne



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 219  
Guesx  
et  
Bonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesx, Auguste  
 jeune de Angèle - Ida - Louise née Milliod, d'è le 17 janvier 1862,  
clafebier  
 originaire de La Chaux domicilié à  
Lausanne né à  
La Chaux le dix-sept juin  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Isaac - Gabriel Guesx et de  
Thérèse - Françoise née Guesx, décédée

2. Bonnet née Didier, Berthe  
 jeune de Robert Bonnet, d'è le 28 mai 1866  
 originaire de Charolles (Saône et Loire), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Charolles le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Jean - Philibert Didier et de  
Louise née Pélit, décédée

Comme témoins :  
 1. Frédéric Pittet, horticulteur, à Lausanne  
 2. Louis Sequatre, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à La Chaux, le 27  
mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de décès des précédents con-  
jointes. Cotes de publication de  
mariage à Lausanne et La Chaux.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Permis de publier

Les époux :

Auguste Guesx  
Berthe Guesx

Les témoins :

Frédéric Pittet  
Louis Sequatre

L'officier de l'état civil :

Lucien

Communiqué à l'établi civil à  
Bossuoy et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

No 220  
*Niering*  
 et  
*Genseyres*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Niering, Oscar-Edouard-Gustave*  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de *Belmont-sur-Lully* domicilié à  
*Lausanne* né à

*Lausanne* le *quatorze février*  
 mil huit cent *quatre-vingt-quatorze* fils de  
*Jean-Auguste-Omond Niering, décédé* et de  
*Anna-Marie née Ottenhofer, à Lausanne*

2. *Genseyres, Marguerite*  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de *Corcelles-le-Fort* domiciliée à  
*Lausanne* née à

*Subry* le *vingt quatre novembre*  
 mil huit cent *quatre-vingt-quinze* fille de  
*Charles Genseyres, décédé* et de  
*Rosalie née Rubattel, à Lausanne*

Comme témoins :  
 1. *Auguste Niering, lithographe, à Subry*  
 2. *Henri Niering, jardinier, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 12, à Belmont et Cor-*  
*celles-le-Fort, le 14 mars 1920.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-deux avril mil neuf cent vingt*

Pièces déposées :

*Copies de naissance des fiancés.*  
*Copies de publication de*  
*mariage à Lausanne, Belmont*  
*et Corcelles-le-Fort*

Les époux :

*Oscar Niering*  
*M<sup>me</sup> Niering*

Les témoins :

*A. Niering*  
*Niering Henri.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'établi à  
*Lully et Repraaz*

Registre des mariages A.

No 221  
Strohm  
et  
Amy

9-3/6x  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strohm, Ernest  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Moutier (Berne) le vingt-cinq  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Charles Strohm, tailleur et de  
Sina née Schulz, à Lausanne

2. Amy, Alice-Bertha-Mathilde  
célibataire  
originaire de Ogens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Charles-Fules-Louis Amy, menuisier, à Lausanne et de  
Bertha-Marie-Elisa née Furer, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Amy, menuisier, à Lausanne  
2. Charles Strohm, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 et à Ogens, le 26  
mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication des  
mariage à Lausanne et Ogens.

Les époux :  
E. Strohm  
Alice Strohm

Les témoins :  
E. Strohm  
Ch. Amy.

L'officier de l'état civil :  
P. J. [Signature]

Communiqué à l'état civil à  
S. Bourges

Registre des mariages A.

No 222  
Bron  
et  
Chavan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Jules  
veuf de Zoé Marie-Félicie Bron née Girard, décédée le 24  
septembre 1899, manoeuvre  
originaire de Orgez \_\_\_\_\_ domicilié à  
Sausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chierrens \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Jacques-François-Louis Bron \_\_\_\_\_ et de  
Henriette née Bruand, décédée \_\_\_\_\_

2. Chavan, Marie-Augustine  
divorcée de Paul Sagne, dès le 17 mai 1897  
couburière  
originaire de La Sagne (Nouchâtel) et Renan (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sausanne \_\_\_\_\_ née à  
Sausanne \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_ fille de  
Anna-Marie Harec née Claudet, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Francis Guémez, commissionnaire, à Sausanne  
2. Gustave Barbey, papissier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, à La Sagne et Renan,  
le 30 et à Orgez, le 31 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Sausanne, La  
Sagne, Renan et Orgez. Pour  
l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 20, fol. 42. Pour l'acte de  
décès de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé,  
voir vol. 52, fol. 25.  
Communiqué à l'état civil à  
Narbagny, La Sagne et Renan.

Les époux :

J. Bron  
Marie Bron

Les témoins :

Guémez  
G. Barbey

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 223  
Tehli  
et  
Formica

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tehli, Stephan - Ludwig  
célibataire  
fonctionnaire aux chemins de fer rhétiens  
originaire de Fersam - Crägen (Grisons) domicilié à  
Davos - Platz (Grisons) né à  
Filisur le vingt-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Stephan Tehli, instituteur et de  
Corina née Falck, à Bergün

2. Formica, Catherine - Marguerite  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Turin (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Joseph - Marc - Oreste Formica, cordonnier et de  
Claudine - Amélie - Augustine née Rossi, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Michel Bellorini, cordonnier, à Lausanne  
2. Emile Formica, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Davos, le 27, à Fersam, le 31 mars et  
à Lausanne, le 2 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autobrisation de l'étabeijul  
de Davos

Les époux :  
Tehli Stephan  
Tehli Marguerite

Les témoins :  
Michel Bellorini  
Emile Formica

Communiqué à l'étabeijul à  
Fersam et Davos et à la  
Chancellerie d'état, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Registre des mariages A.

No 221  
Blanc  
Pache

A-166

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Lucien - Alfred  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Henri-Lucien Blanc, agriculteur et de  
Marie-Elise née Ravey, à Vers-chez-les-Blanc

2. Pache, Marie-Julie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Epalinges née à  
Epalinges le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Vincent Pache, agriculteur et de  
Odèle-Emma née Martin, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne  
2. Octave Bachin, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mars et à Epalinges, le 2 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-dix avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.  
Certes de publication de  
mariage à Lausanne et Epalinges.

Les époux :

Blanc  
M. Blanc

Les témoins :

Blanc  
Bachin

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil à  
Epalinges

Registre des mariages A.

No 225  
Martin  
et  
Favre

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 26 février 1944, déclaré définitif et exécutoire le 21 mars 1944. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 6 avril 1944.

L'officier de l'état civil

suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Paul-Emile-Lucien

célibataire  
commerçant

originaire de Oyenches domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Henri Martin, décédé et de

Lucie, née Corbaz, à Lausanne

2. Favre, Rose-Elisabeth

célibataire

commerçante

originaire de Provence domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Edouard-Henri Favre, comptable et de

Anna-Elisabeth, née Dubuisson, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Favre, magasinier, à Lausanne

2. Charles Martin, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Provence, le 26 et à Oyenches, le 27 mars 1940.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent quarante

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Provence et Oyenches.

Les époux :

Martin  
Elisabeth Martin

Les témoins :

Ed. Favre

Martin

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 226  
 Chuard  
 et  
 Oyex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Jean Louis  
 célibataire  
 avocat  
 originaire de Corcelles près Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier juin

mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Ernest-Louis Chuard, Conseiller fédéral, à Berne et de  
Amélie-Augustine Adèle née Tillet, décédée

2. Oyex, Alice-Emma  
 célibataire  
 originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à  
Bex le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Alfred-Isaac Oyex, décédé et de  
Adèle née Tomaz, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Madeline Chuard (delle), à Berne  
 2. Eugène Oyex, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Bex, le 27, et à  
Corcelles, le 28 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Bex et Corcelles.  
Pour l'acte de naissance des  
fiancés, voir vol. 13, fol. 318.

Communiqué à l'établissement à  
Corcelles et Bex

## Les époux :

J. Chuard  
Alice Chuard

## Les témoins :

Mr. ...

Eugène Oyex

L'officier de l'état civil :

[Signature]



Registre des mariages A.

No 227  
Fehrenbach  
et  
Bossard

Par décision du 14 juin 1920,  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci-contre, de l'époux  
Fehrenbach, en ce sens qu'à  
la commune de Bâle, seule  
indiquée comme lieu de domicile  
de l'époux, soit ajoutée celle de  
Hölliken (Argovie), omise  
par erreur.

Inscrit le 14 juin 1920.  
L'officier de l'état civil:

Acte à l'état civil à Bâle, Hölliken et Böhikon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fehrenbach, Charles  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Bâle domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Charles Fehrenbach, décédé et de  
Mathilde-Elise née Marchand, à Lausanne

2. Bossard, Martha  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Hölliken (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Adolphe Bossard, décédé et de  
Maria née Wälki, à Chailly

Comme témoins :  
1. Ernest Bossard, employé au Registre Foncier, à Lausanne.  
2. Henri Marchand, employé de banque, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Bâle et Hölliken,  
le 16 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cents vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Bâle  
et Hölliken

Les époux :  
Fehrenbach  
et  
Bossard

Les témoins :  
Bossard  
H. Marchand

L'officier de l'état civil :  
Pecce!

Communiqué à l'état civil à  
Bâle et Hölliken

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 228  
Dubath  
et  
Maithy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubath, Frédéric Charles  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile-Benjamin Dubath, négociant et de  
Marguerite-Catherine née Gay, à Yverdon

2. Maithy, Sophie-Adrienne  
célibataire  
originaire de Soie (Neuchâtel) domiciliée à  
Pienne née à  
Pienne le dix-huit novembre  
mil neuf cent fille de

Edouard Maithy, horloger et de  
Sophie-Antoinette née Chabelain, à Pienne

Comme témoins : 1. Otto Hagger, commis-portal, à Neuchâtel  
2. Charles Dubath, confiseur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Locle, le 17, à Rougemont et à Pienne, le 18 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Locle, Rougemont et Pienne. Actes de naissance des fiancés. Consentement des père et mère de la fiancée.

Les époux :  
F. Dubath  
A. Dubath

Les témoins :  
Ch. Dubath  
O. Hagger

Communiqué à l'état civil à Rougemont, Le Locle et Pienne.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 229  
Biamino  
et  
Gachet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biamino, Luigi-Giuseppe  
celibataire  
mécanicien  
originaire de Bellinzona (Cassin) domicilié à  
Lausanne né à  
Bellinzona le quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Luigi Biamino, tailleur et de  
Aniolina née Pelli, à Bellinzona

2. Gachet, Alice-Fanny-Rose  
celibataire  
repassuse  
originaire de Biolley-Orjulaz et Bousens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Charles Gachet, employé de commerce et de  
Rose-Louise-Fanny née Dubrez, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Gachet, employé de commerce, à Lausanne  
2. Marquise Barbaz, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellinzona et Biolley-Orjulaz, le 15, à Bousens, le 16 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Bellin-  
zonda, Biolley-Orjulaz et Bousens.

Les époux :  
Biamino Luigi  
Alice Biamino

Les témoins :  
Gachet  
Marquise Barbaz

L'officier de l'état civil :  
Fraai

Communiqué à l'établi à  
Bellinzona, Schallens et  
Sullens

## Registre des mariages A.

No 230  
Colquhoun  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colquhoun, David-Turnbull  
célibataire  
employé au service du gouvernement britannique  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Paris né à  
Perth (Ecosse) le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt fils de  
David-Turnbull Colquhoun, journaliste et de  
Marguerite Johnstone Colquhoun née Baillie, à Londres

2. Marguerat, Elisa-Françoise  
célibataire  
originaire de Subry domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Paul-Louis Marguerat, décédé et de  
Anna-Henriette née Masson, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Anna Marguerat (dame), à Lausanne  
2. Marion Colquhoun (delle), à Londres

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 26 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril, mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction. Promesse du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne et Subry. Certificat de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'ébat civil à  
Subry

## Les époux :

D. Turnbull Colquhoun

Elisa Colquhoun

## Les témoins :

A. Marguerat

Marion Borland Colquhoun  
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

J. ...

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 231  
 Roch  
 et  
 Sen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roch, Louis-Emile

celibataire

agriculteur

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Château-d'Oex né à

Château-d'Oex le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Emile-Louis Roch, agriculteur et de

Sina née Henchoz, à Château-d'Oex.

2. Sen, Elise

celibataire

institutrice

originaire de Huttwil (Berne) domiciliée à

Montreux née à

Huttwil le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ulrich Sen et de

Elisabeth née Schär, décedée

Comme témoins :  
 1. Paul Henchoz, employé d.S.F., à Montreux  
 2. Elise Henchoz (dame), à Montreux

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 6, à Montreux  
 et Huttwil, le 7 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
 de Château-d'Oex

## Les époux :

Louis Roch  
 Elise Roch

## Les témoins :

Elise Henchoz  
 P. Henchoz

L'officier de l'état civil :

Recher

Communiqué à l'état civil à  
 Château-d'Oex, Huttwil et  
 Montreux

## Registre des mariages A.

No 232  
Gmehlin  
Baillens

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 31 mars 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mai  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel l'un des  
époux ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 23 mai 1928.  
Lausanne, le 6 juin 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Baillens

10-84 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gmehlin, Louis-Charles  
divorcé de Helene Boize, dès le 14 février 1919  
employé postal  
originaire de Corsier domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Marc-Isaac-Fules-Louis Gmehlin, rebaptisé et de  
Caroline-Louise née Gonthier, à Lausanne

2. Baillens, Renée-Isabelle  
célibataire  
sténodactylographe  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Marc-Hustin Baillens, représentant de commerce et de  
Léonine-Isabelle-Marie née Boudrey, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Henri Hugli, employé postal, à Lausanne  
2. Fules Gmehlin, commis de P.T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Corsier, le 7 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées:

Carte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Corsier. Pour  
l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 10, fol. 82. Pour l'acte de  
mariage du fiancé, avec divorce,  
voir fol. 38, fol. 80.

Communiqué à l'état civil à  
Corsier

## Les époux:

L. Gmehlin  
Renée Gmehlin

## Les témoins:

H. Hugli  
F. Gmehlin

L'officier de l'état civil:

Baillens

Registre des mariages A.

No 233  
Gay  
et  
Leu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, Alfred - Henri  
celibataire  
serrurier  
originaire de Saxon (Palais) domicilié à  
Lausanne né à  
Schallens le vingt-neuf octobre  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Joseph Gay, menuisier et de  
Marie-Marguerite-Augustine née Deyd, à Lausanne

2. Leu, Ida  
celibataire  
cousine  
originaire de Huttwil (Berne) domiciliée à  
Lucerne née à  
Uffhuson (Lucerne) le trente juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Ulrich-Jakob Leu et de  
Elisabetha née Schär, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Rossel, secrétaire, à Lausanne  
2. Henri Dey, chef de rayon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Huttwil, Lucerne, le  
Uebä Saxon, le 20 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Huttwil, Lucerne et Saxon

Les époux :

Alfred Gay  
Ida Gay

Les témoins :

Ed Rossel  
Henri Dey

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'établi à  
Saxon, Huttwil et Lucerne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 231  
Günther  
et  
Mecchia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Günther, Henri-Gabriel-Rodolphe  
celibataire  
commerçant  
originaire de Adens domicilié à  
Lausanne né à  
Bucarest Roumanie, le vingt-quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Alfred Günther, commerçant et de  
Marie-Esther née Bourgeois, à Pully

2. Mecchia, Pierina  
celibataire

originaire de Trieste (Italie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Trieste le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Pietro Mecchia, commerçant et de  
Agata née Lupanec, d'ici

Comme témoins : } 1. César Alexici, entrepreneur, à Lausanne  
2. Rosa Suber (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Adens, le  
23 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Dispense pour la fiancée de produire un acte de naissance régulier. Copie d'acte d'origine du fiancé. Dispense de publication à Trieste et de certificat de capacité pour la fiancée. Actes de publications de mariage à Lausanne et Adens. Permis de publier. Communiqué à l'état civil à Pully et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Henri Günther  
Pierina Mecchia

## Les témoins :

C. Alexici  
R. Suber

L'officier de l'état civil :

P. Uroz



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 235  
Regamey  
Blanc

53  
3 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Henri-Emile  
celibataire  
garde-forestier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Henri-Joseph Regamey, décédé et de  
Elise née Thuillard, au Châlet-à-Gobet

2. Blanc, Elise-Ida  
celibataire  
ménagère  
originaire de Belmont s. Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles-Henri Blanc, décédé et de  
Louise-Françoise née Bossat, à Chailly

Comme témoins :  
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Charles Regamey, garde-champêtre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, et à Belmont, le 27  
mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Celes de naissance des fiancés.  
Celes de publication de mariage  
à Lausanne et Belmont

Les époux :  
Regamey Henri & Co  
Elise Regamey.

Les témoins :  
M<sup>rs</sup> Regamey  
E<sup>les</sup> Regamey

L'officier de l'état civil :  
Jucy

Communiqué à l'état civil à  
Pully

## Registre des mariages A.

No 236  
Maureret  
Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Friedrich

celibataire

chauffeur au S.-E.-P.

originaire de Rubigen (Berne)

domicilié à

Schallens

né à

Choune

le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Friedrich Maurer, employé aux C.F.F., à Choune

et de

Marie née Kerebs, décédée

2. Moser, Nina

celibataire

cuisinière

originaire de Orni près (Biglen) (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Diersbach

le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Johann Moser

et de

Elisabeth née Moser, à Gärzivil (Berne)

Comme témoins :

1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne

2. Samuel Wenger, charretier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Schallens, le 27, à Rubigen, Orni  
près Biglen et Lausanne, le 29 mars 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil  
de Schallens

Les époux :

Maurer Frédéric.

Nina Moser

Les témoins :

Fritz Ribi

Samuel Wenger

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'étabecivil à  
Münsingen, Schallens et  
Biglen

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 237  
Gillieron  
et  
Paskew

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Charles-Ernest  
célibataire  
laitier  
originaire de Seryion domicilié à  
Sausanne né à  
Seryion le quatorze avril  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Albert Gillieron, décédé et de  
Hélène-Louise, née Lavanchy, à Sausanne

2. Paskew, Elise-Oline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Renens domiciliée à  
Fallorbe née à  
Fallorbe le cinq janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Frédéric-Louis Paskew, décédé et de  
Rosine-Feannette, née Foyre, à Fallorbe

Comme témoins : } 1. Louis Yelk, garçon laitier, à Sausanne  
2. Louisa Gillieron (delle), cuisinière, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Fallorbe, le 24, à Renens  
le 25 et à Seryion, le 29, mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publications de  
mariage à Sausanne, Fallorbe,  
Renens et Seryion

Les époux :

Ernest Gillieron  
Oline Gillieron

Les témoins :

Yelk Louis  
Louisa Gillieron

L'officier de l'état civil :  
Frœd

Communiqué à l'état civil à  
Oron-la-ville, Pully et Fallorbe.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 238  
Lambelet  
Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Charles-Auguste

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Grandvaux

domicilié à

Lausanne

né à

Charnay-Momboux

le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fil de

Auguste Lambelet

et de

Elise née Gillieron, décédée

2. Gavillet, Léa

célibataire

ménagère

originaire de Poney et Fuchereins

domiciliée à

Poney-le-Forat

née à

Marnand

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Edouard Gavillet, décédé

et de

Suzie - Elise née Durussel, à Poney

Comme témoins :

1. Hilaire Loperetti, employé C. F. F., à Lausanne

2. Berthe Loperetti (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Fuchereins, le 3, à

Grandvaux et Poney-le-Forat, le 4 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Fuchereins,  
Grandvaux et Poney-le-Forat.

Les époux :

Lambelet Charles Auguste

Lambelet Léa

Les témoins :

Loperetti Hilaire

Loperetti Berthe

L'officier de l'état civil :

Receut

Communiqué à l'établissement à  
Sully, Popraz et Houdon.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 239  
Grieder  
et  
Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grieder, Samuel  
veuf de Susanne - Emma Greberoud, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1917  
tailleur  
originaire de Rüschenberg / Bâle-Campagne, domicilié à  
Lausanne né à  
Muttens / Bâle-Campagne le vingt-trois novembre  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Jacob Grieder et de  
Elisabeth née Brüdlerlin, décédés

2. Campiche, Susanne-Lucie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Orsiez et St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Orsiez le onze mars  
mil huit cent soixante-douze fille de  
David - Emmanuel Campiche et de  
Jeanette née Guignard, décédés

Comme témoins : { 1. Paul Baudet, garde-malades, à Lausanne  
2. Louis Massard, liquoriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hiltberg, St-Croix  
et Granges-de-St-Croix, le 31 mars, à Orsiez, le 1<sup>er</sup> avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Hiltberg, St-Croix,  
Granges-de-St-Croix et Orsiez. Pour l'acte de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir  
vol. 49, fol. 252

Les époux :

S. Grieder  
Lucie Grieder

Les témoins :

P. Baudet  
L. Massard

L'officier de l'état civil :

Ruees

Communiqué à l'état civil à  
Hiltberg, Ormes 4, Orsiez et  
St-Croix

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 210  
Pache  
et  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, John

célibataire

agriculteur

originaire de Epalinges domicilié à

Epalinges né à

Epalinges le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Pache et de

Marie veuve Desmeules, décédée

2. Jaton, Alice-Susanne

célibataire

cuisinière

originaire de Fillars-Mendraz domiciliée à

Lausanne née à

Fillars-Mendraz le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Ernest Jaton, décédé et de

Mézi veuve Besson, à Fillars-Mendraz

Comme témoins : 1. Alphonse Pache, agriculteur, à Epalinges

2. Mézi Jaton (dame), à Fillars-Mendraz

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 3, à Lausanne et

Fillars-Mendraz, le 7 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil  
d'Epalinges

Les époux :

John Pache  
Alice Jaton

Les témoins :

Mézi Jaton  
Alphonse Pache Chapuis

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil à  
Epalinges et St-Linges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 241  
Jordan  
Allenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Ulysse

veuf de Lucie Jordan, née Duberson, déc. le 3 septembre 1918  
marchand de bétail

originaire de Ruesres domicilié à

Echallens né à

Pailly le onze janvier

mil huit cent septante deux fils de

Fules-Louis Jordan, décédé et de

Sydie Tenny née Bruchet, à Ruesres

2. Allenbach née Nicod, Emma

veuve de Samuel-Harc Allenbach, déc. le 2 février 1917  
ménagère

originaire de Frubigen (Pays de) domiciliée à

Lausanne née à

Fuarrens le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Fules Nicod et de

Olina-Caroline née Paccoud, décédée

Comme témoins : 1. Paul Regamey, directeur de boulangerie, à Lausanne  
2. Emile Nicod, instituteur, à Lignierolle

Les publications ont eu lieu à Ruesres et Echallens, le 27, à Frubigen  
et Lausanne, le 29 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Quintagliation de l'état civil  
à Echallens

Les époux :

Ulysse Jordan  
Emma Jordan

Les témoins :

P. Regamey  
E. Nicod

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à  
Fey, Echallens et Frubigen.

Registre des mariages A.

Form. 3.

16/50

No 212  
Minini  
et  
Moulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minini, Carlo-Roméo  
celibataire  
commerçant  
originaire de Crognon (Cessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Boudrevilliers (Neuchâtel) le trente avril  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Michel Minini, peintre, à Lausanne et de  
Marie-Mina née Perrudet, décédée

2. Moulin, Juliette-Germaine  
celibataire  
sténo-dactylographe  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Julien Moulin, employé au téléphone et de  
Hélène Emilie née Delisle, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Gyger, bapiste, à Lausanne  
2. Henri Minini, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et à Crognon, le  
24 janvier 1930

Registre des familles vol. 16 fol. 30

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent trente.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne et Crognon

Les époux :

R. Minini  
Germaine Minini

Les témoins :

Gyger Gustave  
Minini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Crognon



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 243  
Gilet  
Schapoth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilet, Ami-Fules

divorcé de Bertha née Hochli, dès le 5 avril 1917  
électricien

originaire de Rossinière et Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à

Château-d'Oex le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt

— fils de

Fules-Henri Gilet, agriculteur et de

Rosalie née Lenoir, à Château-d'Oex

2. Schapoth, Jeanne-Emelie

célibataire

lingère  
originaire de Röttenbach f. C. (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Madretsch (Berne) le vingt-un août

— fille de

Louis-Emile Schapoth et de

Lina-Elie née Krillez, décédée

Comme témoins : 1. Alfred Neusel, technicien, à Lausanne —  
2. Victor Emilacher, électricien, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Rossinière, Cha-  
teau-d'Oex et Röttenbach f. C., le 3 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Celes de naissance et fiancés,  
Acte de mariage des fiancés,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Ros-  
sinière, Château-d'Oex et  
Röttenbach f. C.

## Les époux :

A. Gilet  
J. Gilet

## Les témoins :

Alf. Neusel  
Victor Emilacher

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Rossinière, Château-d'Oex  
et Röttenbach f. C.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 244  
Aeschlimann  
et  
Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann, William-Alphonse  
veuf de Elise née Schläppi, née le 26 avril 1817  
employé de bureau  
originaire de Langnau / Bernes domicilié à  
Lausanne né à  
aux Bayards / Neuchâtel le vingt-quatre janvier  
mil huit cent cinquante-quatre fils de  
Henri-Alphonse Aeschlimann et de  
Louise-Fanny née Polle, décédés

2. Recordon, Elisa-Caroline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ste-Croix domiciliée à  
Nyon née à  
Ste-Croix le onze mai  
mil huit cent soixante-huit fille de  
Gules-Auguste Recordon et de  
Caroline-Frédérique née Hüser, décédés

Comme témoins :  
1. Eugène Piquet, ancien négociant, à Lausanne  
2. Dime Critten, ancien négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Langnau, Ste-Croix, aux Granges de Ste-Croix et Nyon, le 27 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Langnau,  
Ste-Croix, Granges de Ste-Croix  
et Nyon.

Les époux :

William Aeschlimann  
E. Aeschlimann

Les témoins :

Eug. Piquet  
Dime Critten

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'ébat civil à  
Langnau, Ste-Croix et Nyon.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 245  
Käser  
Wisser<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käser, Ernest-Alfred  
celibataire  
serrurier  
originaire de Huttwil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt juin  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Albert Käser, cordonnier, à Lausanne et de  
Marianne née Müller, décédée

2. Wisser, Marie-Anne  
celibataire  
repasseuse  
originaire de Chevroux domiciliée à  
Lausanne née à  
Laupen (Berne) le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Friedrich Wisser, ouvrier de fabrique, à Laupen et de  
Anna née Brismann, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Tenni, serrurier, à Lausanne  
2. Ernest Clerget, prêcheur, à St-Sulpice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Huttwil et  
Chevroux, le 3 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne,  
Huttwil et Chevroux

Les époux :  
Ernest Käser  
Marie Käser

Les témoins :  
Tenni Louis  
Clerget Ernest

L'officier de l'état civil :  
Pruce

Registre des familles vol. 22 fol. 82.

Communiqué à l'état civil à  
Huttwil et Grandcour

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 246  
Simon  
et  
Gentizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Edouard - Jules  
célibataire  
employé de banque  
originaire de St-Croix domicilié à  
Lausanne né à

Corcelles-près Payerne le douze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Edouard - Jules Simon, menuisier et de  
Marie - Susanne née Saccoud, à Lausanne

2. Gentizon, Yvonne  
célibataire  
originaire de Constantine domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Félix Gentizon, saissier au S. F. F. et de  
Elisa née Mayor, à Lausanne


Comme témoins :  
1. Charles Hagenländer, encadreur, à Lausanne  
2. René Ledermann, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à St-Croix, Granges  
de St-Croix et Constantine, le 3 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, St-  
Croix, Granges de St-Croix et  
Constantine

Les époux :  
  
Yvonne Simon

Les témoins :  
L. Wagnier  
R. Ledermann

L'officier de l'état civil :  


Communiqué à l'état civil à  
St-Croix et Constantine

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 247  
Gonthier  
et  
Cousy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonthier, Philibert-Théophile  
célibataire  
magasinier  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Adèle-Elise Gonthier née Ducrocq, décédée et de

2. Cousy, Jeanne-Germaine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Savièse (Palais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Abundolin de Savièse le huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jean-Antoine Cousy, agriculteur et de  
Marie-Catherine née Solliard, à Savièse

Comme témoins : { 1. Marius Inghoffer, nettoyeur, à Lausanne  
2. Antoine Schmid, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Ste-Croix et Granges de Ste-Croix, le 30, à Savièse, le 31 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des  
mariage à Lausanne, Ste-Croix,  
Granges de Ste-Croix et Savièse.

Les époux :  
P. Gonthier  
Jeanne Gonthier

Les témoins :  
Schmid Antoine  
Inghoffer Marius

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Communiqué à l'état civil à  
Ste-Croix et Savièse

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 215  
 Burnat  
 et  
 Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnat, Charles-Edouard  
 veuf de Sophie-Susanne Delacrausaz née Omschütz, décédée le  
 18 juillet 1918, manoeuvre  
 originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf février  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles-Abram Burnat \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Susanne née Dumartheray, décédée \_\_\_\_\_
2. Pasche née Vuorchoz, Sophie-Fanny  
 divorcée de Louis Pasche, décédé le 4 février 1907  
 ménagère  
 originaire de Ferlens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Genolier \_\_\_\_\_ le quinze octobre  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_ fille de  
 Jean-François Vuorchoz \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Fiaut, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Alexis Clément, manoeuvre, à Lausanne  
 } 2. Eugène Burnat, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ferlens, le 29, à Froideville, le 23 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
 Acte de mariage de la fiancée  
 avec divorce. Actes de publica-  
 tion de mariage à Lausanne,  
 Ferlens et Froideville. Pour l'acte  
 de naissance du fiancé, voir vol.  
 15, fol. 44. Pour l'acte de décès  
 de sa 1<sup>re</sup> femme, voir vol. 50, fol. 203.

Communiqué à l'établi civil à  
 Poliez-le-Grand et Oron-le-  
 Fille \_\_\_\_\_

## Les époux :

Burnat Ch  
 Sophie Burnat

## Les témoins :

Clément Alexis  
 Burnat Eugène

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 249  
Marcheret  
et  
Mellat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcheret, Louis-Joseph  
divorcé de Parthe - Augusta Prouby, dès le 14 mars 1920  
charpentier  
originaire de Rueyres - St-Laurent (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Chagnière le vingt-neuf juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Joseph - Théophile Marcheret et de  
Caroline née Oyondo, décédée

2. Mellat, Elise-Louise  
célibataire  
originaire de Montpreveyres domiciliée à  
Lausanne née à  
Montpreveyres le douze avril  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Butes Fellet, décédé et de  
Hélène - Louise née Gailloud, à Montpreveyres

Comme témoins :  
1. Henri Fellet, menuisier, à Lausanne  
2. Jacques Cacheron, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Rueyres - St-Laurent  
et Montpreveyres, le 11 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Rueyres -  
St-Laurent et Montpreveyres.  
Pour l'acte de mariage du  
fiancé, avec divorce, voir fol.  
33, fol. 31.

Les époux :  
L. Marcheret  
L. Marcheret  
Les témoins :  
Mellat Henri  
Cacheron Jacques

L'officier de l'état civil :  
Ruati

Communiqué à l'état civil à  
Eschavayer-le-Giboux et Proprié.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 250

Pièce

et  
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pièce, Roland-Louis  
 célibataire  
 employé aux S.-I.  
 originaire de Pex domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Louis-Henri-Ferdinand Pièce, employé aux S.-I. et de  
Eugénie née Fournab, à Lausanne

2. Jaquier, Marie-Louise  
 célibataire  
 employée de fabriques  
 originaire de Fuchevens domiciliée à  
Lausanne née à  
Opalinges le premier mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri Jaquier, menuisier et de  
Eugénie-Louise née Pache, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
 2. Rodolphe Schreiner, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pex, le 7, à Fuchevens, le 8 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de publication des  
mariage à Lausanne, Pex et  
Fuchevens

Les époux :

R. PièceM. Pièce

Les témoins :

Rodolphe SchreinerM. Regamey

L'officier de l'état civil :

Pièce

Communiqué à l'établissement à  
Pex et Foudon



Registre des mariages A.

No 251  
Hafen  
et  
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hafen, Henri-Fidèle-Ernest  
divorcé de Marie-Anna née Balthami, dès le 15 mai 1913  
menuisier

originaire de Fisibach (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Sion le onze septembre

mil huit cent soixante-seize fils de  
Jean-Auguste-Fules Hafen, ancien cafetier, à Leuggen et de  
Françoise née Senn, décédée

2. Carrard, Rosalie-Ernestine  
célibataire

cuisinière  
originaire de Collombey-Muraz (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à

Muraz (Valais) le six février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis Carrard et de

Agathe née Diague, décédée

Comme témoins : 1. Fules Dessaulles, menuisier, à Lausanne  
2. Joseph Jacquier, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Muraz, le 24 et à Fisibach,  
le 23 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Muraz  
et Fisibach. Pour l'acte de  
mariage du fiancé, voir vol.  
28, fol. 488

Les époux :

Henri Hafen  
E. Hafen

Les témoins :

J. Dessaulles  
Jacquier Joseph

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à  
Fisibach et Collombey-Muraz.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 252  
 Porchet  
 et  
 Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, William

célibataire

horloger

originaire de Borcelles-le-Forab

domicilié à

Omnes

né à

la Fontaine Delay, Troyence le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de

Jean-Louis Porchet, à Omnes

et de

Fanny née Scheneyard, décédée

2. Bornoz, Léile

célibataire

ménagère

originaire de Faugondry

domiciliée à

Champagne

née à

Champagne

le vingt-six avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Adrien Bornoz, décédé

et de

Emma née Duberson, à Champagne

Comme témoins :

1. Henri Porchet, métallurgiste, à Bossuay

2. Henri Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Omnes, Borcelles-le-Forab, Faugondry et Champagne, le 8 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil de concubine

Les époux :

William Porchet

Léile Porchet

Les témoins :

Henri Porchet

Heysé H<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil à Nepraz, Concise et Champagne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 253  
Raccoursier  
Steffen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raccoursier, Jules

celibataire

employé au téléphone

originaire de Russigny sur Oron

domicilié à

Lausanne

né à

Mezières

le douze mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

John Raccoursier, charpentier

et de

Elisa née Dubois, à Lausanne

2. Steffen, Blanche-Marie

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Gessenay (Borne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Charles-Louis Steffen, décédé

et de

Marie-Susanne née de Koennen, blanchisseuse, à Lausanne

Comme témoins :

1. John Raccoursier, charpentier, à Lausanne

2. Robert Raccoursier, employé au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars, à Gessenay, le

1<sup>er</sup> à Russigny, le 3 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de

mariage à Lausanne, Gessenay

et Russigny

Les époux :

Raccoursier Jules

Blanche Raccoursier

Les témoins :

Robert Raccoursier

Raccoursier John

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à  
Oron-la-Tille et Baanew

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 251  
Rossat  
et  
Fischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossat, Georges-Louis

celibataire

telegraphiste

originaire de Granges domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Ernest Rossat, telegraphiste et de

Marie-Suzette née Chaux, à Lausanne

2. Fischer, Alice

celibataire

telegraphiste

originaire de Heisterschwanden (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Monthey (Valais) le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Frederic Fischer, boulanger et de

Suzanne née Fischer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Rossat, ancien chef telegraphiste, à Lausanne  
2. Frederic Fischer, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Granges et Heisterschwanden, le 10 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Granges  
et Heisterschwanden.

Les époux :

G. Rossat  
A. Rossat.

Les témoins :

E. Rossat  
A. Fischer

L'officier de l'état civil :

F. Huet

Communiqué à l'état civil à  
Granges et Heisterschwanden.

Registre des mariages A.

No 255  
Blanc  
Prélatz

5/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Alfred-Gustave  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Epalinges né à  
Epalinges le vingt-deux juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles-Ernest-Frédéric Blanc, agriculteur et de  
Louise-Julie née Pache, à Epalinges

2. Prélatz, Marguerite-Adeline  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Rue (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Rue le vingt-trois octobre  
mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Pierre-Joseph Prélatz, décedé et de  
Marie-Emboinette née Pully, à Rue

Comme témoins : { 1. Louis Blanc, fabricant, à Lausanne  
2. Louis Faland, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1, à Epalinges et Rue, le 10 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabeivil  
d'Epalinges.

Les époux :

Alfred Blanc.  
Marguerite Blanc.

Les témoins :

Blanc  
Faland

Communiqué à l'étabeivil à  
Epalinges et Rue

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 253  
Quarta  
Blanc

1. Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quarta, Benedetto-Alfredo  
célibataire  
maçon  
originaire de Rusto (Cessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Magliaso (Cessin) le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Giosué Quarta, sieur et de  
Lucia née Pallenghi, à Caslano

2. Blanc, Jeanne-Marie  
célibataire  
lingère  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-George-François Blanc, décédé et de  
Elise née Pizerens, à Fallorbe

Comme témoins :  
1. Pieter Parisod, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Georges Blanc, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 et Rusto, le 15 août  
1920

Registre des familles <sup>file</sup> Blanc fol. 3334

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne et Rusto.

Les époux :  
Quarta Alfredo  
Jeanne Quarta

Les témoins :  
Pieter Parisod  
Georges Blanc

Communiqué à l'état civil à  
Rusto

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Registre des mariages A.

N° 257  
Dessieux  
et  
Meylan

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 5 mai 1927, déclaré définitif et exécutoire le 15 juillet 1927, le mariage inactif ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 juillet 1927. Lausanne, le 26 août 1927.

L'officier de l'état civil:

Le Baufi

R. du 24.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessieux, Julien-Auguste  
célibataire  
ferblantier  
originaire de Pregnyns domicilié à  
Lausanne né à  
Pregnyns le dix août  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de  
Yules-Lucien Dessieux, menuisier et de  
Louisa-Marguerite née Fallon, à Lausanne

2. Meylan, Marie-Lina  
célibataire  
policieuse  
originaire de Chenib domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

filles de  
Jean-Paul-Philémon-Auguste Meylan et de  
Lina-Gréile née Perrinaz, décédée

Comme témoins :  
1. Hermann Sermet, agent de police, à Lausanne  
2. Justin Bruun, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Senter et au Prassus, le 16, à Pregnyns, le 17 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publications de mariage à Lausanne, Le Senter, Le Prassus et Pregnyns

Les époux :

Julien Dessieux  
Marie Dessieux

Les témoins :

H. Sermet  
J. Bruun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à Pregnyns et au Senter

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 258  
Delessert  
et  
Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Abram  
celibataire  
manoeuvre  
originaire de Saigny, Forel et Poney-le-Forat domicilié à  
Lausanne né à  
Saigny le vingt avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Henri-David Delessert, décédé et de  
Henriette née Emery, à Lausanne

2. Bezençon, Blanche-Rose  
celibataire  
ménagère  
originaire de Domeloye domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Catherine-Rosine Bezençon, décédé et de

Comme témoins : { 1. Ernest Jacques, manoeuvre, à Lausanne  
2. Jules Delacretaz, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Saigny et Forel,  
le 20, à Poney-le-Forat et Domeloye, le 24 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de publications des  
mariage à Lausanne, Saigny  
Forel, Poney-le-Forat et Domeloye.

## Les époux :

Delessert Abram  
Blanche Delessert

## Les témoins :

Ernest Jacques  
Delacretaz Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'écabeciel à  
Saigny, Forel, Poney et  
Domeloye



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 259  
 Helfer  
 et  
 Couvrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helfer, Charles-Frédéric

celibataire

cuisinier

originaire de Gossens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix août

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Friedrich Helfer, sténographe

et de

Eugénie née Forestier, à Yverdon

2. Couvrier, Lya-Joséphine

celibataire

originaire de Seynod (Haute-Savoie), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Seynod

le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

A Claude Couvrier

et de

A Claudine-Françoise née Fayre, décédée

Comme témoins :

1. Albert Gilaud, employé de banque, à Lausanne

2. Pierre Dupuis, valetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 mars et à Gossens, le 3 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage  
à Lausanne et Gossens. Certificat  
de capacité de la fiancée. Permis de  
publier

Les époux :

Charles Helfer  
Lya a Helfer

Les témoins :

Albert Gilaud  
Pierre Dupuis

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil à  
Ursins et à la Chaux-de-Fonds  
d'état, à Lausanne

## Registre des mariages A.

9-2)

N<sup>o</sup> 260  
Blanc  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Julien  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatorze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Emile Blanc, décédé et de  
Rosalie Famy née Blanc, à Vers-chez-les-Blanc

2. Regamey, Virginie-Léa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Nicéphile Regamey, employé au service des eaux, à Lausanne et de  
Anna née Durri, décédée

Comme témoins : { 1. Joseph Chappuis, agent de police, à Lausanne  
2. Oscar Blanc, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir vol.  
21, fol. 6.

## Les époux :

Julien Blanc  
Virginie Blanc

## Les témoins :

Chappuis J.  
Oscar Blanc

L'officier de l'état civil :

Blanc

Communiqué

Registre des mariages A.

No 261

Rod

et  
Fuchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Henri-Edmond

celibataire

gardien à l'école de réforme des Garciottes

originaire de Ropraz, Corcelles-le-Fort et Mézières domicilié à

Lausanne né à

Prioley-Magnouf le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Emile Rod, agriculteur, à Prioley-Magnouf et de

Aurélie née Perrey, à Prioley-Magnouf

2. Fuchs, Frieda

celibataire

originaire de Unteriberg (Schwyz) domiciliée à

Prioley-Magnouf née à

Unteriberg le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Maria-Anna Fuchs, à Schönenberg (Zurich) et de

Comme témoins :

1. Blanche Rod (dame), à Lausanne

2. Marcel Perroz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Unteriberg, le 8, à Ropraz, Corcelles-le-Fort et Mézières, le 9 et à Prioley-Magnouf le 10 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, Unteriberg, Ropraz,  
Corcelles-le-Fort, Mézières et  
Prioley-Magnouf

Les époux :

Rod Henri

Rod Frieda

Les témoins :

Rod Blanche

Marcel Perroz

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil à  
Ropraz, Mézières, Unteriberg  
et Donneloye

Registre des mariages A.

No 262  
Maillefer  
et  
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillefer, Charles-Albert  
celibataire  
ingénieur  
originaire de Ballaigues et Signerolle domicilié à  
Lausanne né à  
Falloisbe le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Charles-Louis Maillefer, décédé et de  
Rose-Julie née Omer, à Romainmôtier

2. Guignard, Hélène Cécile  
divorcée de Robert-Lucien Maillefer, dès le 11 juin 1918  
originaire de Ballaigues et Signerolle domiciliée à  
Lausanne née à  
Romainmôtier le dix-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Edmond-Baques Guignard, négociant, à Romainmôtier et de  
Adèle Cécile née Carb, décédée

Comme témoins :  
1. Camille Dépray, mécanicien, à Romainmôtier  
2. Paul Cuendet, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Ballaigues et Signerolle, le 17 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Bal-  
laigues et Signerolle

Les époux :  
Charles-Albert  
Hélène Maillefer  
Les témoins :  
C. Dépray  
Cuendet

Communiqué à l'habéant à  
Ballaigues et Signerolle

L'officier de l'état civil :  
F. ...

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 263  
Simon  
et  
Falon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Louis-Emile  
celibataire  
ordonnier  
originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Suchy le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Antoine-Louis-Emile Simon, marchand de journaux, et de  
Emilie dite Adèle née Gaillard, de l'édée Lausanne

2. Falon, Charlotte-Louise  
celibataire  
employée de commerce  
originaire de Pency-le-Forab domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Edouard Falon, décédé et de  
Charlotte née Burchod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Falon, menuisier, à Lausanne  
2. Alfred Rosset, ordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Ste-Croix et aux  
Granges-de-Ste-Croix, le 17 et à Pency-le-Forab, le 18  
avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.  
Copies de publication de mariage  
à Lausanne, Ste-Croix, Granges-  
de-Ste-Croix et Pency-le-Forab.

Les époux :

Simon Emile  
Louise Simon

Les témoins :

Aug. Falon  
Ay. Rosset

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
Ste-Croix et Pency

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 3 décembre 1914  
déclaré définitif et exécutoire le  
février 1935  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
février 1935, le délai pendant  
lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 25 février 1935.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 261  
Brodard  
Steiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brodard, Auguste-Seraphin  
celibataire  
chauffeur d'autos  
originaire de La Roche, Pont-la-Fille et Fribourg domicilié à  
Lausanne né à  
La Roche (Fribourg) le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Augustin Brodard et de  
Marie née Cinguely, décédée

2. Steiger, Elisabetha  
divorcée de Jacob-Fules Kirchhofer, déj. le 4 avril 1919  
repasseuse  
originaire de Crub (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Richenthal (Lucerne) le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Anton Steiger et de  
Anna née Rivier, décédée

Comme témoins :  
1. Robert Chevalley, employé de P.F., à Lausanne  
2. Louis Krub, employé de P.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Fribourg et  
Crub, le 17, à Pont-la-Fille, le 18, à La Roche, le 20 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée,  
avec divorce. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Fri-  
bourg, Crub, Pont-la-Fille  
et La Roche

Les époux :

Auguste Brodard  
Elise Brodard

Les témoins :

Chevalley Robert  
Krub Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
La Roche, Pont-la-Fille, Fri-  
bourg et Crub

Registre des mariages A.

No 265  
Miche  
et  
Jaccottet

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 11 septembre 1930 déclaré  
définitif et exécutoire le 17 octobre  
1930, le mariage liant ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 23 octobre 1930.  
L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miche, Georges - Oime'  
célibataire  
médecin  
originaire de Malleray (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Courbelary (Berne) le premier septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Bules-Gustave Miche, époux de Louise d'Espagnes et de  
Georgine, Lucie - Odèle née Gauthier, à Courbelary

2. Jaccottet, Clotilde - Françoise  
célibataire  
originaire de Schallens domiciliée à  
Lausanne née à

Schallens le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Joseph - Alfred Jaccottet, décédé et de  
Stéphanie - Maria - Rosalie née Despont, à Lausanne

Comme témoins :  
1. D<sup>r</sup> Fritz Heim, médecin, à Lausanne  
2. D<sup>r</sup> Jacques Roux, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Schallens, le 22 et  
à Bévilard, le 23 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée, Actes  
de naissance des fiancés, Actes  
de publication de mariage  
à Lausanne, Bévilard et  
Schallens

Les époux :  
D<sup>r</sup> Miche  
Clotilde Miche

Les témoins :  
D<sup>r</sup> F. Heim  
Jacques Roux

Communiqué à l'état civil à  
Bévilard et Schallens

L'officier de l'état civil :  
Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 263  
Delisle  
et  
Gaubrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle, Lucien

célibataire

journalier

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Lombard-Louis Delisle, bûcheron et de

Julie née Carrard, à Lausanne

2. Gaubrat, Gustavie

célibataire

carbonnière

originaire de Bessy-les-Bois (Nièvre), France domiciliée à

Lausanne, précédemment à Allorbyville (Seine), France née à

Bessy-les-Bois le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Théophile Gaubrat, bûcheron, à Bessy-les-Bois et de

Mélanie née Picoté, décédée

Comme témoins :  
1. Lombard Delisle, payeur, à Lausanne  
2. Alfred Brochet, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Allorbyville, le 1<sup>er</sup> à Lausanne, le 14  
et à Froideville, le 16 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père de la fiancée.  
Acte de décès de sa mère. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Froideville et Allorby-  
ville. Certificat de capacité de  
la fiancée. Permis de publier

Communiqué à l'établiquin à  
Poliez-le-Grand et à la Chan-  
cellerie

## Les époux :

Delisle  
Gustave Delisle

## Les témoins :

Constant Delisle  
A Brochet

L'officier de l'état civil :

Prece



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 267  
Vauthey  
et  
Baux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey, Fernand-Edmond  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Sugnens domicilié à  
Lausanne né à  
Sugnens le douze juin  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Quint Vauthey, agriculteur et de  
Rosine née Rochet, à Lausanne

2. Baux, Rose-Emilie  
celibataire  
ménagère  
originaire de Rosinière domiciliée à  
Pully née à  
Corbeyrier le vingt juin  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Henri-François Baux, délégué et de  
Emilie-Louise née Rossier, à Pully

Comme témoins :  
1. Edouard Challet, électricien, à Lausanne  
2. Ernest Desauges, préparateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Sugnens, Rosinière  
et Pully, le 10 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication des  
mariages à Lausanne, Sugnens,  
Rosinière et Pully

Les époux :  
Fernand Vauthey  
Rose Vauthey

Les témoins :  
Edouard Challet  
Ernest Desauges

L'officier de l'état civil :  
Frue

Communiqué à l'état civil à  
Fey, Rosinière et Pully

Registre des mariages A.

N° 263  
Martin  
Chabbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Albert  
célibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Etoy domicilié à Lausanne né à Etoy le huitième octobre

mil. neuf cent quatre-vingt-dix-sept fils de Auguste-Louis Martin, manoeuvre, à Prilly et de Adeline née Kropf, décédée

2. Chabbey, Clara-Marie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Genève (Palais) domiciliée à Lausanne née à Genève le sept juin

mil. neuf cent fille de Jean-Joseph Chabbey, décédé et de Marie-Euphrasie née Walther, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Alphonse Schaller, chauffeur-mécanicien, à Lausanne  
2. Alfred Chabbey, chauffeur-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Etoy, le 15, et à Oyens, le 16 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil. neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cebs de naissance des fiancés.  
Cebs de décès du père de la fiancée. Consentement de la mère. Cebs de publication de mariage à Lausanne, Etoy et Oyens

Les époux :  
Albert Martin  
Clara Martin  
  
Les témoins :  
Schaller Alphonse  
Chabbey Alfred

Communiqué à l'état civil à Etoy et Oyens

L'officier de l'état civil :  
Puel

Par jugement du Tribunal de...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 11 septembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 28 novembre  
1924..., le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an..., le  
délai pendant lequel l'ancien mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 6 décembre 1924.  
L'officier de l'état civil:

L. Bullif  
R. du 11.12.24.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 269  
Schmitter  
Witz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmitter, Otto-Hermann  
celibataire  
employé de banque  
originaire de Rothrist (Argovie) domicilié à  
Berne né à  
Berne le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Hans-Friedrich Schmitter, fondeur de pouvoirs de banque et de  
Ida-Rosa Maurer, à Berne

2. Witz, Jeanne-Angèle  
celibataire  
originaire de Innerbruggen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berne le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Johann Witz, caissier a. s. t. et de  
Rosa-Lina Schneider, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean Witz, fonctionnaire a. s. t., à Lausanne  
2. Jean Schmitter, employé a. s. t., à Berne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 16, à Rothrist et Linden,  
le 17, à Lausanne, le 19 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Autorisation de l'établi  
de Berne

## Les époux :

Otto Schmitter  
Jeanne Schmitter

## Les témoins :

Jurk  
Hans Schmitter

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'établi à  
Rothrist, Berne et Kurzenberg.

## Registre des mariages A.

No 270  
Müller  
et  
Feigel

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne rendu  
en date du 10 juillet 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 septembre  
1928, le mariage ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 20 septembre 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Edwin - Robert  
veuf de Jeanne - Léonie née Reichlen, née le 26 février 1874  
comptable  
originaire de Underkulm (Argovie) domicilié à  
Fessey né à  
Lucerne le vingt-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolphe Müller \_\_\_\_\_ et de  
Mathilde née Schöchli, née le \_\_\_\_\_  
2. Feigel, Elisabeth - Alice - Pauline  
célibataire

originaire de Siles (Saxe), Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Rulle le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
Jean - Paul Feigel, né le \_\_\_\_\_ et de  
Julie - Féli née Pihola, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Julie Feigel (dame), à Lausanne  
2. Germaine Feigel (dlle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fessey, Underkulm, Siles et Lau-  
sanne, le 3 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Fessey

Les époux :

Edwin Müller  
Alice Müller

Les témoins :

M. J. Feigel  
Germaine Feigel

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à l'état civil à  
Underkulm, Fessey et Spenden.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 271  
 Rossire  
 Morier-Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossire, Henri

celibataire

architecte

originaire de Bonay

domicilié à

Genève

né à

au Châtelard (Aud) le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

François-Henri-Samuel Rossire, comptable et de

Marie-Louise Perreber, sa femme, à Bonbrues

2. Morier-Genoud, Marie-Amélie

celibataire

garde-malades

originaire de Château-d'Oex

domiciliée à

Château-d'Oex

née à

Château-d'Oex le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

David Morier-Genoud, décédé et de

Marie-Amélie Henchoz, sa veuve, à Château-d'Oex

Comme témoins :

1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

2. Marius Heyse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 16, à Château-d'Oex, le 17, à Bonnay, le 19 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :

H. Rossire

Marie Rossire

Les témoins :

Maurice Emery

Marius Heyse M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil à  
St-Léger, Genève (P.C.) et  
Château-d'Oex

Registre des mariages A.

No 272

Maie

et  
Fleurissant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maie, Raymond-Albert  
 célibataire  
 solier

originaire de Paris (Seine), France domicilié à  
Colombes (Seine), France né à  
Paris (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Françoise Jacé, décédée et de

2. Fleurissant, Blanche-Amélie  
 célibataire

originaire de Genève domiciliée à  
au Petit-Saconnex (Genève) née à  
Genève le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jean-Théodore Fleurissant, à Lausanne et de  
Jeanne-Marie-Susanne née Chenuz, décédée

Comme témoins :  
 1. Théodore Fleurissant, mécanicien, à Lausanne  
 2. Louis Debaye, imprimeur, à Ornières près Paris

Les publications ont eu lieu à u Petit-Saconnex, le 8, à Genève et  
Paris, le 10, à Colombes, le 11 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil des Petit-Saconnex.

Les époux :

Maie  
 et Maie

Les témoins :

M. Fleurissant  
Debaye

L'officier de l'état civil :

Jacé

Communiqué à l'état civil à  
Genève (P. C. en 2<sup>ut</sup>) et à  
la Chancellerie C<sup>te</sup>.

Registre des mariages A.

No 273  
Pidoux  
et  
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Ulysse - Edouard  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Foreb - sur - Lucens domicilié à  
Lausanne né à

aux Monts-de-Pully le premier octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Louis - Esaié Pidoux, décédé et de  
Fulie - Marie née Ravassout, à Lausanne

2. Besson, Céline - Marguerite  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Berolle domiciliée à  
Berolle née à  
Berolle le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Isaac - Francis Besson, décédé et de  
Marie née Chappuis, à Berolle

Comme témoins : { 1. Alfred Besson, agriculteur, à Offles  
2. Frederic Bolomey, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Berolle, le 21 et à  
Foreb, le 23 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de  
mariage à Lausanne, Foreb  
Berolle.

Les époux :

Pidoux Ulysse  
Marguerite Pidoux

Les témoins :

Besson Alfred  
Frederic Bolomey

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à  
Lucens et Prière

R. du V. J. 23.

Par jugement du Tribunal... d.e.c.k...  
dissous de Lausanne, rendu  
en date du 31 mai 1913, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juin  
1913..., le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 5 juillet 1913.

L'officier de l'état civil:

Alfred

Registre des mariages A.

No 271  
 Bühlmann  
 et  
 Logoz

15.748

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bühlmann, Louis-Gottlieb  
 célibataire  
 instituteur  
 originaire de Nebendorf (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Chailly, Lausanne le premier août  
 mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Gottlieb Bühlmann, jardinier et de  
Louise-Adeline née Greniboleb, à Chailly

2. Logoz, Marie-Hélène  
 célibataire  
 originaire de Gumois-la-Fille domiciliée à  
Lausanne née à  
Pichey-Magnoux le deux août  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Louis Logoz, instituteur et de  
Ada née Harbin, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Gottlieb Bühlmann, jardinier, à Lausanne  
 2. Louis Logoz, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Chierachen et  
à Gumois-la-Fille, le 27 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :  
Cebs. de naissance des fiancés.  
Cebs. de publications de  
mariage à Lausanne, Chierachen  
et Gumois-la-Fille

Les époux :  
Bühlmann  
Marie Bühlmann  
 Les témoins :  
Gottlieb Bühlmann  
Lo Logoz

Communiqué à l'établissement à  
Chierachen et Chailly

L'officier de l'état civil :  
Juce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.



Registre des mariages A.

2. 8. 342

N<sup>o</sup> 275  
Wagner  
et  
Bringold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagner, Emile

veuf de Marie-Marguerite-Félicité née Rua, de la Jan-  
vier 1818, coiffeur

originaire de Opfingen (Bade) domicilié à  
Lausanne né à

Cossonay le vingt-quatre novembre

mil-huit cent quatre-vingt-sept fils de

Charles Wagner, coiffeur, à Lausanne et de  
Marie-Louise née Heijelle, décédée

2. Bringold, Rosa

célibataire

gérante

originaire de St-Stephan (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Clige le vingt-huit mars

mil-huit cent quatre-vingt-huit fille de

Christian Bringold et de  
Susanne née Liorjian, décédée

Comme témoins :

- 1. Oscar Baumer, peintre d'enseignes, à Renens
- 2. Armand Chamot, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à St-Stephan, le 15  
et à Opfingen, le 16 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
du fiancé. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Opfi-  
gen et St-Stephan. Permis de  
publier. Permis de marier.

Les époux :

E. Wagner  
Rosa Wagner

Les témoins :

Oscar Baumer  
A. Chamot

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à  
St-Stephan et à la Chancel-  
lerie de

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 276  
 Maienfisch  
 Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maienfisch, Paul-Marius

célibataire

mécanicien

originaire de Kaisersuhl (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Jean-Emile Maienfisch, caissier des Postes et de

Françoise-Marie-Hésépine née Cottier, à Lausanne

2. Hostettler, Laure-Léonie

célibataire

couburière

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Paul Hostettler, décédé et de

Louise née Regamey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Roger Dubouy, employé C. F. F., à Lausanne

2. Augusta Hostettler (delle), couburière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Kaisersuhl, le 23 et  
à Guggisberg, le 24 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication de mariage  
à Lausanne, Kaisersuhl et  
Guggisberg.

Les époux :

J. Maienfisch

P. Maienfisch

Les témoins :

R. Dubouy

A. Hostettler

L'officier de l'état civil :

P. Lecr

Communiqué à l'état civil à  
Kaisersuhl et Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 277  
Grossard  
Biffiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grossard, Jules-Adrien  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de Brenles et Moudon domicilié à  
Lausanne né à  
Bex le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jules Grossard, instituteurs retraité, à Lausanne et de  
Lina née Pasche, décédée

2. Biffiger, Frida-Suzanne  
célibataire  
sténodactylographe  
originaire de St-Nicolas (Palais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Sion (Palais) le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Pierre-Joseph Biffiger, décédé et de  
Sophie-Adèle née Bron, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Simonin, commis postal, à Lausanne  
2. Henri Thommy, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Moudon, le 20, à  
Brenles et St-Nicolas, le 21 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Brenles, Moudon  
et St-Nicolas

Les époux :

Jules Grossard

Les témoins :

H. Simonin  
H. Thommy

L'officier de l'état civil :

P. F. [Signature]

Communiqué à l'ébabeijut à  
Lucens, Moudon et St-Nicolas

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 273  
Schilliger  
et  
Hunziker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schilliger, Jules-Juste-Maurice  
celibataire  
comptable  
originaire de Feggis (Lucerne) domicilié à  
Monthey (Valais) né à  
Lausanne le treize mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Jules-Juste Schilliger, chef de train et de  
Louise-Julie-Beaumette née Poyard, à Lausanne

2. Hunziker, Marthe-Marie  
celibataire  
Sténodactylographe  
originaire de Shaffelbach (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jacob Hunziker, typographe et de  
Louise-Emma née Buffey, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Gadouy, commerçant, à Lausanne  
2. Marie Schilliger (delle), comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monthey, le 23, à Shaffelbach, le 24,  
à Feggis, le 25 à Lausanne, le 26 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Subordination de l'état  
civil de Monthey

Les époux :  
J. Schilliger  
M. Schilliger

Les témoins :  
M. Schilliger  
H. Gadouy

Communiqué à l'état civil à  
Feggis, Monthey et Shaffelbach

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 279  
Kobler  
Schilling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kobler, Paul  
célibataire  
étudiant en droit  
originaire de Oberriet (St-Gall) domicilié à Zurich né à Arbon (Churgovie) le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-onze fils de Fiktor Kobler, constructeur de machines et de Rabette née Sauder, à Zurich

2. Schilling, Katharina-Hélène-Luise  
célibataire  
originaire de Essen (Duiseldorf), Prusse domiciliée à Leyrin née à Essen le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Franz Schilling, ingénieur et de Elisabeth née Penzler, à Essen

Comme témoins : { 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Hules Kraft, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 3, à Leyrin, le 5, et à Oberriet, le 6 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Zurich

Les époux :  
Paul Kobler  
Kätho Kobler

Les témoins :  
M. Emery  
Kraft 7.

L'officier de l'état civil :  
Juce

Communiqué à l'état civil à Oberriet, Zurich et Leyrin et à la Chancellerie de St-Gall

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 280  
Vuagniaux  
et  
Sigol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux, Paul  
célibataire  
forgeron  
originaire de Fuchereys domicilié à  
Fallorbe né à  
Paleyres le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Fules-Edouard Vuagniaux, décédé et de  
Louise née Cheris, sans Poses

2. Sigol, Fanny-Mathilde-Ida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Paleyres-sous-Rances domiciliée à  
Fallorbe née à  
Paleyres-sous-Rances le dix-sept avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Félix-Henri Sigol, décédé et de  
Henriette née Dreyfus, à Fallorbe

Comme témoins : } 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne  
2. Marius Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 29 avril, à Paleyres-sous-Rances et Fuchereys, le 1<sup>er</sup> mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébaviseur  
de Fallorbe

Les époux :

Paul Vuagniaux  
Fanny Vuagniaux

Les témoins :

M<sup>r</sup> Regamey  
Heysé

L'officier de l'état civil :

Rece

Communiqué à l'ébaviseur à  
Noudon, Fallorbe et Paleyres

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 281

Parié

et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parié, Louis-Charlescelibatairecommis aux S.-N.originaire de Sainte-Croix domicilié àLausanne né àCorsier le vingt-quatre juilletmil huit cent quatre-vingt-dix fils deCharles-Louis Parié, mécanicien et deHenny née Jacob-Parel, à Payerne2. Monod, Yvonne-Elisecelibataireemployée de commerceoriginaire de Châtelard, Noyille et Remmaz domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-sept octobremil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deLouis-Vincent Monod, jardinier et deClara née Perriraz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Armand Jauchin, agent de police, à Lausanne2. Alfred Monod, comptable, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Ste-Croix, Granges de Ste-Croix, Noyille et Remmaz, le 21, au Châtelard, le 22  
avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ste-Croix, Granges de Ste-Croix, Châtelard,  
Noyille et Remmaz

Les époux :

Charles Parié  
Yvonne Parié

Les témoins :

A. Jauchin  
A. Monod

L'officier de l'état civil :

LucetCommuniqué à l'état civil à  
Ste-Croix, Remmaz et Noyille  
neuve

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 252  
Cloux  
et  
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux, François-Ferdinand  
divorcé de Maria-Esther Trayer, née le 30 avril 1876  
ingénieur  
originaire de L'Isle domicilié à  
Nancy (France) né à  
La Boudre rive L'Isle le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jules-Louis Cloux, décédé et de

Anna-Marie née Baumgartner

2. Barbey, Marguerite-Alice  
célibataire

étudiante en lettres

originaire de Cherbourg domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Georges-William Barbey, décédé et de

Rose-Marie-Louise née Ferdonnet, à Lausanne

- Comme témoins :  
1. Ernest Tissot, rédacteur, à Lausanne  
2. Louis Desche, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Isle, le 22, à Lausanne et Cherbourg,  
le 23 avril, et à Nancy, le 3 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil  
de L'Isle

Les époux :

F. Cloux  
M. Barbey

Les témoins :

E. Tissot  
L. Desche

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'étab. civil à  
L'Isle et Cherbourg

Par jugement du Tribunal de première instance de Nancy (Meurthe et Moselle, France), 1<sup>re</sup> Chambre, rendu en date du 2 juillet 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 23 janvier 1923.  
L'Officier de l'Etat civil  
H. Lachant  
logé à L'Isle et Cherbourg.



Registre des mariages A.

No 283  
Girardet  
et  
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Fernand-Charles  
célibataire  
monneur  
originaire de Penhalaz domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente mai  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri Girardet, appareilleur et de  
Louise-Henriette née Blanc, à Lausanne

2. Rosset, Lucie-Adèle  
célibataire  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix avril  
mil neuf cent un fille de  
Jean-Emile Rosset, manoeuvre et de  
Louise-Marianne née Hamin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Girardet, appareilleur, à Lausanne.  
2. Marius Schwegler, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Penhalaz, le 4, à Ormont-dessus, le 11 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cette de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne, Penhalaz  
et Ormont-dessus. Pour l'acte  
de naissance de la fiancée, voir  
vol. 32, fol. 104

Les époux :

F. Girardet  
L. Girardet

Les témoins :

M. Schwegler  
H. Girardet

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 6 octobre 1938,  
déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup>  
novembre 1938, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce,  
Lausanne le 8 novembre 1938.  
L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'établi à  
Cottinay et Ormont-dessus.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 284  
Borgognon  
et  
Bellex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgognon, Eugène-Louis

célibataire

typographe

originaire de Riez et Subry domicilié à

Lausanne né à

Nyon le vingt-cinq

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Edouard-Louis Borgognon, employé de bureau et de

Olga-Fanny née Grandjean, à Nyon

2. Bellex née Grezzi, Edwige-Rudith

veuve de Gustave-Alfred Bellex, décédé le 3 octobre 1918

cohabitante

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à

Lausanne née à

Bex le dix-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Joseph-George Grezzi et de

Angelique-Rose-Josephine née Savaglio, décédée

Comme témoins :  
1. Edouard Borgognon, préposé aux inhumations, à Nyon  
2. Marcel Forney, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 28, à Riez et Combremont-le-Petit, le 29 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certe de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée.  
Certes de publication de mariage à Lausanne Riez, Subry et Combremont-le-Petit.

Les époux :

Eug. Borgognon  
Edwige Borgognon

Les témoins :

E. Borgognon  
M. Forney

L'officier de l'état civil :

Recue

Communiqué à l'état civil à Sully, Subry et Combremont-le-Petit

Registre des mariages A.

N° 285  
Seyvraz  
et  
Teuscher

Les fiancés Seyvraz -  
Teuscher ne se sont  
pas présentés.

Lausanne, le 25 mai 1920.

L'officier de l'état civil  
Juce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seyvraz, Marius - Emile

celibataire

bûcheron

originaire de Risaz domicilié à

Seyvin né à

Horbeyrier le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

François-Louis Seyvraz et de

Emma-Louisa née Paris, décédée

2. Teuscher, Bertha

celibataire

employée d'hôtel

originaire de Därstetten et Erlenbach (S. Berne) domiciliée à

Wimmis (Berne) née à

Wimmis le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gottfried Teuscher et de

Margdalena née Oeb, à Wimmis

Comme témoins :  
1.  
2.

Les publications ont eu lieu à Seyvin, le 23, à Därstetten, Erlenbach  
et Wimmis, le 26, à Risaz, le 27 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Publisation de l'état civil  
de Seyvin

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
Chexbres, Seyvin, Därstetten,  
Erlenbach et Wimmis

N° 255  
Renner  
et  
Lecoulbre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renner, Jules-Louis-René  
célibataire  
mathématicien  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit août

mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Rodolphe Renner et de

Adèle-Caroline, née Delajoux, décédée  
2. Lecoulbre, Thérèse-Beanne  
célibataire

originaire du Chenib domiciliée à  
au Chenib née à  
au Sentier le quatorze octobre

mil-huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Albert-Louis Lecoulbre, fabricant et de  
Eugénie-Marie, née Guignard, au Sentier

Comme témoins : 1. Pierre Lathuier, employé de bureau, à Lausanne  
2. Charles Lecoulbre, candidat pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Prassus, le 30 avril,  
à Genève et au Sentier, le 1<sup>er</sup> mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Genève, Le Sentier et Le Prassus.

Les époux :

Jules Renner  
Thérèse Renner

Les témoins :

P. Lathuier  
Ch. Lecoulbre

L'officier de l'état civil :  
P. Lathuier

Communiqué à l'état civil à Genève (P.C.) et au Sentier.

Par jugement du Tribunal du district de La Vallée, rendu en date du 18 juin 1924, déclaré défectueux et exécutoire le 20 septembre 1924, le mariage a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 2 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Par décision du 11 octobre 1950 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique soit orthographié "Le Coultre" et non "Lecoulbre".

Lausanne, le 17 octobre 1950

L'officier de l'état civil :

Coué à Genève et au Sentier

## Registre des mariages A.

No 286  
 Bolle  
 et  
 Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolle, Lucien-André  
 célibataire  
 infirmier  
 originaire de La Côte-aux-Fées et Les Ferrières (Tschâbel) domicilié à  
Lausanne né à  
Prôle (Tschâbel) le douze août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Victor-Quide Bolle et de  
Lucile née Giroud, décédée

2. Borgeaud, Léa-Elise  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Morrens domiciliée à  
Morrens née à  
Chagnières le neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Henri Borgeaud et de  
Marie-Louise dite Elise née Dufey, décédée

Comme témoins : { 1. Maurice Bornand, infirmier, à Lausanne.  
 2. Albert Perrin, infirmier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, aux Ferrières, le 6, à  
La Côte-aux-Fées et Morrens, le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariage à Lausanne, La Côte-aux-  
Fées, Les Ferrières et Morrens.

## Les époux :

Lucien Bolle  
Léa Bolle

## Les témoins :

Bernand Maurice  
Albert Ferrin

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à La  
Côte-aux-Fées, Les Ferrières et  
Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 257

Leyraz  
et  
Weischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyraz, Marius-Emile

celibataire  
bûcheron

originaire de Rivaz domicilié à  
Leyzin né à

Corbeyrier le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

François-Louis Leyraz et de

Emma-Louisa née Paris, décédée

2. Weischer, Bertha

celibataire  
employée d'hôtel

originaire de Därstetten et Erlentbach, f. S. (Berne) domiciliée à

Wimmis (Berne) née à

Wimmis le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gottfried Weischer et de

Magdalena née Oet, à Wimmis

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne  
2. Robert Planc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyzin, le 25, à Därstetten, Erlentbach et Wimmis, le 26, à Rivaz, le 27 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébavéjuel de Leyzin

Les époux :

Leyraz M<sup>e</sup>,  
Bertha Leyraz

Les témoins :

M<sup>e</sup> Emery  
Rottshanz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'ébavéjuel à Chesbres, Leyzin, Därstetten, Erlentbach et Wimmis

## Registre des mariages A.

No 288

Pache

Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Théodore

veuf de Tommy - Julie née Fayre, de le 17 août 1849

jardinier

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Epalinges le deux décembre

mil huit cent soixante-deux fils de

Henri Pache et de

Jeanne - Louise - Susanne née Kirchofer, décédée

2. Belet née Chapsuis, Sophie

divorcée de Louis - Philippe Belet, de le 31 décembre 1902

originaire de Mont sur Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Epalinges le premier août

mil huit cent soixante fille de

François - Louis Chapsuis et de

Marie - Chériee née Regamey, décédée

Comme témoins : 1. Emile Dubois, jardinier, à Lausanne

2. Paul Golaz, employé S. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Epalinges et au

Mont, le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Acte de mariage de la fiancée,

avec divorce. Actes de publica-

tion de mariage à Lausanne,

Epalinges et le Mont. Pour

l'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme

du fiancé, voir vol. 53, fol. 204.

Communiqué à l'état civil à

Epalinges et Prilly

## Les époux :

Pache Théodore

Sophie Pache

## Les témoins :

Emile Dubois

Paul Golaz

L'officier de l'état civil :

Pache

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 289  
Laffely  
et  
Courvoisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laffely, Edouard-Benjamin

célibataire

agriculteur

originaire de Ballaigues domicilié à

Ballaigues

né à

Ballaigues

le cinq-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Henri-Benjamin Laffely, agriculteur

et de

Elisabeth née Desch, à Ballaigues

2. Courvoisier, Germaine-Fuliette

célibataire

employée

originaire de Mont-la-Fille domiciliée à

Ballaigues

née à

aux Châmins (Doune), Doubs France cinq-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Henri-Louis Courvoisier, mécanicien, à la Paladière et de

Elise-Fulie Desuchet, dévotée

N. Pellegrin (ain), France

Comme témoins :

1. Benjamin Leresche, agriculteur, à Ballaigues

2. Marguerite Leresche (dame), à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 7 et à Mont-la-Fille,

le 8 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état-civil  
de Ballaigues

Les époux :

Laffely Edouard  
G. Laffely

Les témoins :

B. Leresche  
M. Leresche

Communiqué à l'état-civil à  
Ballaigues et à Mont-la-Fille

L'officier de l'état civil :

Recht



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 290  
Leresche  
et  
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Benjamin - Albert  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Ballaigues domicilié à  
Ballaigues né à  
Ballaigues le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Henri Leresche, agriculteur et de  
Séa - Béate née Fallochon, à Ballaigues

2. Bourgeois, Marguerite  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Chêne - Pâquier domiciliée à  
Ballaigues née à  
Esserlines le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Emile Bourgeois, bûilleur et de  
Emma - Fanny née Meistre, à Ballaigues

Comme témoins :  
1. Edouard Saffely, agriculteur, à Ballaigues  
2. Germaine Courvoisier, employée de bureau, à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 20 avril et à Chêne - Pâquier, le 3 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil de Ballaigues

Les époux :

B. Leresche  
M. Leresche

Les témoins :

Saffely Edouard  
Courvoisier Germaine

L'officier de l'état civil :

Ruees

Communiqué à l'état civil à Ballaigues et Romeloye

## Registre des mariages A.

No 291  
Collioudet  
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collioud, Louis  
célibataire  
employé postal  
originaire de Rolle domicilié à  
Lausanne né àMorges le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Louis Collioud, gendarme retraité et de  
Bertha-Falérie née Golay, à Lausanne2. Mayer, Caroline-Marie  
célibataire  
originaire de St-Berquet domiciliée à  
St-Berquet née à  
St-Berquet le seize novembremil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Sophie-Emilie Mayer, à St-Berquet et deComme témoins : 1. Louis Jean, employé postal, à Lausanne  
2. Germaine Collioud (veuve), à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Rolle et St-Berquet,  
le 27 avril 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Rolle  
et St-Berquet

## Les époux :

Louis Collioud  
C. Collioud

## Les témoins :

M<sup>r</sup> Louis  
Collioud

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'échabreuil à  
Rolle et St-Berquet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 292  
Quendoz  
et  
Zosso

12/98

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quendoz, Gustave-Germain  
célibataire  
poëlier-fumiste  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne

le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Grégoire-Elisée-Evariste Quendoz, ramoneur, àully et de  
Henriette-Suzanne née Perey, décédée

2. Zosso, Yvonne-Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Sournillens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Niddes (Fribourg)

le trois novembre  
mil neuf cent un fille de  
Alphonse Zosso, négociant et de  
Alice-Marie née Genilloud, à Coustet (Fribourg)

Comme témoins :  
1. Ernest Quendoz, commerçant, à Lausanne  
2. Fules Capk, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 à Sournillens, le 28 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Consentement des père et mère  
de la fiancée. Actes de publication  
de mariage à Lausanne et  
Sournillens. Pour l'acte de  
naissance du fiancé, voir vol.  
25, fol. 357.

Les époux :

Quendoz Gustave  
Quendoz Yvonne

Les témoins :

Quendoz Ernest  
Capk Jules

L'officier de l'état civil :

Piret

## Registre des mariages A.

No 293

Unternäher  
et  
Brandenberg

Par jugement du Tribunal civil  
du Canton de Bâle-Ville rendu  
en date du 14 septembre 1913,  
déclaré définitif et exécutoire le 14  
septembre 1913, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce  
à Lausanne, le 28 septembre 1913.

Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unternäher, Albert  
veuf de Frieda née Metzger, née le 2 avril 1813  
mécanicien  
originaire de Harbach (Sucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Pörsfelden (Baie de Bâle) le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Eduard Unternäher, ouvrier de fabrique, à Pörsfelden et de  
Maria née Preiner, décédée

2. Brandenberg, Maria-Wilhelmina  
célibataire  
couburière  
originaire de Loug domiciliée à  
Lausanne née à  
Loug le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Johann Brandenberg, décédé et de  
Marina née Riederer, à Loug

Comme témoins : 1. Prosper Bieha, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Arthur Cielzmann, galvaniseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Harbach et Loug,  
le 4 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cote de décès de la femme  
du fiancé. Cotes de publication  
de mariage à Lausanne, Har-  
bach et Loug

Les époux :

Alb. Unternäher  
Wilhelmina Unternäher

Les témoins :

Prosper Bieha  
Arthur Cielzmann

L'officier de l'état civil :

Puerel

Communiqué à l'état civil à  
Harbach et Loug

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Küenzli  
et  
Ludy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küenzli, Louis-Kuma

veuf de Lina née Höfer, déc. le 1<sup>er</sup> mai 1919

charpentier

originaire de Helschenrohr (Solure) domicilié à

Lausanne né à

Savagnier (Veuchâtel) le huit février

mil huit cent soixante-neuf fils de

Jacob-Edouard Küenzli et de

Luce-Beïle née Cosandier, décédée

2. Ludy, Marie-Catherine

celibataire

cuisinière

originaire de Sierre (Talin) domiciliée à

Lausanne née à

Sierre le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

François-Joseph Ludy et de

Marie-Françoise née Köttel, décédée

Comme témoins : 1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne

2. Paul Raymond, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Helschenrohr, le 6 et à Sierre, le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Helschenrohr et  
Sierre. Pour l'acte de décès de  
la 1<sup>re</sup> femme du fiancé, voir vol.  
52, fol. 57.

Communiqué à l'état civil à  
Helschenrohr et Sierre

## Les époux :

Louis Küenzli  
Marie Küenzli

## Les témoins :

Fritz Ribi  
Paul Raymond

L'officier de l'état civil :

Puccet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 295  
Barberis  
Tobili

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barberis, Francesco

célibataire

cuisinier

originaire de Omegna (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Omegna le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Giovanni Barberis, hôtelier et de

Carlotta née Selva, à Omegna

2. Tobili, Micheline - Virginie

célibataire

négociante

originaire de Omegna (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles Tobili négociant et de

Léonia-Louise née Selva, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jules Girola, employé de magasin, à Lausanne  
2. Stavros Pustur, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 mars et à Omegna,  
le 4 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.  
Consentements des père et  
mère de la fiancée. Cebs de  
publication de mariage à  
Lausanne et Omegna, avec  
certificat de capacité. Permis  
de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale

## Les époux :

Barberis Francesco  
Micheline Barberis

## Les témoins :

Stavros Pustur  
Girola Jules

L'officier de l'état civil :

Prece!

Registre des mariages A.

No 296  
Maurer  
et  
Gaisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Paul-Henri  
celibataire  
employé de commerce  
originaire de Spiez (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Yverdon le vingt-un avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jacob-Alfred Maurer et de  
Aline-Cécilie née Prandt dit Gruerin, décédée

2. Gaisod, Bertha-Eglantine  
celibataire

originaire de Villette et Saugny domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
François-Benjamin Parisod, agent de police et de  
Marie-Rose-Louise née Cornub, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Benjamin Parisod, agent de police, à Lausanne  
2. Louise Maurer (d<sup>lle</sup>), directrice, à La Ferrière

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Spiez et Saugny,  
le 27, à Villette, le 28 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Spiez, Saugny  
et Villette

Les époux :

Paul Maurer  
Eglantine Maurer

Les témoins :

Louise Maurer  
B. Parisod

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Spiez, Cully et Saugny

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 297  
Cochand  
et  
Echernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochand, Alexis  
celibataire  
mécanicien  
originaire de Romairon et Fillars-Burquin domicilié à  
Lausanne né à  
Grandson le huit mai  
mil neuf cent fils de  
Gules-Louis Cochand, employé C. F. F. et de  
Fanny-Louise-Marie née Fayre, à Grandson

2. Echernier, Marie-Louise  
celibataire  
repasseuse  
originaire de Publier (Hte-Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Publier le quatorze novembre  
mil neuf cent fille de  
François-Hippolyte Echernier, décédé et de  
Melanie née Foubay, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Robert Blanc, employé de bureau, à Lausanne  
2. Marius Heyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fillars-Burquin, le 10,  
à Romairon, le 11 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de la mère. Actes  
de publication de mariage à  
Lausanne, Romairon et Fillars-  
Burquin. Certificat de capacité  
de la fiancée. Permis de publier.

## Les époux :

Cochand Alexis  
Marie Cochand

## Les témoins :

Robert Blanc  
Heyri M<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à  
Chambagne, Siey et à la  
Chancellerie



Registre des mariages A.

No 298  
Karbel  
et  
Lienhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Karbel, Robert-Alois

celibataire

agriculteur

originaire de Fuarrens, domicilié à

Lausanne né à

Botzens le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

François-Emile Karbel, agriculteur et de

Bertha née Pakud, à Honblesson

2. Lienhard, Emma-Sophie

celibataire

cousine

originaire de Holziken (Argovie), domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le trois février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Vincent Lienhard, agriculteur et de

Anna-Fanny Julie née Herbin, à Epalinges

Comme témoins :

1. Amile Desponds, secrétaire, à Lausanne

2. Louis Penneyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Fuarrens et Holziken, le 6, à Epalinges, le 7 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.

Copies de publication des mariages à Lausanne, Fuarrens, Holziken et Epalinges.

Les époux :

Karbel Robert  
Sophie Karbel

Les témoins :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à Fuarrens, Holziken et Epalinges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 299  
 Patthey  
 et  
 Burger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patthey, Oscar  
 célibataire  
 commis postal  
 originaire de Fiez domicilié à  
Lausanne né à  
Fiez le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Olois Patthey, cordonnier et de  
Marquerite née Hostebler, à Fiez

2. Burger, Helene  
 célibataire  
 garde-malades  
 originaire de Schwendi (Heiligenschwendi), Berne domiciliée à  
Corvies (Planches) née à  
Reubigen (Berne) le vingt-six avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Rudolf Burger, agriculteur et de  
Maria née Foser, à Fellars-les-Moines (Berne)

Comme témoins :  
 1. Marcel Patthey, ouvrier, à Penthalaz  
 2. Robert Patthey, cordonnier, à Fiez

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Fiez et Oberhofen,  
le 17, aux Planches, le 24 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Fiez,  
Oberhofen et Les Planches.

## Les époux :

Oscar Patthey  
Clara Patthey

## Les témoins :

Marcel Patthey  
Robert Patthey

L'officier de l'état civil :

P. F. F.

Communiqué à l'établi à  
Fiez, Oberhofen et Montreux.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Zürcher  
Schulthess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zürcher, Jean-Jacob

celibataire

charpentier

originaire de Frubigen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Château-d'Oex

le vingt-sept juin

mil huit cent septante-huit

fils de

Jean Zürcher, décédé

et de

Marie-Anna, née von Siebenthal, à Lausanne

2. Schulthess, Anna-Yda

celibataire

repasseuse

originaire de Zürich

domiciliée à

Lausanne

née à

Grünlingen (Zürich)

le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Friedrich-Rudolf Schulthess, ouvrier de fabrique

et de

Olive, née Fabel, à Uetikon

Comme témoins :

1. Louis Perrin, monteur au téléphone, à Lau-

2. Emile Fiech, monteur au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Frubigen et Zürich, le

12 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.

Cebs de publication des

mariage à Lausanne, Frubi-

gen et Zürich

Les époux :

Jean Zürcher

Anna Zürcher

Les témoins :

Perrin L.

Virt Emile

L'officier de l'état civil :

Perrin

Communiqué à l'état civil à  
Frubigen et Zürich

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 301  
Udry  
et  
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Udry, Paul-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Saubraz

domicilié à

Saubraz

né à

La Fignethaz rière Saubraz le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt

fils de

Paul-Emile Udry

et de

Louise - Ouelie née Piquet, à Saubraz

2. Chollet née Hermanjak, Fanny-Alice

veuve, en 2<sup>o</sup> noces, de Alphonse - Auguste Chollet, dès le 13 décembre 1918, cuisinière

originaire de Maracon

domiciliée à

Gimel

née à

Prangins

le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Fules - Louis Hermanjak, décédé

et de

Melanie - Fanny Fülletty, à Feyrin (Genève)

Comme témoins :

1. Emile Theb, manœuvre au téléphone, à Lausanne

2. Alexis Gauderon, chauffeur, à Bostonnay

Les publications ont eu lieu à Gimel, le 6, à Saubraz et Maracon,

le 9 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le troisièm mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Gimel

Les époux :

Paul Emile Udry  
Alice Udry

Les témoins :

Virt Outille  
Gauderon Alexis

Communiqué à l'état civil à  
Gimel et Palézieux

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
Cavin  
et  
Brélaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Georges-Albert  
celibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Fucherens domicilié à  
Lausanne né à  
Rollé le vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Charles-Louis-Ferdinand Cavin et de  
Dorothee-Mathilde née Brüderlin, décédée

2. Brélaz, Marguerite-Emma  
celibataire  
originaire de Subry domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Albert-Henri Brélaz, décédé et de  
Amélie-Marguerite née Meyer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ernest Cebchet, chaudronnier, à Lausanne  
2. Marius Rosset, ajusteur-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Subry, le 11 et à  
Fucherens, le 12 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé.  
Carte de publication de mariage  
à Lausanne, Fucherens et Subry.  
Pour l'acte de naissance de la  
fiancée, voir vol. 22, fol. 211

Les époux :

G. Cavin  
Marguerite Brélaz

Les témoins :

M. Cebchet  
M. Rosset

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil à  
Rollé et Subry

Registre des mariages A.

No 303  
Rapin  
et  
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, Alfred-Charles-Fules  
celibataire  
ouvrier  
originaire de Borcelles près Payerne domicilié à  
Lausanne né à

Oyennes le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Alfred-Frédéric Rapin, usinier, à Borcelles et de  
Fulie-Elise-Fabrice, née Guillod, décédée

2. Laurent, Alice  
celibataire  
ménagère  
originaire de Fey domiciliée à  
Lausanne née à

Sottens le quatre-vingt-huit  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Héli-François Laurent, instituteur, à Lausanne et de  
Henriette, née Surchod, décédée

Comme témoins :  
1. Jacques Bonny, cafetier, à Lausanne  
2. Ferdinand Secretan, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Borcelles et  
Fey, le 14, mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Borcelles  
et Fey

Les époux :  
Alfred Rapin  
Alice Rapin

Les témoins :  
Jacq. Bonny  
F. Secretan

Communiqué à l'établi civil à  
Borcelles et Fey

L'officier de l'état civil :  
Rue

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 novembre 1913 déclaré  
définitif et exécutoire le 11 février  
1930... le mariage...  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 11 février 1930.  
Lausanne, le 15 février 1930.

L'officier de l'état civil:  
Le Baugy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 304  
Schafroth  
et  
Verzellino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schafroth, Charles \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

typographe \_\_\_\_\_

originaire de Wylschengraben (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

La Chaux-de-Fonds (touché le dix-neuf avril) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Alexandre Schafroth, horloger \_\_\_\_\_ et de

Maria-Bertha née Effolker, à La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_

2. Verzellino, Delphine \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lubiana (Rome), Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à

La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ née à

St-Crispion \_\_\_\_\_ le douze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de

Joaachim Verzellino \_\_\_\_\_ et de

Maria-Amélie née Touillamoz, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Edouard Rosset, secrétaire, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Victor Pidoux, appareilleur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Criswil et La Chaux-de-Fonds, le 23 mars,

à Lubiana, le 11 avril 1820 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à

Lausanne, Criswil, La Chaux-de-Fonds et Lubiana, avec

certificat de capacité. Actes de naissance des fiancés. Permis

de publier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Schafroth

Delchroth

Les témoins :

Ed. Rosset

Victor Pidoux

L'officier de l'état civil :

Verzellino

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 305  
 Woverraz  
 et  
 Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woverraz, Edmond  
 célibataire  
 employé aux C.L.  
 originaire de Bully et Saigny domicilié à  
Lausanne né à  
rière Forel (Savauz) le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Marc-Louis-Olivier Woverraz, décédé et de  
Lucie née Dony, à Forel (Savauz)

2. Dubois, Marie  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Rosenges domiciliée à  
Lausanne née à  
Corcelles le vingt-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Fules Dubois et de  
Elise née Auberson, décédée

Comme témoins :  
 1. Hippolyte Belet, employé C.L., à Lausanne  
 2. Auguste Lehmann, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Saigny, le 12, à Ros-  
enges, le 14 et à Bully, le 15 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Ce acte de naissance des fiancés.  
Ce acte de publication de  
mariage à Lausanne, Bully,  
Saigny et Rosenges.

## Les époux :

Woverraz Edmond

Marie Woverraz

## Les témoins :

Belet Hippolyte  
A Lehmann

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'établissement à  
Bully, Saigny et Boudon



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 306  
Golaz  
et  
Benz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golaz Jules-Edouard  
celibataire  
typographe  
originaire de L'Abbaye domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean-François-Emile Golaz, décédé et de  
Suzanne-Hélène née Kobb, à Lausanne

2. Benz Anna Maria  
celibataire  
cuisinière  
originaire de Röthenbach (Oberdorf), Thurgovie domiciliée à  
Lausanne née à  
Röthenbach le vingt-sept  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Johannes Benz, serrurier et de  
Caroline née Föhner, à Alpirsbach (Saxe)

Comme témoins :  
1. Auguste Rappaz, typographe, à Lausanne  
2. Albert Archinard, lithographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et L'Abbaye, le 23 et à  
Röthenbach, le 26 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinquiem mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Acte de naissance des fiancés.  
Acte de publication de mariage  
à Lausanne, L'Abbaye et  
Röthenbach. Certificat de  
capacité de la fiancée. Permis  
de publier

Les époux :  
J. Golaz  
M. Golaz  
Les témoins :  
Aug. Rappaz  
A. Archinard

Communiqué à l'état civil à  
L'Abbaye et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
Rece!

No 307  
Buffat  
et  
Dombald

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffat, Edouard  
celibataire  
fonctionnaire fédéral  
originaire de Fudrens domicilié à Berne né à Las Lunas (Santa Fé), Argentine le premier juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Charles-Fules Buffat, voyageur de commerce et de Louise-Elisabeth Fuschler, à Lausanne

2. Dombald, Blanche-Lya  
celibataire  
modiste  
originaire de Moudon domiciliée à Lausanne née à Moudon le vingt-deux janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de Julien-Louis Dombald, foulancier et de Marie-Elise Guissey, à Lausanne

Comme témoins :  
1. William Dombald, employé de commerce, à Boudry (Suisse)  
2. Ondré Finand, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 27, à Fudrens et Moudon, le 29, à Lausanne, le 30 avril 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Publisation de l'état civil de Berne

Les époux :  
Edouard Buffat  
Blanche Buffat

Les témoins :  
William Dombald  
Finand

Communiqué à l'état civil à Fudrens, Berne et Moudon

L'officier de l'état civil :  
Fuchs

Registre des mariages A.

No 308  
Schärer  
Melliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schärer, Philipp  
celibataire  
négoçant  
originaire de Moriken (Argovie) domicilié à  
Berne né à  
Moriken le vingt-un novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Samuel Schärer et de  
Elisabeth Fischer, décédés

2. Melliger, Clara-Frida  
celibataire  
employée de banque  
originaire de Birm (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Frédéric Melliger, maître charpentier, à Pully et de  
Emma-Marie Filtner, décédée

Comme témoins :  
1. Arnold Melliger, machiniste, à Paudex  
2. Mathilde Paglia (delle), caissière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 11, à Moriken, Birm et  
Lausanne, le 19 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Publisation de l'état  
civil de Berne

Les époux :

Philipp Schärer  
Clara Schärer

Les témoins :

A. Melliger  
Math. Paglia

L'officier de l'état civil :

Puce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil à  
Moriken, Berne et Birm

## Registre des mariages A.

No 303  
Diserens  
et  
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Louis-Henri  
célibataire  
manoeuvrier  
originaire de Saigny domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Louis-Henri Diserens, mécanicien et de  
Rosine-Adèle née Schaillet, à Lausanne

2. Jaton, Berthe-Marguerite  
célibataire  
carbonnière  
originaire de Poney-le-Forab domiciliée à  
Lausanne née à  
Poney-le-Forab le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Henri Jaton, ouvrier de ville et de  
Elisa née Jordan, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Jaton, charretier, à Lausanne  
2. Gaspard Wessner, maréchal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Saigny, le 12, à  
Poney-le-Forab, le 14 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Saigny et Poney-  
le-Forab

Les époux :

Diserens Henri  
M. Diserens

Les témoins :

H. Jaton  
Wessner Gaspard

L'officier de l'état civil :

Fuef

Communiqué à l'établi à  
Saigny et Poney

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 310  
Vernez  
et  
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernez, Fritz  
célibataire  
métallurgiste  
originaire de Villars-Pramard domicilié à  
Lausanne né à  
Montebaudrenin le vingt-un juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri-Emile Vernez, agriculteur et de  
Thérèse née Faur, à Bonbardine

2. Delessert, Marthe-Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Saigny et Fillette domiciliée à  
Chandens née à  
Mey le vingt-cinq mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de  
Henri-Fulcras Delessert, agriculteur et de  
Séa-Marguerite née Ramuz, à Chandens

Comme témoins :  
1. Emile Vernez, appareilleur, à Lausanne  
2. Violette Gysin (delle), lingère, à Russigny et Hagny

Les publications ont eu lieu à Saigny, le 8, à Lausanne, Villars-Pramard et Chandens, le 10, à Fillette, le 12 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de  
mariage à Lausanne, Villars-  
Pramard, Saigny, Fillette  
et Chandens

## Les époux :

Vernez Fritz  
Marthe Vernez

## Les témoins :

Emile Vernez  
Violette Gysin

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil à  
Villars-Pramard, Saigny, Sully et  
Chandens

## Registre des mariages A.

No 311  
 Wanner  
 et  
 Graber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanner, Karl-Friedrich

celibataire

religieux

originaire de Schaffhouse et Schleithem domicilié à

Lausanne né à

Schaffhouse le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Johann-Henrich Wanner, tourneur sur bois et de

Maria née Kaiser, à Schaffhouse

2. Graber, Theresia-Paulina

celibataire

femme de chambre

originaire de Homburg (Surgovie) domiciliée à

Lausanne née à

Bischofszell (Surgovie) le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Johannes Graber, décédé et de

Theresia née Miggler, à Bischofszell

Comme témoins :

1. Ernest Blum, sellier, à Lausanne

2. Emma Blum (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Schaffhouse, Schleithem et Homburg, le 17 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Schaff-  
house, Schleithem et Homburg.

Les époux :

Karl Wanner

Paulina Wanner.

Les témoins :

Ernest Blum

Emma Blum

L'officier de l'état civil :

Peres

Communiqué à l'état civil à  
Schaffhouse, Schleithem et  
Reckenwil

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 312

Haët

et Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haët, Nathan

célibataire

mécanicien

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne

né à

Genève

le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Guirch Haët

et de

Chaya-Hirshespa née Gildenberg, décedée

2. Borloz, Berthe-Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Ormont-dessous

domiciliée à

Lausanne

née à

La Cour-de-Pailly

le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Alphonse-Alexis Borloz, ouvrier de ville, à Lausanne et de

Sulie-Henriette née Fodor, décedée

Comme témoins :

1. Robert Amy, mécanicien, à Lausanne

2. Jules Pally, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Genève et Ormont-dessous, le 12 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne, Genève  
et Ormont-dessous

Les époux :

N. Haët  
B. Haët

Les témoins :

Remy

J. Pally  
L'officier de l'état civil :

Pally

Communiqué à l'état civil à  
Genève (S. G.) et Ormont-des-  
sous

## Registre des mariages A.

No 313  
 Imboden  
 et  
 Druet

14-346

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imboden, Charles-Pierre

celibataire

magasinier

originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Pierre Imboden, jardinier et de

Anna-Maria Hauffer née Löffel, à Lausanne

2. Druet, Louis

celibataire

ménagère

originaire de Faoug domiciliée à

Lausanne née à

Courgevaud (Fribourg) le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Edouard-François Druet, chauffeur et de

Reame-Françoise née Huillemin, à Faoug

Comme témoins :

1. Ernest Hagmann, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Paul Jaquier, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Ringgenberg, le 14 et à Faoug, le 15 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de  
 mariage à Lausanne, Ringgen-  
 berg et Faoug

Les époux :

C. Imboden  
 L. Imboden

Les témoins :

E. Hagmann  
 P. Jaquier

L'officier de l'état civil :

Druet

Communiqué à l'état civil à  
 Ringgenberg et Courvaud



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 314  
Meyste  
et  
Cruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Ernest-Albert  
celibataire  
agriculteur  
originaire de Chierrens domicilié à  
Chierrens né à  
Chierrens le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Henri-Auguste Meyste, agriculteur et de  
Rosa née Ruberson, à Chierrens

2. Cruchon, Fanny-Augustine  
celibataire  
ménagère  
originaire de Bercher domiciliée à  
Boulens née à  
Fey le huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Fules Cruchon, agriculteur et de  
Louise-Adeline née Bachin, à Boulens

Comme témoins :  
1. Henri Cruchon, agriculteur, à Boulens  
2. Helena Cruchon (dame), à Boulens

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Boulens et Bercher, le 14  
mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'étabecivil  
de St. Georges

Les époux :  
Meyste Ernest  
Fanny Meyste

Les témoins :  
Henri Cruchon  
Helena Cruchon

Communiqué à l'étabecivil à  
St. Georges

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 315  
Jaquet  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Henri-Louis  
veuf de Marie-Louise née Bruan, décédée le 3 janvier 1920  
employé aux C.F.F.  
originaire de Fallorbe domicilié à  
Fallorbe né à  
Fallorbe le vingt-sept  
sept mil huit cent soixante-neuf fils de  
Guiné - Henri Jaquet et de  
Lina-Marie née Matthey, décédée

2. Rochat, Justine-Louise  
divorcée de Jules-Louis Michob, décédé le 1<sup>er</sup> février 1919  
couturière  
originaire de Faulion domiciliée à  
Fallorbe née à  
aux Charbonnières le vingt  
sept mil huit cent septante-un fille de  
Isaac-Frédéric Rochat, décédé et de  
Julienne née Rochat, à Fallorbe

Comme témoins : { 1. Henri Secoutre, employé C.F.F., à Fallorbe  
2. Alouis Délez, employé C.F.F., à Fallorbe

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 21, et à Faulion, le  
22 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état  
civil de Fallorbe

Les époux :  
Jaquet Henri  
Jaquet Justine

Les témoins :  
Cher  
Secoutre H<sup>is</sup>

Communiqué à l'état civil à  
Fallorbe et Faulion

L'officier de l'état civil :  
Rece

## Registre des mariages A.

No 316  
 Imboden  
 et  
 Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imboden, Alfred-André  
 célibataire  
 chauffeur  
 originaire de Ringgenberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dit-huit octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Pierre Imboden, charbonnier et de  
Anna-Maria Schaffer, née Loffel, à Lausanne

2. Etter, Adèle  
 célibataire  
 originaire de Ried (Soc), Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le neuf juin  
 mil neuf cent un fille de  
Jacques Etter, cafetier et de  
Geneviève Pellet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Ernest Hagmann, voyageur de commerce, à  
Lausanne  
 } 2. Charles Imboden, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Ringgenberg et  
Ried, le 14, mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
consentements des père et mère  
de la fiancée. Actes de publica-  
tion de mariage à Lausanne,  
Ringgenberg et Ried

## Les époux :

Imboden André  
Imboden Adèle

## Les témoins :

Ernest Hagmann  
Charles Imboden

L'officier de l'état civil :

Picret

## Registre des mariages A.

N° 317

Cottier

Lombardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Charles - Francis

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Rougemont et Dailens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Charles - Henri Cottier et de

Julie née Berger, décédée

2. Lombardet, Prélle

célibataire

Steno-dactylographe

originaire de Chavornay et Orbe domiciliée à

Lausanne née à

Penthelaz le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

John - David Lombardet, décédé et de

Louise Marie née Wmann, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Lombardet, commis postal, à Lausanne

2. Emile Dupont, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 avril, à Rougemont,

Chavornay et Orbe, le 1<sup>er</sup>, à Dailens, le 2<sup>e</sup> mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne, Rou-  
gemont, Dailens, Chavornay  
et Orbe

Les époux :

Cottier  
Lombardet

Les témoins :

Lombardet  
Dupont

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil à  
Rougemont, Dailens, Chavornay  
et Orbe

Registre des mariages A.

No 318  
Henry  
Bischoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, William - Ernest

celibataire

négoçant

originaire de Füllierens domicilié à

Berne né à

Füllierens le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Ernest-Louis Henry, visiteur aux douanes et de

Emmeline-Lina-Félicie Demont, à Lausanne

2. Bischoff, Maria

celibataire

originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jean Bischoff, ébéniste et de

Marie Gubler, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Bischoff, ébéniste, à Lausanne  
2. Gustave Lacombe, comptable, à Dully

Les publications ont eu lieu à Berne, le 6, à Füllierens, Lauterbrunnen et Lausanne, le 7 avril 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Autorisation de l'évêque  
civile de Berne

Les époux :  
E. Henry,  
Maria Henry

Les témoins :  
Bischoff  
Lacombe

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Communiqué à l'évêque civil à  
Füllierens, Berne et Lauterbrunnen

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 319  
Stamm  
et  
Stamm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stamm, Jakob

celibataire

praticien

originaire de Schleitheim (Schaffhouse) domicilié à

Lausanne né à

Schleitheim le huit mai

mil huit cent septante huit fils de

Heinrich Stamm, décédé et de

Margdalena née Stamm, à Appenzell

2. Stamm, Anna

celibataire

garde-malades

originaire de Schleitheim (Schaffhouse) domiciliée à

Lausanne née à

Schleitheim le six février

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Hans-Jakob Stamm et de

Ferena née Tanner, décédée

Comme témoins :

1. Wilhelm Salzmann, secrétaire, à Lausanne

2. Angèle Buchmann (delle), employée d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 et à Schleitheim, le 14 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des  
mariages à Lausanne et  
Schleitheim

Les époux :

J. Stamm.  
Anna Stamm

Les témoins :

Buchmann Angèle  
Salzmann

L'officier de l'état civil :

Puceat

Communiqué à l'état civil à  
Schleitheim

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320  
 Gistocchini  
 et  
 Ziliani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gistocchini, Pietro - Natale

veuf de Marie-Félicie née Page, dès le 26 avril 1914  
 veuf dominer

originaire de Farallo - Pombia (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne

né à Farallo - Pombia le vingt-trois décembre

mil huit cent cinquante-huit fils de

Giuseppe Gistocchini et de

Annunciata née Leonardi, décédée

2. Ziliani née Moise, Rosa - Assunta

veuve de Angelo Ziliani, dès le 5 février 1913

ménagère

originaire de Chignolo Ferbano (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne

née à Isola Superiore (Chignolo Ferbano) le six avril

mil huit cent septante-trois fille de

Giuseppe Moise et de

Giuseppa née Bagabini, décédée

Comme témoins :

1. Ferdinand Bolomey, chauffeur, à Lausanne

2. Marius Meyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 janvier, à Farallo Pombia et Chignolo Ferbano, le 7 mars 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
Actes de décès des précédents  
conjoints. Actes de publication  
de mariage à Lausanne,  
Farallo Pombia et Chignolo  
Ferbano, avec certificats de  
capacité. Permis de publier.  
Permis de marier

Communiqué à la chancellerie  
 le (en 2 exp.)

Les époux :

Pietro Gistocchini

Rosa Gistocchini

Les témoins :

F. Bolomey

Meyri M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Pucel

No 321  
Biberstein  
et  
Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biberstein, René-Raoul  
celibataire  
commerçant  
originaire de Bözingen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Fules-Raoul Biberstein, commerçant, à Fâle et de  
Emma-Maria née Rufenacht, à Berne

2. Rose, Lucile-Louise  
celibataire

originaire de Cleveland (Ohio), Etat-Unis domiciliée à  
Lausanne née à  
Cleveland le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Emile-Mustin Rose, docteur-médecin et de  
Juliet née Weiller, à Paris

Comme témoins : 1. Marc de Sépibus, pharmacien, à Lausanne  
2. Charles Moorberger, avocat, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 et à Biemme, le 14  
mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Cotes de naissance des fiancés,  
avec une traduction. Cotes  
de publication de mariage  
à Lausanne et Biemme. Permis  
de publier.

Les époux :  
Biberstein  
Lucile Biberstein

Les témoins :  
Marc de Sépibus  
D. Charles Moorberger

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

Communiqué à l'étranger à  
Bienne

de la chambre civile,  
Par jugement du Tribunal consulaire  
de France, au Havre, rendu  
en date du 28 décembre 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 juillet  
1922, le mariage ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 28 juillet 1922

L'officier de l'état civil:  
Pucelet

Le 9<sup>ème</sup> à l'étranger de Biemme.  
R. du 21.7.22.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 322  
Boubisse  
et  
Geinoz

Le 8 mai 1925, Aaron-  
Seiba Boubisse, a été reçu,  
avec sa famille, citoyen  
fribourgeois, bourgeois des  
communes de Mordon  
et Les Glânes.  
Lausanne, le 20 juillet 1925.  
L'officier de l'état civil:  
Le Bailif

à 9<sup>h</sup> à Mordon, Villaz St.  
Pierre et Neirigue.

R. du 27.7.25

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boubisse, Aaron-Seiba

celibataire

docteur es sciences, pharmacien

originaire de Radomytse (Kiew), Russie domicilié à

Lausanne né à

Radomytse le trois-vingt-mai

mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de

Nachman Boubisse, décédé et de

Marie Boubisse née Cohen, en Russie

2. Geinoz, Marie-Anboinette

celibataire

originaire de Neirigue (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Bulle le dix-huit avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Simon-Maxime-Vincent Geinoz, docteur-médecin et de

Lucie-Régina née Moura, à Bulle

Comme témoins :  
1. Dr. Simon Geinoz, médecin, à Bulle  
2. Lucie Geinoz (dame), à Bulle

Les publications ont eu lieu à Neirigue, le 7 et à Lausanne, le 10  
mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf-juin mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Acte  
de notoriété, tenant lieu d'acte  
de naissance du fiancé. Acte de  
naissance de la fiancée. Déclaration  
du curé de Bulle. Actes de publi-  
cation de mariage à Lausanne  
et Neirigue. Permises de publier. Permises  
de marier. Engagement à  
mariage religieux  
Communiqué à l'état civil à  
Neirigue

Les époux :

Aaron Seiba  
M<sup>l</sup>e. Ant. Boubisse

Les témoins :

Lucie Geinoz  
Lucie Geinoz

L'officier de l'état civil :

Ruelle

No 323

Gold

<sup>et</sup> Murry

10/110 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gold, Edmond  
celibataire  
architecte  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-cinq décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Charles Gold et de  
Elisabeth née Meyer, décédée

2. Murry, Marthe-Louise  
celibataire  
originaire de Châtelard domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-trois août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Auguste Murry, négociant, à Lausanne et de  
Sina-Marguerite née Chevalley, décédée

Comme témoins :  
1. Auguste Murry, négociant, à Lausanne  
2. Ermond Schmitt, architecte, à Olarons

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et au Châtelard,  
le 6 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de  
mariage à Lausanne et au  
Châtelard

Les époux :  
Edou Gold  
Marthe Gold

Les témoins :  
Augburgy  
Muller

Communiqué à l'étab. civil à  
Mourens

L'officier de l'état civil :  
Ruee

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Rf. 1. ft 25

No 324  
Gisclon  
et  
Christinat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gisclon, Louis-Félix  
célibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Olton le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean-Marc Gisclon, employé à l'usine à gaz et de  
Louise-Alice née Fyff, à Lausanne

2. Christinat, Fiolette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chabrey domiciliée à  
Renens née à  
Grissier le vingt mars

mil neuf cent deux fille de  
M Henri Christinat, marchand-forain et de  
Léonie née Deluche, à Renens

Comme témoins : 1. Charles Christinat, ouvrier de fabrique, à Renens  
2. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Chabrey et à Renens, le 8 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Consentement des père et  
mère de la fiancée. Acte de  
publication de mariage à  
Lausanne, Chabrey et Renens.

Les époux :

Gisclon Félix  
Fiolette Gisclon

Les témoins :

C. Christinat  
E. Simonet

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Communiqué à l'état civil à  
Arthur-Pellerin et Prilly.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 26 février 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr' contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 28 mars 1921.  
L'officier de l'état civil:

Christinat

Ref. 1. ft 25

No 324  
Gisclon

et  
Christinat

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 26 février 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 mars  
1931, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an., le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 28 mars 1931.

L'officier de l'état civil:

*L. Baugy*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gisclon, Louis-Félix  
célibataire  
employé aux C.F.F.  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Olton le seize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jean-Marie Gisclon, employé à l'usine à gaz et de  
Louise-Alice née Fuis, à Lausanne

2. Christinat, Fiolette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chabrey domiciliée à  
Renens née à  
Grissier le vingt mars

mil neuf cent deux fille de  
MHenri Christinat, marchand-forain et de  
Léonie née Deluche, à Renens

Comme témoins: } 1. Charles Christinat, ouvrier de fabrique, à Renens  
2. Emile Simonet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Chabrey et à  
Renens, le 8 mai 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Consentements des père et  
mère de la fiancée. Acte de  
publication de mariage à  
Lausanne, Chabrey et Renens.

Les époux:

Gisclon Félix  
Fiolette Gisclon


Les témoins:

C. Christinat  
E. Simonet

L'officier de l'état civil:

*Lucas*

Communiqué à l'état civil à  
Botherd-Pellerin et Prilly.

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Abtravanel	Gaston	181	Adnams	Annie-Charlotte	222
Adamek	Joseph	116	Albiez	Iva-Bermine	160
Adler	Richard	83	Alewyn	Dido-Cécile	259
Aeschlimann	William-Alphonse	319	Allenbach	née Vicod, Emma	316
Amazton	Oscar	28	Amzein	Marie	176
Auberzon	Arnold	6	Amy	Alice-Bertha-Mathilde	246
			Autvergon	Edèle-Barquerite	261
			Audeiset	Bartha-Louise	20
			Augsburger	Henriette-Barquerite	37
<p><i>Le volume se termine par le n° 324 de l'année 1920.</i>  <i>La suite se trouve dans le volume 49, commençant par le n° 325.</i>  <i>Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.</i>  <i>Ce que nous certifions.</i></p>					
			 <p>Lausanne, le 10 juin 1920  L'officier de l'état civil:  <i>H. Schaub</i></p>		

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Badan	Louis-Marc	277	Baalard	Marie-Emma	248
Ballif	Louis-Adolphe	164	Barbey	Marquétte-Olice	357
Barbétis	Francesco	371	Barbezat	Louise-Olice	137
Barillier (Kuffeldit)	Pierre-César	288	id. née Sieber	Elisa dite Elza	201
Baud	Henri-Charles	140	Bazaud	Hélène-Louise	287
Baudin	Paul-Aimé	68	Bazzotto	Elizia Maria-Margherita-Beata- Leoni	138
id.	Emile	177	Bazth	Charlotte-Amélie	265
id.	Ernest-Allyne	200	Basset	Anna-Marie	110
Baux	Edouard-David	30	Baud	Marie-Louise-Olice	237
Benham	Henri-James	222	Baudat	Lima-Sympe	75
Bernasconi	Oscar-Antonio-Rodolphe	63	Baudin	Marie-Elise	141
Berthod	Henri	245	Bauer	Léa	108
Berthoud	Constant	212	Baur	Rose-Emilie	342
Bessard	Pierre-Maurice	130	Bavaud	Sophie-Marie-Henriette	41
Besson	Ernest	249	Belet née Chapuis	Sophie	364
Biamino	Luigi-Giuseppe	304	Benet	Anna-Mathia	382
Biberstein	René-Raoul	307	Berdor	Emma-Julie	7
Bidlingmeyer	Charles-Georges-Louis	144	Berger	Henriette-Julie	167
Bihl	Joseph-Albert	103	Berthold	Frida-Augusta-Odèle	187
Byrde	Charles-Henri	247	Bertschi née Hamei, Elisabeth		18
Blanc	Georges-Jean	278	Besson	Oline-Marguerite	348
id.	Lucien-Alfred	299	Bettems	Mathilde-Yvonne-Louise	29
id.	Alfred-Gustave	330	Bettex née Grezzi	Edwige-Judith	359
id.	Julien	355	Bezencon	Blauche-Rose	333
Blaser	Ernest	132	Bissigèr	Frida-Suzanne	352
Bloesch	Rodolphe-Alfred	283	Bischhoff	Baria	304
Blum	Ernst	46	Blanc	Elise-Léa	310
Bolle	Lucien-André	362	id.	Jeanne-Marie	331
Bolomey	François-Frédéric	19	Blaser	Frida	56
id.	Jules-Louis	257	Bolens	Rosa	1-10
Bonnaud	Charles-Pierre-Emile	96	Bolomey	Manche-Henriette-Mathilde	51
Borel	Hermann-Henry	84	Bondaz	Françoise-Madeleine	90
Borgeaud	Edouard	76	Bonnet née Didier, Berthe		204
Borghognon	Engène-Louis	359	Bono	Catterina-Lucia	34
Borcy	Alvier-Jacques	107	Borgeaud	Antonia	139
Borbisse	Aaron-Leiba	398	id.	Léa-Elise	362
Boude	Henri	256	Borlor	Berthe-Andrée	388
Boujon	Albert-Edmond	182	Bornoz	Cécile	327
Bourgeois	René-Gustave	165	Bossard	Martha	302
Bovay	Marc	17	Bouclier	Félice	82
Boven	Maurice-Emile	69	Bourgeois	Marquétte	366
Bovet	François	90	Bouquinet	Hedwige-Angèle	288
Bovey	Alfred	250	Bovard	Mathilde	157

**B**

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Boy de la Touche	Edouard - Philippe - Benjamin	238	Bovay	Suzanne - Cimée	128
Bretagne	Charles - Léon	151	Bovet	Monche - Marie	243
Briod	Louis - Gustave	269	Brandenberg	Anna - Wilhelmina	359
Brodard	Auguste - Seraphin	339	Braun	Edwige - Juliette	110
Bron	Marc - Henri	260	Brelaz	Marguerite - Anna	378
id.	Louis - Alfred	261	Bringold	Ida	350
id.	Jules	207	Brückmann	ne Spitznagel, Maria - Verena	106
Bruand	Louis - Emile	210	Hubloz	Louise - Mathilde	54
Bryois	Fernand - Constant	263	Buchet	Marcelle - Jeanne	118
Büsat	Edouard	383	Budry	Honorine - Sophie	66
Bühlmann	Louis - Gottlieb	340	Bühlmann	Marie	1
Burdet	Jules - Charles - François	131	Bürger	Klara	375
Burgat	Jules - Emile	152	Bussat	Cécile - Julie - Coïme	260
Buénat	Charles - Edouard	323			
Burnier	Victor - Louis	158			
Büttel <sup>Büttelkoser</sup>	Louis - Edouard - Alfred	278			
Büttikoser	Oscar	22			
Byrde	Charles - Henri	247			



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Cachin	Louis - Ernest	73	Caillet	Louise - Eugénie	144
Campiche	Joseph - Lucien	52	Campiche	Suzanne - Lucie	314
Capl	Francis - Lucien	57	Carraud	Rosalie - Ernestine	326
Caspar	Piette	27	Castellano	Marguerite - Noletta - Fovino	157
Cavin	Georges - Albert	378	Castro (Benches de Nicoita), Leonor		146
Cerjat (de)	René - Gaston	100	Chabbey	Clara - Octavine - Marie	343
Chabot	Georges - Alfred	14	Chabot nee MARIÉ, Louise		9
Champion de Crespiigny	Edmund - Alexander	70	Chaillet	Hélène - Jeanne	247
Chanson	Jean - François	88	Chamberlain	nee Rapin, Jean - Olympe	71
Chappuis	Louis - Vincent	208	Champendal	Amalie - Rosa	240
Chave	Julien - Fernand	240	Chapuis	Sophie	354
Chenevard	Héli	254	Châtel	Marguerite - Jeanne	225
Chevalier	Valds - Gustave	180	Chatelan	Beithe	94
Chevalley	Oscar	13	Chavan	Marie - Augustine	207
id.	Edward - Henri	105	Chave	Marguerite - Julia	22
Chuard.	Jean - Louis	307	Chevalley	Julia - Louise	135
Clément	Philippe - Albert	275	Chollet nee Hermanjat, Fanny - Alice		377
Clerc	Ernest - Pierte - David	4	Chopard	Elvite - Hélène	38
Cloux	François - Ferdinand	357	Christina	Violette	410
Cobbaert	Suzile - Louis	65	Coigny	Françoise	235
Cochand	Alexis	373	Comtesse	Hélène	266
Collioud	Louis - Charles	43	Conil	Mathilde - Madeleine	281
id.	Louis	357	Conne	Jeanne - Esther - Marie	290
Colquhoun	David - Turnbull	315	Conus	Marie - Alphonsine - Elise	255
Corbar	Julien - Emile	15	Converset	Marguerite - Jeanne	107
Cordier	Constant - Lucien	145	Cornaz	Julia - Célestine	185
Cottier	Louis - Maurice	215	Cordhiesy	Rosa	180
id.	Charles - Francis	303	Cosandey	Olga - Anna	107
Crespiigny (Champion de)	Edmund - Alexander	70	Cottier	Emma - Clara	146
Crouzet	Robert - Alexandre	77	Coupy	Jeanne - Germaine	322
Cruchet	John	75	Coutvoisier	Germaine - Juliette	365
			Couturier	Lya - Joséphine	334
			Cressier	Germaine - Lucie	220
			Creux	Louise - Eugénie	154
			Cruchon	Odèle	227
			id.	Fanny - Augustine	300
			Cuendet	Jehane - Marie - Louise	275
			Curchoy	Bertha	28
			id.	Rose - Valentine - Fanny	62
			id.	Marie - Elise	111



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Day	Alfred - Dinah	250	Déglise	Emma - Bertha	282
de Cézat	René - Gaston	190	Delacour	Léa	263
de Créspigny	(Champion), Edmund - Alexander	70	Delarageaz	Germaine - Fauny	102
Delacélar	René - John	24	Delessert	Marthe - Louise	386
id.	Charles - Emile	204	Delisle	Augusta - Hélène	245
id.	Georges - François - Marc	235	Demarshi	Eliz. Leline	109
de la Harpe	André - Edmond	80	de Oliveira Castro (Bendes), Leonor		116
de la Tour (Roy),	Edouard - Philippe - Benjamin	238	Déprez	Clara - Augusta	178
de Lerbet	Charles - Maurice	218	Déprez	Suzanne	220
Delessert	Abiam	333	de Halin	Blanche - Emilie	84
Delisle	Lucien	341	des Maaten (van),	Jacoba - Catharina - Henriette - Louise - Gustave	10
Deluche	Maurice - Alfred	62	Desponds	Marie - Alfredine	67
Déprez	Albert - Gasté	60	Debaud	Marie - Alphonsine	76
Déprez	Jules - Frédéric	228	de Villeneuve	Marie - Jeanne - Eugénie	172
Desponds	Philippe - Edouard	40	Didier	Berthe	204
Dessieux	Jules - Auguste	332	Dombald	Blauche - Eva	383
Diérix	Georges - Edouard	133	Druey	Louise	389
Dizereus	Charles - Edouard	142	Dübi	Louise	121
id.	Alphonse - Eugène	157	Dubois	Marie	311
id.	Louis - Henri	335	Duboux	Mathilde	242
Dizereus	Alexandre - Eugène	21	Dubuis	Marqueline - Eliza	15
Dougoud	Pierre - Jules	267	Dudan	Suzanne - Fanny	40
Doy	Louis - Eugène	23	Dusier	Marie - Thérèse - Léonie	79
Drapel	Louis	184	Dupuis	Hedwige - Anna - Louise	226
Dubath	Frédéric - Charles	313			
Dubois	Louis - Emile	130			
Duczy	Louis - Ernest	155			
Dusey	Gustave - Louis	81			
Dumuis	Jules - Charles - Ernest	135			
Duthover	François - Auguste	178			



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Eberlé	Jean-Albert	41	Ébelshäuser	Elisabetha - Magdalena - Benicelli	140
Éndiquet	Joseph - Henri	252	Échernier	Marie - Louise	373
Éméty	Henri - Marie	264	Éichenberger	Bertha	162
Écb	Paul - Albert - Auguste	243	Éméty	Emma	36
Essenti	Giulio - Ernesto	120	Épéron	Emma	70
Estoppey	Alfred	1	Étler	Adèle	302
Étiev	Marc - Paul	177			
Ève	Maurence - Léon	124			

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Failloubarz	Armand - Henri	200	Falco	Giuseppina	99
Falzer	Philippe - Ernest	19	Fallegger	mée Amincin, Marie	176
Favez	Edmond - Ernest - Emile	36	Falio	Clara - Edith - Louise	231
Favrat	Alfred - Charles	204	Favre	Julie	216
Favre	Antoine - Henri	170	id.	Rose - Elizabeth	300
Fehzenbach	Charles	302	Feigel	Elizabeth - Alice - Pauline	345
Fischer	Alexandre - Eugène	07	Feiler	Anna	273
Fleury	Julien - Paul	32	Fischer	Alice	320
Fontannaz	Robert - Louis	102	Fleuissant	Manche - Amélie	347
Forclay	Alfred	161	Formica	Catherine - Marguerite	298
Fornerod	Leopold - Frédéric - Theophile	233	Fornachon	Ruth - Eva	43
Frech	Theodore	140	Fornerod	Marie - Odèle	206
Frossard	Jules - Adrien	352	Fortis	Henriette - Odèle	105
Furter	Emile	251	Fragnières	Marie - Mathilde	267
			Fricke	Isabelle - Lucie	95
			Fuchs	Frieda	336

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Gaillard	Louis- Ulrich	8	Gablin <sup>née Barbezat</sup>	Louise- Alice	137
Galley	Edouard	272	Gachet	Alice- Fauny- Rose	304
Game <sup>dik Sturgeon</sup>	Edouard- Francois	56	Gallay	Marie- Cecile	236
Ganty	Marie- Louis- Victor	188	Galley	Marie- Gabrielle	170
Gardel	Henri- Marcel- Alexis	79	Gatalin	Juliette- Blanche- Louise	257
Gaulier	Seobold- Alphonse	183	Gauthier	Jeanne- Lucie	205
Gavend	Louis- Marius	82	Gavillet	Lea	313
Gavillet	Florian- Louis	2	Geinaz	Marie- Antoinette	398
Gay	Alfred- Henri	308	Genve	Marie- Madeleine	279
Gely	Auguste- Marcel- Edouard	156	Genoud (Morieux)	Marie- Amelie	346
Gebece	Charles	45	Gentizon	Yvonne	321
Gillard	Edouard	253	Gianoli	Carolina	268
Gillieron	Omi	58	Gigliand	Lina	269
id.	Alexis	149	Gillieron	Jeanne- Therese- Luc	102
id.	Charles- Emile	312	id.	Clara- Marie	107
Gizard	Jules- Louis	173	Girod	Elise- Berthe	124
Gizardel	Julien	266	Gmeklin	Clare	230
id.	Fernand- Charles	357	Golaz	Marcelle- Lina	148
Gisclon	Louis- Felix	200	Gonel	Berthe- Regina- Valentine	212
Glausee	Fritz- Guillaume	299	Goumoens	Lisa- Louise	204
Gmeklin	Louis- Charles	339	Grand	Marie- Madeleine	115
Golaz	Jules- Edouard	382	id.	Germaine- Pierre	186
Gold	Edmond	319	Gree	Pauline- Gabrielle	73
Goldschmidt	Joseph- Francois	253	Grezzi	Edouige- Edith	359
Gonthier	Philibert- Theophile	322	Griovel	Aline- Ida	57
Greiner	Jean	241	Grobet	Augusta- Julianne	23
Grieder	Samuel	314	Grolz	Anna- Martha	113
Griovel	Jules- Albert	122	Groubel	Marie- Alice- Augusta	256
Grobety	Charles- Marcel	231	Gubler	Henriette- Cecile	161
Guerce	Eugene- Joseph	165	Gueissaz	Alice- Eugenie	57
Guez	Auguste	204	Guignard	Blanche- Henriette	228
Guimaraes	Leite- Washington	239	id.	Helene- Cecile	337
Günther	Henri- Gabriel- Rodolphe	339	Guignet	Marquise	151
Gyger	Emile- Gustave	284	Gutzner	Berthe	68



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Haberler	Johan	145	Hadvorn	Marie-Eugénie	200
Haët	Nathan	388	Karlmann	Olinc-Elmire	132
Hafen	Henni-Fidèle-Ernest	376	Haucet	Frieda	203
Hamel	Louis-Léon	7	Held	Ulrich	250
Häzpe (de la)	André-Edmond	80	Henrioud	Marie-Marguerite	150
Helzer	Charles-Frédéric	334	Hermanjat	Fanny - Alice	377
Henchoz	Marcel-Edmond	204	Hoslellier	Sanne-Léonie	354
Hennard	Louis-Henni	105	Huber	Emma	46
Hennegrave	Olymard-Honoré	108	Hug	Julia-Mathilde	214
Henny	Robert-Louis	186	Hüni	Maria-Emma	103
Henry	William-Ernest	394	Hunziker	Barthe-Marie	353
Hermanns	Gottfried-Robert-Maria	100			
Heezen	Robert-Christian	248			
Hirsch	Roger-Henni	150			
Hiss	Alfred-Otto	281			
Hocquet	Louis	126			
Holzhauser	Louis	282			
Hugonnet	William-Georges	167			
Hunziker	Marcel-Henni-Louis	242			
Hürner	Charles-Frédéric	170			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Jacquet	Alfred - Fernand	67	Jaccollet	Clotilde - Françoise	340
Jan	Maurice - Onqnot	213	Jan née Budty	Honorine - Sophie	66
Jaquet	Henri - Louis	397	Jaquet	Marie - Elise	8
Jayet	Ernest - Alexis	286	Jaquier	Marie - Louise	325
Jehli	Stephan - Ludwig	228	Jaton	Alice - Suzanne	315
Imboden	Charles - Pierre	389	id.	Charlotte - Louise	338
id.	Alfred - André	302	id.	Berthe - Marguerite	385
Jordan	Ulysse	316	Jaurin	Emma	248
Jousson	Ernest - Louis	101	Jelsson	Madine	127
			Jecandet	Marie - Angeline	274
			Jyinsky	Eugénie	106
			Jolliet	Cécile - Célestine	233
			Jor	Marie - Sophie	117
			Jungo	Odélaide	92

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Epouses.</u>	
Kahan	Nathan	127	Kaufmann	Marie - Hermine	81
Kaiser	Werner - Armin	150	id.	Marie - Louise	208
Kaltenrieder	Jean	237	Kohly	Rose - Hélène	6
Käser	Ernest - Alfred	320	Korhummel	Pauline	30
Kobler	Paul	357	Kramer	Elisabeth	18
Köhler	Théodore - Samuel	143	Krist	Johanna - Friederica	289
Kramer	Karl	285	Kulin	Katharina - Verena	262
Küenzli	Louis - Numa	341			
Kusser dit Samiller	Pierre - César	288			
Kuhn	Ludwig - Otto - Georg	118			

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Laffely	Edouard - Benjamin	365	Lagier	Marie - Emilie	158
Lagetweiss	Citien - Johan	207	Lambercy	Odèle	209
la Harpe (de)	André - Edmond	30	Laren (M <sup>e</sup> )	Rathleen	109
Lambelet	Charles - Auguste	313	Laurent	Alice	370
Languelin	Ogéor	271	Lecoulte	Thérèse - Jeanne	361
la Tour (Doy de)	Edouard - Philippe - Benjamin	238	Le Coultre	Thérèse - Jeanne	361
Laupez	Marcel - Jacques	154	Leemann	Yvetta - Uetilde	104
Lavanchy	Charles - Frédéric	120	Lehmann	Jeanne	181
Layat	Joseph	276	Lehrman	Olga - Sophie	45
Légeret	Berti	1	Leibundgut	Alexandrine - Marie - Josephine	158
Leite Guimaraes	Washington	230	Leeresche	Emma - Fanny	174
Leber (de)	Charles - Maurice	218	Leu	Elise	306
Leeresche	Jean - Maurice	256	id.	Ida	308
id.	Benjamin - Albert	366	Leuba	Rose - Marquise	44
Leyvraz	Marius - Emile	363	Lienhard	Emma - Sophie	374
Linder	Josef - Edouard	33	id. née Guignet	Marquise	151
Lippi	Attilio - Francesco - Giacomo	268	Limido	Alice - Hélène	26
Lugin	Emile - Berti	246	Locher	Josephine	78
			Legoz	Marie - Hélène	349
			Lombardet	Berthe	393
			Lude	Lea - Marie	213
			Ludy	Marie - Catherine	370

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Macé	Raymond - Albert	247	Maaten (van der)	Jacoba - Carolina - Henriette - Louise - Gustave	10
Maiensisch	Paul - Martin	251	Maillard	Alphonsine - Alice	188
Maillard	Charles - Louis	185	Mainardi	Maria - Ceata	16
Maillefer	Charles - Albert	337	Mancia née Valet	Helène	52
Marcheret	Louis - Joseph	324	Marsuet	Rosa	35
Marquerat	Gustave - Paul	171	Margot	Berthe - Amanda	252
Maiguet	Fernand - Charles	189	Maiguciat	Marquerite - Mathilde	19
Maclin	Paul - Emile - Lucien	300	id.	Eliza - Suzanne	149
id.	Albert	343	id.	Eliza - Françoise	315
Masezi	Jacques	123	Marzo	Louise	9
Matouskoff	Yvan - Petrovitch	106	Martin	Lucie - Henriette	271
Maucci	Friedrich	311	Martinetti	Valentine - Vincente - Josephine	219
id.	Paul - Henri	372	Masnatta	Marquerite - Alice	63
May	Gustave	85	Matthey	Sophie - Adrienne	313
Mentionnex	Eugène - Edouard	146	Maulde	Alice	97
Mewly	Joseph	3	Mauzy	Rose - Marquerite	254
Meylan	Martin - Albert	53	Mayet	Caroline - Marie	367
Meystre	Edmond	75	M <sup>e</sup> - Lazen	Rathleen	109
id.	Ernest - Albert	390	Mecchia	Pierina	309
Miche	Georges - Oline	340	Mellet	Elize - Louise	324
Michoud	Fernand - Benjamin	54	Melliger	Clara - Frida	384
Mignot	Jules - Henri - Emile	230	Mello	Germaine - Anne - Sylvie	4
Milve	Vladimir	244	Mendes de Oliveira Castro	Leonor	116
Minini	Carlo - Romeo	317	Mercanton née Furkenden	Berthe - Emma	37
Monnard	Jules - Romain	137	Meyer née Deglise	Emma - Bertha	282
Monod	Henri - Alexis	78	Meylan	Marie - Lina	332
id.	Eugène - Adrien	128	id. née Laquet	Marie - Elze	8
Moraz	Edouard - Maurice	226	Michel	Marie - Catherine	123
Moulin	Aimand - Marc	223	Miéville	Louise - Marie	202
Mouron	Vincent	66	Moise	Rosa - Azunta	346
Mottier	Paul - Alfred	174	Monachon	Botenzia	210
Müller	Edwin - Robert	345	Monnet	Ursule - Julia	240
id.	Paul	25	Monneyron	Teanne - Marie - Catherine	155
Mussilier	François - Antoine	121	Monod	Yvonne - Alice	356
			Morel	Marie - Lucie	153
			Mozend	Marie - Louise	69
			Mozier - Genoud	Marie - Amélie	346
			Moser	Maria - Laura - Hena	221
			id.	Mina	311
			Moulin	Juliette - Germaine	317
			Muggli	Bertha	217
			Mügnier	Blanche - Marie - Louise	122
			Mühlhauser	Philomena	3

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Karbel	Henri - Samuel	225	Kager	Élan	87
id.	Robert - Alois	374	Kicod	Emma	316
Neuenschwander	Charles - Oscar - Lucien	42	Nicolas	Elizabeth	134
Nicole	Louis - Albert	55	id.	Marie - Louise	291
Niering	Geor. - Edouard - Gustave	205	Nidecker	Elise - Alice	211
Kovetzay	Marcel - Henri - Anna	144	Kobili	Micheline - Virginie	371
id.	Edmond	381	Kyinsponszkij	Marica - Stefania	191
Kulz dit Profit	Charles - David	71			

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

N







NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Pache	John	315	Pache	Lucie-Marie-Olice	292
id.	Theodore	364	id.	Marie-Julie	299
Pacé	Louis-Charles	356	Pahud	Marie-Eugénie	96
Paclic	Charles-Emile	94	Parisot	Eliza-Flora	120
Pasche	Homi-André	5	id.	Bertha-Eglantine	372
Pathey	Oscar	275	Pasche née Vierchoz	Sophie-Fanny	323
Pauchon	Victor-Emile	47	id. née Zimmermann	Frieda	27
Payot	Edouard-Léon	232	Pasteur	Elise-Oline	312
Pellet	Fredéric-Samuel	38	Pauli	Hélène-Marie	42
Penseyres	Gustave	37	Pautrat	Gustavie	341
Perrét	James-Ernest	148	Pavillard	Marie-Louise	130
Perriraz	Auguste-Nyze	158	Payot	Julie-Madeleine	32
Petter	Fredéric	155	Penseyres	Marguerite	295
Pauti	Charles	37	Perrénoud	Lucette-Cécile	166
Pauti	Charles	37	Perrét	Jeanne-Elvina-Julianne	171
Pidoux	Nyze-Edouard	348	Penniger	Lina	74
Pièce	Roland-Louis	325	Pidoux	Lina	292
Pilet	Ami-Piile	318	id.	Olyda dite Ida	280
Pistocchini	Pietro-Natale	326	Pilet	Germaine-Marguerite	238
Pithon	Max-François-Albert	332	Pillevuit	Suzanne	53
Pitteloup	Jean-Edouard	224	Pingoud	Livie-Oline	283
Pillet	Fernand-Charles	93	Pisler	Berthe-Charlotte	13
Pellak	Rodolphe	160	Philipona	Marthe-Anne-Marie	50
Porchet	Emile-Basile	42	Joget	Elise	285
id.	William	327	Ponnaz	Olive-Elvite	277
Probst	Georges-Ernest	60	Porchet	Julie-Tina	93
Prod'rom	Louis-Othmar	95	id.	Lina	232
Profit (Nutz dit)	Charles-David	77	Pousaz	Eliza	172
			Prager	Olice-Beatrice	64
			Prelaz	Marguerite-Adeline	330
			Prévoist née Gobet	Augusta-Julianne	23
			Puel	Olice-Mathilde	93

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

**P**





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Epouses.</u>	
Maccaw	Émile- Olivier	163	Macle	Jeanne- Marguerite	152
Maccousier	Jules	323	Maidt	Catherine	86
Mam	Scholom	48	Mamseier	Élise- Fida	251
Mapin	Alfred- Charles- Jules	340	Mapin	Jeanne- Olympe	71
Mavussin	Naumice- Alfred	229	Mawylee	Lina	55
Mecordon	Sucien	30	Mecordon	Élisa - Caroline	310
Médard	Allyse- Auguste	61	Médard	Marie- Élise	120
Megamey	Théophile	31	id.	Clara	105
id.	Edouard	117	Megamey	Emma	145
id.	Charles- Louis	176	id.	Virginie- Eva	335
id.	Henri- Émile	310	Meinlé	Lucie- Martha	126
Mennez	Jules- Louis- René	361	Mej	Paola- Victorine	156
Mej	Paul	280	Mejmond	Emilie	47
Mejbar	Jules	11	Mham (de)	Manche- Emilie	87
Mejmond	Alfred	20	Mibi	Ida- Augusta dite Lily	241
Richard	Louis- Alfred	52	Richard	Éliza- Emma dite Lillette	70
Richardet	Aimé	202	id.	Hélène- Éliza	125
Riesen	Marcel- Paul	32	Mochat	Marcelle- Albertine	182
Roch	Louis- Émile	316	id.	Justine- Louise	301
Rod	Fernand	227	Rod	Marguerite- Élise	175
id.	Henri- Edmond	336	Rolo	Margueritha	83
Rosat	Samuel	262	Romang	Alphonsine- Sophie	142
Rose	François- Constant	177	Roos	Mathe- Henriette	81
Rossat	Georges- Louis	320	id. née Gubler	Henriette- Céile	161
Rossier	Edgar- Fernand	86	Rose	Sucile- Louise	307
Rossire	Henri	346	Rossel	Lucie- Adèle	352
Roth	Johann- Jakob	11	Roth	Catharina	142
id.	Johannes	162	id.	Elizabeth - Anna- Bathom	163
Roulet	Charles- Émile	214	Rouge	Constance- Élise	61
			Roulet	Ida- Lucie	173
			Ruedi	Alice- Pauline	104
			Rucggsegger	Bertha	223
			Ryfel	Berthe- Emilie	91

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Sack	Edouard - Henri	234	Sallin	Rose - Françoise	14
Sallar	Marc - Louis - Pierre	134	Savary	Ida	11
Salzmann	Maurice	209	id.	Gene	183
Santschi	Arthur - André	221	Scaglia née Rey	Rosa - Victoire	156
Schäfer	Charles - Gottlob	255	Scalvinoni	Fietina	285
Schäfer	Jacob	196	Schawroth	Jeanne - Emélie	318
Schawroth	Charles	280	Schilling	Katharina - Hélène - Luise	354
Schärer	Philipp	284	Schnyder	Anna	2
Scheidegger	Franz - Rudolf	105	Schöpfer	Julie - Elise	215
Schilling	Felix - Vinte - Maurice	253	Schulthess	Anna - Ida	376
Schilling	Albert	270	Schütz	Alice - Bertha	144
Schlappi	Otto - Alcide	205	id. née Segesser	Elise	98
id.	René - Gustave	287	Schweizer	Anna - Marie	224
Schmidt	Henri - Joseph	87	Scott	Lina - Catherine - Helen	108
id.	Erwin - Charles	138	Secretan	Clemence	100
Schmitzer	Otto - Hermann	344	Segesser	Elise	98
Schönfelder	Arthur - Kurt	289	Sieber née Cailler	Louise - Eugénie	144
Schönd	Eugène - Oscar	142	Sieber	Elisa - dite Olga	201
Seex	Charles - Alfred	26	Siegsried	Alice	165
Shand	Friedrich - Henri	10	Sigot	Fanny - Mathilde - Ida	355
Simon	Edouard - Jules	221	Sjordet	Blanche - Marie - Sophie	80
id.	Louis - Emile	358	Stamm	Anna	395
Sommer	Jean - Alexandre	141	Stegen	Blanche - Marie	328
Stamm	Jacob	395	Steiger	Elizabetha	330
Strohm	Gnest	206	Stötz	Emma - Rosa	143
Strohmaier	Karl	203	Stoumann	Clara	85
Stucky	Fernand	29	Stucky	Lina	147
Sturgeon (Game dit)	Erwin - Francis	56	Stutzmann	Yvonne - Marie	155
STUCKI	Fernand	29	Sunser	Josephine - Marie - Madeleine	100
			Sunier	Julie - Sophie	136

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Vannez	Jean - Emile	35	Vaillens	Alice - Ida	258
Venthorey	Edmond	107	id.	Renée - Isabelle	307
id.	Henri	136	Vallichet	Louisa	164
Viczfelver	Max - Ulrich	89	Vauxe	Renée - Sylvie	284
VThomas	Frédéric - Edouard	91	Venthorex	Olga	21
id.	Emile - Alfred	221	Veuschee	Luise	270
Vhüler	Friedrich	143	id.	Bertha	363
Vinguely	Marcel	59	Vhélin	Anne	169
Vissot	Fernand - Edouard	205	Vhévoz	Noahilde - Constance	5
Voue (Doy-de-la)	Edouard - Philippe - Benjamin	238	Vhillot	Noahie	89
Vurini	Domenico - Edo	125	Vorche	Virginie - Odèle	76
			Vosoni	Maximilienne - Laura	65
			Vraber	Cécile	230
			id.	Chérisia - Paulina	387

T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Wagner	Emile	350	Waechter	Elizabeth - Rosalia	203
Wanner	Karl - Friedrich	387	Wagnière	Eglantine	12
Warcilow	Georges - Steele - Bakerwell	191	Wainstein	Manja	48
Wauthey	Fernand - Edmond	342	Valet	Hélène	52
Weber	Louis - Auguste	74	van der Maaten	Jacoba - Carolina - Henriette - Louise - Gustaaf	10
Weinzierer	Sander - Alexandre	44	Vaucher	Nelly - Anna	234
Weiss	Karl	211	Wechly	Anna - Marguerite	60
Wetnez	Fritz	386	Weiss <sup>née Leibundgut</sup>	Alexandrine - Marie - Josephine	168
Wettheimstein	Victor	273	Wecellino	Delphine	380
Wessaz	Eugène - Robert	274	Wexo	Cyrine - Victorine	31
Whitehead	Norman	109	Westenberg	Henriette - Christine	207
Wild	Marc - Victor	187	Wetli	Anna - Emma	244
Winkelmann	Fernand - Robert	172	Whitehead <sup>née M<sup>lle</sup> Loren</sup>	Kathleen	109
Viotta	Henri - Quastare	64	Vienet	Emma - Eglantine	39
Visinand	Marius - Charles - Sidore	279	Villemaitte	Alice	24
Witz	Charles - Jean	265	id.	Nadine	25
Vodor	Guald - Robert	72	Villeneuve (de)	Marie - Jeanne - Eugénie	72
Wagniaux	Paul	355	Vionnet	Lina	218
Willeumier	Willy	192	Witz	Jeanne - Angèle	344
			Wolf	Julia - Jenny	264
			Vonnez	Ida - Julie	17
			Wagniaux	Berthe - Christine	246
			Duétchaux	Sophie - Fanny	323
			Wyss	Marguerite	177
			Wysser	Marie - Anna	320















NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses.</u>	
Zimmermann	Adolphe-Gottlieb	150	Zeller	Helène-Augusta	253
Zürcher	Jean-Jacob	376	Ziliani née Moize	Rosa-Orsola	376
Zysset	Frédéric-Léon	219	Zimmermann	Frieda	27
			id.	Verena	33
			Zosso	Jeanne-Marie	368
			Zückinden	Berthe-Emma	37



